Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13444 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 20 AVRIL 1988

Représailles de la marine américaine et défaite militaire à Fao

L'Iran a subi deux graves revers dans le Golfe et sur le front irakien

Des signes de fatigue...

Est-on devant un tournant de la guerre du Golfe ? Il est sans doute trop tôt pour répondre, mais les derniers jours ont été particulièrement difficiles pour l'Iran. Conformément à ce que pouvait laisser prévoir un rapport de forces particulièrement inégal, la marine iranienne – ou plutôt ce qu'il en reste – est sortie mal en point des affrontements qui l'ont opposée, lundi 18 avril, à l'US Navy, puisqu'elle a perdu trois des frégates qui lui restaient. Dans le même temps, les forces américaines ont porté un coup au « nerf de la guerre » iranien, c'est-à-dire à la production de pétrole, en détruisant deux plates-formes servant aussi de bases militaires, en représailles à la reprise par l'Iran du minage des eaux du Golfe.

Les Iraniens, dont le comportement dans cette affaire a été passablement suicidaire, n'ont eu d'autre recours que de s'en prendre à des objectifs civils, c'est-à-dire des bâtiments de commerce et une plate-forme de l'émirat de Charjah. Vont-ils poursuivre dans cette direction ? C'est la question qui se pose aux dirigeants de Téhéran, et à laquelle ils n'avaient pas encore répondu mardi en fin de matinée, se contentant de dénoncer le « complot international » dont ils seraient victimes de la part des Etats-Unis, de l'Union soviétique, du Koweït et autres régimes « réactionnaires ».

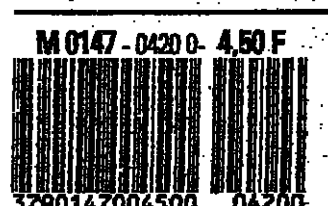
On peut comprendre la perplexité de Téhéran lorsque l'on sait que l'Iran a enregistré dimanche et lundi, sur terre cette fois-ci, l'un de ses plus graves revers militaires depuis le début de la guerre avec l'Irak. Il se confirme en effet que les troupes iraniennes ont dû évacuer une bonne partie de la presqu'île de Fao, enlevée après de très durs combats en 1986 et qui constitue pour Bagdad son seul débouché sur le Golfe.

Cet échec doit être d'autant plus préoccupant pour Téhéran qu'il coïncide, selon de nombreux témoignages, avec une sérieuse baisse de moral non seulement chez les combattants, mais aussi parmi la population de l'arrière, fortement traumatisée par une guerre des villes dont le bilan serait beaucoup plus élevé qu'on veut bien le reconnaître. Peu de cités iraniennes seraient épargnées par les missiles d'origine soviétique qu'emploie l'Irak. La guerre s'élargit ainsi à tout un peuple. Elle désorganise complètement ce qui restait d'économie alors qu'elle ne concernait jusqu'à présent que la fraction la plus déshéritée et la plus religieuse de la population.

Toutes ces difficultés inciteront-elles Téhéran à accepter enfin une issue honorable à sa guerre avec l'Irak ? Rien n'est moins sûr, à voir la détermination avec laquelle l'imam Khomeiny entend mener jusqu'au bout sa croisade contre le président irakien Saddam Hussein. C'est d'ailleurs cette résolution obstinée qui rend quelque peu dérisoires les analyses sur les divisions qui régneraient à Téhéran. Celles-ci n'ont pas, en effet, survécu jusqu'à présent à quelques mots de l'imam.

Alors ? Alors, il faut sans doute s'attendre à davantage de sang et de larmes, dans cette guerre qui a déjà fait plus d'un million de morts. Les signes de fatigue que manifeste l'Iran ne suffisent pas à annoncer le triomphe de la raison.

M 0147 - 0420 0- 4,50 F



3790147004500 04200

L'Iran vient de subir deux revers, l'un dans le Golfe, l'autre sur le front irakien. Deux plates-formes ont été détruites lundi 18 avril par six navires de l'US Navy, et trois navires coulés ou sévèrement endommagés, après qu'ils eurent tiré sans résultats contre les bâtiments américains. L'US Navy continuait à rechercher, mardi, un hélicoptère porté manquant.

D'autre part, l'Irak aurait reconquis la presqu'île de Fao, occupée depuis deux ans par les Iraniens.



WASHINGTON
de notre correspondant

Après six mois de répit dans le Golfe, la marine américaine se retrouve brusquement dans le feu d'une action qui a pris en quelques heures des proportions tout à fait inattendues. Mais, loin de s'alarmer des risques de dérapage, de craindre les réactions d'un adversaire aussi imprévisible que l'Iran, le monde politique américain affiche une étonnante sérénité, et une rare unanimité. Le Congrès approuve l'action de la Maison Blanche, et même les candidats démocrates à la présidence acquiescent ou restent cois : comme si, comme au bon vieux temps, l'Amérique était sûre de sa force et de son bon droit, face à un adversaire militairement surclassé et moralement déconsidéré.

Selon la version des faits donnée à Washington, les Etats-Unis n'avaient d'autre intention que de dissuader l'Iran de poursuivre le mouillage de nouvelles mines dans le Golfe. L'une de ces mines avait assez gravement endommagé, jeudi 14 avril, une frégate américaine, et dès le lendemain le président Reagan avait décidé du principe de représailles limitées, laissant aux responsables militaires le soin d'étudier différentes options.

Dimanche soir, revenu à Washington après son traditionnel week-end à Camp David, le président a réuni ses principaux collaborateurs, et a retenu une solution très proche de celle qui avait été adoptée en octobre dernier.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

L'échéance de 1992 et le programme des candidats à l'Elysée

L'Europe, bien sûr...

La France semble devenue européenne. Nul ne peut plus prétendre accéder à la présidence sans proclamer sa foi dans la construction communautaire, et l'on sert de l'Europe à tour de bras à des électeurs pourtant réputés ne se déterminer qu'en fonction de considérations de politique intérieure.

Peu importe après tout ce qui fut à l'origine de cette récente conversion. Moins l'idéal sans doute que le volontarisme des dirigeants ou que le sentiment de la nécessité dans une France morose, consciente de ne pouvoir trouver en elle seule le sursaut salvateur. L'Europe au demeurant, s'est faite progressivement plus crédible, plus concrète, et s'est mise à exister au-delà de ces réunions au sommet qui se perdent encore dans d'inévitables mais bien rébarbatives querelles de boutiquiers. Qui n'a entendu parler d'Ariane, d'Eurêka, du tunnel sous la Manche, du futur réseau ferroviaire à grande vitesse, ou encore de la saga des OPA transeuropéennes ? Le Vieux Continent est devenu le terrain de nouvelles odyssées technologiques et financières. M. Jacques Delors, dans son cabinet bruxellois, eut, en outre, la géniale idée d'affecter d'emblée une date à un projet qui, sans cela, aurait pu rester pendant longtemps au stade du discours, et qu'on ne désigne plus aujourd'hui que par son millésime : « 1992 ». Il n'en fallait pas plus pour frapper les esprits. Un butoir était fixé – fût-il en fait largement arbitraire et symbolique – qui allait donner prise aux curiosités, aux interrogations, à l'inquiétude, mais aussi à l'engouement.

L'échéance 1992 est, pour tous les présidentiables, *« la grande affaire »* du prochain septennat, mais bien malin qui pourrait, à partir des seuls discours de campagne, se faire une idée de la plus ou moins grande crédibilité de tel ou tel. C'est en termes d'image que les trois candidats les mieux placés se différencient sur l'Europe, plus que par leurs programmes. Cette image, deux d'entre eux se la sont forgée dans l'action : M. Mitterrand, sans changer de cap, depuis sept ans ; M. Chirac depuis 1986, et ce ne sera pas le plus négligeable effet de la cohabitation que d'avoir tiré le RPR vers des convictions européennes qui n'étaient pas jusque-là les siennes.

La question a surgi dès le changement de gouvernement en 1986, avec le débat au Parlement sur la ratification de l'Acte unique (révision du traité de Rome).

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 6.)

Politique économique, prudence !

Quels sont les idées et les projets des principaux candidats à l'élection présidentielle en matière économique et sociale ? MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et François Mitterrand ont répondu aux questions du *Monde*. Réponses intéressantes par les rapprochements qu'elles suggèrent au-delà des clivages droite-gauche ou par les différentes analyses qu'elles révèlent au sein de la droite.

Sur la Sécurite sociale, les trois candidats sont unanimes : le régime de prévention sociale est un acquis important auquel il ne faut pas toucher même si M. Barre estime qu'il sera nécessaire de compléter le système de répartition actuel par de l'épargne personnelle à long terme. Le salaire minimum suscite la même unanimité : aucun candidat ne propose de le réformer, ce qui est rassurant sur le plan social mais un peu étrange sur le plan économique quand on sait les critiques qui sont faites au SMIC par de nombreux experts de droite comme de gauche. Les candidats ont-ils, sur ce point, bien dit tout ce qu'ils pensent ?

Unanimité encore sur les rémunérations des salariés dont chacun trouve qu'elles doivent tenir compte des performances des entreprises comme de celles des travailleurs.

Convergences entre les candidats de droite pour penser qu'une progression du pouvoir d'achat est possible et pour souhaiter – très vivement – la poursuite des privatisations même si les modalités de vente et de répartition du capital des entreprises publiques doivent être diversifiées selon le député du Rhône qui avait critiqué les pratiques du gouvernement Chirac en la matière. De même les deux candidats de droite sont-ils décidés à poursuivre la réduction de l'impôt sur le revenu – ce à quoi M. Mitterrand se refuse – et rejettent-ils catégoriquement tout impôt sur les grandes fortunes. M. Barre va plus loin quant à l'imposition du capital, puisqu'il envisage la suppression totale des droits pour la transmission directe des patrimoines restant dans l'entreprise.

Plus surprenantes sont les convergences d'analyses que révèlent les réponses faites par MM. Barre et Mitterrand : extrême importance attachée au Marché unique européen et à l'harmonisation des taux de TVA avec, à l'horizon, la création d'une fédération des banques centrales ; priorité donnée à la stimulation des investissements par des aides spécifiques... Les choix des deux candidats sont éloquents : MM. Barre et Mitterrand placent dans leurs trois premières réponses la compétitivité et le commerce extérieur, l'Europe, la formation et l'emploi.

D'une façon générale, les trois principaux candidats font preuve d'une certaine prudence comme si l'exercice du pouvoir avait – au-delà des grandes déclarations d'intention – rapproché les points de vue : les difficultés de la période 1981-1983, le krach boursier d'octobre dernier et la grande peur qu'il a fait naître ont forcé les uns et les autres à appréhender avec plus de modération les réalités et à largement effacer l'importance des idéologies.

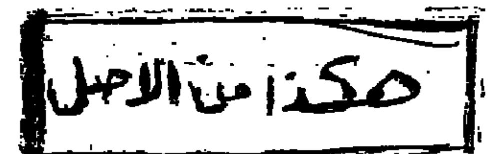
Reste que la réalité est diversement appréciée : le pessimisme de M. Barre, qui pense que la France continue de prendre du retard malgré les quelques progrès accomplis ces dernières années, est en opposition radicale avec l'optimisme de M. Chirac, qui estime que nous sommes en train de rattraper nos concurrents étrangers.

Entre les deux, M. Mitterrand ne dit mot. Si ce n'est pour avancer l'idée que l'économie française est actuellement en meilleur état qu'elle n'était en 1981.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire les réponses de MM. Barre, Chirac et Mitterrand pages 12 et 13.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Science et sondages

par PATRICK CHAMPAGNE (*)

A l'approche de l'élection présidentielle, on a assisté à une véritable avalanche de sondages pré-électoraux sur les intentions de vote. Parallèlement, on a vu se multiplier des articles dans lesquels les journalistes et les observateurs politiques commentent, voire déplorent, une « sondomanie » qu'ils contribuent pourtant à alimenter, puisque ces sondages sont commandés et publiés par la presse elle-même et par les grands médias.

∴

Les responsables des principaux instituts de sondage qui sont interviewés à ce sujet en profitent pour défendre, une fois de plus, avec une belle unanimité, la légitimité de leur activité. Les arguments des sondeurs se situent sur deux plans différents.

D'une part, ils mettent en avant le caractère scientifique des enquêtes d'opinion publique en général et des sondages pré-électoraux en particulier. D'autre part, ils soutiennent que la réalisation, et plus encore la publication, est conforme à une conception moderne de la démocratie dans la mesure où il s'agit finalement, selon eux, d'une information comme une autre, qui, à ce titre, doit être librement produite et donnée sans restriction ni censure à tous les citoyens.

Quant à la question de l'influence que peut avoir la publication de ces sondages pré-électoraux sur le processus électoral lui-même, on cite invariablement les travaux, déjà anciens, de politologues américains démontrant fort opportunément que non seulement les effets sur l'électeur sont peu importants, mais que, en outre, ils agissent en sens contraire et s'annulent, les électeurs qui « volent au secours de la victoire » étant à peu près aussi nombreux que ceux qui se démobilisent face à la victoire probable de leur leader.

A quoi peut bien servir, dès lors, cette inflation de sondages, présentés à la fois comme scientifiques et comme démocratiques, s'il est vrai qu'ils n'influencent guère les électeurs dans leur choix ? Quelle fonction remplissent-ils ? Ils profitent d'abord aux instituts de sondage, moins par les ressources économiques qu'ils peuvent leur procurer que par la qualité de sérieux qu'ils peuvent se voir reconnaître en cette circonstance très particulière. Cela leur permet de légitimer toutes les autres enquêtes d'opinion publique, beaucoup plus douteuses scientifiquement, qu'ils réalisent quotidiennement.

∴

Ce n'est pas un hasard si la croyance en la valeur scientifique des enquêtes réalisées par les instituts de sondage s'est principalement développée à propos des enquêtes pré-électorales : non seulement elles avaient, pour les non-spécialistes, un aspect un peu magique puisqu'elles permettaient de prévoir le résultat d'un scrutin qui ne s'était pas encore déroulé ; mais surtout elles permettaient aux responsables des instituts de sondage de faire la démonstration du caractère scientifique de l'ensemble des enquêtes d'opinion publique. Car il est indiscutable que les enquêtes sur les intentions de vote à la veille d'une élection constituent des opérations techniques relativement fiables dès lors que les échantillons de population sont correctement tirés et que les questions posées le sont dans les termes mêmes de la consultation électorale. Il est même possible, en ce seul cas, de vérifier la précision des sondages en comparant les derniers qui ont été réalisés avec les résultats de l'élection.

Le nombre important de ces sondages s'explique ainsi, en partie, par le fait que les grands instituts, dont le nombre n'a cessé de s'accroître, cherchent tous à être présents dans cette compétition à prétention scientifique qui accompagne et alimente la compétition politique.

Mais peut-on parler à ce sujet de vrais sondages d'opinion publique ?

Les enquêtes pré-électorales saisissent moins des « opinions » que des quasi-comportements : elles consistent à faire voter, quelques jours ou quelques semaines à l'avance, des échantillons représentatifs d'électeurs. En d'autres termes, les sondages cherchent à prévoir les résultats d'une consultation qui, de toute façon, existe indépendamment d'eux, ce qui n'est pas le cas de la plupart des enquêtes d'opinion publique, les questions d'opinion n'existant guère... que parce que les instituts les posent, et seulement pour les échantillons limités de population qu'ils interrogent.

∴

Mais ces sondages pré-électoraux n'autorisent pas seulement cette sorte de détournement des sciences sociales en contribuant, par un transfert de légitimité scientifique, à faire croire en l'existence d'une opinion publique censée pouvoir se prononcer sur tous les problèmes et répondre de façon simple aux questions les plus compliquées que posent les instituts spécialisés. Ils exercent aussi des effets sur le milieu politico-journalistique lui-même et modifient le contenu de ce qu'on appelle ordinairement la politique.

Une élection tend de moins en moins à être ce moment ponctuel et limité où s'affrontent, le temps d'une campagne et dans l'incertitude des résultats, des programmes politiques et des personnalités avec leurs convictions. C'est aujourd'hui le point final et conclusif d'une courbe de sondage formée par des intentions de vote, celles-là plus ou moins réelles selon leur proximité par rapport à une élection effective, qui ont été recueillies au cours des mois, voire des années précédant le scrutin. L'élection constitue la ligne d'arrivée d'une course souvent fort longue dont le départ est donné en grande partie par la presse elle-même, qui, dès le lendemain des consultations électorales, commande et publie des sondages sur les intentions de vote en cas d'éventuelles élections anticipées.

Comment éviter, dans ces conditions, que les hommes politiques aient l'œil fixé sur leur cote et sur celle de leurs concurrents ? L'action politique consiste alors de plus en plus en l'art de savoir fabriquer, avec l'aide de conseillers en communication politique, des « opérations médiatiques » ayant pour objet, jour après jour, de faire gagner des points et d'en faire perdre aux adversaires. Quant aux journalistes et aux politologues, ils tendent de plus en plus à s'installer dans le rôle de commentateurs sportifs, donnant les positions des concurrents dans le peloton, surveillant les échappées et jugeant les performances des candidats plus que le contenu des propos ou la qualité des projets.

(*) Chargé de recherche en sociologie à l'INRA.

Démocratie

L'incroyance politique

par MICHEL MAFFESOLI (*)

C'EST quand elle n'existe plus que l'on vante la participation populaire à la vie politique, ou que l'on s'interroge sur elle. Or il y a belle lurette que la politique est saturée. Il s'agit là d'une de ces évidences qu'il est bien difficile d'admettre pour la majorité des intellectuels qui, de gauche ou de droite, continuent à vivre leur vieux désir d'intervention dans la vie publique en se recyclant dans l'incantation morale connaturelle à la dimension politique. Il en est de même des journalistes d'information, qui revivent en période électorale. Pour les uns et les autres il ne peut en être autrement : c'est de leur fonds de commerce qu'il s'agit.

De nombreux indices pourtant devraient nous inciter à une pensée audacieuse, en la matière, à reconnaître que le roi est nu ; j'entends ici l'*homo politicus*. Inutile de rappeler le désengagement partisan ou la désaffection syndicale, ce sont là des réalités que l'on ne peut plus nier. Mais nombreux sont les symptômes qui vont dans le même sens. Je n'en prendrai que trois : l'absence de projet, l'enfermement tribal et le durcissement du « patois » qui lui est corrélatif.

Les effets du bel canto

L'esprit du temps n'est plus au projet. Le « no future » se retrouve en tous lieux, se décline en toutes langues et pour toutes choses. Cela sécrète une ambiance à laquelle il est bien difficile d'échapper. Dès lors, il n'est pas étonnant que ceux qui font profession de cristalliser et d'orienter les énergies projectives se sentent démunis et se cantonnent aux combines, aux coups bas, aux expédients. Le tout sur fond de spectacle. La politique devient bel canto, avec les effets de voix et les afféteries y afférentes.

Technologie aidant, sous les grands chapiteaux et au cours des parades d'envergure, les ténors politiques en campagne s'emploient moins à convaincre qu'à aguicher. Tout cela, à n'en pas douter, contrevient aux grandes valeurs de la démocratie. Faut-il s'en offusquer ?

Je me contenterai d'établir un constat : en accentuant délibérément la « spectacularité », en misant sur le « look » et sur la communication pour la communication, les hommes politiques ont tout simplement mis la démocratie hors jeu. Celle-ci n'est plus à l'ordre du jour. Tirant les leçons du non-projet ambiant, avec une quasi-conscience, la seule participation que l'on va demander à la masse sera celle du jeu. Tous les colifichets, badges, tee-shirts et autres porte-clefs, tous les lasers, orchestres et effets musicaux favorisent une kermesse dont l'effervescence n'a rien à envier aux jeux de cirque romains. Le « mass entertainment » envahissant réussit l'apparent paradoxe de la double injonction : participe et tais-toi.

La réponse des masses est conforme à une telle dynamique. Bon enfant, elles s'émerveillent, apprécient le spectacle, applaudissent à grands cris, mais ne s'engagent pas. Il faut jouer ? L'on joue. D'où l'aspect mutin et versatile, d'où l'imprévisibilité qui fait apprécier l'entrée de tel acteur, alors que les critiques avertis la trouvaient désastreuse. D'où surtout le désarroi de la *gens* politique qui, étant acculée à jouer les gentils organisateurs, va s'enfermer dans ce rôle avec les exclusives que cela signifie.

Sans projets discernables, sans enjeu véritable, toute en paillettes et en strass, la politique va être le champ clos d'une lutte sans merci où chaque tribu entend montrer qu'elle est la mieux à même d'organiser le spectacle. Ce faisant, la tribu politique (autre manière de dire la classe politique) ne demande pas d'adhésions, n'a que faire des croyances. Elle demande seulement des spectateurs. Et l'on assiste alors à ce jeu enfantin, bien connu des cours d'école : c'est le premier qui dit qui est.

La métaphore tribale est-elle vraiment déplacée lorsque l'on entend les invectives de clans, de factions, de bandes, que les divers protagonistes du jeu se jettent à la tête? Qu'on ne s'y trompe pas : ces termes traduisent bien un état de fait. Ce sont des lapsus de la tribu politique, qui entend rappeler à tout un chacun que la chose publique est son affaire. Dans le cercle qui est le leur, en s'accusant mutuellement de confisquer l'Etat, les acteurs soulignent que les autres en sont exclus, tout au plus peuvent-ils en être les témoins et compter les points lors du spectacle qu'on leur offre. Ne l'oublions pas, cercle et cirque ont la même étymologie.

C'est pour bien accentuer ce phénomène de participation passive que l'on voit se durcir le patois politique que l'on connaît. A l'instar de l'Eglise, qui, à son apogée, célébrait ses mystères en latin, la tribu politique « patoise ». Elle célèbre un mystère que l'on ne comprend pas, mais que l'on apprécie comme tel. C'est cela l'image du bel canto : je ne sais pas ce qu'il a dit, mais il a bien parlé. Spectacle son et lumière comme un autre, la campagne électorale rappelle des temps anciens où il y avait (il aurait pu y avoir) communauté. Mais par le fait même, elle redit en creux qu'il n'en existe plus ; que la démocratie que l'on joue à intervalles réguliers a sa place dans le musée du bon vieux temps.

Il s'agit d'un antique rituel à l'usage de quelques-uns qui, par un langage elliptique, entendent conserver le monopole du pouvoir. La *libido dominandi* a pu s'appuyer sur la raison ou sur un savoir partiellement accessible à tous, elle fait fond désormais sur un langage ésotérique uniquement décryptable par ceux de la tribu.

Le patois de la tribu

Un récent article de C. Haberman (*International Herald Tribune*, 26-27 mars 1988) relatait comment le langage des hommes politiques japonais entretenait un brouillard linguistique. Il s'agit pour le Japon d'une ancienne tradition puisque l'empereur, d'essence divine, et la cour parlaient une langue d'eux seuls compréhensible. C'est quelque chose comme cela que jouent, en mineur, nos hommes politiques. Ils n'ont rien à dire, pas grand-chose à proposer, aussi s'emploient-ils à dire ce « rien » de la manière le plus elliptique possible. Ce qui permet de bien garder ce secret : il n'y a pas de secret. Il n'y a pas de secret pour vaincre le chômage, pour assurer l'avenir, pour préserver la qualité de la vie. Décidément le roi est nu. Et les plus fins des politiques savent que les problèmes se règlent au coup par coup, sans doctrines préétablies, sans programmes et à tâtons. C'est cela qu'il faut masquer par des combines langagières : le patois de la tribu.

Celui-ci, et c'est sa logique, tend moins à faire triompher des idées qu'à « épiphaniser » des hommes. Individus charismatiques, gourous emblématiques, ce sont des totems que l'on vénère et autour desquels on s'agrège. Ce qui se traduit par les lancinants appels à l'union et autres rassemblements. D'autant moins réalisables que l'homogénéité n'est plus de mise. La raison pouvait être universelle, le goût est rien moins que particulier. Par contre, l'on peut jouer à l'engouement, qui, comme les modes, peut varier. Et tel qui, il y a peu, était au plus bas d'une cote de popularité se voit porté au pinacle par une masse fascinée. Cicéron voyait dans la foule une bête immonde, avide de spectacles et de sensations nouvelles. On peut également voir dans cette versatilité l'expression d'une ruse absolue, qui prend au mot la logique politique et laisse à ceux qui en font profession l'entière responsabilité de la chose publique.

Citoyen : la figure s'achève

Quoi de plus grisant que d'être irresponsable? Ne répondre de rien, ne répondre de personne. C'est bien sûr la figure du citoyen qui s'achève avec la responsabilité. La succession de toquades est, elle, synonyme d'incroyance. Mais celle-ci a ses raisons que la raison politique ne connaît pas. Elle est la marque d'une grande lucidité. Elle oppose sa puissance à la mainmise du pouvoir. L'incroyance est une sauvegarde, elle maintient la distance et exprime un « quant à soi » structurel au travers du conformisme le plus plat, en deçà et au-delà des adhésions ponctuelles. En fait, en étant successives et rapidement obsolètes, celles-ci expriment un vouloir vivre irrépressible qui n'entend pas être récupéré et qu'il est vain de vouloir monopoliser.

L'incroyance populaire, qui prend le masque de l'illusion momentanée, en appelle à la désillusion de ceux qui sont censés l'interpréter. Désillusion qui est un autre nom de la lucidité. Car un monde qui s'achève ne signifie pas qu'il n'y ait plus de monde. Et ce n'est pas jouer aux Cassandres que de souligner la saturation du politique; cela permet de rendre attentif à d'autres logiques sociales qui sont en train de naître. Celle du domestique : l'amour du plus proche. Celle de « l'esthétique » : les émotions vécues en commun.

Le spectacle électoral, son aspect fête foraine, a déconstruit de l'intérieur la logique du politique qui donna une ossature à la modernité. Mais, en même temps, elle sert de révélateur à ce qui est en train de naître. C'est en disant « *Il mondo è poco* » que Christophe Colomb entreprit ses voyages. Explorer le monde domestique n'est pas une mince affaire. Mais c'est une aventure qui ne manque pas de grandeur.

(*) Professeur à la Sorbonne.

Au courrier du Monde

INITIATIVE

La neutralité de l'Autriche

J'ai lu avec intérêt l'article paru le 13 avril dans votre rubrique « Débats » intitulé « S'inspirer du traité d'Etat autrichien ».

Il n'y a pas dans le traité d'Etat d'Autriche, n'en déplaise à messieurs les professeurs, d'articles relatifs à la neutralité. Ce mot ne figure pas une seule fois dans le texte du traité.

La neutralité est née d'une initiative autrichienne. Elle est le résultat d'une déclaration volontaire et unilatérale de l'Autriche faite sous forme d'une loi constitutionnelle du 26 octobre 1955 et notifiée ensuite aux autres Etats, à un moment où l'Autriche avait regagné sa souveraineté complète.

Vous comprendrez l'importance que nous attachons à la différence entre une neutralité imposée et une neutralité librement décidée qu'est la nôtre.

BARBARA TAUFER,
conseiller de presse à l'ambassade d'Autriche.

LARMES

Les voix des pieds-noirs

Ce n'est pas au *Monde* que j'apprendrai ce qu'a été le drame de la rue d'Isly.

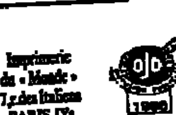
C'était l'époque où le seul fait de rapporter honnêtement ce qui se passait en Algérie valait au *Monde* saisies et censures. Que ceux que l'on a appelé, à ce moment-là, des « barbouzes » aient ouvert le feu à la mitraillette, depuis le toit des immeubles, sur les pieds-noirs, dans l'intention évidente de les désespérer et de leur faire quitter l'Algérie, est sinon dans toutes les mémoires, du moins en bonne place dans la collection du *Monde*.

Qu'à l'heure actuelle, le RPR se préoccupe de récupérer les voix des pieds-noirs, cela peut se comprendre. Mais il y a des limites à l'indécence : lorsque l'on voit un secrétaire d'Etat, membre du RPR, verser les larmes de crocodile des complices des assassins sur la tombe des victimes, on est obligé de se dire que, décidément, tout n'est pas bon, et tout n'est pas permis en politique.

GEORGES SUTRA,
député (PS) au Parlement européen.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Les réactions à l'assassinat de Abou Jihad

Le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, ne se rendra pas en Syrie pour les obsèques d'Abou Jihad, numéro deux de la centrale palestinienne, assassiné *samedi 16 avril* à Tunis, a annoncé M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Arafat. La dépouille mortelle d'Abou Jihad devait être transférée mardi 19 avril à Damas, où les obsèques auront lieu mercredi au camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk.

***A Gaza*, une *Palestinienne de vingt-six ans*, mère de six enfants, a été tuée lundi par balles. Un peu plus tôt, un jeune Palestinien avait également été tué par l'armée israélienne dans le sud du territoire. Ces deux morts – qui portent à plus de cent cinquante le nombre de tués depuis décembre – sont intervenues au troisième jour de *deuil décrété après l'assassinat d'Abou Jihad. La* mobilisation restait importante lundi dans les territoires occupés, quasi interdits à la presse. En dépit des mesures de couvre-feu qui confinent à leur domicile près de trois cent mille personnes, des manifestations ont eu lieu en divers points de Cisjordanie et à Gaza. D'autre part, le maire de *Naplouse, M. Hafez Toukan,* a *annoncé son* intention de démissionner, décision qui pourrait entraîner une cascade de départs parmi les maires des grandes villes de Cisjordanie.**

Le dilemme de M. Yasser Arafat : faire le gros dos ou relancer des attentats antijuifs dans le monde

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Le doute n'est plus permis : Israël a bien tué Khalil Al Wazir, alias Abou Jihad, chef militaire et numéro deux du Fath. S'ajoutant aux éléments recueillis par les enquêteurs tunisiens, un faisceau convergent de fuites, de brides d'informations, de « petites phrases », d'interprétations officieuses et de rappels historiques a contribué, lundi 18 avril, en Israël même, à dissiper les derniers scrupules de ceux qui, rares il est vrai, hésitaient encore, contre toute évidence, à imputer clairement à l'Etat hébreu la responsabilité de l'assassinat du plus proche collaborateur de M. Yasser Arafat.

L'affaire de Limassol

« Justice a été faite au nom des victimes juives et arabes tuées en Eretz Israël » (expression qui, dans le vocabulaire de la droite israélienne, désigne l'Etat hébreu et les *territoires occupés), a déclaré* M. Ariel Sharon, ministre du commerce et de l'industrie. *« L'opération de Tunis est très importante. Depuis des années, je répète qu'il faut éliminer les chefs des organisations terroristes »*, a ajouté l'ancien patron de l'armée israélienne, sans évidemment confirmer ni démentir officiellement le rôle de son pays dans le meurtre d'Abou Jihad.

Les propos de M. Sharon – le plus fervent croisé depuis toujours de la lutte antiterroriste – appellent une première remarque : l'opération de Tunis constitue une entorse à la ligne de conduite du gouvernement de Jérusalem selon laquelle l'élimination physique des hauts responsables politiques de l'OLP ne représentait pas un objectif prioritaire. *« Faut-il tuer Yasser Arafat ? »* Au fil des ans, la question fut souvent débattue par les experts israéliens sans qu'une réponse catégorique s'impose. Ceux-ci soulignaient notamment les risques de voir surgir à la tête de l'OLP un héritier plus coriace ou plus « irresponsable ».

Certes, M. Sharon tenta vainement, lors du siège de Beyrouth en 1982, de provoquer la mort de M. Arafat. Mais s'il réclamait si fort depuis lors la tête des chefs de l'OLP, c'est aussi parce qu'on ne l'écoutait guère. Les dirigeants israéliens ont, en effet, toujours hésité à s'engager à fond dans une vendetta systématique contre les membres du comité exécutif de l'OLP, la jugeant à la fois vaine et dangereuse puisqu'elle serait prétexte à une relance de par le monde d'un cycle sans fin d'attentats antijuifs.

Ces réticences ne concernaient évidemment pas les organisateurs ni les auteurs d'actes terroristes, poursuivis sans relâche par les services spéciaux israéliens. Le dernier en date des épisodes de cette guerre de l'ombre avait eu lieu il y a deux mois lorsque, dans le port chypriote de Limassol, le Mossad fit exploser la voiture piégée de l'un de ses pires ennemis, Basam Sultan El Tamini. Cet homme de confiance d'Abou Jihad, âgé de trente-cinq ans, fut tué sur le coup avec deux de ses adjoints. On crut tout d'abord, et par erreur, que cette attaque était liée à l'opération du « bateau du retour » préparée à l'époque par l'OLP.

En fait, la victime était dans la *ligne de mire du Mossad depuis des* années. Sous le patronage d'Abou Jihad, il commandait la plus secrète des cellules d'actions de l'appareil clandestin du Fath baptisée Comité 77. Il avait notamment organisé le meurtre de six étudiants juifs à Hébron en 1983 et, après avoir créé un réseau d'islamistes au sein du Fath, l'attentat sanglant près du Mur des lamentations en octobre 1986. Depuis cette date, sa *tête* était mise à prix. Abou Jihad lui rendit un bref hommage funèbre sur les ondes de la radio de l'OLP à Bagdad.

Un scénario similaire semble avoir conduit à l'assassinat du numéro deux de l'OLP. La décision de l'éliminer, a-t-on appris de bonne source, lundi 18 avril, fut prise au lendemain de la prise d'otages, le 7 mars, dans un autobus, qui fit trois morts israéliens près de Dimona dans le désert du Néguev. L'attaque avait été revendiquée avec éclat par le commandement militaire de l'OLP et fut ressentie en Israël comme une provocation. Puisque Abou Jihad se targuait des opérations terroristes, estimait-on à Jérusalem, il n'était pas question de le ménager, fût-il un personnage politique. Sans doute le premier ministre, M. Shamir, accepta-t-il, sans trop se faire de violence, l'idée d'éliminer Abou Jihad. Le ministre de la défense, M. Rabin, à la recherche d'un succès au moment où son autorité était quotidiennement contredite par le soulèvement palestinien dans les territoires occupés, fut facilement convaincu. Quant à M. Pérès, le numéro un travailliste, *il n'avait ni les moyens ni peut-être* la volonté de contrecarrer ce projet.

Mossad et nageurs de combat

La responsabilité logistique de l'opération incombait au Mossad et à un tandem militaire particulièrement compétent en matière de contre-terrorisme : le général Dan Shomron, chef d'état-major de l'armée, et son adjoint, le général Ehud Barak. Le premier dirigea, en juillet 1976, l'audacieux raid sur Entébé ; le second commanda, pendant trois ans, les services de renseignements militaires. Techniquement, l'assassinat d'Abou Jihad rappelle de manière frappante l'opération menée à Beyrouth le 9 avril 1973 contre les dirigeants de Septembre noir et qui fit une quinzaine de morts, dont Kamel Adouane – le prédécesseur d'Abou Jihad – et ses deux adjoints (aucun d'eux, malgré l'importance de leur rôle « militaire », n'avait la stature ni la légitimité politique d'Abou Jihad). Détail peu connu : le général Barak avait personnellement participé à l'opération de Beyrouth.

Comme en 1973, le commando de Tunis comprenait une trentaine de membres d'une unité d'élite de l'armée, dont aurait fait partie, cette fois, une équipe de nageurs de combat ; il est arrivé et reparti par voie maritime. Comme en 1973, il fut « accueilli » par plusieurs complices – trois, semble-t-il – arrivés plus tôt en Tunisie sous l'apparence d'innocents touristes munis de faux passeports. On réfute ici le témoignage faisant état de la présence parmi le commando d'une femme chargée de filmer la scène du meurtre. Une incertitude : les attaquants ont-ils, comme à Beyrouth, en 1973 puis en 1982, lors de la saisie des archives palestiniennes, emporté avec eux de précieux documents ? On juge ici l'hypothèse très plausible.

Aucun doute, en revanche, sur l'interprétation de l'opération de Tunis. En tuant Abou Jihad, les dirigeants de Jérusalem ont d'abord voulu faire comprendre à l'OLP que l'armée israélienne, si elle fut étonnée et désemparée en Cisjordanie et à Gaza par l'intensité d'un soulèvement qui l'oblige à des tâches de maintien de l'ordre ni familières ni exaltantes, reste au sommet de son art lorsqu'elle mène ses actions favo*rites – coups de main ou opérations* ponctuelles – où elle combine à son avantage la qualité de ses renseignements, l'effet de surprise et le professionnalisme de ses soldats.

Autre objectif d'Israël : rappeler à l'OLP et aux Palestiniens de l'intérieur à quel point celle-ci reste vulnérable, en proie aux infiltrations d'agents ennemis et incapables de protéger durablement la vie de ses plus hauts dirigeants. A en juger par l'apparent accablement de M. Arafat et l'amertume des Palestiniens des territoires, le meurtre d'Abou Jihad a porté au moral de tous un coup très dur. Le chef de l'OLP, estime-t-on ici, s'en trouve affaibli.

Un adjoint difficilement remplaçable

Car M. Arafat a perdu en Abou Jihad un adjoint difficilement remplaçable même si les deux hommes étaient récemment entrés en conflit par combattants interposés au Liban sud. Personnage solide et sérieux, symbole de la continuité, Abou Jihad, mieux que personne, savait « tenir la boutique » pendant les nombreuses absences de M. Arafat. Il est donc probable qu'il n'aura pas dans l'immédiat de véritable successeur.

L'assassinat d'Abou Jihad place M. Arafat devant un sérieux dilemme : ou bien il fait le gros dos, laisse Israël empocher tous les dividendes de l'opération, ou bien il décide de renouer avec le terrorisme en dehors d'Israël et des territoires en reniant la trêve qu'il avait lui-même annoncée au Caire en novembre 1985 après le détournement de l'*Achille-Lauro*. Mais, dans ce cas, il ternirait de nouveau l'image de marque du mouvement palestinien que quatre mois de révoltes dans les territoires ont amplement contribué à restaurer.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La Tunisie porte plainte contre Israël au Conseil de sécurité

Tunis *(AFP)*. – Le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali a décidé, lundi 18 avril, de porter plainte contre Israël après qu'une commission d'enquête eut prouvé l'implicaion de l'Etat hébreu dans l'assassinat d'Abou Jihad, numéro deux de l'OLP, a-t-on annoncé de source officielle tunisienne. Le président tunisien a décidé de saisir le *Conseil de sécurité après avoir reçu* lundi les membres de la commission d'enquête qu'il a constituée samedi après l'assassinat du dirigeant palestinien. La décision tunisienne a été communiquée lundi aux ambassadeurs des pays membres permanents du Conseil de sécurité par M. Mahmoud Mestiri, ministre des affaires étrangères. Au cours de cette entrevue, M. Mestiri a souligné la *« détermination de son pays à faire en sorte qu'Israël ne récidive plus dans ses actes de terrorisme sur le sol tunisien »*. Il a également demandé aux diplomates *« d'appuyer la juste cause de la Tunisie au sein du Conseil de sécurité afin que celui-ci prenne les mesures concrètes et adéquates, susceptibles de mettre fin au terrorisme d'Etat israélien »*.

C'est la seconde fois que le Conseil de sécurité de l'ONU est saisi d'une plainte tunisienne contre Israël. La première remonte au 1er octobre 1985 à la suite du raid israélien contre le quartier général de M. Yasser Arafat, près de Tunis. Cette opération avait fait cent cinquante-six victimes palestiniennes et tunisiennes.

Selon les résultats de l'enquête tunisienne rendus officiellement publics lundi, le commando israélien qui a tué Abou Jihad *« disposait d'un arsenal technologique très sophistiqué, dont un avion militaire qui a servi à brouiller les communications téléphoniques de la bourgade de Sidi-Bousaïd où résidait Abou Jihad »*.

Un mystérieux Boeing

Selon l'enquête, l'avion militaire israélien, *« un Boeing-707 dont le numéro de matricule est le 4X977, a été signalé vers 1 h 44 samedi (0 h 44 GMT), non loin des côtes tunisiennes, à quelque 55 kilomètres de l'espace aérien tunisien. L'appareil, toujours selon l'enquête, est demeuré dans le couloir aérien international de manière à ne pas s'exposer aux forces aériennes tunisiennes »*.

M. Ben Ali, qui a *« vigoureusement condamné la violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité de la Tunisie »*, a recommandé de *« reconsidérer le dispositif de sécurité actuel et de renforcer les unités affectées à la protection des membres de la direction palestinienne hôte de la Tunisie »*. Il a, par ailleurs, réaffirmé l'appui de son pays à la lutte du peuple palestinien sous la direction de l'OLP.

Le président tunisien a également chargé le ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar, et M. Hamed Karoui, directeur du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, parti au pouvoir), d'accompagner jusqu'à Damas la dépouille mortelle du dirigeant palestinien et de le représenter à ses funérailles.

Le gouvernement français exprime sa « consternation »

L'ambassadeur de France en Tunisie, M. Jean Bressot, a été chargé de faire savoir à l'OLP la *« consternation du gouvernement français »* après l'assassinat, samedi 16 avril à Tunis, d'Abou Jihad, principal chef militaire de l'organisation palestinienne. M. Bressot a été reçu dimanche par M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique (affaires étrangères) de l'OLP, qui a dit avoir été très sensible à cette démarche.

Le gouvernement français, selon le message verbal transmis par M. Bressot, *« déplore tous les actes de violence qui constituent un obstacle à l'apaisement des tensions et sont de nature à entraver le dialogue et le processus de paix au Proche-Orient »*.

Le gouvernement américain a précisé, lundi, sa réaction en qualifiant d'*« assassinat politique »* l'attentat dont a été victime Abou Jihad. M. Charles Redman, porte-*parole du département d'Etat*, a affirmé que les Etats-Unis ne disposaient d'aucune information sur les auteurs de cet acte, qui aurait été réalisé par les services secrets d'Israël. *« Les Etats-Unis condamnent cet acte* (...) *La violence n'est pas la solution aux problèmes du Proche-Orient »*, a-t-il déclaré, ajoutant que le gouvernement américain n'était en rien mêlé à cet assassinat.

Interrogé sur les conséquences de cet événement sur l'initiative de paix du secrétaire d'Etat George Shultz (qui paraissait déjà dans l'impasse) M. Redman a réaffirmé la volonté de Washington de poursuivre le processus de paix. Mais, il a ajouté que le genre de violence illustrée par l'assassinat du leader palestinien ne contribuait pas à une solution aux problèmes de la région. M. Redman a enfin refusé de répondre directement à un journaliste lui demandant si Washington considérait l'assassinat d'Abou Jihad comme un acte terroriste.

Le Hezbollah, qui regroupe des intégristes libanais pro-iraniens, dans un communiqué publié à Beyrouth *« condamne vigoureusement le crime en dépit des divergences politiques avec l'OLP »*. Le Hezbollah invite, en outre, l'OLP à *« réviser sa politique actuelle, à rejeter les négociations avec les sionistes et à poursuivre la lutte armée avec plus de sérieux et d'efficacité »*.

D'autre part, le chef de l'organisation palestinienne Fatah-Conseil révolutionnaire, Abou Nidal a promis à la veuve d'Abou Jihad qu'il vengerait son mari assassiné. Un des plus farouche dissident du mouvement palestinien Abou Nidal a été condamné à mort par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. – *(AFP, Reuter)*.

Mme Mendès France : « Un acte suicidaire »

A la suite de l'assassinat d'Abou Jihad, Mme Marie-Claire Mendès France nous a adressé le texte suivant :

L'idée d'un attentat terroriste me fait horreur.

C'est un geste odieux et lâche, qui ne peut en aucun cas être fomenté par des leaders véritablement responsables. Je ne pouvais pas imaginer qu'Israël, même en représaille d'un acte de ce genre commis sur son sol, répondît par un acte aussi suicidaire et aberrant que d'assassiner un leader palestinien de premier plan tel Abou Jihad, de surcroît en Tunisie, pays ami s'il en est un. Un tel acte ne peut que relancer la violence et la colère dans les territoires occupés, creuser davantage le fossé entre les deux communautés et entretenir la haine, la peur et le désespoir. Lors de l'attentat de Dimona, j'ai condamné cet acte de la même manière, en faisant parvenir au plus haut niveau de responsabilité de l'OLP mon indignation.

Aujourd'hui commence le ramadan. Cette semaine est le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël. Et je ne sais pas prier. Mais personne ne m'empêchera de hurler, même dans le désert : *« Assez ! Le sang n'a que trop coulé ! »*

Le détournement du Boeing koweïtien

L'impasse demeure malgré d'intenses négociations

ALGER
de notre correspondant

Présenté par les pirates de l'air comme étant *« membre de la famille régnante du Koweït »*, l'un des passagers du Boeing-747 retenus en otages depuis deux semaines – six jours sur l'aéroport d'Alger, – a lancé, lundi 18 avril, à la radio un pathétique appel pour *« la libération des dix-sept prisonniers »* de Koweït. La voix, à peine audible, d'un homme à bout, brisé nerveusement, a suscité l'émoi de tous.

Il semble toutefois que l'on soit passé à côté de quelque chose, lundi soir, et qu'une fois encore le geste attendu par les Algériens, en cette veille de ramadan, n'a pas *été* fait. Pourtant, les désirs des pirates sont pris en considération. Les négociateurs algériens accèdent à la plupart de leurs demandes. Ils ont même eu le kérosène qu'ils réclamaient, en deux livraisons de 2,5 tonnes.

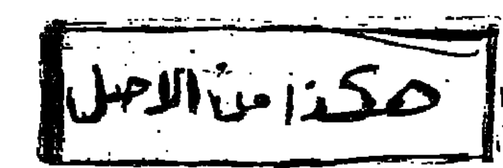
Tout est fait, en tout cas, pour que le dénouement de cette tragédie intervienne à Alger ou, pour le moins, à partir d'Alger. Les pressions sont fermes sur les négociateurs du président Chadli, à qui l'émir du Koweït a demandé personnellement, au cours de leurs contacts téléphoniques des jours passés, de considérer les otages comme des *« fils de l'Algérie »*. Le roi Fahd d'Arabie saoudite abonde dans le même sens et les pays occidentaux aussi. L'essentiel est d'obtenir des Algériens que l'avion ne quitte pas la piste sur laquelle il est posé depuis bientôt une semaine.

En l'état actuel des choses, chacun sait bien que l'Algérie ne laissera pas l'avion quitter son sol sans avoir obtenu l'assurance que la vie des otages ne sera plus menacée : voilà le véritable souci des Algériens qui n'ont jamais pris en compte la moindre demande d'extradition formulée par les Etats-Unis, par exemple à l'encontre des terroristes, *fussent-ils* Aboul Abbas ou Abou Nidal, qui viennent régulièrement à Alger, Hassan Izz Al Dinn, qui aurait tué l'un des otages américains dans l'avion de la TWA détourné en 1985, ou Imad Mughnieh, qui, selon certaines sources, se trouveraient tous deux à bord du 747 koweïtien, Mughnieh pouvant bien se cacher derrière le pseudonyme de « Djamil », le chef du commando monté dans l'avion à Meshhed, selon des sources arabes *(le Monde* 16 avril).

D'autres interventions, comme celles des Français, soucieux de préserver les otages du Liban en même temps que le Boeing des Kuwait Airways, en raison des menaces proférées par le Djihad islamique, n'ont pas pesé de manière efficace dans la décision algérienne d'accueillir l'avion, en dépit de ce qu'aurait pu laisser croire la présence à Alger, ces derniers jours, d'émissaires de M. Pasqua. Il est vrai qu'ils sont ici en pays de connaissance. Aucun de ceux qui traitent le dossier des otages français ne fait le voyage à Beyrouth, Damas ou Téhéran, sans passer préalablement par Alger où il est relativement aisé de s'entretenir avec des personnalités influentes au Proche-Orient, notamment Abou Nidal, que M. Marchiani est venu rencontrer il y a plusieurs semaines pour essayer de trouver une solution au problème posé par les otages du *Silco*.

Il n'est pas exclu non plus que le drame vécu par les passagers du 747 des Kuwait Airways se dénoue finalement au Proche-Orient. Des sources arabes font état de conversations téléphoniques entre l'émir du Koweït et le président syrien, M. Hafez El Assad, pour inciter celui-ci à accepter l'atterrissage de l'avion à Beyrouth, où les passagers pourraient être libérés et le commando s'évaporer dans la nature. Il semblerait que chacune des parties, algérienne et koweïtienne, cherche à obtenir, en ce moment, des assurances syriennes pour exclure le risque de voir l'avion koweïtien recommencer le même périple que celui de la TWA il y a trois ans.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.



Proche-Orient

Les affrontements entre l'Iran et les Etats-Unis dans le Golfe

La République islamique assaillie sur tous les fronts

Raids américains contre des plates-formes pétrolières iraniennes, engagements navals et aériens entre Iraniens et Américains, attaques de navires civils, poursuite de la guerre des villes et importante offensive terrestre de l'Irak contre les gardiens de la révolution dans la péninsule de Fao : du Chatt-al-Arab au détroit d'Ormouz, le Golfe s'est soudainement embrasé, lundi 18 avril, entraînant une hausse du pétrole sur le marché libre, ainsi que celle de l'or et du dollar.

A l'origine de cette folle journée, une mine heurtée jeudi 14 avril par une frégate américaine, dont dix membres d'équipage ont été blessés. Assurant avoir des preuves *« concluantes »* que l'Iran avait mouillé de nouvelles mines – malgré le démenti de Téhéran, – Washington a annoncé deux raids presque simultanés lundi matin contre deux plates-formes iraniennes considérées comme des bases des gardiens de la révolution, qui y disposent de vedettes rapides.

Chacune a été attaquée par trois bâtiments américains. Toutes deux ont été détruites entièrement, selon Washington, l'une par des tirs nourris, l'autre par des explosifs posés par un commando de « marines ». Lors de ces raids, dans la partie sud du Golfe, une frégate iranienne a été coulée par la marine américaine après avoir tiré un missile sur un croiseur de l'US Navy. Deux chasseurs iraniens, qui s'étaient approchés des bateaux américains auteurs du double raids ont été contraints de s'éloigner par une pluie de missiles américains qui ne les ont pas touchés.

Sept heures après le double raid américain, une frégate iranienne, qui avait ouvert le feu sur des avions de l'US Navy, a été gravement endommagée par la marine américaine. Encore un peu plus tard, une autre frégate iranienne a été pratiquement coulée par un autre appareil de l'aéronavale américane sur lequel elle avait ouvert le feu, a indiqué le Pentagone.

Entre-temps, on faisait état, de source maritime locale et occidentale, de l'attaque par des vedettes rapides iraniennes d'une plate-forme pétrolière de l'émirat de Charjah et de deux navires civils. Le premier, un pétrolier britannique, qui servait de navire-réservoir, est en feu à 30 milles au nord de Charjah et perd son chargement de pétrole dans le sud du Golfe. Il a été touché lors de l'attaque contre la plate-forme du petit émirat. Le deuxième, un cargo chypriote, venait de charger des engrais aux Emirats arabes unis.

Les seules pertes enregistrées par les forces américaines lors de leur engagement de lundi semblent être celles d'un hélicoptère d'assaut Cobra et son équipage de deux hommes. Pour sa part, une unité navale belgo-néerlandaise de déminage s'est retirée de la région en raison des dangers présentés par la situation, a annoncé un porte-parole du ministère néerlandais de la défense.

S'estimant victimes d'un *« complot international »* fomenté tout à la fois par les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Koweït et les *« régimes réactionnaires »* pour sauver l'Irak, l'Iran s'est adressé au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, auquel il a demandé de condamner *« cette agression »* américaine. Celle-ci, selon Téhéran, a visé des *« cibles civiles »*. Tandis que le ministère iranien des affaires étrangères promettait une *« riposte »*, le président du Parlement, M. Hachemi Rafsandjani, appelait les Iraniens ayant déjà combattu à se présenter dans les centres de mobilisation.

La perte de Fao

C'est que, confronté aux forces américaines dans le Golfe, l'Iran semble avoir subi un très grave revers sur le front en perdant la péninsule de Fao, ce territoire irakien que les Iraniens avaient enlevé en février 1986. Bagdad a annoncé, lundi, avoir repris la péninsule ainsi que le port de Fao, situé sur le Chatt-el-Arab et seul débouché irakien sur le Golfe. Si Téhéran n'a pas explicitement confirmé cette défaite, l'expression utilisée par la radio officielle iranienne pour annoncer que les forces islamiques avaient *« choisi de nouvelles positions défensives »* et avaient *« concentré leur effort, lundi, dans des opérations navales dans le Golfe »* ne laisse que peu de doutes sur l'issue de l'offensive irakienne.

L'annonce de la reprise de Fao, rendue apparemment possible par l'engagement d'unités d'élites irakiennes telles que la garde républicaine, intervient un mois exactement après les revers qu'avait subis l'Irak au nord du front, lorsque les Iraniens avaient réussi à percer les défenses irakiennes au Kurdistan et prendre la ville d'Halabja. L'aviation de Bagdad avait alors utilisé des armes chimiques contre la population kurde de cette ville.

Fao a notamment été ulilisée par les Iraniens pour lancer des missiles *Silkworm* sur le Koweït, accusé de complicité avec l'Irak. Sa reconquête est de nature à soulager l'émirat et ses alliés modérés du Golfe. Pour l'Iran, il s'agit d'un sérieux revers militaire.

Parallèlement, Irak et Iran ont poursuivi leur *« guerre des villes »*, s'échangeant des volées de missiles et alourdissant le bilan des victimes civiles dans les deux pays. – *(AFP, Reuter.)*



Une frégate américaine ayant heurté, jeudi 14 avril, une mine dans le Golfe (dix marins blessés), six navires de la flotte américaine ont attaqué, lundi, les plates-formes pétrolières iraniennes de Sassan et de Sirri et coulé une vedette de guerre iranienne. Des vedettes iraniennes ont, par la suite, attaqué les installations pétrolières de Moubarak (gérées par des Américains, mais appartenant à l'émirat de Charjah), ainsi que deux navires marchands, l'un britannique et l'autre chypriote. Entre-temps, les troupes iraniennes ont subi de sérieux revers à Fao lors d'une offensive irakienne.

Représailles de la marine américaine et défaite militaire à Fao

(Suite de la première page.)

Comme après l'attaque par un missile iranien d'un pétrolier battant pavillon américain, il a été décidé la destruction de plates-formes pétrolières utilisées, selon Washington, par l'Iran dans le cadre de ses opérations contre la navigation dans le Golfe.

Simplement, pour marquer une légère gradation dans les représailles, il avait été décidé d'attaquer cette fois trois plates-formes iraniennes, et de taille plus importante. Mais, dans l'esprit des responsables américains, l'opération ne devait pas dépasser les limites d'une *« réponse mesurée »*. L'expression avait été utilisée en octobre dernier, et elle fut reprise par le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, au cours d'un briefing donné à une heure plutôt inhabituelle : 3 h 30 du matin, dans la nuit de dimanche à lundi, heure de Washington, soit peu après le début des opérations dans le Golfe.

Une véritable bataille navale

Si l'affaire a dégénéré en véritable bataille navale, avec un résultat désastreux pour l'Iran, c'est, selon les Américains, en raison de la réaction inattendue des Iraniens, qui ont, tout au long de la journée, tenté de répliquer aux Américains, en dépit de l'extraordinaire disproportion des forces en présence. Pour commencer, les occupants des plates-formes de Sirri et de Gassan n'ont pas obtempéré aussitôt aux ordres d'évacuation lancés depuis les navires américains, contre lesquels ils ont même tiré à la mitrailleuse lourde.

Ensuite, des bâtiments et des avions iraniens ont tiré à plusieurs reprises en direction d'hélicoptères ou de navires américains, s'attirant une riposte immédiate : c'est ainsi qu'une vedette lance-missiles iranienne, le *Joshan*, qui s'approchait d'un groupe de navires américains, a été pulvérisée par des tirs venus de ces navires, après avoir refusé d'obéir à un ordre d'évacuation du bâtiment et avoir lancé en vain un missile.

De la même manière, deux frégates, qui comptaient parmi les meilleures unités iraniennes encore en état de naviguer, ont été très gravement endommagées (et peut-être même totalement détruites) après avoir ouvert le feu sur des navires et des avions de l'US Navy. Auparavant, les Américains avaient intercepté des messages adressés depuis l'Iran à ces deux frégates et leur donnant l'ordre d'attaquer les forces navales américaines.

C'est ce comportement étrangement agressif (et qui a valu à trois ou quatre petites vedettes rapides iraniennes d'être elles aussi coulées ou endommagées) qui suscite le plus d'interrogation à Washington, où on se perd en conjectures sur le comportement « irrationnel » des Iraniens.

Le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, a lui-même entonné ce thème, en expliquant que l'attitide des responsables de Téhéran échappait à toute logique « occidentale » *« et n'avait aucun sens sur le plan militaire »*.

Mais M. Carlucci a aussi exprimé l'espoir que les Iraniens n'insisteraient pas, auquel cas,

ans l'esprit des Américains, *« les hostilités* [sont] *à présent terminées. »*

Le président Reagan, un peu plus tard, a mis les points sur les « i » : *« Nous avons décidé de cette action pour que les Iraniens n'aient aucune illusion quant au prix d'un comportement irresponsable. »* Cependant, il a ajouté : *« Nous voulons dissuader l'Iran de toute autre agression, et non l'y pousser. »*

Rien ne permet pour l'instant d'infirmer cette présentation des événements, ni de supposer que les Américains ont délibérément *« surréagi »* à l'affaire des nouvelles mines et aux tirs manqués des Iraniens. On peut seulement constater que cette démonstration de force américaine intervient au moment où l'Iran semble en proie à de sérieuses difficultés sur le front, face à l'Irak, et alors que Washington désespère, en raison de l'obstruction soviétique, d'obtenir du Conseil de sécurité de l'ONU une décision d'embargo sur les livraisons d'armes à Téhéran.

Approbation de la classe politique

Curieusement, la politique audacieuse mais risquée menée par l'administration Reagan face à l'Iran semble désormais approuvée par la plus grande partie du monde politique américain. L'été et l'automne derniers, nombre d'hommes politiques et de commentateurs criaient casse-cou, reprochaient à M. Reagan d'exposer l'US Navy à des dangers inutiles, et ce sans avoir été mandaté pour cela par le Congrès, comme l'exigerait « l'acte sur les pouvoirs de guerre », une disposition légale d'ailleurs contestée par tous les présidents américains.

Cette fois, les voix critiques ou simplement inquiètes se sont faites beaucoup plus discrètes. Il faut dire que M. Reagan avait, pour une fois, fait preuve d'habileté en « consultant », dimanche soir, les cinq principaux chefs de file du Sénat et de la Chambre, au lieu de se contenter de les informer des décisions prises, comme il le fait le plus souvent en ces circonstances.

Les intéressés ont de toute évidence beaucoup apprécié que M. Reagan ait eu avec eux une longue conversation et ait évité, – au moins pour la forme – de les mettre devant le fait accompli. Du coup, ils ont rentré leurs griffes : le speaker (démocrate) de la Chambre, M. Wright, qui sait pourtant se conduire en adversaire acharné de l'administration républicaine, a même déclaré pour la circonstance que *« l'esprit de parti s'arrêtait au bord de l'eau »* (du Golfe).

Les candidats à l'investiture démocrate, surpris par les événements en pleine bataille, à la veille de la primaire, cruciale pour eux, de l'Etat de New-York, ont été tout aussi prudents. Le pasteur Jackson a certes profité de l'occasion pour remettre sur le tapis l'affaire des ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran (l'Irangate), mais il a aussi explique que les Etats-Unis avaient le droit de se défendre. M. Albert Gore a été plus loin, en approuvant expressément les décisions prises. Et M. Michael Dukakis n'a rien dit du tout, parce que, a-t-il expliqué, il n'avait *« pas assez d'informations sur ce qui s'était passé ces derniers jours au Moyen-Orient »*. Ce qui présente l'avantage d'écarter en même temps toute question sur l'assassinat d'Abou Jihad, mais l'inconvénient de rappeler que la politique étrangère n'est vraiment pas la tasse de thé du favori des démocrates. Le prétendant républicain, le vice-président George Bush, a bien entendu profité de l'occasion pour chausser les bottes qu'il trouve les plus confortables : celle de M. Reagan.

JAN KRAUZE.

Protestation mesurée de l'Union soviétique

La riposte américaine dans le Golfe n'avait provoqué lundi 18 avril qu'une protestation mesurée de l'Union soviétique. Tandis que l'agence Tass se contentait de rapporter les faits, la télévision soviétique a mis Washington en garde contre *« les conséquences imprévisibles d'une confrontation militaire directe »* avec l'Iran.

Le commentateur a accusé les Etats-Unis d'avoir recouru à la force *« de façon manifestement préméditée au lieu de s'en remettre aux efforts communs de la communauté internationale pour mettre fin au conflit Iran-Irak et d'œuvrer pour une normalisation par des moyens politiques »*. L'ambassadeur d'Union soviétique à Londres, M. Leonid Zamiatine, a affirmé que cette riposte s'opposait aux efforts de paix déployés par l'ONU. *« Un dangereux précédent est créé lorsqu'un Etat s'arroge le droit d'en punir d'autres pour des actes qu'ils ont pu ou non commettre »*, a-t-il ajouté en estimant que rien ne prouvait que ce soit l'Iran qui ait mouillé la mine qui a endommagé la semaine dernière la frégate américaine *Samuel B. Roberts*. En revanche, l'Egypte a rejeté sur l'Iran la responsabilité de *« la nouvelle série d'affrontements dans le Golfe »*. Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Abdel Méguid, a déclaré *« comprendre »* l'action américaine et invité l'Iran à cesser *« sa politique de provocation »* illustrée par le mouillage de mines, mais aussi par le détournement de l'avion koweïtien. Dans une déclaration publiée à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire, le gouvernement saoudien a souligné mardi que *« les engagements actuels entre la marine américaine et les navires de guerre iraniens, de même que la pose de mines dans les eaux internationales du Golfe, témoignent du danger d'une poursuite de l'escalade que l'Iran tente d'imposer dans la région »*. Il a condamné fermement l'attaque par l'Iran d'un gisement pétrolier des Emirats arabes unis et s'est félicité de la reprise de la péninsule de Fao.

En Europe occidentale, seul le gouvernement britannique avait apporté lundi son appui sans réserve à l'action de l'US Navy. Au cours d'un débat aux Communes, le secrétaire adjoint au Foreign Office, M. David Mellor, a estimé que les Etats-Unis n'avaient fait qu'exercer *« leur droit de légitime défense »*. M. Mellor a souligné que les bâtiments de la Royal Navy affectés à la protection des navires marchands britanniques continueraient leur mission. Il s'agit de deux destroyers, d'une frégate, de trois chasseurs de mines et de leurs bâtiments de soutien.

La Grèce a déploré, pour sa part, les représailles américaines. Cette attaque, a estimé lundi soir le porte-parole du gouvernement grec, *« ne contribue pas à diminuer la tension qui prévaut dans cette région du monde et ne peut qu'entraîner une dangereuse escalade »*. – *(AFP, Reuter.)*

Deux navires français présents dans les parages n'ont pas eu à se dérouter

Les Etats-Unis ont prévenu les marines de guerre alliées présentes dans le Golfe, dont la marine française, avant l'attaque, lundi 18 avril, de plates-formes iraniennes par leurs bâtiments et leurs hélicoptères. Lors de cet affrontement naval entre les Etats-Unis et l'Iran, plusieurs navires de guerre européens étaient, en effet, dans les parages. Pour ce qui concerne la marine française, croisaient la corvette *Jean-de-Vienne* et l'aviso-escorteur *Doudart-de-Lagrée*, en mission de surveillance du trafic maritime. A aucun moment, indique-t-on à l'état-major de la marine nationale, la route de ces navires n'a été modifiée.

Peu avant la notification par les Américains qu'ils allaient s'en prendre à des cibles iraniennes dans le Golfe, le *Jean-de-Vienne* était, en réalité, légèrement au sud de la zone des plates-formes et le *Doudart-de-Lagrée* faisait route vers le détroit d'Ormuz pour sortir du Golfe.

Le porte-avion *Clemenceau* était, de son côté, en mer d'Arabie. Deux des trois dragueurs-chasseurs de mines français sont stationnés à Djibouti, tandis que le troisième, l'*Andromède*, navigue en direction de Colombo pour une mission de démonstration auprès de la marine de Sri-Lanka. Du fait de son déploiement, lundi 18 avril, le dispositif naval français dans le Golfe n'avait donc aucune raison d'être modifié pour s'écarter de la zone des opérations.

Les dragueurs-chasseurs de mines français n'ont pas participé aux opérations de déminage après que la frégate américaine *Samuel-B.-Roberts* eut été touchée par une mine, la semaine dernière, lors d'une mission de convoyage dans le Golfe d'un pétrolier du Koweït. A cette occasion, des unités de déminage américaines, néerlandaises, italiennes et belges ont identifié un champ de mines récemment constitué à 50 kilomètres au nord-est de Qatar.

Envolée des cours du pétrole et de la livre

Les marchés pétroliers et monétaires ont vivement réagi, lundi 18 avril, à la brusque montée des tensions dans le Golfe, d'où sortent environ un tiers des exportations mondiales de brut. A Londres, le pétrole de référence brent a atteint 17,50 dollars par baril, en hausse d'un demi-dollar en une séance, et 2 dollars de plus qu'il y a deux semaines. La livre britannique, dopée par les événements, a atteint son plus haut niveau depuis 1981 par rapport au dollar (1,9050 dollar) avant de se replier légèrement après l'intervention de la Réserve fédérale américaine. Le cours de l'or s'est également raffermi. Mardi matin, les cours se stabilisaient à un niveau légèrement plus bas (17,30 dollars) dans un marché nerveux à l'extrême, de même que ceux de la livre, l'or continuant à progresser. Les représailles américaines contre les plates-formes iraniennes risquent de réduire le pétrole mis sur le marché, car l'une des plates-formes touchées, Sirri, servait à l'Iran de terminal de fortune. Elle accueillait une partie des cargos étrangers qui venaient charger le brut iranien, apporté par navettes du terminal principal de Kharg et stocké dans des tankers amarrés près de la plate-forme. La reprise des hostilités a entraîné, d'autre part, l'évacuation de la majorité des plates-formes pétrolières situées au large des Emirats arabes unis, cinquième producteur de l'OPEP.

Comme l'été dernier, la montée des tensions pousse donc les cours du pétrole à la hausse, d'autant plus que le marché, après un accès de faiblesse en mars, était soutenu depuis deux semaines par l'attente d'une conférence extraordinaire de l'OPEP, le 28 avril à Vienne, précédée d'une réunion avec les exportateurs de pétrole non membres de l'Organisation.

Paradoxalement, les événements militaires du Golfe risquent de compliquer sérieusement la tâche des producteurs. Ajoutés à la prise d'otages qui oppose le Koweït et l'Iran, tous deux membres de l'OPEP, ils risquent de créer au sein de l'Organisation une situation « explosive » entre les différents pays membres du Golfe réunis à Vienne et d'empêcher la réintégration de l'Irak, qui s'était exclu depuis décembre du dispositif de contrôle de la production. Or c'est, selon la revue *Middle East Economic Survey* l'une des conditions posées par l'Arabie saoudite à tout accord permettant de réduire la production du groupe pour rééquilibrer le marché jusqu'ici largement suralimenté. De plus, l'envolée des cours affaiblit la position des pays membres ou non de l'OPEP, qui, comme le Venezuela, l'Algérie, le Mexique, l'Egypte, etc., souhaitent une réduction orchestrée de la production pour assainir durablement la situation. Même si les événements militaires entraînent un rééquilibrage « naturel » du marché, en réduisant momentanément les exportations du Golfe, ils risquent surtout d'accroître l'instabilité des cours du brut. Cette envolée ne devrait cependant pas être d'ampleur comparable aux chocs pétroliers de 1973 ou de 1979, compte tenu de l'abondance de l'offre mondiale, de l'état des stocks et des capacités de remplacement en dehors du Golfe.

Quant aux conséquences monétaires, elles sont, elles aussi, déstabilisatrices. Pour le gouvernement britannique, la poussée de fièvre sur la livre, qui a passé le cap psychologique des 3,15 marks, intervient au plus mauvais moment. Dopé par des taux d'intérêt élevés, le sterling fait l'objet d'une réelle spéculation depuis plusieurs semaines. Les interventions de la Banque d'Angleterre ne parvenant pas à casser le mouvement, les autorités monétaires britanniques ont été contraintes de réduire le loyer de l'argent, une mesure délicate compte tenu de la priorité donnée, outre-Manche, à la lutte contre l'inflation. Les taux de base ont ainsi baissé d'un point en deux temps, revenant à 8 % le 8 avril dernier.

Si les événements du Golfe attisaient à nouveau la spéculation, il n'est pas exclu que l'institut d'émission soit à nouveau amené à réduire les taux d'intérêt en dépit des inquiétudes que suscitent une consommation interne trop forte et une poussée des importations.

F. C. et V. M.

Amériques

NICARAGUA : fin de la rencontre entre la Contra et le gouvernement

Constat d'échec sans rupture

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

A l'issue de trois jours d'intenses négociations, organisées pour la première fois dans la capitale nicaraguayenne, les représentants du gouvernement sandiniste et la Contra se sont séparés le lundi 18 avril sur un constat d'échec, tout en réaffirmant leur souhait de parvenir rapidement à un accord de paix. Dans un communiqué commun, les deux parties reconnaissent que les conversations leur ont permis de mesurer *« de manière franche et directe les différents points de vue à propos de l'application des accords signés le 23 mars à Sapoa »*. Un nouveau rendez-vous a été pris pour les trois derniers jours d'avril à Managua.

C'était trop beau pour réussir du premier coup. Les cinquante délégués de la Résistance nationale (RN) étaient arrivés le 15 avril à Managua. Ils espéraient être accueillis en héros par une population épuisée par sept ans de guerre et de plus en plus hostile au régime sandiniste. Mais à peine trois cents personnes furent autorisées à se déplacer pour les accueillir. Puis ils furent confinés dans un hôtel de luxe, situé près de l'aéroport. *« Nous avons été séquestrés comme dans un camp de concentration et nous n'avons pas pu rencontrer nos amis de l'opposition »* (les partis légaux), a déclaré Mme Azucena Ferrey, un des cinq membres de la direction de la Contra. Le gouvernement a cependant autorisé deux déplacements, l'un dans les locaux du quotidien d'opposition, *la Prensa*, et plusieurs centaines de personnes ont acclamé les représentants de la Contra.

Les négociations sur les modalités du cessez-le-feu ont achoppé sur plusieurs points, en particulier sur le processus de ravitaillement des insurgés après leur regroupement dans sept zones. Au-delà des détails, certes compliqués, qu'il reste à négocier, les divergences entre les deux camps sont avant tout idéologiques, et donc difficilement surmontables.

« Les sandinistes veulent que nous déposions les armes sans avoir négocié au préalable un processus de démocratisation », affirme M. Adolfo Calero, le principal dirigeant de la Contra. Les sandinistes rétorquent que les insurgés pourront participer au dialogue politique avec les autres partis légaux. Proposition évidemment inacceptable pour les rebelles qui ne font aucune confiance aux sandinistes pour respecter leurs engagements une fois *qu'ils ne seront plus soumis* à la pression militaire.

Le discours prononcé lundi soir par le président Daniel Ortega, au moment précis où l'avion des dirigeants de la Contra se préparait à décoller, a permis de mesurer la distance qui sépare encore les adversaires. Devant une foule importante rassemblée place de la Révolution, M. Ortega a tenté d'expliquer, sur un ton très peu conciliant, pourquoi il serait moins coûteux de négocier la paix maintenant que de *« continuer la guerre jusqu'à la liquidation complète des contras »*. Il a appelé les rebelles à libérer les *« paysans séquestrés »* qui combattent dans leurs rangs. *« Dans le cas contraire,* a-t-il menacé, *nous ne relâcherons pas les prisonniers »*. Selon un dirigeant de l'opposition légale, M. Carlos Huembes, il s'agit d'un *« chantage odieux en totale contradiction avec les engagements pris par le gouvernement »*.

Derrière les propos amers tenus par certains représentants des deux camps, il y a cependant une bonne dose de réalisme. *« La lune de miel de Sapoa est terminée,* affirme un dirigeant des rebelles, M. Alfredo Cesar. *C'est désormais le temps des concessions et c'est pourquoi les choses sont plus difficiles. »* Plus pessimiste, un des négociateurs sandinistes, le major Ricardo Wheelock, répond en écho : *« Il est difficile d'imaginer que la guerre puisse se terminer en quelques tours de table. Dans le cas du Vietnam, les négociations ont duré neuf ans et dans le cas de l'Afghanistan, six ans. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

Europe

RFA

Polémique entre le gouvernement fédéral et un évêque est-allemand

BONN
de notre correspondant

Un évêque protestant de République démocratique allemande, Mgr Gottfried Forck, a accusé, le vendredi 15 avril, le gouvernement de Bonn d'avoir passé un accord secret avec les autorités de Berlin-Est fixant des quotas de citoyens de la RDA autorisés à s'établir en République fédérale. L'évêque, qui appartient au diocèse de Berlin-Brandebourg, le plus remuant d'Allemagne de l'Est, va jusqu'à affirmer que ce nombre aurait été fixé à mille deux cents personnes par trimestre.

Mgr Gottfried Forck s'est immédiatement attiré de vives répliques du porte-parole du chancelier, M. Friedhelm Ost, et du ministre à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble.

Cette polémique intervient à un moment où l'on enregistre en RDA une augmentation des demandes de visas d'émigration vers la RFA, et une certaine nervosité des autorités, qui voient d'un très mauvais œil les candidats au départ s'organiser en groupes d'entraide sous la protection d'une partie de l'Eglise protestante. Selon le ministère fédéral des affaires interallemandes, le nombre des prisonniers politiques en RDA serait en sensible accroissement, ainsi que celui des arrestations et interpellations consécutives à des manifestations publiques demandant le droit à l'émigration en RFA.

La politique de rapprochement de Bonn avec Berlin-Est comporte-t-elle, comme l'affirme Mgr Gottfried Forck, une part de diplomatie secrète qui revient à tourner les principes constitutionnels de la RFA ? C'est une chose bien difficile à établir avec certitude. M. Ost a réaffirmé que le gouvernement fédéral s'en tenait à la lettre de la Constitution ouest-allemande, qui garantit à tout citoyen allemand le droit de s'établir en République fédérale, mais il a ajouté que le gouvernement *« n'avait pas l'intention de dépeupler la RDA »*.

LUC ROSENZWEIG.

DANEMARK

Les rapports avec l'OTAN pourraient faire l'objet d'un référendum

COPENHAGUE
de notre correspondante

Depuis le vote, le 14 avril au Folketing, d'une résolution de l'opposition visant à durcir la politique antinucléaire du Danemark et le contrôle des navires de guerre occidentaux porteurs d'armes atomiques dans les eaux territoriales danoises (*le Monde* du 15 avril), les rumeurs concernant de prochaines élections législatives anticipées en mai ou un référendum se font de plus en plus insistantes à Copenhague. Selon certaines informations, les responsables des quatre partis (conservateur, libéral, chrétien-populaire et centre démocrate) qui forment la coalition minoritaire au pouvoir pousseraient le premier ministre, M. Poul Schlüter, à dissoudre la Chambre dès mardi 19 avril. Il éviterait ainsi de donner l'impression jugée fâcheuse que sa décision est dictée par l'OTAN.

Une réunion extraordinaire des pays membres de l'alliance atlantique, au niveau des ambassadeurs, doit en effet se tenir le mercredi 20 à Bruxelles pour examiner les développements de la politique nucléaire danoise. M. Schlüter n'avait pas caché initialement que les conclusions de ce petit conseil de guerre lui permettraient – en fonction de leur gravité – de fixer son choix : démissionner ou rester en place. Ces intentions avaient été dénoncées par l'opposition social-démocrate qui avait accusé le premier ministre d'avoir intrigué pour amener les Américains et les Britanniques à réagir avec force au vote de la motion parlementaire. Pour la gauche, le chef du gouvernement a déclenché une tempête dans un verre d'eau afin de favoriser ses propres ambitions.

Vider l'abcès

Le bruit court que les participants à la rencontre de Bruxelles pourraient décider d'annuler la réunion du comité des plans nucléaires de l'OTAN (NPG) au niveau des ministres de la défense prévue à Kolding, au Danemark, les 27 et 28 avril. Beaucoup pensent que, en raison du changement en cours de sa politique, le Danemark a perdu *de facto* le droit de siéger au sein du comité – du moins temporairement.

Certains observateurs estiment que provoquer des élections anticipées sur le thème de l'OTAN et de la politique nucléaire serait une erreur, car la campagne dériverait rapidement sur des questions plus importantes pour l'électeur moyen. En conséquence, plusieurs personnalités recommandent l'organisation d'un référendum sur l'appartenance du Danemark à l'OTAN ou sa politique au sein de l'alliance. Reste à savoir si une telle solution permettrait réellement de vider l'abcès.

CAMILLE OLSEN.

URSS : hostile à un « retour au passé »

L'intelligentsia s'engage en faveur de la « perestroïka »

MOSCOU
de notre correspondant

Les partisans du changement ont décidément le vent en poupe. Non seulement la contre-offensive qu'ils ont lancée, il y a maintenant deux semaines, ne cesse de se développer, non seulement les conservateurs ne parviennent pas à reprendre la parole, mais le front des défenseurs de la « perestroïka » est aussi en train de s'élargir – et cela à deux mois seulement de la Conférence qui va débattre de la démocratisation interne du parti.

Coup sur coup, lundi 18 et mardi et 19 avril, la *Pravda* vient en effet de publier des prises de position contre le *« retour au passé »* émanant de l'ensemble des organisations d'intellectuels et de trente-huit écrivains qui ne sont pas tous connus, loin de là, pour leur radicalisme. Le fait est d'autant plus frappant que, parallèlement, l'organe du comité central commence à donner la parole à des responsables locaux du Parti qui décrivent – en termes très directs compte tenu de leurs fonctions et des traditions – les efforts qu'ils déploient pour faire de la restructuration une réalité.

Le message est clair : il n'est pas vrai que tous les cadres intermédiaires soient opposés au cours nouveau. Or que cela soit ou non la vérité n'importe que peu. L'important est que l'organe du comité central délivre ce message, cite des responsables qui s'engagent publiquement du côté des réformateurs et que le rapport de forces évolue ainsi, aux yeux de tous, en leur faveur.

Car, potentiellement, il y a là un effet d'entraînement qu'il faut d'autant moins sous-estimer qu'il a déjà joué parmi les intellectuels dont les Unions, à quelques exceptions près, ne sont pourtant pas des bastions du parti du mouvement. On y trouve même au contraire, et souvent aux postes de commande, des hommes profondément hostiles à tout changement, soit parce qu'ils ont construit toute une carrière sur la docilité et ne veulent pas la voir compromise, soit, tout simplement, parce qu'ils se sentent parfaitement en paix avec un système qui sait choyer les intellectuels révérencieux.

Jusqu'à présent, la position de ces hommes était d'autant plus solide que les intellectuels réellement engagés en faveur des réformes n'étaient qu'une poignée ; que la grande masse des « créateurs » restait sceptique devant la « perestroïka » et qu'un quatrième groupe, enfin, est ouvertement hostile a M. Gorbatchev, en qui ils voient un partisan de l'occidentalisation de la Russie – de cette même occidentalisation qui a, selon eux, mener au communisme.

Malgré de nombreux appels du pied, malgré le coup de fil à M. Sakharov et son retour consécutif de *l'exil de Gorki, M. Gorbatchev et* ses amis n'étaient donc jamais parvenus, en trois ans, à susciter un véritable mouvement d'appui à leur politique parmi les intellectuels.

Plus de « glasnost » !

Quand les responsables des Unions des architectes, des désigners, des journalistes, des gens de théâtre, des peintres signent avec ceux de l'Union des cinéastes (eux, nettement acquis au cours nouveau) une lettre commune à la *Pravda* pour déclarer que *« le retour au passé serait une tragédie »*, cela marque donc un tournant politique dont l'origine remonte au 13 mars dernier.

Car en faisant publier ce jour-là, par l'organe de la République de Russie, *Sovietskaïa Rossia*, une pleine page de virulentes attaques contre la reconstruction et la transparence, les conservateurs ont retourné la situation contre eux. Avec la crise arménienne qui n'était pas encore retombée et pouvait, à l'époque, sembler grosse de véritables menaces ils se croyaient forts, justifiés dans leur mise en garde contre la « glasnost », prêts, en un mot, à se rallier le marais, qui, comme partout, dans les périodes de transformation, attend de voir dans quelle direction souffle le vent.

Mais, premièrement, M. Gorbatchev a su éviter – et sans avoir à faire de concessions humiliantes – que cette crise du Caucase ne prenne des proportions trop graves, et deuxièmement les conservateurs ont frappé tellement fort avec leur article de *Sovietskaïa Rossia* qu'ils ont effrayé le marais.

Ils ont en réalité laissé voir une telle nostalgie, non pas du brejnévisme mais du stalinisme triomphant, que M. Gorbatchev a pu obtenir – après trois semaines, il est vrai – que le bureau politique les condamne très durement par un article non signé de la *Pravda*. Les conservateurs sont ainsi devenus des oppositionnels essayant de s'organiser contre la ligne du parti, la presse s'est déchaînée contre eux, et, le vent tournant, de plus en plus d'hommes ont pris position contre eux, par des articles ou des lettres de lecteurs.

Parmi les trente-huit écrivains qui signent, ce mardi matin dans la *Pravda*, un article intitulé : « Plus de « glasnost », plus de démocratie, plus de socialisme », on trouve en conséquence, pêle-mêle, des hommes connus pour leurs conservatisme et d'autres qui symbolisent, au contraire, le radicalisme – notamment M. Chatrov, dont les pièces sur l'histoire de l'Union soviétique *déchaînent la rage de nombreux responsables.*

Egalement signé par les deux principaux responsables de l'Union des écrivains, MM. Markov et Karpov, cet article indique que *« les écrivains ont lu dans cette publication* [de l'éditorial de la *Pravda*] une question qui leur était adressée : *« De quel côté êtes-vous ? »*. *« Notre réponse,* écrivent-ils, *est sans ambiguïté ; [...] il n'y a qu'une seule voie devant nous : la restructuration révolutionnaire. » « Etre patriote de la patrie socialiste, cela signifie aujourd'hui être combattant de la restructuration »*, ajoutent-ils, après avoir durement dénoncé les conservateurs qui veulent faire revenir le pays *« aux années où l'on foulait la loi aux pieds »*.

BERNARD GUETTA.

Diplomatie

L'échéance de 1992 et le programme des candidats à l'Elysée

L'Europe, bien sûr...

(Suite de la première page.)

Chez le premier ministre – auquel M. Mitterrand a rappelé qu'il avait les années précédentes, *« en sa qualité de chef de parti, beaucoup ferraillé contre l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal contre l'acte instituant le grand marché, contre les quotas laitiers, contre l'augmentation du budget communautaire »*, – la mutation fut quasi immédiate : M. Chirac, chef du gouvernement, ne pouvait dans ce domaine laisser le président occuper tout le terrain; il ne pouvait surtout, en endossant le combat d'arrière-garde de ceux qui, dans son parti, espéraient encore amender l'Acte unique, déclencher une crise ouverte dans sa propre majorité, en particulier avec les centristes résolument européens. On l'entendit, à l'automne 1986, plaider devant l'Assemblée nationale pour la ratification de l'Acte unique, dans un mouvement qui – affirmait-il sans tout à fait convaincre – partait *« du cœur »* autant que de la raison.

La querelle théologique sur la supranationalité, après cette dernière résurgence au sein du mouvement gaulliste, avait, affirme-t-on au RPR, fait long feu.

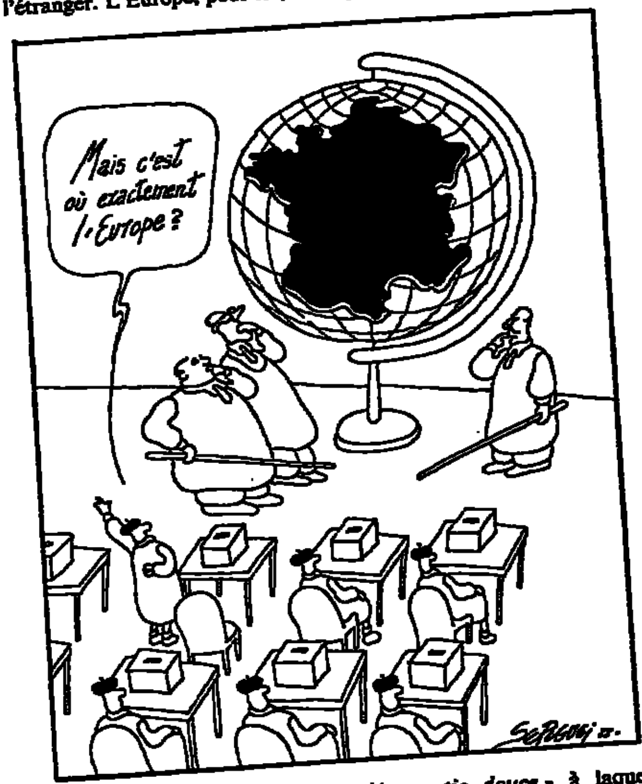
Une fière compétition

Dès lors, la seule façon de se démarquer de l'autre était de prétendre faire mieux que lui, et le champ de la diplomatie européenne allait donner lieu, au cours des mois suivants, à une véritable compétition entre l'Élysée et Matignon. Enterrés les ressentiments sur l'élargissement, dès lors que le premier ministre eut fait la connaissance de Felipe Gonzalez. On vit progressivement M. Jacques Chirac s'efforcer de réduire l'avance qu'avait prise sur lui le président de la République dans le domaine du rapprochement franco-allemand. On le vit, à propos de la défense européenne, tenter – avec un succès provisoire – de réveiller la vénérable Union de l'Europe occidentale, et essayer d'activer la coopération militaire avec la Grande-Bretagne comme avec l'Europe du Sud. On vit récemment M. Balladur prôner la création d'une banque centrale européenne, initiative dont l'opportunité eût été, il est vrai, plus nettement avérée si l'on avait préalablement procédé, comme promis en 1986, à la réforme des statuts de la Banque de France.

Mais c'est un sujet sur lequel le président de la République ne badine pas, surtout pas dans la campagne, comme on a pu le constater le 31 mars encore, lors de l'émission « Questions à domicile » : les grandes avancées de la construction européenne, c'est lui ; il ne laissera personne les lui disputer, et consent tout juste à se féliciter de l'*« abnégation »* avec laquelle le premier ministre a suivi la voie qu'il avait tracée.

On touche ici à l'image même de Mitterrand-président : il a fait de l'Europe une composante majeure de sa stature d'homme d'Etat, composante qui lui est d'ailleurs reconnue à l'étranger. L'Europe, pour lui, écoulé, on retire l'idée que son engagement est sans faille, qu'il veillera sur ce projet de marché unique dont il se veut le père, qu'il mettra, si se dressent des obstacles, tout son poids politique à les faire renverser.

Ses concurrents ne l'attaquent d'ailleurs ni sur son actif ni sur convictions. C'est la politique économique et sociale des deux premières années de gouvernement socialiste qu'on lui renvoie à la figure comme inapte à l'Europe. La *« social-*



est le domaine par excellence où la France peut encore prétendre joue un rôle leader au-delà de ses frontières. Il a d'elle un vision historique : celle du passé, des guerres, de la brisure centrale ; celle d'une ambition pour l'avenir : *« Il nous reste cinq ans jour pour jour*, disait-il dans son message du Nouvel An, *pour faire de trois cent vingt millions d'êtres humains un peuple en mouvement, un acteur de l'histoire. »*

Il n'y aurait là qu'« une vision » et des incantations si, dans le bilan du septennat, le chapitre européen n'était aussi riche en mesures concrètes et en initiatives d'envergure. La crédibilité de François Mitterrand en matière européenne est d'ordre politique : du septennat

démocratie douce » à laquelle se sont convertis ensuite les socialistes est, selon M. François-Poncet par exemple, *« presque aussi inadaptée au marché unique que la politique de 1981 »*. *« La politique menée de 1981 à 1983*, dit pour sa part M. Barre, *a affaibli la France dans l'ensemble européen. Ce retard s'est aggravé après, malgré les efforts faits depuis 1986. L'expérience passée ne garantit pas pour l'avenir qu'il pourra être rattrapé. »*

C'est à une crédibilité d'ordre plutôt économique que prétendent les deux autres candidats. Le profil du premier ministre s'est assez nettement détaché de celui du président dans le partage des rôles qui s'est instauré notamment lors des derniers conseils européens, quand, tandis que M. Mitterrand appelait ses partenaires à plus de hauteur de vue, M. Chirac plongeait hardiment dans le bourbier des *« quantités maximales garanties »* et des *« stabilisateurs agricoles »*.

« 1988 pour 1992 »

Jacques Chirac ne s'embarrasse ni de philosophie ni de vision historique. Son Europe, c'est celle du grand marché, tant que celui-ci cadre avec sa politique économique, à la fois libérale et volontariste. C'est l'échéance 1992 – *« une chance pour la France, un levier pour l'économie nationale »* – qui lui a permis d'endosser l'habit européen, ce que M. Charles Pasqua, le premier, résuma dans une formule lapidaire, slogan électoral avant l'heure : *« 1988 pour 1992 »*.

Le premier ministre ne se présente pas comme un inconditionnel de l'Europe. Il veut être celui qui veille avant tout à la défense des intérêts nationaux et n'adhère à l'Europe que lorsqu'elle les sert. Méfiant, pour ne pas dire plus, envers la commission de Bruxelles, peu ouvert à la solidarité transnationale lorsqu'elle prend la forme d'aides communautaires aux régions les plus pauvres, M. Chirac devait aussi, électoralement, se montrer attentif à la catégorie la plus sensible, mais négativement, à l'Europe : celle des agriculteurs. Il se flatta de les avoir défendus après le dernier sommet de Bruxelles. Il l'avait fait, effectivement, autant qu'il était possible, même si, en détournant le débat sur une question mineure (les QMG), il avait aussi, sans en avoir l'air, fait avaler une très amère pilule au monde paysan.

On ne connaît pas M. Raymond Barre en tant qu'Européen en action. On sait qu'il dispose, pour l'avoir pratiquée à Bruxelles, d'une connaissance de l'intérieur de la machine communautaire, mais on ne peut le juger que sur ses discours et sur ses soutiens dont certains, comme le CDS, s'affirment *« Européens par définition »*. Les premiers sont, sur l'Europe comme sur le reste, d'une froide pondération. Il n'est rien que M. Raymond Barre déteste davantage que *« l'Europe des gadgets »*, les effets d'affichage ou les engouements pour des idées floues et prématurées. Lorsqu'il trace les contours de réformes institutionnelles à venir pour la Communauté, on est à cent lieues de l'ardeur avec laquelle M. Giscard d'Estaing dresse le portrait-robot d'un *« président du conseil européen »* qui lui ressemble comme un frère.

La savante sobriété de son discours, le fait aussi que certaines composantes de son électorat soient particulièrement attachées à la défense d'intérêts locaux ou corporatistes, font douter certains de l'existence, chez M. Raymond Barre, de cette capacité à trancher dans le vif qu'exigent les décisions communautaires, comme de l'enthousiasme galvanisateur et de l'audace dont a besoin malgré tout la dynamique européenne. Il reste que son projet économique est globalement en phase avec la perspective 1992, et qu'il fut le seul, dans la campagne, à esquisser certains des problèmes que cette échéance va poser à la France dans les cinq ans qui viennent.

Qu'ont dit à ce propos les candidats ? *« C'est*, affirme avec un certain goût du paradoxe un ancien du sérail bruxellois, *le thème absent de la campagne électorale. »* Certes, on prend soin de ne pas présenter 1992 comme un nirvana, et on appelle à la bataille. *« Ne nous faisons pas d'illusion : l'Europe de 1992 est une chance pour la France, mais il faudra se battre pour la saisir »*, dit M. Chirac. Ou bien encore : *« C'est un objectif qui transcende les divisions politiques et qui doit réunir toutes les énergies du pays. C'est pourquoi je demanderai à mon premier ministre, dès son entrée en fonction, de réunir l'ensemble des forces économiques et sociales du pays pour définir en commun un plan de bataille pour 1992. »* Et M. Mitterrand : *« Nous n'avons pas suffisamment conscience, à l'heure actuelle, de l'effort d'adaptation et de modernisation que le passage à la libre compétition entre les Douze exigera de nous... J'en appelle à la volonté nationale, au sens de la grandeur, à notre capacité d'union au service des grandes causes. »*

Ces appels indéterminés au combat et à l'union font penser, par défaut, que la préparation à 1992 porte en elle aussi des germes de désunion et qu'elle se fera dans la douleur. Les Français ne seraient-ils européens que parce qu'ils ne savent pas ce qui les attend ? Les progrès accomplis dans la gestion communautaire ces dernières années, et sans lesquels le grand marché ne serait qu'une vaine chimère, ne se sont-ils pas faits, d'ailleurs, au prix de la rigueur dans le domaine agricole, courageusement assumée par les socialistes d'abord, puis par M. Chirac, mais péniblement vécue par les catégories concernées ?

Des débats esquivés

« On ne gagnera pas sur tous les terrains à la fois et au même moment », dit encore M. Mitterrand, comme pour rappeler que les avantages de la concurrence et de la modernisation se paient parfois très cher.

Il n'empêche, chacun rabâche son catéchisme en esquivant les vrais débats. Chacun affirme avoir les meilleures recettes pour organiser les rapports économiques sur le plan national, pour doter la France d'une fiscalité moderne (thème cher à M. Raymond Barre), d'un enseignement compétitif et des instruments d'une recherche efficace. Mais personne ne se risque à expliquer quelles seront les conséquences, pour tout un chacun, du passage d'une préférence nationale à une préférence européenne en matière de marchés publics, d'emplois, de subventions, ni quelle sera demain la marge de manœuvre des gouvernements nationaux. Personne ne précise dans quelle mesure il est prêt à souscrire à une coordination véritablement contraignante des politiques économiques, préalable indispensable à la création de cette banque centrale européenne que chacun dit appeler de ses vœux.

« L'Europe sera en filigrane dans toute la campagne, mais pas en tant que telle au cœur du débat. Comme pour la défense, il ne faut pas remettre en cause le consensus et s'exposer à la démagogie », estimait-on dans les milieux RPR en début d'année. Contrairement à ce que les états-majors politiques avaient prévu, l'Europe aura été un thème très demandé dans les réunions électorales. Beaucoup, notamment dans les PME, s'apprêtent à jouer le jeu, de peur de rater le train. Mais il ressort aussi de ces contacts avec la base que d'autres sont inquiets, ne voient midi qu'à leur porte, et qu'il s'en faudrait de peu pour qu'ils soient, comme les agriculteurs, gagnés par une grogne toujours politiquement exploitable. *« La conversion du RPR à l'Europe est purement tactique. Rien ne dit qu'en cas de difficulté il ne fasse à nouveau marche arrière »*, estimait récemment un responsable barriste. A quoi l'on pourrait opposer cette remarque faite par M. François Poncet en février dernier, à Montauban, devant un public qui protestait contre des réglementations communautaires visant certains types de chasse à la palombe : *« Mes convictions européennes s'arrêtent là où l'on touche aux chasses traditionnelles. »* Et si, derrière le consensus européen, l'esprit de clocher, le corporatisme, les vieilles passions, n'avaient pas vraiment rendu l'âme ?

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN.

LA BOURSE AUX

STAGES 88

DU MONDE CAMPUS

COMMENT RÉPONDRE

La Bourse aux stages permet aux étudiants (bac + 3 minimum) de gagner l'un des cent stages en Europe offerts par les entreprises dont les logos sont reproduits page 31. Les candidats doivent affecter chacune des affirmations ci-dessous à ces entreprises. Le bulletin-réponse paraîtra dans *le Monde* du samedi 23 avril (daté 24-25 avril).

7 Pour cette société internationale, leader sur son marché, travaillant avec toutes les industries, des plus simples aux plus sophistiquées, un simple mouvement n'est pas toujours un mouvement simple.

8 Du très faible au très fort, de 350 grammes de poussée à 500 tonnes... Mon fabricant est un grand groupe industriel.

9 En 1987, j'ai obtenu le phénix du sponsoring, catégorie « aventure et exploit ».

10 Il a créé la puce, lui a donné la parole et l'a mise au service de l'éducation.

11 Implanté dans plus de 100 pays, avec 50 000 employés, la technologie tenant une place primordiale dans son activité, ce groupe a une organisation très décentralisée dans 3 secteurs : services pétroliers, industries, technologies.

12 Grâce à elle, rechercher le numéro de téléphone ou l'adresse d'un abonné est un jeu d'enfant.

L'Espagne et le Portugal sont invités à rejoindre l'Union de l'Europe occidentale

Les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), réunis à La Haye, devaient annoncer, mardi 19 avril, qu'ils invitent l'Espagne et le Portugal à rejoindre l'organisation. L'UEO, seule institution européenne compétente en matière de défense, créée en 1948 par la France, la Grande-Bretagne et le Benelux, n'a été élargie qu'une fois depuis : à la RFA en 1954. Les deux pays ibériques, qui souhaitent notamment être associés à la réflexion menée sur la défense européenne, avaient exprimé leur désir d'adhérer qui s'était heurté jusque-là, pour ce qui est de l'Espagne, à l'obstruction de la Grande-Bretagne.

La France, en revanche, plaidait depuis des mois pour cet élargissement. *« Je souhaite l'élargissement de l'UEO à tous ceux qui voudront en assumer les obligations*, disait encore récemment, dans sa conférence de presse du 1er mars, M. Jacques Chirac. *C'est autour de cette institution que doit s'affirmer enfin une véritable identité européenne dont les derniers développements du dialogue entre les deux Grands ont démontré la nécessité. Car l'alliance atlantique ne peut être forte si l'Europe est faible. »* Dès son arrivée au gouvernement, M. Chirac avait d'ailleurs œuvré à réveiller cette organisation quelque peu endormie, notamment en prenant l'initiative d'une *« plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité »*, texte adopté en octobre 1987, qui définit la solidarité des pays membres en cas de conflit et réaffirme notamment le caractère indispensable pour l'Europe de la dissuasion nucléaire.

Charge critique et plaidoyer

La décision d'ouvrir des négociations sur l'élargissement peut ainsi apparaître comme un succès pour ceux qui souhaitent sortir l'organisation de son immobilisme, au premier rang desquels la France. Toutefois, l'UEO semble traverser actuellement une crise grave, et il est probable que les deux autres points de l'ordre du jour – la restructuration et le siège de l'organisation – ne pourront trouver de solution à La Haye.

Lors de sa réunion du 17 mars, le Comité des présidents, organe directeur de l'UEO, avait eu à examiner une lettre ouverte de M. Eric Hintermann, secrétaire général adjoint de l'organisation jusqu'en janvier dernier, qui, témoignant de cette crise, était à la fois une charge critique contre la *« paralysie bureaucratique »* de l'organisation et un plaidoyer pour sa relance. Au moment où les transformations dans l'environnement stratégique exigeraient que l'Europe fasse entendre sa voix, l'UEO se perd dans d'infinies querelles de réorganisation interne, expliquait en substance M. Hintermann.

« Sait-on que, réuni en plein sommet Reagan-Gorbatchev, le Conseil permanent n'a pas débattu un seul instant du rôle et de la sécurité de l'Europe ? Il a passé son temps à discuter de la façon de réduire le personnel de l'UEO à Paris et d'en licencier les agents », écrivait le secrétaire général adjoint. Il ajoutait que les agences parisiennes, qui ne reçoivent plus de missions du secrétariat permanent de Londres depuis décembre, sont bel et bien réduites à l'oisiveté. L'opération de réduction des personnels avait été conçue initialement dans le cadre d'une réorganisation générale comportant un regroupement des différentes instances de l'UEO, actuellement dispersées (le secrétariat permanent est à Londres, les agences et le siège de l'Assemblée parlementaire à Paris). C'est là que le bât blesse, car les Britanniques veulent un regroupement à Bruxelles et les Français à Paris.

Cette querelle apparemment géographique en recouvre en fait une autre, de fond, véritable raison du blocage de l'organisation. Outre les arguments matériels en faveur de Paris (les locaux existent, l'opération se ferait au moindre coût), la France fait valoir en effet que la spécificité de l'organisation, sa vocation purement européenne, souffriraient à Bruxelles de la proximité avec le siège de l'OTAN. Mme Thatcher souhaite au contraire ouvertement cette proximité et reprend à ce sujet la même argumentation que pour toute autre initiative européenne en matière de sécurité : toute politique européenne de défense doit se développer dans le cadre de l'OTAN : il faut repousser tout ce qui pourrait apparaître comme une *« sous-structure »*, voire comme une organisation concurrente. Un problème éminemment politique donc qui, au-delà de l'UEO, traverse toute la problématique actuelle concernant la sécurité de l'Europe.

C. T.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Manifestations en faveur des « six de Sharpeville »

La police sud-africaine a fait usage de grenades lacrymogènes, le lundi 18 avril, au Cap pour disperser un groupe d'environ 400 étudiants qui manifestaient leur soutien aux « six de Sharpeville », engagés dans une difficile bataille judiciaire pour échapper à la potence. La police a affirmé qu'elle avait tiré les grenades lacrymogènes sur des jeunes qui lançaient des pierres sur ses véhicules, devant une école secondaire de Mitchell's Plain, un important ghetto métis proche du Cap. Aucun blessé ni aucune arrestation n'ont été enregistrés.

Les avocats des « six » cherchent à obtenir la réouverture du procès afin d'examiner les accusations de pressions exercées par la police sur un témoin à charge. Un responsable de la Cour suprême a affirmé lundi que le procureur général déciderait d'ici au 27 avril de sa réponse à cette demande.

A Paris, de deux à trois mille personnes ont manifesté lundi en faveur des « six », entre la Bastille et la République, à l'appel du Parti communiste. Plusieurs centaines de personnes se sont réunies, d'autre part, devant l'ambassade d'Afrique du Sud à l'initiative notamment du Parti socialiste. Derrière une banderole proclamant : *« Assez de sang, boycottage à 100 % »*, les manifestants du PCF, du MRAP et de plusieurs unions locales CGT ont défilé derrière quelques membres du bureau politique du PC, notamment M. Maxime Gremetz et Gisèle Moreau. Le cortège s'est dispersé sans incidents place de la République.

● **Décès du chef du bantoustan du Venda.** – Le « président » du bantoustan du Venda, M. Patrick Mphephu, est mort le dimanche 17 avril des suites d'une courte maladie. M. Mphephu, soixante-trois ans, dirigeait le Venda depuis 1950, date à laquelle il avait succédé à son père. Devenu le premier « président » du bantoustan après son « indépendance » accordée en 1979 par l'Afrique du Sud, mais non reconnue par la communauté internationale, il avait été nommé président à vie en 1983. – *(AFP.)*

Chine

Deux cents personnes sont toujours détenues à Lhassa

Deux cents personnes sont toujours détenues à la suite des émeutes du mois dernier à Lhassa, a révélé M. Stapleton Roy, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain, le mardi 18 avril, à Pékin, à l'issue d'une visite de quatre jours au Tibet. Parmi les détenus figurent soixante lamas du temple de Ganden.

« Bien que la situation apparaisse normale en surface [...], il semble y avoir une tension sous-jacente et un risque de nouvelles émeutes », a déclaré le sous-secrétaire d'Etat. Les officiels que M. Roy a rencontrés à Lhassa n'ont d'ailleurs *« pas nié la possibilité de difficultés à l'avenir »*. Le 7 avril, le *Quotidien du Tibet* avait reconnu que des manifestations antichinoises se poursuivaient dans la région autonome.

D'autre part, les officiels de Lhassa ont dit à M. Roy que les touristes étrangers devront désormais visiter le Tibet en groupes, sous la conduite d'un guide officiel ; chaque touriste devra payer 100 yuans (150 F) par jour. Ce qui exclut tout voyage individuel, en particulier pour les « routards », si nombreux au Tibet ces dernières années. Quant aux journalistes, le Tibet leur sera ouvert *« selon les procédures en vigueur »*. Tout en maintenant le principe de l'ouverture du Tibet, les autorités chinoises entendent donc réduire et contrôler au maximum les visites d'étrangers à Lhassa. – *(UPI, Reuter, AFP.)*



FINANCIAL TIMES (2/4/1988)

Westinghouse and Siemens to collaborate

THE FIRST stage of a collaboration between Siemens, the West German electronics group, and Westinghouse Electric of the US was announced by both companies on Thursday.

They are forming joint ventures in factory automation, industrial electronic controls and circuit breakers.

... where Westinghouse outsells Siemens in these businesses by about three to one. The venture will employ about 1,300 US and 1,000 overseas Westinghouse staff and 800 from Siemens in the US.

The factory automation and process control segment of the venture is the most important ... both companies in a ... through shared European foothold for its Series C.

Even the largest suppliers have been frustrated by the slow growth and fragmentation of factory automation, contrary to ambitious forecasts by its advocates.

Mr Gary Clark, executive vice president of Westinghouse's industries group, said: "The market has been ...

Siemens' experience in the US has not been happy. The company concentrated on medical equipment through the 1960s and 1970s, and decided on a US push at the beginning of this decade, when sales were only about DM 500m ($180m).

It has five US divisions — medical, commercial systems, information systems, components and ... and automation (which ... the joint ventures) — ...

LA TRIBUNE DE L'EXPANSION (1/4/1988)

Coopération industrielle et commerciale

Accord Westinghouse-Siemens dans la robotique

L'américain Westinghouse et l'allemand Siemens ont signé une lettre d'intention portant sur une série de joint ventures de grande envergure. Trois mille employés seront concernés. L'accord annoncé hier par John Marous, président de Westinghouse, et Karlheinz Kaske, PDG de Siemens, permettra à l'américain de distribu... mondial de la robotique (Siemens est numéro deux et Télémécanique numéro trois).

Un des accords annoncés porte sur la création d'une joint venture en Europe, dont le rôle sera de commercialiser en dehors de l'Amérique du Nord des dis... ...dustriels de Westinghouse.

LE MONDE (2/4/1988)

Accord de coopération entre Westinghouse et Siemens dans les automatismes

L'allemand Siemens et l'américain Westinghouse ont annoncé le jeudi 31 mars la signature d'une lettre d'intention pour rapprocher certaines de leurs activités, notamment dans les automatismes industriels et les systèmes de protection électrique. Plus de 3 000 salariés (2 700 chez Westinghouse et 370 chez Siemens) sont concernés par cet accord ... constitution de trois ... (joint ... sera créée ... ribution ...

... 359 000 personnes) est le numéro un des automatismes hors des Etats-Unis, où il avait essayé de renforcer sa présence en se portant candidat en 1985 au rachat d'Allen Bradley, numéro un mondial de la robotique, finalement racheté par l'américain Rockwell.

De façon générale, le groupe allemand essaye, par une série d'accords de coopération, d'étendre son activité à l'étranger et notamment sur le marché américain, que ce soit dans les télécommunicati... ...

LE FIGARO (4/4/1988)

MECANIQUE
Association Siemens Westinghouse

Siemens AG et le groupe américain Westinghouse Electric Corp. ont annoncé leur intention de créer des sociétés communes pour la production d'une large gamme de produits et de systèmes destinés à l'industrie.

Siemens indique que les deux sociétés ont signé aujourd'hui une déclaration d'intention pour fonder des joint-ventures aux Etats-Unis et en Europe.

Les nouvelles sociétés couvriront notamment les ... des usines ... indus...

DIE WELT (6/4/1988)

Siemens faßt Fuß

N. Sch. – Die Nachricht fand in der Feiertagsstimmung nicht die gebührende Aufmerksamkeit: Die Elektrogiganten Siemens und Westinghouse wollen gemeinsame Sache machen. Der US-Konzern (10,7 Mrd. Dollar Umsatz, 120 000 Mitarbeiter) und das deutsche Unternehmen (51,4 Mrd. DM Umsatz, 359 000 Mitarbeiter) planen ... Joint-vent...

... ten. Obwohl sie dort laut Siemens-Chef Kaske mit 27 000 Beschäftigten und angepeilten drei Mrd. Dollar Jahresumsatz längst „zu den ernsthafteren Mitspielern gehören".

Das Joint-venture mit Westinghouse ist für Siemens ein weiterer Meilenstein auf dem Weg in die Neue Welt. Die starke Fertigungsbasis und der umfangreiche Kundenstamm des US-Partners ermöglichen die Produktion und Vermarktung von Systemen, mit denen Siemens eine internationale Spitzenstellung hält. Nach der Kooperation mit Allied Signal in der Auto... ...t Siemens mit diesem ... Schritt ...

ON PEUT SUSPENDRE LE COURS DES ACTIONS, ON NE SUSPEND PAS LE COURS DES CHOSES.

Nos concurrents eux n'attendent pas. Siemens et Westinghouse déjà leaders dans les domaines du contrôle industriel, des automates programmables et de la distribution basse tension, sont amenés à se rapprocher.

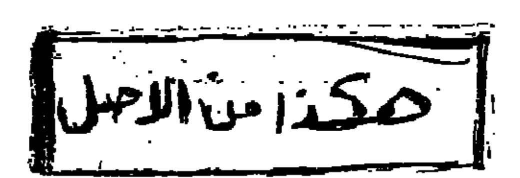
Ce qu'un Allemand et un Américain réussissent à faire, réussirons-nous à le faire entre Français ?

Pour Une Alliance Merlin Gerin - Télémécanique

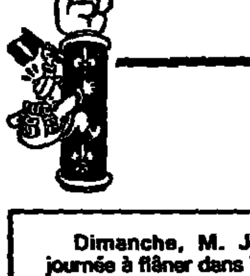
SCHNEIDER

Une note d'information (visa COB n° 88475 du 26/2/88) ainsi qu'une note complémentaire du 7/4/88 sont tenues gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.

HDM



Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

La chair

Dimanche, M. Jospin a passé sa journée à flâner dans les rues, les cafés et les musées de Paris, avec sa petite famille. Décontracté, « en jeans », mais pas vraiment *incognito*. Reconnu, il a eu droit à de multiples témoignages de « cordialité » et n'a subi aucune manifestation d'hostilité. Comme il le dit lui-même, *« à une semaine du premier tour, il n'y a aucune tension »*. Et pas vraiment d'enthousiasme dans les rangs de la gauche — là, M. Jospin n'est plus d'accord — pour voter Mitterrand au premier tour. Bref, cette campagne présidentielle manque de chair.

La chair de la campagne, il faut la chercher ailleurs, jusque dans les... rebondissements les moins politiques : vendredi, sur la Radio-Skyrock, une auditrice annonce son *tour de poitrine* (85 B) et demande à M. Fabius, invité de la station, ce qu'il pense... du retour des gros seins. Sans doute insensible aux nostalgies hollywoodiennes, M. Fabius s'est abstenu de donner son avis...

Si l'ancien premier ministre manque d'humour, le PCF retrouve le sien, encore qu'il soit sans doute involontaire. En pleine... régression gauchiste, le parti du candidat Lajoinie offre parfois de petits trésors de littérature, qu'il faut dénicher dans les recoins de *l'Huma*. Exemple : le morceau de bravoure qu'on trouve dans l'édition de lundi du quotidien communiste, sous le titre : « Le vautour a été déniché ».

Citons *l'Humanité* : *« Avec deux de leurs élus, Jeanine Porte et Francis Coccintolo, les communistes marseillais ont joué les déménageurs, jeudi dernier. Leur cible fut un huissier, véritable vautour, qui, en quelques années, s'est bâti une fortune en spoliant les pauvres de leurs maigres biens personnels. Actuellement, plus de deux mille expulsions et saisies sont programmées à Marseille. Jeudi, donc, les communistes ont décidé de faire un exemple et sont allés à cinquante, dont trois hommes qui furent expulsés de leur logement récemment, envahir l'étude de l'huissier. Dans la salle d'attente, de pauvres gens étaient là pour un entretien visant à régler à l'amiable une spoliation de leurs biens. Les communistes leur ont expliqué qu'ils venaient faire une saisie symbolique et, aidés par ces « clients », ils ont descendu meubles et dossiers dans la rue. »*

Un tel texte n'appelle-t-il pas l'exégèse suivante (*qu'on ne trouvera évidemment pas dans l'Humanité*) ? *« Les rédacteurs entendent renouer avec la violence verbale, qui giclait dans les journaux ouvriers à l'aube du siècle* : le Père Peinard et la Guerre sociale. *Ils en remettent avec délectation, vantent le sabotage, l'action directe. »* Ce commentaire-là vise les articles de... *la Cause du peuple*, où s'exprimait, en 1969, la ligne de la Nouvelle Résistance populaire élaborée par la Gauche prolétarienne, la branche « dure » des maoïstes. Il est tiré du deuxième tome (*Les Années de poudre*) de *Génération*, la chronique des années gauchistes d'Hervé Hamon et Patrick Rotman (1).

Certes, le PCF de la fin des années 80 ne sombre pas dans les extrémités de la violence ultra-minoritaire des « maos » des premières années 70. Mais quelques rapprochements s'imposent. Le 8 mai 1970, un commando de vingt *« partisans »* maoïstes attaque le magasin Fauchon, place de la Madeleine. Le 19 décembre 1987, des jeunes communistes remettent ça. Quant à l'épisode de Marseille, il rappelle une autre action — rapportée toujours par *Génération* — et due cette fois à VLR (Vive la Révolution), des « maos » plus drôles et moins violents que ceux de la GP. Les militants de VLR *ont découvert un trafic de main-d'œuvre immigrée à Meulan (Yvelines). Ils mettent nommément en cause le responsable et, le 6 mars 1970, attaquent la mairie de Meulan et l'antenne locale de l'ANPE. Ils déploient des banderoles où l'on peut lire : « A bas les nouveaux négriers, à bas le capital ! »*

Ces actions avaient assuré une certaine célébrité, voire une certaine popularité, aux « maos ». Mais la comparaison n'est guère encourageante pour le PCF (malgré la relative embellie que décèlent les dirigeants de ce parti pour leur candidat : si les « prochinois » avaient choisi ce mode d'expression, c'est parce qu'il convenait à des « groupuscules » qui avaient un besoin vital de faire parler d'eux...

Récit du service politique.

(1) Editions du Seuil.

L'omniprésence du président-candidat

M. Mitterrand a trouvé ses marques et ses relais

Pas d'engourdissement. Depuis une petite semaine, François Mitterrand distribue des taloches à ses troupes anesthésiées. Le voici redécouvrant les vertus du grand air, les bienfaits d'un peuple de gauche mobilisé à son bénéfice. Durant ses *meetings*, il ne manque pas de souffler, en guise d'appel aux militants : *« Aidez-moi ! »*.

Le président-candidat est devenu boulimique. Mercredi dernier, il passe commande à son équipe de campagne d'un « coup » médiatique. Ce sera, le lendemain, la sortie de Villetaneuse, en terre estudiantine, aux côtés d'Isabelle Thomas, responsable syndicale lors des manifestations de décembre 1986 et aujourd'hui benjamine de son staff. Une ballade dûment balisée : *« On n'avait pas envie d'avoir une contre-manif ou des emmerdeurs. »*
La veille, de 20 heures à minuit, les étudiants socialistes du campus ont été contactés par téléphone. Au petit matin, le président de l'université a été prévenu, la sécurité présidentielle a repéré et inspecté les lieux. Bref, dans la matinée, François Mitterrand peut s'asseoir devant *« un amphi globalement sympathisant »*. En quittant les lieux le candidat en redemande : *« Trouvez-moi autre chose pour samedi »*.

Ce sera Créteil et son désormais célèbre « frisbee », ce disque léger lancé vers lui par un sportif et réceptionné du bout des doigts. Là encore, l'antenne du président de l'avenue Franco-Russe a cherché, durant vingt-quatre heures, l'idée géniale.

Le président-candidat s'échappera encore de l'Elysée d'ici le premier tour, à l'occasion de visites *« à l'improviste »* au milieu de ses *« chers compatriotes »*. Le temps libre du candidat Mitterrand, encore jalousement préservé il y a une semaine, est désormais rogné, phagocyté. On l'a vu, samedi soir, répondre, durant vingt-cinq minutes, à la rédaction de la Cinq, hypothèse exclue voilà deux semaines. On l'entendra sur France-Inter et sur Europe-1 (deux heures) puis jeudi au *Grand Jury RTL-le Monde*. Aux deux meetings prévus à Montpellier et au Bourget s'est ajouté sa rencontre avec son Comité national de soutien, lundi, puis celles avec le groupe des experts du PS (mercredi) et des scientifiques à l'UNESCO (jeudi).

Le poing et la rose, aller-retour

Son état-major ne peut plus soupirer : *« On ne l'a jamais sous la main »*. Il est là, et bien là, et même partout à la fois. Le masque impérial du président laisse place aux moues aimables du candidat. Tout de même, on l'imagine maugréant : *« Il faut vraiment que je fasse tout »*. De Villetaneuse à Créteil, de Marseille à Lyon, il va répétant pour en convaincre ses amis : *« Rien, rien n'est jamais acquis »*. A sa femme, rendue inquiète par un sondage, il répond, satisfait : *« ça va les réveiller »*. Etaient-ils à ce point grisés par la vague tontonlâtre, assommés par l'air euphorique du temps, anesthésiés à coups d'enquêtes d'opinion enivrants ? Ou tout simplement apeurés à l'idée de déplaire au prince, craintifs devant le risque de gêner leur champion ?

Le 5 avril, au troisième sous-sol d'un bâtiment de l'Assemblée nationale, se réunissent, entre autres, Pierre Bérégovoy, Louis Mermaz, Michel Delebarre, Michel Charasse. Le rôle du Parti socialiste dans la campagne est évoqué. Louis Mermaz avance : *« Il ne faut pas afficher partout Françaois Mitterrand avec le poing et la rose. »* Il n'en faudra pas plus.

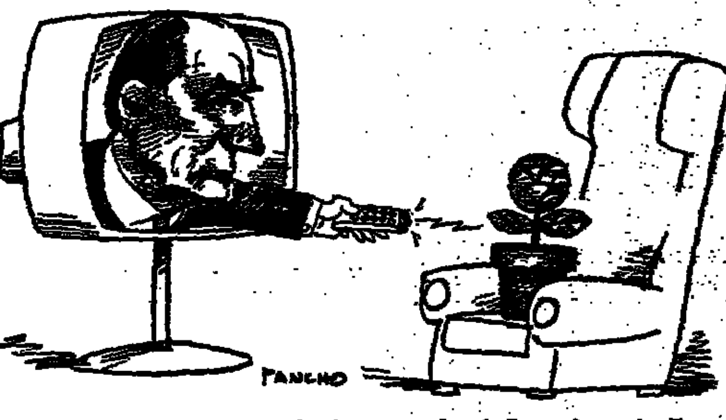
La simple réflexion devient mot d'ordre. Les militants rangent par brassées les roses d'un peuple de gauche défunt au magasion des accessoires. Dans le Bas-Rhin un socialiste se voit réprimandé pour avoir oser coller le sigle du PS sur une affiche du président-candidat ! Epuisé par une campagne intense de trois mois sans candidat, le PS se met en roue libre. Et Lionel Jospin s'éclipse en vacances.

Un seul Credo : *« La France unie. »* L'équipe de campagne du président, qui pend la crémaillère avenue Franco-Russe, se persuade qu'il lui faut jouer en matinée et en soirée, jusqu'à épuisement, *« Embrassons-nous Folleville... »* Edith Cresson, polémiste de talent, range sa dague pour complimenter publiquement Valéry Giscard d'Estaing. Le lendemain, Jean-Pierre Cot rend hommage à Alain Devaquet. On épargne même Raymond Barre, un instant, qualifié *« d'honnête homme »*.

Etrange climat. L'antenne de l'avenue Franco-Russe prend goût à cette nouvelle forme d'OPA sauvage sur nos *Homo Politicus* nationaux jusqu'au moment où Lionel Jospin se fâche — au nom de tous les socialistes — et met le holà à ces déclarations énamourées par un communiqué pète-sec.

Ce tir au canon est presque un acte de naissance. Pince-sans-rire, Pierre Bérégovoy, directeur de campagne de François Mitterrand, lance la cantonade : *« J'ai lu quelques articles sur l'Avenue Franco-Russe. Cela m'a fait plaisir. Maintenant, on sait qu'on existe »*. Mais le malaise est réel : *« Les états d'âme du PS, les cafouillages de Franco-Russe, les aigreurs d'estomac des conseillers de l'Elysée, cela fait beaucoup »*, constate un hiérarque.

Mine de rien, les vieux grognards des campagnes de 1974 et 1981 versent une larme sur les dispositifs des campagnes d'autrefois. Comme tout était simple, net, lumineux ! En haut, podestat du socialisme, régnait le candidat. Puis venaient son état-major et, enfin, l'énorme machinerie socialiste. Rien de tel aujourd'hui. A l'organigramme en forme de pyramide a succédé une organisation en réseaux « taylorienne », précise Christian Sautter, grand coordonnateur de l'antenne Franco-Russe sous la houlette de Pierre Bérégovoy. Finis les ordres de marche « gueulés » devant les troupes frémissantes, piles de tracts sous un bras, pot de colle et affiches sous l'autre ! Tout se passe par coups de téléphone discrets, confirmés par télex ou télécopie, conciliabules graves et compassées entre Jack Lang et Roland Dumas, Pierre Joxe et Pierre Bérégovoy.



La réunionite, cette plaie des temps anciens où l'on pensait que la bonne idée ne pouvait émerger que dans un air confiné fleurant la nicotine à haute dose, est snobée. « Béré » — Pierre Bérégovoy pour les intimes — n'aime pas.

Qu'elle est devenue *Clean* cette gauche anciennement brouillonne, comme sa « culture de gouvernement » lui colle à la peau ! Isabelle Thomas n'est pas encore revenue de cette rigueur toute ministérielle. Pour obtenir l'accord sur une liste de cent jeunes « symboliques » appelant à soutenir sa candidature, n'a-t-elle pas dû rédiger une note transmise à Pierre Bérégovoy lequel a sorti son gros crayon rouge pour estampille, cette copie d'un « oui » définitif !

La « troisième équipe »

Une énarchie rampante a gagné tous les rouages de la campagne. Parallèlement aux conseillers techniques et chargés de missions de l'Elysée, une puissante noria de têtes d'œufs s'active pour la bonne cause, reliée directement à l'antenne Franco-Russe et à Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée.

Chut ! Clandestinité oblige... Cet énigmatique groupe des experts, né voilà deux ans en marge du PS, ressemble comme deux gouttes d'eau à une mystérieuse « troisième équipe », avec palmes et tubas de rigueur. Dans la pénombre des directions ministérielles, les placards de la haute fonction publique, les sinécures des grands corps de l'Etat, l'antichambre de certains chers universitaires, œuvrent discrètement près de quatre cents spécialistes en tout genre. Jour après jour, des « ateliers » planchent sur l'audiovisuel, la santé, l'Europe, la défense. Et pleuvent les fiches engorgées de chiffres.

« Cent cinquante experts sont actuellement sur le pied de guerre, murmure l'un des conjurés. Si l'Elysée a besoin d'une note, elle est prête en une heure ». S'agit-il d'une simple coïncidence ? Claude Allègre, géo-chimiste de réputation mondiale et grand manitout de cette troisième équipe nouvelle manière, constate sans déplaisir : *« On retrouve beaucoup de nos informations dans* la Lettre à tous les Français, *de François Mitterrand. »* Derrière ce scientifique de haut vol suit une cordée dure à la tâche, rompue au choc des idées : Henri Nallet, Christian Sautter, Edgard Pisani, Yvette Chassagne, Roland Castro, Alain Geismar, Michel Delebarre, François Roussely, Claude Marti, Pierre Uri et tant d'autres.

L'OVNI « à tous les Français »

La troisième équipe a délémité son théâtre d'opérations. A elle l'information affinée, la prospective, la mise au jour des idées neuves de demain ! Le court terme, c'est l'affaire de la documentation tentaculaire accumulée par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale sous l'autorité stricte de Pierre Joxe. Un véritable service d'écoute surveille les ondes et les petits écrans. La moindre affirmation de Jacques Chirac est dépiautée, confrontée à ses déclarations précédentes. Gare au repentir !

Quand la chiraquie a l'outrecuidance de contredire les statistiques avancées par le président-candidat sur la Sécurité sociale, la riposte est prompte. Tout l'état-major de l'avenue Franco-Russe reçoit bientôt, en urgence, photocopie du passage du rapport des Sages à opposer au goujat... *« C'est bien, mais c'est trop*, soupire un dignitaire. *Ils sont à la limite de la surproduction. »*

Il en faut plus pour entamer l'optimisme de Pierre Bérégovoy. *« Je sens une mobilisation sans égale »*, répond-il aux fâcheux qui viennent lui expliquer — à lui ! — les difficultés d'une campagne si brève que l'état-major ne la sent pas passer. Tout est rentré dans l'ordre, explique-t-on désormais avenue Franco-Russe. Les militants du PS ont reçu, ce week-end, leurs premières affiches frappées du poing à la rose, mais oui. Et le président-candidat s'est enfin dépouillé *« des ors et des oripeaux de sa charge »*, selon la suggestion de Lionel Jospin. Qui dit mieux ?

Car l'évidence s'impose, toute bête : jamais autant qu'en 1988 François Mitterrand n'aura été aussi solitaire pour conduire une campagne inédite qui laisse peu de place aux seconds rôles. *« Les vedettes, ce sont les candidats »*, énonce Jack Lang. *« Le meilleur porte-parole de François Mitterrand, c'est François Mitterrand »*, surenchérit Bérégovoy. D'où le pari mitterrandien d'adresser une « Lettre à tous les Français ».

Du jamais vu. A ses concitoyens, vieux consommateurs de tracts, François Mitterrand offre un OVNI politique, taillé comme un discours du dix-huitième siècle, quitte à faire ricaner la droite et à laisser médusé le peuple de gauche, plus friand de stances programmatiques dûment numérotées. Un responsable des fédérations du Centre constate : *« Ils l'ont regardée bizarrement. Ils sondt habitués au recto-verso. Est-ce qu'ils la liront ? Ça c'est autre chose. Peut-être la poseront-ils sur leur cheminée. »*

L'objet politique en question, quelque cinquante pages, sera la cause d'un regret secret pour le chef de l'Etat-candidat. Dans son esprit, nul doute : chaque électeur devait le recevoir dans sa boîte à lettre. Les contraintes financières ont eu raison de ce vœu. *« Cela aurait représenté 60 millions, 6 milliards de centimes*, regrette-t-il. *Et je ne les ai pas ! »*

A défaut, François Mitterrand invite volontiers ses sympathisants à diffuser sa lettre *« dans tous les villages »* et demande à ceux qui veulent la recevoir de s'adresser à son antenne de campagne. Trois millions d'exemplaires sont sortis des rotatives au milieu de la semaine dernière, après que deux cent mille, rendus illisibles au goût du président par une mauvaise mise en pages, eurent été détruits. Un million et demi ont été retirés et expédiés aux militants grâce aux bons soins de Pierre Mauroy. Le PS, *in fine*, s'est résolu à en imprimer un résumé sur une double page, à cinq millions d'exemplaires.

Puisque sa bonne parole est loin de pouvoir toucher personnellement chaque électeur, ne lui faut-il pas sortir de sa réserve, briser son emploi du temps, renoncer à ses flâneries d'habitude soigneusement préservées ? Que l'on mesure bien la différence. Voilà deux semaines, Katleen Evin, responsable de son service de presse, passait son temps à repousser aimablement toutes les demandes d'interviews : *« Le président est rare, et c'est bien »*, glissait-elle. A une bonne semaine du premier tour, changement à vue. François Mitterrand a doublé le pas.

« Tonton était suspendu dans la stratosphère », résume un fidèle. Son flair lui a conseillé de redescendre sur Terre parmi les humains.

LAURENT GREILSAMER.

Réunion des comités de soutien

M. Mitterrand a rencontré, le lundi 18 avril au Musée des arts décoratifs de Paris, les membres de ses comités de soutien. *« Ceux qui croyaient que, lassé ou fatigué pour avoir vu trop de choses, je ne serais pas disponible pour en faire d'autres se sont trompés »*, a-t-il déclaré avant d'évoquer sa campagne : *« Je me trouve plutôt en meilleur état qu'avant de l'avoir entreprise. » « Quand je dis meilleur état*, a-t-il ajouté, *qu'on ne m'imagine pas vagissant avant le 22 mars* [déclaration de candidature]. *Simplement j'étais peut-être un peu lassé de fréquenter qui je fréquentais. Depuis qu'ils ne me fréquentent plus ou qu'ils me fréquentent moins, ils n'y ont pas gagné. »*

En présence de MM. Rocard et Jospin, avaient notamment été réunis, par M. Lang, Marguerite Duras, Claude Simon, Hervé Bazin, Claude Mauriac, Régine Desforges, Hélène Parmelin, Bernadette Lafont, Anouk Aimée, Sapho, Josiane Balasko, le groupe Indochine, Christophe Malavoy, Lambert Wilson, Rufus, Guy Bedos, Michel Piccoli, le peintre Edouard Pignon...

A la télévision

Dans l'abri hexagonal

Ce n'est pas possible : il doit y avoir un chapeau quelque part, un vieux galurin usé, contenant des bouts de papier, hors d'âge, dans lequel les candidats, en arrivant dans le studio pour leurs émissions officielles, piochent le sujet de leur récitation du jour : les femmes, les pauvres, les paysans, les vieux, les jeunes, l'Europe, la formation. Chacun sachant, dès le départ, qu'il devra traiter tous les sujets, le seul suspense porte sur l'ordre de passage. Haletant !

L'actualité, au dehors, peut bien se tordre en convulsions (bataille navale dans le Golfe, otages du Boeing), rien ne transpire dans l'*amphi* confiné où se poursuit le grand bachotage hexagonal.

Donc, aujourd'hui, Mitterrand planche sur les femmes, et Chirac, fort en thème, a regroupé les pauvres, le tiers-monde et (sujet à option, mais gros coefficient) les Jeux olympiques.

Chirac, à vrai dire, est si sûr de lui que, cette fois, il ne s'est même pas déplacé : il a envoyé à sa place un montage baroque de l'un de ses meetings (il faut bien amortir les caméras privées qu'il traîne partout avec lui), avec un feu d'artifice d'images de synthèse, d'effets visuels, de statistiques foisonnantes, où un énarque ne retrouverait pas ses petits.

Il siège entouré d'un brillant aréopage où se mélangent des jeunes loups du RPR (Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly-sur-Seine), un champion du best-seller (Paul-Loup Sulitzer), un battant de la lunetterie (Alain Afflelou). Croyez-vous que ce parterre de *sucess stories* va lui tourner la tête ? Pas du tout. Il a encore la simplicité de nous entretenir des pauvres et des chômeurs. Mille mercis.

François Mitterrand, lui aussi, sait rester à notre portée. Profitant de l'*« autorisation de sortie »* donnée par la CNCL (dont il se refuse toujours à prononcer le nom), il s'est octroyé une balade jusqu'à la pyramide du Louvre, où il nous gratifie d'une dissertation fleuve sur la cruauté de la condition féminine en Europe occidentale, à la fin du vingtième siècle. Philippe Gildas en tombe des nues : de telles injustices à notre porte, dans notre cuisine !

Les minutes succèdent aux minutes. On attent une proposition concrète, une raison d'espérer. A cet instant, s'il nous jurait, par exemple, de veiller à ce que les manches de casserole soient mieux isolés, au cours du prochain septennat, on tomberait à genoux de gratitude. Peine perdue. Tout juste s'il consent, du bout des lèvres, à s'aligner sur Chirac et Barre, pour permettre (et encore, plus tard), un SMIC aux mères de trois enfants.

Pierre Juquin, lui aussi, a choisi un sujet à option : les immigrés. Accessoire essentiel de la démonstration : ses lunettes, qu'il agite dans ses mains, chausse et déchausse. Les lunettes ont une signification bien précise : à l'irrationnel lepéniste, Juquin souhaite répondre par des chiffres et des faits dûment recensés sur des fiches, des notes bien visibles à l'image.

Quoi qu'il dise et fasse, Pierre Juquin, durant toute sa campagne, planche pourtant devant nous avec un handicap : il a commis le péché cathodique majeur ; il a confessé qu'il nous avait menti des années durant. Du coup, malgré notre bonne volonté, on cherche derrière sa mine engageante de repenti quel rôle il joue encore aujourd'hui. La semaine dernière, il se montrait en papa gâteau, entre ses juvéniles collaborateurs, une beurette et un étudiant. Aujourd'hui, il exhibe au journal d'Antenne 2 une collection de dessins d'enfants. On devrait fondre. Mais, malgré nous, on cherche, sous le fichu de la mère-grand, les oreilles du grand méchant loup stalinien. *« Comme vous avez de grandes dents ! »* a-t-on seulement envie de lui susurrer quand il sourit.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

MARDI 19 AVRIL

A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Barre, Waechter.

FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Barre, Waechter (rediffusion).

France-Inter, 20 heures-20 h 30 : MM. Lajoinie, Mitterrand.

MERCREDI 20 AVRIL

FR 3, 7 h 30-8 heures : MM. Barre, Waechter (rediffusion).

A 2, 9 heures-9 h 30 : Mme Laguiller, M. Lajoinie (rediffusion) ; 13 h 30-14 heures : MM. Boussel, Waechter.

FR 3, 17 heures-17 h 30 : MM. Boussel, Waechter (rediffusion).

A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Lajoinie-Juquin.

FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Lajoinie, Juquin (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 heures : MM. Chirac, Mitterrand ; 20 heures-20 h 30 : MM. Boussel, Barre.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les recettes et les dépenses du PS approcheraient 85 millions de francs

Mû par le souci de la transparence et par le désir de pousser les camps d'« en face » à l'imiter, l'état-major de campagne de M. François Mitterrand a le premier, le mercredi 13 avril, rendu publiques des estimations détaillées des diverses recettes et dépenses escomptées pour la conduite de la campagne du président-candidat.

Selon M. Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne, ancien ministre de l'agriculture, trésorier de la campagne, cette dernière s'alimentera aux sources financières suivantes : 10 millions de francs sont attendus des souscriptions auprès des personnes physiques et autant en provenance des entreprises.

Le trésorier de campagne de M. Mitterrand tire cet espoir chiffré du niveau des rentrées déjà enregistrées. Pour parvenir à ce but, il a fait envoyer 600 000 lettres personnelles et s'est adressé aux 6 000 premières entreprises françaises.

Chaque député socialiste a en outre reçu un dossier, comportant le texte de la lettre aux chefs d'entreprise, pour pouvoir, s'il le souhaitait, « démarcher » lui aussi dans son département.

« Un certain nombre de chefs d'entreprise se rappellent ce que nous avons fait. Ils savent que, avec nous, ça a marché. J'ai vu aussi de nombreux petits chèques d'agriculteurs qui nous disent : nous n'oublions pas que nous vous devons la retraite à soixante ans », explique M. Nallet.

Les deux vagues d'envois de lettres ont coûté, indique M. Nallet, 900 000 francs. Le coût proportionnellement beaucoup moins élevé des 600 000 lettres aux « personnes physiques » (600 000 francs) s'explique par l'utilisation du fichier des adhérents du PS, cible naturellement priviligiée de cet envoi.

D'autres cibles, les médecins entre autres, ont aussi été sélectionnées pour faire l'objet de sollicitations spécifiques.

Au cas où son estimation se révélerait avoir péché par optimisme, M. Nallet s'est *« gardé sous le pied »* ce que *« pourraient ramener les comités départementaux »*. Cette formule générale recouvre peut-être aussi la découverte faite par M. Nallet à l'occasion de ses nouvelles et temporaires fonctions : l'existence des quelques « trésors de guerre » rassemblés par des barons du PS, parfois enclins à faire remonter ces mannes avec lenteur ou en y prélevant une dîme destinée à leur propre promotion.

« J'ai fait mes calculs... »

Quoi qu'il en soit, la somme avancée comme montant de la contribution du Parti socialiste à la campagne est de l'ordre de 18 millions de francs.

Deux autres « efforts » collectifs devraient alimenter les caisses de l'avenue Franco-Russe : 5 millions de francs en provenance de la bourse des parlementaires et des socialistes français membres de l'Assemblée européenne, *et* autant grâce aux dons des autres élus.

Aux quelque 50 millions de francs ainsi attendus, M. Nallet ajoute par anticipation les 35 millions de francs qu'il compte dépenser en plus. Tel est le montant du remboursement forfaitaire prévu par la nouvelle loi qu'il est raisonnablement en droit d'attendre des prestations de « son » candidat. Il faut en effet être présent au second tour de l'élection pour recevoir ce maximum prévu par les textes. Paiements différés et emprunts permettront de « tenir » jusqu'à ce remboursement

Côté dépenses, le plan détaillé par M. Nallet comporte comme postes principaux : les locations de panneaux d'affichage (20 millions de francs *« y compris l'affichage rural)* ; et l'organisation des meetings (la même somme). Le coût d'impression des affiches est estimé à 3 millions de francs.

La diffusion sous forme de publicité dans les journaux de la *« Lettre à tous les Français »*, aurait coûté 13 millions de francs.

Cinq millions de francs pour les films et clips, 7 millions de francs pour les rémunérations des agences de publicité bouclent l'essentiel du budget publicité-propagande électorale.

Vingt millions de francs pour six grands meetings : c'est, au dire de M. Nallet, fort peu. Il craint du reste d'être financièrement un peu débordé sur ce front où il affirme avoir joué, plus encore qu'ailleurs, la rigueur. Dans cette somme, jure encore le trésorier de campagne de M. Mitterrand, pas un seul centime pour les locations d'autocars ou de trains de militants... Suivez son regard vers M. Jacques Chirac, selon lui peu avare de ces facilités et spécialiste des meetings hypercoûteux : *« J'ai fait mes calculs ; il n'est pas possible que le meeting RPR de Vincennes ait coûté moins de 10 millions de francs. »*

Trois masses de 4 millions de francs sont encore inscrites dans la comptabilité prévisionnelle de M. Nallet. La première couvrira les déplacements du candidat et des états-majors. *« M. Mitterrand ne mélange pas les genres. Il se rend à ses meetings en avion privé. »* La deuxième financera des actions sectorielles (auprès des Français de l'étranger par exemple). La dernière servira à payer les dépenses de l'avenue Franco-Russe.

Pour l'ensemble de la campagne, le trésorier de M. Mitterrand prévoit donc de recevoir et de dépenser de 82 à 85 millions de francs. Depuis le 12 mars en tout cas, puisque la loi sur le financement de la vie publique ne s'applique que depuis cette date.

Selon M. Nallet, le PS a dépensé hors campagne (opération « Génération Mitterrand », etc.) 30 millions de francs. L'ancien ministre affirme s'en être tenu pour sa part à deux demandes de M. Mitterrand : *« Appliquez la loi »* et *« Restez sous le plafond »* (140 millions de francs pour un candidat présent au second tour).

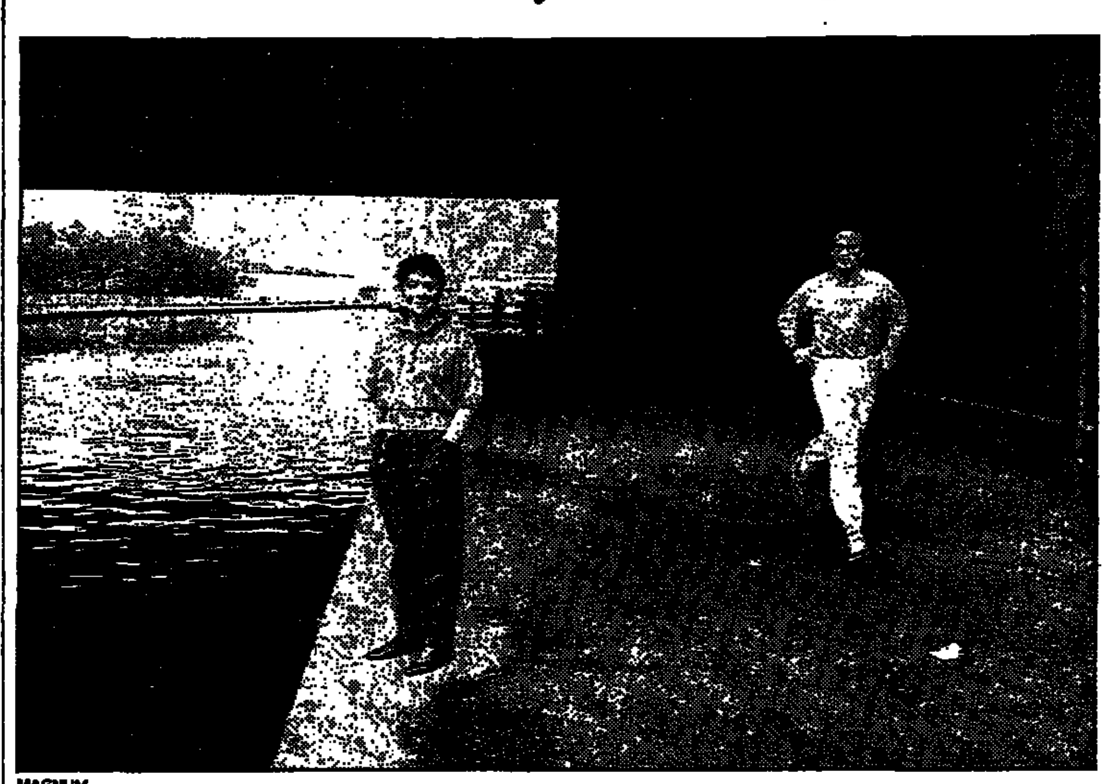
De son début d'expérience, M. Nallet tire d'ores et déjà un certain nombre de conclusions : la loi est *« insuffisante et incomplète »*. Il est évident pour lui que *« Chirac a fait exploser le plafond, même si l'on compte strictement à partir du 13 mars »*.

Or de tels comportements demeurent possibles sans *« véritable contrôle »* ni *« sanctions »*. Ils contredisent une *« authentique égalité des candidats »*.

Bref, pour M. Nallet, *« il aurait fallu nous écouter. Le financement public était la seule solution. »*

MICHEL KAJMAN.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MAGNUM

DIMANCHE 17 AVRIL, 18 h

Canal de l'Ourcq à Paris
Arlette Laguiller
elle vient de finir son discours
Marathon du Zénith
dix militants nous accompagnent
Nous nous isolons tous les deux
Il y a des Promeneurs du dimanche
Il fait doux
elle me parle de sa peur des chiens
en vélo, en vacances
Un jogger passe
Un autre monde

EN BREF

● **France-Plus : pas de consigne de vote.** — M. Arezki Dahmani a indiqué, le vendredi 15 avril à Lille, que l'association France-Plus dont il est le président et qui milite pour les droits civiques des immigrés ne donnera pas de consigne de vote pour l'élection présidentielle. Après avoir fait part de l'intention de son organisation de présenter lors des prochaines élections cantonales et législatives des candidats en Ile-de-France, dans les Bouches-du-Rhône et éventuellement dans le Nord ; M. Dahmani a précisé que le vote des jeunes immigrés *« n'est acquis pour personne »* dans la mesure où ils *« reprochent à la droite la tentative de réforme du code de la nationalité et la loi Pasqua-Pandraud, et à la gauche son recul sur le droit de vote des immigrés et son silence mitigé sur le problème palestinien »*.

● **Soutien d'un ancien ministre du général de Gaulle à M. Le Pen.** — Le service de presse de M. Jean-Marie Le Pen a indiqué, le jeudi 14 avril, que M. Henri Rochereau, qui a été ministre de l'agriculture du général de Gaulle de 1959 à 1961, est intervenu lors d'une réunion publique du FN, à Fontenay-le-Comte, en Vendée, *« pour apporter son soutien à Jean-Marie Le Pen »*.

L'entourage de l'ancien ministre confirme cette prise de position.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Ceux qui voulaient rompre avec le capitalisme ont rompu leurs engagements »

nous déclare M. Pierre Boussel

Né le 9 juin 1920 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), M. Pierre Boussel est le candidat à l'élection présidentielle du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), sigle qui est apparu en 1985. Dirigeant trotskiste, il est connu dans ce milieu sous le pseudonyme de Lambert comme responsable du Parti communiste internationaliste (PCI), et depuis plusieurs décennies ses partisans sont baptisés « lambertistes ».

Agent de contrôle à la Caisse d'allocations familiales de Paris pendant trente-trois ans, M. Boussel est adhérent du syndicat Force ouvrière depuis 1962. Il est à la retraite depuis 1980.

Le PCI a obtenu 0,9 % des suffrages aux élections européennes de 1984 et le MPPT a réalisé un score de 0,6 % aux législatives de 1986.

« Le mouvement dont vous êtes le candidat, le MPPT, a l'ambition de construire un *parti des travailleurs*. Les électeurs ont sans doute envie de savoir *qui* leur propose cette nouvelle composante, c'est-à-dire qui vous êtes ?

— Je suis de la génération de « 36 ». D'abord attiré par le Parti communiste, j'ai rapidement refusé le stalinisme et j'ai adhéré au trotskisme en 1935. J'ai dit « *non* » à l'Occupation, avec quelques milliers d'autres, en 1940. A la fin de la guerre, le pseudonyme que j'avais utilisé durant cette période – Lambert – m'est *resté*. Cela s'est *passé* comme ça, sans réflexion particulière. Je suis un homme tranquille qui habite dans le même immeuble depuis 1948. Je suis marié, j'ai des enfants et des petits-enfants.

— Vous avez été exclu de la CGT pour « titisme » dans les années 50...

— J'ai eu des responsabilités syndicales importantes...

— Lesquelles ?

— Je ne le dis pas, car je suis pour l'indépendance des *syndicats* à l'égard des partis politiques. Ce n'est pas en qualité de trotskiste que j'ai eu ces responsabilités, et je ne *crois pas avoir le droit* de les exhiber ou de les utiliser.

— Puisqu'il s'agit de fonctions passées...

— Cela ne change rien. Elles m'ont été données car les travailleurs *ont voté pour moi*. Quoi qu'il en soit, en 1950, j'ai été accusé d'hitléro-trotskisme et de titisme parce que j'avais conduit une délégation syndicale pluraliste, le 1er mai à Belgrade, à la demande d'un dirigeant ouvrier yougoslave. Au bout de trois tentatives, ils ont réussi à m'exclure de la CGT, en 1952, par quatre voix de majorité, et on a fait voter des absents.

— En 1962, semble-t-il, vous avez adhéré à un autre syndicat : Force *ouvrière*. Pendant cet intermède de dix ans, vous avez privilégié l'aspect politique de votre activité militante ?

— Oui, pendant ces dix ans, tout en participant au mouvement ouvrier et en gardant de nombreuses relations dans le mouvement syndical, j'ai *estimé nécessaire* d'accorder la priorité aux problèmes et à l'action politiques.

— Comment le Parti communiste internationaliste s'est-il métamorphosé en MPPT ?

— J'ai toujours considéré *qu'un* parti ouvrier doit être indépendant de la bourgeoisie et de l'Etat. C'est fondamental et cela a toujours été *constant* chez moi.

» En 1981, nous avions appelé à voter François Mitterrand dès le premier tour et pour la majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale. Le non-respect des engagements pris par les socialistes et les *communistes* vis-à-vis des travailleurs a conduit des militants politiques de gauche, des syndicalistes, des militants laïques, des jeunes et des adhérents de la IVe Internationale dont je fais partie à se mettre d'accord, en 1985, sur une charte en quatre points : reconnaissance de la lutte des classes, laïcité de l'école et de l'Etat, indépendance réciproque des partis et des syndicats, liquidation des institutions réactionnaires et antidémocratiques de la Ve République. Ainsi s'est créé le MPPT, mais je n'ai pas une position politique figée sur la forme que doit prendre le parti ouvrier.

— Si l'on pose la question de savoir avec qui vous pouvez constituer ce parti des travailleurs, on *constate que trois candidats sont* issus ou soutenus par des trotskistes. Cela ne fait-il pas un peu trop ?

— Je ne tiens pas à polémiquer. Pour une raison essentielle : il suffit



de comparer ce que disent les uns et les autres, les solutions *qu'ils* proposent, pour percevoir les différences.

— Quelles sont les différences essentielles ?

— Je ne veux pas polémiquer. Je fais confiance à la réflexion de tous et je défends les positions du MPPT.

Trois thèmes dominants

— Avant d'y venir, *pouvez-vous* expliquer comment est financé votre mouvement ? Vous annoncez officiellement neuf mille adhérents, mais ce n'est pas suffisant pour faire vivre une campagne électorale ?

— Nous avons trois sources de financement. La première est constituée par les cotisations des militants. A l'occasion de la campagne, ils ont *donné* le *double*. La deuxième vient de notre hebdomadaire, *Informations ouvrières*, qui est vendu à 17 000 exemplaires. Nous demandons aux lecteurs de l'acheter à 10 francs, soit 4 francs pour le soutien, ce qui, *grosso modo*, nous procure un bénéfice de 40 000 francs par numéro. La troisième source, ce sont les collectes. Nous sommes contre le financement des partis par l'Etat.

Contre le gel des terres

— Trois thèmes dominent la campagne : la défense de la Sécurité sociale et l'abrogation des circulaires Séguin, la décentralisation, à laquelle vous êtes opposé, et les décisions de Bruxelles en matière agricole, que vous rejetez.

— Il y a *aussi* la question des TUC et celle du moratoire pour les loyers, mais limitons-nous à ceux-là. Selon un récent sondage, 94 % des Français *estiment* que la protection sociale est le problème central. J'ai passé trente-trois ans de ma vie comme agent de contrôle à la Sécurité sociale, je connais bien le problème. Depuis 1983, il y a une baisse du pouvoir d'achat de 10 % et on évalue à 25 milliards le déficit de la Sécurité sociale. Si l'on augmente immédiatement les *salaires* de 10 %, on obtient 70 milliards pour la Sécurité sociale.

» Je considère tout à fait inadmissible, aujourd'hui, de supprimer le remboursement à 100 %, *qui frappe* 643 000 malades, alors que, de l'autre côté, les profits spéculatifs qui ne vont même pas dans l'économie sont en augmentation. Il faut confisquer les profits spéculatifs.

» En ce qui concerne les TUC, un maire m'a raconté – j'en ai rencontré trente dans ma campagne électorale – *qu'il avait embauché* un jeune homme, selon cette formule, en lui allouant une allocation supplémentaire aux 1 200 francs plus éventuellement 500 francs prévus par la loi. La préfecture a cassé la décision. Voilà ce qu'on appelle la prétendue décentralisation. C'est concret.

— Vous êtes hostile *également* au gel de 1 million d'hectares de terres agricoles préconisé par la CEE.

— Dans l'Aveyron, un maire m'a dit qu'un jeune avait emprunté 70 millions de centimes au Crédit agricole. Il ne peut pas écouler sa production en raison, indirectement, des décisions de Bruxelles. Il doit rembourser 7 millions de centimes par an. Ce jeune, que j'ai vu, m'a dit : « *Heureusement que ma femme travaille !* » Dans l'Hérault, un maire m'a expliqué que les viticulteurs avaient investi pour améliorer la qualité, et maintenant on leur dit d'arracher la vigne. Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors, a déclaré : « *J'ai décidé, malheureusement, de remettre en cause quarante à cinquante années de droits sociaux* ». Pourquoi ? Pour la spéculation ?

— Deux grands partis peuvent se revendiquer l'un et l'autre, plus ou moins, des *travailleurs*. Alors pourquoi faire un autre parti des travailleurs ?

— Ce n'est pas seulement une question idéologique. Il y a évidemment des principes et des méthodes, mais est-il possible d'ignorer que ceux qui voulaient rompre avec le capitalisme ont, en fait, rompu leurs engagements ? C'est aussi valable pour les dirigeants du PCF que pour ceux du PS. Il est nécessaire pour la classe ouvrière d'avoir une nouvelle représentation politique qui respecte ses engagements et, notamment, la *rupture* avec le capitalisme.

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD.

Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

Le mensonge de Marseille

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Marseille, sans sourciller, a abandonné, le dimanche 17 avril, son dernier *no man's land.* Son stade. L'antre de l'OM, l'ancien vélodrome devenu temple du football, ultime terre de réconciliation en ces temps d'intolérance entre ses xénophobes et ses Arabes, entre ses beurs et *ses Français de souche.*

Dimanche, Jean-Marie Le Pen a foulé — certains diront piétiné — la pelouse de toutes les espérances phocéennes. Seul, au milieu du rond-point central, il s'est avancé, porté par la clameur de ses vingt mille supporters. Dans les gradins, deux journalistes étrangers, deux Anglais, frissonnaient de gêne, choqués par ce spectacle qui charriait, au choix, des relents de messe mussolinienne, ou d'arène aux lions. Ils se regardaient, incrédules, devant cet invraisemblable cadeau offert par la ville au Front national : Jean-Marie Le Pen, tirant à lui et à son *credo,* le symbole de cette pelouse, qui avait si souvent servi de baume à bien des humiliations marseillaises.

« Ça, c'est pour nous, plus que pour les télévisions », expliquait un observateur local. Il avait raison. Dimanche, Jean-Marie Le Pen a gagné sur ce terrain quelque chose qui, pour les Marseillais, tient du surnaturel. Comme s'il était venu venger la cité de sa récente défaite devant le club de l'Ajax d'Amsterdam.

Absurde, mais vrai pourtant. L'épuisement psychologique de la ville et sa traduction en terme de rejet se sont aggravés, au point qu'on vous assure, presque sans sourire, que si l'OM a perdu *ce match du rachat, c'est aussi un peu « par la faute des Arabes ».* D'ailleurs, Joseph-Antoine Bell, le gardien de but camerounais, battu trois fois devant l'Ajax, n'est-il pas membre de Marseille-Fraternité, mosaïque d'associations antiracistes ? Diallo, Pessi, Pelé ne sont-ils pas noirs ? Et Ayache arabe ?

William Ayache a beau être Français, lorsque l'OM perd, c'est aussi désormais en raison de l'origine de ce joueur-là et de quelques autres. L'exaspération est devenue telle, à Marseille, que cette équipe métisse, qui faisait hier chavirer les cœurs les soirs de victoire, cette équipe œcuménique, est vouée, ce printemps, comme tout ici — le travail, le logement ou l'insécurité — au prisme déformant de la *« question de l'immigration ».*

Aussi, pour beaucoup de Marseillais, cette pelouse du stade-vélodrome paraît-elle donc revenir de droit, inconsciemment ou non, au seul homme actuellement *capable de sortir la ville de son malaise.*

Jean-Marie Le Pen sait qu'il nourrit les fantasme phocéens. Il sait que, par la magie de l'irrationnel, son parti est déjà crédité, ici, d'un score record au premier tour de l'élection présidentielle. Plus de 30 % estimaient, la semaine dernière, les renseignements généraux.

Pronostic exagéré, sans doute. Non dépourvu de calculs, pour faire peur à droite, comme à gauche, pour contraindre Marseille à un vote démocratique. Trompe-l'œil, assurément, mais pulsion réelle. Le score de celui que la Canebière appelle « Jean-Marie », comme si ce Breton avait reçu son visa d'intégration sur le Vieux Port, est bien la seule question qui vaille dans cette campagne, aux yeux des Marseillais.

Le Front national, après avoir dévoré l'électorat communiste, peut-il grignoter celui de l'actuelle majorité ? Peut-il devancer Raymond Barre, représenté à Marseille par le prétendant de la droite à la mairie, Jean-Claude Gaudin ? Est-il en mesure de faire mieux que l'UDF et le RPR de Jacques Chirac réunis ? Toutes les questions électorales se déclinent en faveur de l'extrême-droite. Interrogez les Marseillais : cette obsession, tant dans le camp des sympathisants du Front national que dans celui de ses adversaires, de la part qui sera donnée, dimanche prochain, par la ville à Jean-Marie Le Pen, est le seul signe tangible de la participation de la cité phocéenne au débat national.

Car la ville ment effrontément à tous les candidats qui se succèdent depuis plusieurs semaines, entre ses murs, comme pour une étape obligée. Elle fait même croire qu'elle est honorée de se voir ainsi distinguée entre toutes. Heureuse, inquiète parfois de fournir à la polémique nationale *sa plus belle épine :* la « question des immigrés ». En réalité, au plus profond d'elle-même, elle s'en moquerait plutôt.

Jacques Chirac et François Mitterrand peuvent vanter, lors de leurs allocutions marseillaises, leurs particularités sur ce sujet délicat. Le premier peut *« comprendre ».* Le second *provoquer l'opinion* en avouant son penchant pour le droit de vote des étrangers aux élections municipales. Toutes ces nuances sont superflues.

L'opinion phocéenne — tous les paramètres le montrent — est saturée de xénophobie. Même les chiffres de Charles Pasqua, le ministre de l'intérieur, sur la baisse de l'insécurité *sur* la Canebière et dans les quartiers nord ne parviennent plus à détourner le cours de cette idée fixe. Pour longtemps encore, la faute sera aux Arabes, dans cette cité malade de son impuissance à changer le cours de son *destin.*

Marseille *ment.* La ville la plus prisée de cette campagne nationale ne rêve, en fait, que de joutes très villageoises : derrière *le théâtre d'ombres présidentiel,* elle n'exprime qu'une préoccupation municipale. Et, à ce jeu, tout le monde triche, de la droite à la gauche. Les candidats Jacques Chirac, André Lajoinie ou Raymond Barre sont tous fort bien reçus par la presse régionale et les les électeurs potentiels. Sur le Vieux Port, on sait vivre. Mais ils sont tous dupés.

Les socialistes dépités

Dernier exemple : la venue de François Mitterrand, le 15 avril, dans les Bouches-*du-Rhône. Pour respecter la consigne* générale de mobilisation du Parti socialiste au premier tour de l'élection présidentielle, les socialistes marseillais ont souri sur les photos autour du président-candidat. C'était même à qui serait le mieux placé des frères ennemis de l'héritage defferriste sur ladite photo. Michel *Pezet, chef de file des adversaires de* l'actuelle équipe municipale et majoritaire au sein de la Fédération socialiste, a prononcé, vendredi dernier, un discours d'union. Tout comme Robert Vigouroux, le maire, rival du premier.

Cette belle façade n'a tenu que le temps de la visite à Marseille de François Mitterrand. Le chef de l'Etat reparti, la guerre des clans a repris sur fond de campagne présidentielle, mais avec pour seul objectif l'enjeu de 1989. Les « pezetistes » ont ainsi profité, dit-on, de la création d'un comité de soutien à François Mitterrand pour oublier d'y faire siéger *Robert Vigouroux. Celui-ci, en réplique,* a fait sien, par voie de presse, le « vœu » du président-candidat sur le droit de vote des immigrés aux scrutins locaux. Malheur ! S'il est bien un sujet dont les socialistes marseillais ne veulent pas entendre parler, c'est justement de cette suggestion de François Mitterrand.

Car les municipales de 1989 ne connaîtront sans doute qu'un consensus inavouable, dans la majorité comme dans l'opposition : l'inévitable chapitre de l'immigration, qu'il faudra bien prendre à rebrousse-poil de la sensibilité nationale pour séduire l'électeur phocéen.

En venant à Marseille, après avoir répété, une semaine durant, son *« goût personnel »,* François Mitterrand a objectivement affaibli l'influence locale de ses amis des Bouches-du-Rhône. *« Il ne nous aime pas, c'est sûr,* se plaignait, le week-end dernier, un socialiste dépité. *Qu'avait-il besoin de parler de ces choses-là ? L'Europe de 1992, c'était un meilleur sujet pour les Marseillais. »*

Les prétendants de droite à la mairie ne sont, au fond, pas plus satisfaits des prestations locales des candidats nationaux. Dans l'entourage de Jean-Claude Gaudin, on aurait aimé voir un Chirac plus mordant, c'est-à-dire légèrement plus xénophobe. Sa « compréhension » du ras-le-bol des électeurs ne suffit pas, face aux exclusions affirmées du Front national. Quant à Raymond Barre, on lui en veut ouvertement de ses propos modérés sur l'immigration, tenus — c'est un comble ! — à la Réunion.

La majorité phocéenne s'inquiète du peu d'empressement de ses champions pour l'Elysée à s'inspirer du seul sujet qui *fera ici la différence.* Et comme l'époque, à Paris et ailleurs, est plutôt à la température social-démocrate, on fait à l'UDF, comme au RPR, contre mauvaise fortune bon cœur, en exagérant, en mythifiant le vote Le Pen. A défaut de pouvoir rivaliser, on choisit de surestimer le diable.

Michel Pezet et Jean-Claude Gaudin n'ont d'autre solution, *jusqu'au 8 mai,* que de grossir le danger de l'extrême droite pour mieux espérer le contrôler. Les 30 % de voix concédées au premier tour au Front national doivent beaucoup aussi aux manipulations de la peur, à gauche comme à droite.

La dignité des communistes

Mais c'est un jeu dangereux. Car Marseille agit et réagit au premier degré. Marseille croit sincèrement que sa survie passe par le rejet des étrangers. Cela *s'estompera sûrement un jour avec le* temps. En attendant, dans cette ville qui fonde ses vérités de demain sur ses croyances aujourd'hui, les mirages, les mythes, les idées fausses rythment la vie quotidienne. Ils risquent aussi de faire les prochaines élections.

Il n'y a guère que le Parti communiste pour ne pas céder au parfum de l'équivoque. Il est vrai que le PC à Marseille n'a plus grand-chose à perdre. Affaibli par vingt ans d'histoire locale, ses électeurs populaires échappés souvent en direction du FN, il ne peut plus espérer récolter aujourd'hui que dans son propre camp.

Aussi « cogne »-*t-il* sur le vote Le Pen, sans arrière-pensées. Il y met du style, une dignité qui tranche avec l'ambiguïté ambiante. Tout au long de cette campagne présidentielle, il aura — avant François Mitterrand — milité à Marseille pour le droit de vote étranger dans les scrutins locaux. Et, malgré une pluie désespérante, samedi, la présence des communistes sur le Vieux Port, autour de Georges Marchais et d'André Lajoinie, avait, dans cette atmosphère *électorale trop lourde pour* être honnête, quelque chose de réconfortant.

Marseille, c'est connu, a toujours été rebelle au pays et à sa capitale. Son souci municipal étroit, en pleine campagne présidentielle, est davantage que la coquetterie d'une cité orgueilleuse. Le pouvoir, vu du Vieux Port, ne vient pas de Paris mais de l'hôtel de ville. Gaston Defferre, aime-t-on à répéter, n'aurait jamais été *« l'homme qu'il a été »* s'il n'avait tiré sa légitimité de la grosse bâtisse du port.

Marseille apprécie les visites rituelles des candidats à l'Elysée, mais ce n'est sûrement pas de l'un d'eux qu'elle attende so salut. Les Marseillais ne veulent un chef bien à eux. Ils ne peuvent résister au rêve du « caïd », depuis que Gaston Defferre a eu la mauvaise idée de les laisser orphelins. Et le seul chef qui, dans l'imaginaire phocéen de cette campagne, pourrait recevoir leur agrément s'appelle Jean-Marie Le Pen. Cett pulsion dépasse actuellement dans la ville tous les calculs électoraux, même si les scores du 24 avril seront lourds de signification pour les futures batailles de 1989.

Le Pen, entend-on fréquemment, représente bien l'idée de *« ce vote viril »* que les Marseillais ont au cœur. *« C'est un macho, un vrai. »* Le Pen intrigue, fascine, d'autant qu'il prend bien soin jusqu'à présent de se tenir loin de la ville — son stade excepté — pour demeurer une image mythique.

Cette campagne nationale en témoigne plus que les scrutins précédents : c'est Le Pen qui intéresse ou qui fait peur. *Le Pen,* comme maire possible de Marseille. Le Front national n'est, après tout, du point de vue local, qu'un parti comme les autres, et dont on attend, comme ailleurs, les habituels services du clientélisme. Peu importe que les lieutenants du chef de la droite nationale se livrent ici la même guerre d'usure que les autres pour les législatives ou les élections cantonales à venir. Seul un magnétisme est reconnu, appelé ou rejeté, celui de Jean-Marie Le Pen.

Voilà pourquoi cette apparition sur la pelouse de l'OM est une vision terrible. Les dirigeants du club de football, les élus *de la municipalité pourront s'interroger* sur leur responsabilité dans la location du stade au Front national. Le mal est fait. L'effet Le Pen décuplé par la rencontre explosive de deux signes. A Marseille, les symboles, surtout en période de vide, ont plus de force qu'ailleurs.

PHILIPPE BOGGIO.

Dans les Yvelines

Conflit au RPR

La *succession* du *député* RPR et maire de Vélizy-Villacoublay (Yvelines), Robert Wagner, décédé le dimanche 3 avril, était une affaire entendue de longue date par les instances fédérales du RPR qui avaient déjà prévu d'installer MM. Jacques Katz (premier adjoint) à la mairie, Franck Borotra, député des Yvelines et adjoint au maire de Versailles au conseil général, et Jacques Masdeu-Arus, maire et conseiller général de Poissy, à l'Assemblée nationale. Elles n'avaient pas imaginé qu'une dissidence puisse se manifester dans ses rangs. Elle s'est pourtant déclarée, le vendredi 15 avril, avec la présence de deux candidats du RPR : d'un côté M. Katz, officiellement investi, de l'autre, M. Antoine Trani, conseiller municipal, qui s'est auto-investi.

Massivement soutenu par le conseil municipal – qui aura sans doute voulu sanctionner l'ingérence de l'appareil RPR – M. Trani l'a emporté dès le premier tour à la majorité absolue de dix-huit voix contre treize à son rival M. Katz et trois au candidat du Parti socialiste, M. Gérard Desseigne.

L'incident n'est pas clos : M. Trani a d'ores et déjà décidé de se présenter à l'élection cantonale partielle dont le premier tour est fixé au 8 mai et ce en dépit de la candidature officielle, de M. Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR.

Pour l'autre élection partielle provoquée par le choix de M. Masdeu-Arus d'entrer à l'Assemblée nationale et qui sera organisée également le 8 mai dans le canton de Poissy-nord, le RPR a investi un écologiste proche de lui, M. Paul-Xavier Poli, troisième adjoint au maire de Poissy.

T. L. L.

[Agé de quarante-sept ans, M. Antoine Trani, qui est entré au conseil municipal de Vélizy en 1983, est président de la société d'économie mixte immobilière de Vélizy et trésorier de la Fédération nationale des sociétés d'économies mixtes présidée par M. André Santini, ministre délégué chargé de la communication.]

POINT DE VUE

Appel aux candidats

par Marek Halter

DANGER ! Une idéologie faite d'intolérance, de mépris et de haine tente, tel un gaz *polluant, de se répandre à travers* le pays, attaquant son bon-sens, faisant resurgir des fonds obscurs du subconscient des pulsions depuis longtemps refoulées, réprimées et condamnées par amour de la liberté. Des appels, des slogans, des thèses que j'avais cru disparus pour toujours réapparaissent sur les murs de nos villes, constituant même le thème de débats électoraux. Et j'ai peur.

Je ne comptais pas intervenir dans la bataille électorale. Non par manque d'intérêt pour cet événement, mais parce que j'appartiens à une tradition où l'intellectuel, s'il campe volontiers sur le parvis du Temple ou sur les marches du Palais-Royal, c'est moins pour soutenir le roi que pour l'interroger en matière de justice.

En France, pays où *l'intellectuel* jouit d'un prestige exceptionnel, deux traditions se superposent en s'opposant : la tradition gréco-romaine et la tradition judéo-chrétienne. Dans la première, l'intellectuel croit à son influence sur les décisions de César par ses conseils, ses arguments, ses recommandations. En le servant il est persuadé de servir le pays.

Dans la seconde, l'intellectuel croit à la nécessité d'un juste équilibre entre le pouvoir du roi et celui du Prophète. Tant que le roi acceptera d'être publiquement interrogé, voire contesté, le pays jouira, pense-t-il, de liberté.

Si pour la plupart des intellectuels *des deux traditions l'objectif* — préserver la démocratie et la justice — est le même, leurs comportements diffèrent.

Aujourd'hui, certains de mes amis s'engagent pour l'un ou l'autre des candidats à la présidence. *Ils ont raison de demeurer fidèles à l'idée qu'ils se font du rôle* de l'intellectuel dans la cité. Pour ma part, je resterai fidèle à la mienne.

Aussi, à quelques jours du premier tour de l'élection, je fais appel aux *candidats. Aux candidats* démocrates. Je les mets en garde, je les conjure au nom d'un passé récent dont nous sommes encore beaucoup à porter les stigmates, de dénoncer les idées du Front national, de refuser, malgré les tentations qui seront grandes, toute compromission, tactique ou réelle, avec une idéologie qui porte en elle les germes de notre décadence.

Je voudrais que nous soyons nombreux, très nombreux, à dire à tous les candidats démocrates à la présidence de la République que la soumission à la loi de Le Pen ou, au contraire, le rejet de ses thèses racistes et anti-démocratiques détermineront notre choix électoral. Car le véritable enjeu, aujourd'hui, c'est celui-là.

Au conseil régional de Franche-Comté

M. Chantelat admet que la majorité a passé un « accord-programme » avec le FN

BESANÇON
de notre correspondant

Le conseil régional de Franche-Comté, qui, à la suite du départ de la quasi-totalité des élus de gauche, n'avait pas pu, faute de quorum, mener à son terme la mise en place de son nouveau bureau le 14 avril, s'est réuni à nouveau le lundi 18. A cette occasion, la gauche n'a pas ménagé M. Pierre Chantelat (UDF-PR), porté, jeudi dernier, grâce aux voix du Front national, à la présidence vacante depuis le décès d'Edgar Faure. Le nouveau président a persisté à soutenir que le secret du scrutin interdisait d'affirmer que les trois voix d'extrême droite s'étaient portées sur son nom...

Traité de *« menteur »* par le socialiste Christian Proust, président du conseil général du territoire de Belfort, qui durant toute la séance l'a harcelé de questions concernant un accord possible entre UDF, RPR et Front national, M. Chantelat a fini par reconnaître qu'*« il n'y avait eu d'accord avec le Front national que sur un programme ». « On peut,* a ajouté M. Chantelat, *avoir un consensus sur un programme sans renoncer aux valeurs que l'on défend : ce n'est pas pour cela que nos idéologies sont semblables. »*

Pour sa part, M. René Mars (Front national), élu le 14 avril au poste de cinquième vice-président, n'a pas caché que cette promotion attendue relevait d'un *« échange de bons procédés ».*

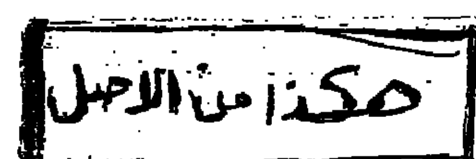
Tout semblait dit. Mais il fallait encore que l'on discutât longuement de l'opportunité d'un débat sur les compétences du bureau et la nature des pouvoirs que le président entendait déléguer aux cinq premiers vice-présidents. *« Pourquoi ne voulez-vous pas de débats ? »,* s'obstinait M. Proust. *« Parce qu'il n'y aura pas de débats »* répondait M. Chantelat, avec une égale obstination. On n'en évoqua pas moins Hitler et Mussolini d'un côté, et Staline de l'autre.

C'est dans cette ambiance tendue que le conseil régional – et en l'absence de MM. Jean-Pierre Chevènement (PS) et Jacques Maroselli (MRG) – a achevé l'élection de son bureau. En dehors de l'entrée d'un second représentant du FN, M. Pascal Martin, la composition politique de cette instance interne n'a pas été modifiée.

Les socialistes conservent leurs huit postes de simples membres, le Parti communiste retrouve le sien (avec 37 voix sur 42, certains conseillers de droite ayant manifestement voulu faire la démonstration de leur sens de la démocratie en votant pour lui) ainsi que le MRG. L'UDF et le RPR disposent de onze postes (dont la présidence et neuf vice-présidences) et le Front national de deux (dont une vice-présidence).

CLAUDE FABERT.





Les réponses des trois principaux candidats

Les questions du Monde

***Le Monde** a soumis sept questions aux trois principaux candidats à l'élection présidentielle. Elles étaient posées dans l'ordre ci-dessous indiqué, sans que cet ordre traduise la moindre priorité des journalistes du service économique. En revanche, il était clairement indiqué aux trois candidats que l'ordre de leurs réponses traduirait leurs priorités, de même que les longueurs respectives accordées à chaque réponse. Liberté leur était en effet laissée d'utiliser librement un espace global de deux colonnes, deux tiers du journal. Seul M. Barre a strictement respecté cette règle.*

SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

Comment assurer le maintien du pouvoir d'achat des salaires sans relancer l'inflation et sans rétablir l'indexation sur les prix ? Faut-il développer l'individualisation des rémunérations, répartir autrement les gains de productivité, récompenser les performances individuelles ou collectives ? L'Etat doit-il encore avoir une politique des revenus ? Faut-il modifier le SMIC ?

PROTECTION SOCIALE

Comment assurer le retour à un équilibre durable du régime général de sécurité sociale sans recourir tous les six mois à un plan de sauvetage basé sur des hausses de cotisations ? Que proposez-vous pour venir à bout du déficit structurel de l'assurance-vieillesse ? Quelle mesure immédiate allez-vous prendre pour éviter le lourd déficit de cette branche qui se profile au second semestre ? Une contribution sur tous les revenus ? Faut-il réformer la Sécurité sociale ?

FORMATION ET EMPLOI

Comment lutter efficacement contre le chômage alors que beaucoup de recettes ont fait faillite et que le traitement social a trouvé ses limites ? Est-il inéluctable de rester avec un nombre élevé et incompressible de chômeurs ? Comment allez-vous traduire concrètement la priorité à la formation ? Par un effort accru de l'Etat ? Par une augmentation de la contribution obligatoire des entreprises ? Par une plus forte prise en charge des régions ?

FISCALITÉ ET BUDGET

Si l'on met à part le problème des cotisations sociales, trouvez-vous que les impôts sont trop lourds en France ? Si vous deviez les réduire auxquels donneriez-vous la priorité : aux impôts sur les entreprises ou aux impôts sur les ménages ? Quelle forme et quelle ampleur prendraient ces réductions ? Modifieriez-vous, et comment, la fiscalité du patrimoine (droits de succession, droits de mutation, taxes foncières, plus-values...), qui est, en France, plus lourde globalement que dans la plupart des pays industrialisés ?

Sur quelles dépenses publiques précises feriez-vous des économies ?

COMMERCE EXTÉRIEUR ET COMPÉTITIVITÉ

Les déséquilibres du commerce extérieur et des paiements courants de la France vous inquiètent-ils ? Pourquoi ? Appellent-ils des mesures nouvelles ? Lesquelles ?

CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Le marché unique européen, qui permettra aux hommes et aux biens de circuler sans entrave aux frontières, est-il réalisable, comme prévu, au 1er janvier 1993 ? Compte tenu des bouleversements qu'il implique (fiscalité, concurrence...), est-il souhaitable de le réaliser dans un temps aussi court, notamment en ce qui concerne la TVA ?

Que proposez-vous par ailleurs pour faire progresser la construction de l'Europe, notamment monétaire ?

L'ÉTAT ET L'INDUSTRIE

L'Etat doit-il s'intéresser spécifiquement à l'industrie ou ne plus prendre de mesures que générales concernant toutes les entreprises ? Quel peut-être son rôle vis-à-vis des différents secteurs de l'industrie ? Que faire des entreprises nationalisées dans l'industrie, des banques et des autres secteurs (transports, P et T...) ?

★ Les dessins sont extraits de *Wolfgang, tu feras informatique !* de Jean Plantu (Éditions La Découverte-Le Monde).

RAYMOND BARRE :

« Nos concurrents continuent d'aller plus vite et mieux que nous »

1. COMMERCE EXTERIEUR ET COMPÉTITIVITÉ

Je choisis d'évoquer d'abord les déséquilibres de nos échanges commerciaux et de nos paiements courants car ils interdisent tout optimisme de commande et donnent la mesure des problèmes durables qui se posent à notre économie.

Nous avons maîtrisé nos coûts de production et nos prix. Et pourtant nous restons fortement déficitaires (plus de 30 milliards de francs et 27 milliards de francs environ pour la balance des paiements en 1987), alors même que la croissance française demeure plus faible que celle de nos concurrents. C'est là une preuve d'un grave défaut de compétitivité de notre appareil productif.

Jusqu'en 1981, nos exportations progressaient plus rapidement que celles de nos principaux partenaires. Depuis 1981, nous avons perdu l'équivalent d'un client étranger sur cinq.

Les résultats très préoccupants du commerce extérieur de février sont imputables à une forte chute de nos ventes à l'étranger. Nous perdons des parts de marché car nos investissements productifs ont décroché entre 1981 et 1984 et que le retard pris par rapport à nos concurrents ne se résorbe pas.

Voilà pourquoi l'emploi en France ne s'accroît pas, à la différence de tous les autres pays industrialisés.

Ce ne sont pas des mesures ponctuelles ou conjoncturelles, mais une politique d'ensemble, menée dans la durée, qui nous permettra d'enrayer le recul relatif que nous subissons et de rejoindre le groupe de tête des pays développés. Les maîtres mots de cette politique sont investissement et compétitivité. D'importantes et utiles décisions ont certes été prises depuis mars 1986. Elles ont, pour la plupart, supprimé les handicaps créés par la gestion socialiste (contrôle des prix, contrôle des changes, nationalisations, rigidités sociales). Mais elles devraient être complétées par un ensemble de dispositions donnant à notre économie la possibilité de rattraper le retard accumulé.

Nous progressons depuis deux ou trois ans. Mais nos concurrents continuent d'aller plus vite et mieux que nous. Tel est le jugement fondamental que je porte sur notre économie, jugement que la persistance de notre recul sur les marchés internationaux confirme, hélas, sans ambiguïté.

2. FORMATION ET EMPLOI

La question de l'emploi est purement et simplement escamotée dans cette campagne. Les Français sont maintenus dans l'ignorance de ce qui se passe à l'étranger, et particulièrement en Europe, où l'on assiste depuis bientôt cinq ans à une reprise vigoureuse des créations d'emplois. Une seule donnée résume la situation dans laquelle nous nous trouvons : si l'emploi en France avait progressé comme dans la Communauté économique européenne depuis 1983, nous compterions aujourd'hui 900 000 emplois de plus.

Voilà pourquoi il ne faut pas se résigner à la stagnation de l'emploi et au traitement social du chômage.

J'affirme qu'il est possible de créer en France des emplois en grand nombre. Si nos partenaires y sont parvenus, par centaines de milliers, la France doit aussi y parvenir. L'examen des politiques menées à l'étranger ainsi que l'analyse de la situation française montrent que tout dépend de l'investissement, de la recherche et de la formation.

Je me limiterai à un exemple : entre 1981 et 1988, selon le rapport économique et financier annexé à la loi de finances, l'investissement productif en volume s'est accru de 32,7 % en Grande-Bretagne contre 3,8 % en France ; au cours de la même période, l'emploi s'est accru de 853 000 outre-Manche tandis qu'il diminuait de 286 000 chez nous.

Le programme d'incitations fiscales que je propose en faveur de l'investissement sous toutes ses formes, en faveur de la recherche et de la création d'entreprise, répond à l'objectif de restauration de notre compétitivité, condition première de la reprise de l'emploi.

La formation professionnelle doit devenir plus performante et, pour cela, être connectée au monde des entreprises. Elle ne doit plus concerner seulement ceux qui ne peuvent suivre les filières d'enseignement général. Je souhaite une cogestion de la formation professionnelle, conçue comme une administration de mission. En effet, c'est dans l'accord de l'Etat, des régions (à cet égard, il faut aller au bout de la décentralisation), des entreprises ainsi que des partenaires sociaux que les problèmes doivent être traités. Le volume des crédits consacrés à la formation est considérable. L'objectif est moins de les accroître que de les utiliser mieux.

Je propose en outre de stimuler l'effort des entreprises par une vigoureuse incitation fiscale et d'offrir aux particuliers la possibilité d'ouvrir un compte d'épargne-formation, calqué sur les comptes d'épargne-logement.

3. CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Quatre ans et demi nous séparent de l'ouverture du marché unique européen. Nous devons y travailler sans hésiter et sans chercher à reculer l'échéance de 1992, fixée par le conseil européen. Profitons-en pour engager rapidement les politiques qu'elle implique. C'est ainsi qu'il me paraît indispensable de réaliser une profonde réforme de notre fiscalité.

Ce n'est pas en ajournant l'harmonisation de la TVA que nous réduirons les difficultés. Nous ne ferions que les différer. Le gouvernement s'en est lui-même rendu compte, en réduisant de manière impromptue la TVA sur les automobiles.

Prenons a bras le corps l'harmonisation de notre fiscalité, progressons par étape, sur tous les fronts, aussi loin que possible, quitte, comme nous l'avons fait pour le SME, à la réaliser avec ceux des Etats membres qui y sont prêts.

Ce sera pour nous l'occasion de réduire le nombre et le niveau de nos taux de la TVA, qui sont parmi les plus élevés d'Europe.

La libération complète des mouvements de capitaux est un corollaire de l'acte unique qui nous permettra de franchir un nouveau pas vers l'union monétaire : un système de réserve européen regroupera les banques centrales des Etats membres. L'autonomie de la Banque de France est une condition préalable qu'il faudra satisfaire.

4. FISCALITÉ ET BUDGET

Les impôts sont trop lourds en France. C'est l'un des buts de la réforme fiscale que je propose que de continuer à les réduire.

La priorité doit revenir aux entreprises.

Sur une période de cinq à sept ans, trois objectifs me semblent souhaitables : la *diminution* à 33 % de l'impôt sur les sociétés, la *réduction* à 50 % du taux maximum de l'impôt sur le revenu, l'harmonisation européenne de nos taux de TVA, ce qui implique la suppression des taux majorés.

En ce qui concerne la fiscalité du patrimoine, je crois urgent de prendre des dispositions d'allégement qui faciliteront la transmission des entreprises, en allant jusqu'à l'exonération complète des droits pour les transmissions en ligne directe, tant que le patrimoine demeure dans l'entreprise.

Ces objectifs seront progressivement atteints en tenant compte de la marge de manœuvre budgétaire dont le gouvernement dispose. Il n'est pas question d'accroître le déficit à la manière américaine. La poursuite de l'effort de réduction des dépenses s'impose. Je ne crois plus possible de réaliser des économies sur les dépenses d'investissement de l'Etat. C'est sur les autres titres de dépenses, en particulier sur les interventions économiques, qu'il faudra faire porter l'effort. Je réserve une réponse plus précise, car je crois nécessaire de procéder à un audit des finances publiques dès l'été prochain.

5. PROTECTION SOCIALE

Je ne propose pas de réformer la Sécurité sociale. C'est une institution à laquelle les Français sont très attachés. D'ailleurs, les difficultés de financement ne proviennent pas d'un défaut d'architecture du système, mais bien d'avantage d'insuffisances de gestion ainsi que de nos comportements. Je pense que, pour l'assurance-maladie, avec le concours des professions de santé, qui est indispensable, on parviendra à assurer la maîtrise des dépenses et l'équilibre du régime.

Le problème majeur, M. Mitterrand semble l'ignorer, est celui de la branche vieillesse.

Pour couvrir le déficit de cette année (près de 20 milliards de francs), je me rallie à la proposition des sages qui consiste à couvrir ce déficit par une contribution proportionnelle sur tous les revenus. C'est le seul moyen de garantir le pouvoir d'achat des retraites. Pour le futur, progressivement, nous devrons compléter le régime actuel de retraite par répartition — qui restera la base de l'assurance-vieillesse — par des retraites volontaires fondées sur l'épargne à long terme.

6. SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

Depuis la relance salariale de 1981 et le blocage des salaires de l'été et de l'automne 1982, de grands progrès ont été réalisés dans les esprits. Qui discute aujourd'hui le principe selon lequel la politique salariale relève de la responsabilité des entreprises, au même titre que la politique des prix ? De même, la notion de politique des revenus paraît aujourd'hui frappée de désuétude.

Le principe qui doit prévaloir et qui entre peu à peu dans les faits est celui de la différenciation des rémunérations selon les performances individuelles et selon les résultats de l'entreprise.

L'Etat conserve sa responsabilité en ce qui concerne le SMIC. Je ne crois pas nécessaire de le modifier et moins encore de le supprimer. Les formules de formation en alternance pour les jeunes permettent de maintenir le SMIC sans qu'il constitue un obstacle à leur embauche dans les entreprises.

Je ferai une dernière remarque : la stagnation du pouvoir d'achat ne me paraît pas constituer un objectif en soi. La stabilisation du pouvoir d'achat s'impose dans les périodes d'inflation par la hausse des coûts de production. Dans la situation actuelle, la stagnation des revenus est la conséquence des faiblesses de notre appareil productif et de sa compétitivité déficiente. Le succès de la politique d'offre compétitive que je me propose d'engager devrait permettre de retrouver une progression globale des revenus parallèle à celle de la productivité, comme c'est peu ou prou le cas chez nos partenaires européens. C'est ainsi que nous pourrons tendre vers une économie dynamique, à haut niveau de salaire et d'emploi, reposant sur une forte productivité.

7. L'ÉTAT ET L'INDUSTRIE

Il faut poursuivre les privatisations, sans *a priori* idéologique et en prenant avant tout en considération l'intérêt des entreprises à privatiser. Toutes les entreprises qui relèvent du secteur concurrentiel sont susceptibles d'être privatisées. Je crois nécessaire de diversifier les modalités de la privatisation selon la situation des entreprises.

Quant à l'industrie, il est évident que l'Etat ne peut s'en désintéresser. Entre le socialisme interventionniste et le libéralisme absolu, il y a la voie d'un pragmatisme avisé qui est la mienne. L'Etat gère des programmes de recherche essentiels, des marchés publics considérables, des systèmes de réglementation et de normes qui concernent très directement l'industrie. Il a bien entendu l'outil fiscal à sa disposition. Il doit utiliser ces différents instruments avec le souci de ne pas se substituer aux chefs d'entreprise, de laisser le champ libre à leurs initiatives et de veiller à ce qu'une saine concurrence s'exerce. Il doit enfin fixer des règles du jeu stables et assurer un environnement économique favorable au développement des entreprises.

JACQUES

« Je ferai la pérennité de

1. PROTECTION SOCIALE

Parce que c'est la solidarité en action, la Sécurité sociale est un élément essentiel de notre cohésion nationale. J'y suis particulièrement attaché et je ferai tout pour assurer sa pérennité.

Pour résoudre les problèmes financiers auxquels elle se trouve confrontée, je ne veux ni imposer ni improviser. C'est aux Français de dire quelle sécurité sociale ils veulent pour l'avenir, avec quels financements, avec quel équilibre entre solidarité collective et effort personnel. C'est pourquoi nous avons réuni les états généraux de la Sécurité sociale : 45 000 personnes dans les départements puis à Paris pour réfléchir dans la clarté aux solutions à envisager pour assurer l'équilibre durable de la Sécurité sociale, cela ne s'était jamais vu. C'est l'illustration de la société de participation que je propose au pays.

Nous avons pu, vous le savez, moderniser et rendre plus efficaces les aides aux familles tout en préservant l'équilibre global de cette branche. Les accidents du travail, grâce notamment aux efforts de prévention des entreprises, sont moins fréquents. Surtout, nous sommes parvenus à maîtriser les dépenses de santé, sans remettre en cause les conditions normales d'accès aux soins, et sans contrarier la modernisation continue de l'appareil médical. Ce que nous avons pu réaliser en 1987, nous pouvons continuer à l'obtenir, si chacun agit dans un climat de confiance réciproque.

Reste la situation des retraites du régime général, qui est sérieuse. Je regrette que M. Mitterrand veuille l'ignorer. Il est vrai que la décision qu'il a prise d'abaisser à soixante ans l'âge du départ à la retraite, sans prévoir le financement correspondant, est l'une des causes de cette situation.

Sur cette question des retraites, j'ai demandé au Conseil économique et social, où sont représentées toutes les forces vives du pays, de me faire part de ses réflexions sur les recommandations des « sages » et sur les conclusions des états généraux. Je n'entends pas préjuger de ces réflexions.

A court terme, le financement des retraites est bien entendu assuré. Les rentrées de cotisations sont d'ailleurs actuellement supérieures à ce que nous attendions : la trésorerie de la Sécurité sociale permet d'assurer le paiement de toutes les retraites en 1988. Nous pourrons donc prendre en toute sérénité et avec l'assentiment du plus grand nombre de Français les mesures nécessaires d'ici à la fin de l'année.

2. FORMATION ET EMPLOI

Il n'existe qu'une bonne manière de lutter contre le chômage : favoriser une plus grande compétitivité de l'économie. En France aussi, elle fait ses preuves. L'emploi salarié dans les entreprises avait chuté de 526 000 personnes entre mars 1981 et mars 1986, c'est-à-dire de plus de 100 000 personnes par an en moyenne : la tendance est aujourd'hui inversée et le nombre d'emplois a cessé de diminuer depuis mars 1986, progressant de 16 000 en vingt et un mois.

Mais cet effort demandera du temps : si les premiers résultats sur l'emploi sont dès aujourd'hui perceptibles, nous l'avons vu, ils ne seront massifs que dans plusieurs années. D'où la nécessité de venir en aide aux chômeurs en faisant en sorte qu'ils disposent de ressources suffisantes, en les formant pour que leurs chances de retrouver un emploi soient accrues, en veillant à ce que ceux qui ne retrouvent pas rapidement du travail ne soient pas peu à peu exclus de la vie sociale. C'est tout le sens de l'activité minimum d'insertion garantie que je propose pour les chômeurs de longue durée. A l'opposé d'une politique d'assistance telle que celle prônée par M. Mitterrand par exemple, elle respecte la dignité de chacun en lui offrant un travail ou une formation et une protection sociale parallèlement à un revenu minimum. Il faudra organiser la mobilisation de toutes les solidarités professionnelles, associatives, locales pour parvenir à cet objectif.

La formation sera, pour la France, l'investissement collectif prioritaire. Pour les sept ans qui viennent, l'essentiel n'est sans doute pas seulement une augmentation des moyens mis en œuvre, mais aussi d'accroître l'efficacité de notre système. Un triple effort devra être conduit : un effort de *qualité*, tout à fait prioritaire, qui passe par le renforcement de l'enseignement du premier degré et par la personnalisation de la formation ; un effort *d'ouverture* car l'Education nationale s'est trop repliée sur elle-même et sur ses filières traditionnelles. Les entreprises doivent être largement impliquées. Il s'agit de diversifier les types d'enseignement, de développer les formations techniques et professionnelles, l'apprentissage et les formules d'alternance entre l'école et la vie du travail ; un effort de *continuité* enfin. Aucune formation n'est jamais acquise pour la vie. Chacun de nous devra compléter périodiquement ses connaissances initiales. Le crédit d'impôt-formation que j'ai fait adopter en fin d'année dernière aidera les entreprises à développer leurs investissements de formation.

Mais c'est l'ensemble des partenaires de l'école qui doivent s'exprimer ; les familles, les enseignants, mais aussi les élèves et les étudiants, les entreprises et les diverses organisations qui s'intéressent à la formation. C'est pourquoi j'ai annoncé que je réunirai rapidement des états généraux de l'éducation et de la formation. Là encore, mes objectifs sont concrets ; les moyens pour y parvenir également. C'est à ce prix que nous pourrons « viser juste » et ne pas nous livrer simple-

Politique

aux grands défis économiques

CHIRAC :

tout pour assurer la Sécurité sociale »

3. SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

Le succès de notre politique de lutte contre l'inflation permet une amélioration du pouvoir d'achat des salaires, même si ceux-ci continuent de connaître une progression modérée en termes nominaux : une part substantielle des gains de productivité de notre économie est donc transmise aux salariés. Telle a été la réalité de 1986 et 1987, avec une progression du pouvoir d'achat du salaire moyen de 1,9 % au total sur les deux années.

La plus large prise en compte des performances individuelles que l'on constate actuellement va dans le sens d'une *plus grande motivation* des hommes et d'une meilleure flexibilité de l'économie. Or c'est de cela que la France a besoin : une économie qui s'adapte plus vite à une réalité en rapide transformation.

Alors que devra faire l'Etat dans ce domaine ? Trois choses.

L'Etat devra conduire, pour ce qui le concerne, une politique exemplaire en matière de rémunérations. Cette politique responsable a d'ailleurs été comprise des salariés et de leurs organisations représentatives, puisque jamais les accords signés dans le secteur public n'ont été aussi nombreux qu'en 1987.

Veiller à la justice, c'est-à-dire au respect d'un salaire minimum, dont le niveau doit être compatible avec notre situation économique mais aussi avec nos exigences sociales, ce qui suppose le maintien du SMIC.

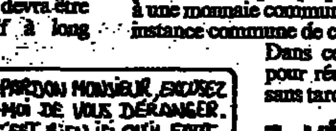
Enfin, chercher à faire en sorte que les fruits de la réussite soient répartis entre tous ceux qui y ont contribué. C'est tout le sens de mon action en faveur d'une large diffusion de l'actionnariat et du renforcement de la participation et de l'intéressement dans les entreprises. C'est la réforme sociale la plus importante de la fin de ce siècle, j'en suis convaincu.

4. FISCALITÉ ET BUDGET

Depuis deux ans, les allégements fiscaux auxquels nous avons procédé représentent un total de 70 milliards de francs. C'est un acquis, mais il est impératif de continuer.

Comment se traduiront concrètement les priorités pour l'avenir ?

Le taux de l'impôt sur les sociétés devra être abaissé progressivement, l'objectif à long terme étant de revenir à un taux de 33,1/3 % ; nous avons déjà réussi à le ramener de 50 % à 42 %.





Mais il ne faudra pas oublier qu'il existe en France près de deux millions d'entreprises individuelles, dont les résultats sont imposés à l'impôt sur le revenu, et deux millions de cadres. Ces cadres et ces chefs d'entreprise constituent, à bien des égards, le vivier de l'avenir. J'estime que le passage d'une tranche à l'autre du barème est trop rapide. J'affirme donc que la poursuite de la diminution de la progressivité de l'impôt sur le revenu qui a été entreprise depuis deux ans sera absolument indispensable.

La TVA est plus lourde chez nous que chez nos principaux partenaires. Soyons clairs : en la matière, l'harmonisation ne pourra pas être achevée dès 1992. Pour ma part, je suis partisan de continuer à supprimer les distorsions de taux les plus importantes ; c'est ce que nous avons commencé à faire en abaissant de 33,1/3 % à 28 % le taux de la TVA sur les automobiles et les motos, et de 33,1/3 % à 18,6 % le taux de la TVA sur les disques. Puis-je vous rappeler que le gouvernement socialiste avait, au contraire, relevé les taux de la TVA ? Cela vous montre que ce ne sont pas seulement les intentions qui comptent.

Je voudrais enfin évoquer le problème de la fiscalité du patrimoine, de l'impôt sur le capital si vous voulez. J'exclus complètement, pour ma part, de créer un impôt nouveau dans ce domaine, car c'est à l'évidence irréaliste et incompatible avec la réalisation du marché unique européen, alors qu'existe chez nous l'impôt sur les plus-values, inconnu en Allemagne, et que l'impôt sur les successions est également beaucoup plus lourd en France. Bien entendu, pour parvenir à alléger les impôts, il faudra réduire les dépenses publiques. C'est ce que nous avons fait, avec succès depuis deux ans.

On peut toujours discuter tel ou tel chiffre, dire que nous avons réduit le déficit grâce à des rentrées fiscales meilleures. Reste un fait indiscutable : deux années de suite, les dépenses de l'Etat ont progressé moins vite que les prix. Cela ne s'était pas vu depuis trente ans. Cela ne doit rien à la chance ou à la facilité, mais tout à l'effort et au sérieux de la gestion.

5. COMMERCE EXTÉRIEUR ET COMPÉTITIVITÉ

La situation de notre commerce extérieur n'est pas encore satisfaisante, et j'y suis très attentif, mais il ne faut pas être alarmiste. Nos échanges de marchandises et de services ont été équilibrés l'an dernier.

Le solde de nos échanges de produits industriels est négatif. D'où cela provient-il ? Durant des années, la politique suivie par les gouvernements socialistes a nui à la compétitivité des entreprises françaises. En 1986, les exportations de produits industriels baissaient, depuis plusieurs années déjà, alors que les importations de ces produits augmentaient régulièrement. Nous avons inversé cette tendance à l'affaiblissement des exportations industrielles : mesurées en volume, les exportations industrielles ont en effet augmenté de 11 % entre juin 1986 et décembre 1987, dernier résultat connu.

C'est bien cette tendance qu'il convient d'apprécier, et non pas les résultats au mois le mois. Je l'ai dit à propos des bons résultats de janvier. Je le dis à nouveau à propos des résultats moins satisfaisants de février.

6. CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Oui, il *faut* que le *marché unique européen* soit une réalité le 1er janvier 1993. Je considère comme capital que cette échéance soit respectée.

Nous savons bien que tous les problèmes ne seront pas totalement réglés à cette date-là. *Mais* je suis convaincu qu'ils le seront progressivement et que nous saurons aménager les périodes transitoires correspondantes. La TVA, comme je le rappelais il y a un instant, en est un bon exemple.

Le marché unique de 1993 est une chance. Il en résultera une meilleure efficacité et une meilleure compétitivité de l'ensemble de l'Europe. Mais il faut rester lucide. Cette chance ne bénéficiera pas également à tous, mais principalement aux meilleurs. Il faut donc, dans l'intérêt même de notre pays, nous y préparer sans relâche, nous y préparer de manière dynamique, volontaire, déterminée, dès maintenant. J'y suis prêt.

Quant à l'Europe monétaire, vous connaissez le rôle particulièrement actif de la France à Nyborg *l'automne dernier*.

Nous avons par ailleurs déposé un mémorandum sur la construction monétaire au début de cette année. Il faut élaborer dès à présent les étapes qui permettront de parvenir à une monnaie commune et à la création d'une instance commune de coordination monétaire.

Dans ce domaine également, pour réussir 1993, il faut agir sans tarder.

7. L'ÉTAT ET L'INDUSTRIE

Lorsque j'ai pris mes fonctions de premier ministre, en 1986, il était clair que l'une des premières urgences était de définir une nouvelle frontière entre le rôle de l'Etat et la liberté des citoyens. En deux ans, la liberté de gestion a été rendue aux entreprises, sur le plan de leurs prix, de leurs risques de change, de leurs besoins de crédit, de leur politique d'effectifs. Les entreprises françaises ont aujourd'hui une liberté de gestion qu'elles n'avaient pas connue depuis la guerre, et il est fondamental qu'elles la conservent. Si beaucoup a donc été fait dans ce domaine, la tâche n'est pas achevée. Nous n'avons pas encore terminé la libération intégrale des mouvements de capitaux ; le programme de privatisation devra être poursuivi le plus rapidement possible ; l'élargissement de l'actionnariat, et en particulier de l'actionnariat des salariés, qu'il permettra n'est pas son aspect le moins important.

Les frontières de l'action de l'Etat ainsi déterminées, de façon plus raisonnable que dans le passé, que devra-t-il faire vis-à-vis des entreprises ?

Le premier rôle de l'Etat doit être une vigilance extrême en matière de compétition internationale. Etre ouvert ne signifie pas être naïf. Parallèlement, l'Etat doit se préoccuper du développement des secteurs stratégiques. C'est pour cela, en prenant le seul exemple de l'espace, que j'ai souhaité le lancement dès aujourd'hui d'*Ariane-5*, *d'Hermès et* de Colombus. Stratégie, mais également innovation : pour cela, l'effort de recherche est fondamental. Les outils comme le crédit d'impôt recherche et les pôles de compétitivité que nous avons créés doivent nous permettre de rattraper les meilleurs *en matière d'efforts* de recherche industrielle.

Et puis l'Etat doit, bien entendu, faire respecter les règles du jeu. La libération des prix s'est faite en parallèle avec le développement du droit de la concurrence, par exemple. Un progrès harmonieux pour tous ne peut trouver place que dans le cadre d'un ordre admis par tous. Ordre et liberté doivent progresser de pair. Il n'y a pas d'alternative.

L'action menée en France depuis deux ans a apporté la démonstration de ce que recul de l'interventionnisme de l'Etat et liberté ne signifiaient pas droit du plus fort, mais au contraire plus d'ordre et de justice véritables, ne signifiaient pas relâchement mais efficacité.

FRANÇOIS MITTERRAND :

« Croissance et emploi dépendent de l'avancée de la construction européenne »

1. CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Plus que jamais l'emploi demeure au cœur de la politique économique que le gouvernement formé au lendemain de l'élection présidentielle aura à mettre en œuvre. Je n'accepte pas l'idée que l'on pourrait s'accommoder d'un chômage croissant ou se résigner aux phénomènes d'exclusion qui en résultent.

De 1981 à 1986, des succès incontestables ont été remportés par les gouvernements de Pierre Mauroy et Laurent Fabius : l'inflation a été brisée, les marges *des entreprises redressées*, l'investissement industriel relancé à partir de 1984, l'évolution des prélèvements obligatoires inversée, les paiements extérieurs rééquilibrés avant qu'ils ne rechutent en 1987. Ainsi les conditions d'une amélioration de l'emploi *étaient réunies. L'emploi s'est stabilisé* à partir du deuxième semestre de 1985 et cette stabilisation, combinée au traitement social du chômage, a permis de faire reculer le nombre des demandeurs d'emploi en 1985 pour la première fois depuis 1969.

Mais, sur l'ensemble de la période, le chômage a augmenté. Depuis quinze ans, aucun gouvernement n'est parvenu à dominer ce problème. J'y vois deux raisons : le retard mis par notre pays à se moderniser et par nos entreprises à s'adapter à l'évolution de la demande mondiale ; les déséquilibres des paiements courants qui ont progressivement bloqué la croissance en Europe.

L'Europe connaît aujourd'hui un para*doxe. D'un côté* la République *fédérale* d'Allemagne dégage un excédent d'épargne qui s'investit pour partie hors d'Europe, de l'autre les pays qui recèlent des potentialités de croissance se voient limités dans leurs investissements. Cette contradiction ne se résoudra pas en procédant à des ajustements monétaires, comme la Communauté européenne le fait depuis trop longtemps.

La croissance nécessaire à l'amélioration de l'emploi est aujourd'hui indissociable de l'avancée de la construction européenne. C'est dans cet esprit qu'a été décidée en décembre 1985 la création d'un marché unique européen. C'est à partir de cette ambition que devra s'ordonner la politique économique du prochain gouvernement.

Les déséquilibres des paiements courants traduisent des différences de structures économiques. Prenons-en acte pour mobiliser les excédents d'épargne et élever le niveau des investissements. J'engagerai à cette fin des discussions avec nos partenaires pour fixer les modalités et les étapes devant conduire à la mutation de l'ECU en monnaie de réserve et à la création d'une banque européenne des banques centrales. Il conviendra dans un premier temps de parvenir à une politique monétaire commune face au dollar et au yen et de développer les emprunts privés en ECU.

La réussite de cette négociation exige de notre part une *volonté* sans faille d'assurer la stabilité économique et en premier lieu la stabilité monétaire.

La suppression des contrôles des prix, du crédit et des changes et la libéralisation des marchés financiers, largement engagée en mars *1986* et poursuivie après, sont aujourd'hui achevées. J'inviterai le gouvernement à consolider la désinflation. La voie est désormais dégagée pour que les entreprises accélèrent leur modernisation.

2. LA FORMATION ET L'EMPLOI

Quels sont les moyens d'une croissance créatrice d'emplois ? J'en *retiens quatre* :

1. – L'investissement *économique* en équipements, en recherche et en réseaux commerciaux. Il faut l'encourager par des incitations fiscales à l'investissement, crédit d'impôt ou réduction de l'impôt sur les sociétés lorsque les bénéfices sont réinvestis. De même doit être stimulée la création d'entreprises en rétablissant l'exonération fiscale pendant les cinq premières années.

Pour la recherche civile, à côté du crédit d'impôt institué en 1983, nous devons accroître l'effort public, gravement amputé en 1986, et qui, en francs constants, a à peine retrouvé son niveau d'alors.

Le redressement du taux d'épargne des entreprises et l'appel au marché assureront un financement sain par renforcement des fonds propres. Il est temps que la Bourse redevienne le lieu où l'épargne s'investit pour créer et bâtir. L'arrêt des privatisations lui redonnera un nouveau souffle.

2. – L'investissement *éducatif* constitue le second moyen. Une loi de programmation définira les objectifs destinés à moderniser les enseignements, revaloriser la fonction enseignante, adapter les équipements : 15 à 16 milliards de plus y seront consacrés à l'horizon de 1992. Il ne faudra pas hésiter à comprimer les autres dépenses de l'Etat pour imposer cette priorité.

Parallèlement, le gouvernement invitera les partenaires sociaux à dresser le bilan des mesures prises ces dernières années en faveur des jeunes, de la reconversion des salariés licenciés et des chômeurs de longue durée. Des formations adaptées doivent leur donner une seconde chance. La création d'un crédit formation en sera l'instrument, ainsi que la réforme des congés de conversion.

3. – L'investissement *social* est insépa*rable des deux premiers. La modernisation* ne peut se faire sans y associer étroitement les salariés, ouvriers, employés, techniciens, cadres, sans mobiliser leurs compétences et leurs connaissances. *« Bien maîtrisé, le changement technologique est rentable*, écrit le président de BSN, Antoine Riboud, dans son rapport au premier ministre. *Mal maîtrisé, il est ruineux. Entre ces deux situations, ce sont les hommes qui font la différence.* » Voilà de quoi faire vivre les lois Auroux en s'appuyant sur la complémentarité entre le droit d'expression directe des salariés et la négociation collective. Le gouvernement devra également inciter les partenaires sociaux à débattre pour mettre en place un examen paritaire des licenciements économiques.

4. – L'investissement *européen* est le quatrième et dernier facteur de croissance, sans doute le plus nouveau. L'ensemble des pays européens souffre d'un niveau insuffisant d'investissements productifs. En fait les déséquilibres des paiements au sein de la Communauté interdisent à nos pays d'agir indépendamment les uns des autres.

Le chacun pour soi, qui a freiné jusqu'ici le développement d'une industrie *européenne dans les secteurs stratégiques*, n'est plus de mise.

Ariane, Airbus, Eurotunnel, Eurêka : quand des pays ou des entreprises unissent leurs efforts, ils inscrivent de grands succès à l'actif de l'Europe tout entière. Ils nous montrent la voie à suivre. Les projets ne manquent pas : TGV européens, autoroute transeuropéenne, réseau européen de fibres optiques à grand débit, industrie des supraconducteurs, industrie de la technologie médicale, télévision haute définition, Eurêka de l'audiovisuel...

Initiatives publiques et initiatives privées doivent s'épauler. Encourageons-les sans les enfermer dans des carcans administratifs, fussent-ils communautaires. *Apportons-leur les moyens financiers*, mobilisons l'épargne européenne en développant les emprunts en ECU publics et privés.

3. COMMERCE EXTÉRIEUR ET COMPÉTITIVITÉ

Tout cela suffira-t-il à redresser notre solde industriel, qui s'est gravement *dégradé depuis deux ans ? Je le pense*, à condition que notre monnaie soit solide. Ce qui exige à la fois rigueur financière et justice sociale. Les allègements d'impôts au bénéfice des plus fortunés ont contribué à relancer en 1987 la consommation de biens importés de haute gamme. Du côté des exportations, il est indispensable que nos entreprises accroissent leur présence dans le commerce courant sur les marchés européens, américain et japonais, en portant une attention plus soutenue à la qualité des produits et à leur commercialisation. Nous avons réussi à redresser notre compétitivité-prix. Il nous faut maintenant gagner la bataille de la compétitivité-qualité. Les pouvoirs publics peuvent y *aider par des mesures fiscales appropriées.*

4. SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

Des fruits de la modernisation, les salariés doivent avoir une juste part. La désindexation a permis de casser l'inflation tout en préservant le pouvoir d'achat. Il faut poursuivre dans cette voie.

Il appartient aux partenaires sociaux de débattre du partage des gains de productivité et, à l'intérieur de la masse salariale, de la répartition entre le pouvoir d'achat, le temps de travail et l'emploi. La rémunération des performances est légitime, mais elle doit se faire selon des modalités transparentes et acceptées par tous. Ne laissons pas se réinstaller l'arbitraire, préférons-lui la négociation.

Le SMIC fait partie d'un bloc d'acquis sociaux que j'entends défendre et préserver, *dans son principe comme dans* ses modalités de calcul, qui assurent le maintien du pouvoir d'achat et la participation des salariés les plus modestes au développement économique de la nation.

Les entreprises les plus performantes sont aussi celles qui offrent les meilleures qualifications. Ce n'est pas en supprimant le SMIC qu'elles y sont parvenues.

Un rapport établi annuellement par le Plan en liaison avec le CERC permettra au gouvernement de suivre l'évolution de toutes les catégories de revenus et de vérifier que l'équité dans la répartition de l'effort est correctement assurée.

5. FISCALITÉ ET BUDGET

Le gouvernement devra dégager les moyens budgétaires nécessaires au financement de la formation, de la recherche et de l'aide fiscale à l'investissement et à la création d'entreprise. Je lui demanderai de *le faire en respectant deux orientations.*

En premier lieu, j'entends poursuivre l'objectif que j'ai fixé en septembre 1983 de baisse des prélèvements obligatoires. J'en connais la difficulté : il suffit de constater que la réduction obtenue en 1985 et 1986 a été en deçà de l'objectif fixé. Mais, sans l'effort de Laurent Fabius et de Pierre Bérégovoy, les prélèvements auraient continué à augmenter, comme cela a été le cas en 1987.

En second lieu, je crois nécessaire de réduire autant qu'il est possible le déficit budgétaire afin d'alléger la pression sur les taux d'intérêt. Là réside, en effet, l'une des *sources d'économies dont nous avons* besoin. La baisse des taux permettrait d'alléger la charge de la dette et celle des bonifications. Cette orientation est évidemment incompatible avec des promesses d'allègements fiscaux tous azimuts. Je *demanderai au gouvernement de procéder* à une mise à plat de façon à savoir d'où l'on part pour tracer une perspective budgétaire jusqu'à l'horizon 1992.

Pour ma part, je retiens pour notre politique fiscale deux priorités. La première *découle du marché unique européen : elle* nous impose d'harmoniser progressivement les taux de TVA, mais aussi de muscler par des incitations fiscales notre appareil de production.

La seconde est liée à la justice dans la répartition de l'effort : le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, qui concerne cent mille foyers fiscaux, manifestera la solidarité des plus riches avec les plus démunis. Ne seraient concernés en effet que les titulaires de patrimoines supérieurs à 4 millions de francs, bien au-delà de la valeur de la résidence principale et de la résidence secondaire de la très grande majorité des Français. Contrairement à certaines affirmations, l'IGF n'est nullement incompatible avec l'harmonisation fiscale européenne.

6. PROTECTION SOCIALE

Un « état des lieux » précis devra être fait sur la situation financière de la Sécurité sociale, qui est préoccupante.

Ma conviction est qu'il ne faut pas se précipiter sur des augmentations de cotisations sociales tant que toutes les économies *que permet* une bonne gestion n'ont pas été recherchées. A l'inverse, il ne serait pas raisonnable de réduire les cotisations actuelles, dont certaines viennent à échéance le 30 juin. A cette double condition, l'équilibre de trésorerie du régime général (toutes branches confondues) n'est pas hors d'atteinte cette année.

Quant au régime vieillesse, j'ai dit, à la suite de tous les experts que, son équilibre démographique n'était pas en cause avant 2005. Par contre nous avons à nous préoccuper de son financement au cours des prochaines années. Le Conseil économique et social en est saisi. Son rapport adopté, le gouvernement ouvrira des négociations avec les partenaires sociaux. Je les sais soucieux de préserver le niveau des retraites. Je crois qu'on peut faire confiance à leur esprit de responsabilité.

7. L'ÉTAT ET L'INDUSTRIE

Notre économie est aujourd'hui en meilleur état qu'en 1981. Nous nous trouvons devant une situation nouvelle qui nécessite une politique nouvelle. Je viens d'en développer les orientations et d'en préciser les moyens. Hier, le laissez-aller rendait nécessaire une intervention énergique de l'Etat pour redresser des groupes industriels et financiers qui étaient pour la plupart en péril, pour casser l'inflation et apporter un soutien à l'économie.

Aujourd'hui, les entreprises sont assez fortes pour affronter le marché et être stimulées par la concurrence. La liberté est facteur de progrès, mais la liberté n'est pas le libéralisme. Ce dernier n'aura été que l'alibi d'une concentration sans précédent *du pouvoir politique, économique, médiatique* entre les mains d'une poignée d'hommes.

C'est ainsi que furent créés les « noyaux durs » qui verrouillent le pouvoir des groupes privatisés sans leur apporter des actionnaires *suffisamment* puissants et motivés pour assurer leur développement à long terme.

Face à la compétition que le marché unique va rendre plus dure, nous devons consacrer toutes les ressources du pays à la modernisation et à la création des entreprises nouvelles. C'est pourquoi je souhaite éviter les querelles stériles au pays. D'ici à 1993, je l'ai déjà dit, il n'y aura ni nouvelles privatisations ni renationalisations.

Initiative publique et initiative privée sont complémentaires. Ne perdons pas un temps précieux à les opposer. L'économie française est mixte, ce n'est pas d'aujourd'hui. Elle n'est pas la seule, même si l'intervention de l'Etat prend des formes *différentes* aux Etats-Unis ou en RFA de ce qu'elle est chez nous.

Plaidant pour l'économie mixte, je ne crains pas les accusations de dirigisme. Chacun sait qui a respecté la liberté des entreprises et qui aujourd'hui s'immisce dans leurs décisions stratégiques et leur donne des ordres, qui a donné aux entreprises publiques l'autonomie de gestion et qui a resserré la tutelle. Je demanderai au gouvernement de garantir cette autonomie, en séparant mieux qu'hier les entreprises publiques de l'administration.

En définitive, le rôle de l'Etat en matière économique se résume à une idée maîtresse : la préférence pour le long terme.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Muriel et Mathieu
de BOUILLANE de LACOSTE,
ont la joie de faire part de la naissance de

Marine Blanche Sophie,

née le 17 avril 1988, à Châtenay-Malabry.

Mariages

— **Jean François HEITZMANN**
et
Marie Lise HIEAUX,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité familiale, à Bréchamps (Eure-et-Loir).

— **Jean-Michel et Christine**

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 19 mars 1988, à Rennes.

Jean-Michel et Christine
LAIR-RÉMONDET,
21, boulevard La-Tour-d'Auvergne,
35000 Rennes.

— *M. Jacques LECLERC,*
M. et Mme Yves MARION,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Bénédicte LECLERC
architecte DPLG,
et le capitaine de corvette
Jacques MARION,

célébré dans l'intimité à Fort-de-France, le 26 mars 1988.

Haras de la Chardenière,
54330 Vézelise.
77, rue Bonaparte,
75006 Paris.
15, rue du Pont-Louis-Philippe,
75004 Paris.
Batral Francis Garnier,
Fort-Saint-Louis,
97261 Fort-de-France-Naval.

Décès

— Mme Jacques Anjubault,
son épouse,
Mme Françoise Anjubault,
M. et Mme Jacques Anjubault,
M. et Mme Bernard Anjubault,
M. et Mme Philippe Anjubault,
ses enfants,
Delphine et Marianne,
ses petites-filles,
M. et Mme Pierre Yegre
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Anjubault, Simons, Brossard, Dumortier, Blaxhall, Sarazin
Et ses fidèles amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Jacques, François, Paul ANJUBAULT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre du Cèdre (Liban),

survenu le 18 avril 1988, à son domicile, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Carrières-sur-Seine, le mercredi 20 avril, *à 15 h 45, où l'on se réunira.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Victor-Hugo,
78420 Carrières-sur-Seine.

— M. Raymond Lucien Aussavy,
son époux,
Mme Denise Lazarus,
sa mère,
Mme Lucienne Aussavy,
sa belle-mère,
M. et Mme Michel Lazarus,
ses frère et belle-sœur,
M. Francis Lazarus,
son neveu,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Suzanne AUSSAVY,
née Cerf,
chef de la section des Etudes nautiques
et de la réglementation
de la signalisation à la direction
du service des phares et balises
et de la navigation
au secrétariat d'Etat à la mer,
chevalier du Mérite maritime,

survenu le 18 avril 1988, à l'âge de cinquante-huit ans, en son domicile, 10, boulevard de la République, 92260 Fontenay-aux-Roses.

L'inhumation aura lieu le mercredi 20 avril 1988, à 16 heures, au cimetière de Fontenay-aux-Roses, 37, avenue de Paris.

— *Henri Barcilon,*
son époux,
Sam Mansour,
son frère,
Loulou Hazan,
sa sœur,
Simone Barcilon-Catz,
sa belle-sœur,
Les familles Barcilon, Mansour, Hazan et Catz,
ont la douleur de faire part du décès de

Noussy BARCILON,
née Mansour,

survenu le 16 avril 1988.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 avril 1988, au cimetière de Saint-Tropez, à 10 h 30.

18, rue Jean-Goujon,
75008 Paris.

— La famille
Et les amis

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude DANON,
ingénieur ETP,
administrateur de biens,

survenu à Nice, le 16 avril 1988.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Cassis (Bouches-du-Rhône), le jeudi 21 avril, *à 11 heures.*

— Mme Léon Demettre,
Ses enfants,
Sa petite-fille,
Les familles Levrat et Vanhoutte,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

général de division (CR)
Léon DEMETTRE,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 9 avril 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le mercredi 13 avril, à Villeneuve-sur-Vere (Tarn).

Mme Léon Demettre,
1, allée du Béarn,
31770 Colomiers.
Les Cèdres,
81130 Villeneuve-sur-Vere.

— M. Louis Dolhem,
son père,
Mme Louis-José Dolhem,
son épouse,
Axel, Virginie et Thibaud,
ses enfants,
Le comte et la comtesse Pierre de Damas,
ses beaux-parents,
M. et Mme Pironi,
ses oncle et tante,
Mlle Laurence Vuillaume-Dolhem,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

Louis-José DOLHEM,

décédé accidentellement le 16 avril 1988, dans sa quarante-quatrième année.

Ses obsèques auront lieu le 20 avril, à 15 heures, *en la chapelle Notre-Dame-de-la-Queste,* à Grimaud (Var).

— La famille Guérin
fait part du décès de

Daniel GUÉRIN,
écrivain,
militant,

survenu le 14 avril 1988, à *quatre-vingt-trois ans.*

Un rassemblement du souvenir aura lieu au Mur des Fédérés, cimetière du Père-Lachaise, samedi 23 avril, à 15 heures.

— La famille de Mehdi Ben Barka
s'associe au deuil des proches et amis de

Daniel GUÉRIN,

pour saluer sa mémoire et lui rendre un dernier hommage.

(*Le Monde* du 15 et du 16 avril.)

— Celui que nous aimons,

Lucien MATHIEU,
professeur d'histoire,
journaliste,
écrivain,

est décédé le 12 avril 1988.

Fidèle jusque dans la mort à sa foi d'humaniste, Lucien a légué son corps à la science. Qu'elle soit digne de lui et de tous ceux qui croient en elle.

La famille de Lucien,
205, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.

— Le président
Et les membres de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,
font part du décès de leur collègue

M. Jean MENJUCQ,
maître de conférences en droit privé,

survenu accidentellement le 16 avril 1988.

— Mme Lucienne Moszkowicz,
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MOSZKOWICZ,

survenu le 20 avril 1988, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril, à 11 heures, porte principale du cimetière de Bagneux (avenue Marx-Dormoy).

52, rue René-Boulanger,
75010 Paris.

— Rodolphe et Daphné,
leurs enfants,
M. et Mme Albert Nahon,
M. et Mme Bernard Guillemain,
M. Henri Pierre Lissonet,
leurs parents,
Leurs frères, sœurs,
Toute la famille
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe et Dominique NAHON,

survenu le 16 avril 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 avril, à 10 h 45, en l'église de Noisy-le-Roi (Yvelines), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Noisy, dans la plus stricte intimité.

M. et Mme Albert Nahon,
17 *ter,* rue du Pont-Colbert, C2,
78000 Versailles.
M. et Mme Guillemain,
39, rue des Epis-d'Or,
92140 Clamart.

— Le conseil de surveillance,
Les membres du directoire,
Et l'ensemble des collaborateurs de la Banque commerciale privée,
ont le regret de faire part du décès accidentel de

M. Philippe NAHON,
membre du directoire,

et de son épouse,

Mme Dominique NAHON,

survenu le 16 avril 1988,

et s'associent à la douleur des familles Nahon et Guillemain.

Banque commerciale privé,
89, *rue* du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

— Le président
Et les membres *du conseil* d'administration
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le samedi 16 avril 1988, de

Philippe NAHON,
administrateur de Vegetable SA,

et de son épouse.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 avril 1988, à 10 h 45, en l'église de Noisy-le-Roi (Yvelines).

— Les membres de l'association « *Les neuf sœurs* »,
ont la peine de faire part du décès accidentel, le samedi 16 avril 1988, de leur président

M. Philippe NAHON,

et de son épouse.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 20 avril 1988,* à 10 h 45, en l'église de Noisy-le-Roi (Yvelines).

— M. Jean Papillon,
Ses enfants,
Sa belle-fille,
Son beau-fils,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre De Sarcus
et leurs enfants,
Les familles, parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-José PAPILLON,
née Regnault,

survenu en son domicile, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 21 avril 1988, à 9 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Aulnay-sous-Bois (93 Vieux-Pays).

10, rue Germain-Papillon,
93600 Aulnay-sous-Bois.

— La famille Rabinovitch
a la chagrin de faire part du décès de

M. Léon RABINOVITCH,

survenu accidentellement le 12 avril 1988, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte *intimité.*

— Les anciens du bataillon Francs tireurs partisans-MOI « Carmagnole-Liberté »,
Les anciens résistants patriotes emprisonnés à la centrale d'Eysses,
Les anciens déportés de Dachau,
ont la douleur de faire part du décès de leur camarade

***Léon* RABINOVITCH,**
commandeur de *la Légion* d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien combattant
du groupe Carmagnole-Liberté,
ancien de la centrale d'Eysses,
ancien déporté à Dachau,

survenu accidentellement le 12 avril 1988.

Un hommage *lui sera rendu* le vendredi 22 avril 1988, à 11 heures.

Rendez-vous à 10 h 45, à l'entrée principale du cimetière parisien de Thiais (nationale 7).

Carmagnole-Liberté,
19, rue Jean-Roger-Thorelle,
92340 Bourg-la-Reine.
Amicale des résistants patriotes emprisonnés à la centrale d'Eysses,
10, rue Leroux,
75116 Paris.
Les anciens déportés de Dachau,
15, rue du Faubourg-Montmartre,
75009 Paris.

— Suite au décès accidentel de

M. Léon RABI,

survenu le 12 avril 1988,

La direction de l'établissement financier Léon Rabi,
représenté par
M. Michel Rabi,
son fils,
M. Léopold Rabi,
son frère,
Ainsi que leurs collaborateurs,
vous prient d'assister à la cérémonie qui aura lieu en sa mémoire le vendredi 22 avril, à 11 heures, au cimetière de Thiais (nationale 7).

On se réunira à 10 h 45, à l'entrée principale.

Etablissement financier Léon Rabi-TPF SARL,
8, rue de la Paix,
75002 Paris.

— Mme André Rivière,
son épouse,
Marc et Marie-José Rivière,
Claude et Mireille Rivière,
Jean-François et Colette Voisin,
ses enfants,
Isabelle, Marie-Alix, Marion, Vincent, Bertrand, Géraldine, Olivier,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André RIVIÈRE,
professeur honoraire des Universités
(université Paris-Sud Orsay),

survenu le 17 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 21 avril, à 8 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme A. Rivière,
28, avenue du Château,
92340 Bourg-la-Reine.

— Le président de l'université Paris-Sud,
Le personnel
Et les étudiants,
Le département *des sciences* de la *terre* d'Orsay,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. le professeur André RIVIÈRE,
fondateur des sciences de la terre
à Orsay, en 1958.

— *Le général d'armée Jean Simon,*
chancelier de l'ordre national de la Libération,
Le conseil de l'ordre et les Compagnons de la Libération,
ont la grande douleur de faire part du décès survenu au Val-de-Grâce, le vendredi *15 avril 1988,* à l'âge de quatre-vingt-deux ans, du

général (H)
de l'arme blindée et cavalerie,
comte Nicolas ROUMIANTZOFF,
ancien de la 1re division française libre
et de la 2e DB,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,
croix des théâtres
d'opérations *extérieurs,*
croix de la valeur militaire
(22 citations),
DSO et MC britanniques.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Louis des Invalides, le *jeudi 21 avril, à 10 h 30,* et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

[Né le 22 mai 1906 à Senaivsa, en Russie, dans une famille dont certains membres firent partie de la garde du tsar, Nicolas Roumiantzoff gagna la France, avec ses parents, au moment de la Révolution. Après des études au lycée *Stanislas à Paris,* il entre dans l'armée. Au début de la seconde guerre mondiale, il sert au Maroc d'où il cherche à gagner la France libre. Emprisonné *en* Espagne, *il s'évade et rejoint* Londres en 1941. Avec la 1re division française libre (DFL), il participe aux combats de Syrie, d'Egypte et de Libye. Il servira *ensuite* au sein de la 2e division blindée (DB), dont il commandera le régiment de marche de spahis marocains. Il est fait compagnon *de la* Libération en date du 2 juin 1943.

Après la guerre, Nicolas Roumiantzoff continue sa carrière militaire, qu'il achèvera en mai 1962, avec le grade de général de brigade et la fonction de général commandant la subdivision militaire de la Savoie.]

— Rolande Roussel,
son épouse,
Nicole et Patrick Job-Roussel,
ses enfants,
Claire,
sa *petite-fille,*
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roland ROUSSEL,
retraité de l'éducation nationale,

survenu brutalement, à l'âge de soixante-trois ans, le lundi 4 avril 1988.

Les obsèques civiles ont eu lieu le mercredi 6 avril, au cimetière d'Autry-Issards (*Allier*).

Origny,
Neuvy-les-Moulins,
03000 Moulins.
2, avenue de la Belle-Image,
94440 Marolles-en-Brie.

— *M.* et *Mme* Henry (Aaron) Tolédano,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la *tristesse de faire* part du décès de

M. Joseph TOLÉDANO,
médecin psychiatre
à l'hôpital de Bassens-Chambéry,

survenu le 11 avril 1988, à l'âge de trente-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 12 avril, à Marseille, dans l'intimité familiale.

— Mme Eva Tournier,
son épouse,
M. et Mme Antoine et Laura Bringué-Tournier,
ses enfants,
Jérémy,
son *petit-fils,*
Mme Marthe Tournier,
sa mère,
M. et Mme Jean et Josette Cabassy,
Mme Françoise Tournier,
ses frère, sœur, belle-sœur,
Et toute la *famille,*
ont l'*immense* douleur de faire part du décès de

M. Maurice TOURNIER,
administrateur de l'ENFOM
de classe exceptionnelle,

survenu à Paris-12e, le 17 *avril* 1988, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 21 avril 1988, à 16 heures.

On se réunira à la porte du cimetière, boulevard de Ménilmontant.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Paul Verzy,
M. Roger Verzy,
Mlle Catherine Verzy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel VERZY,
née Renée Peckstade,

survenu le 17 avril 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 avril en l'église Saint-Nicolas du vieux Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), *place d'Armes,* où l'on se réunira à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ivry-sur-Seine.

15, boulevard de Strasbourg,
94130 Nogent-sur-Marne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles VINCENT,
directeur honoraire
de la Banque de France,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 16 avril 1988, à Paris, *dans sa quatre-vingt-dixième année.*

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 20 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Hippolyte, à Paris-13e.

Une bénédiction aura lieu le jeudi 21 avril, à 10 heures, en l'église des *Milles (Bouches-du-Rhône), suivie* de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Association des familles, à l'hôpital Charles-Foix, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

5, *rue du* Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.
Maison Rivière,
20167 Mezzavia.
3, rue Berthelot,
92130 Issy-les-Moulineaux.
La Burle,
13290 Les Milles.

— Sandrine et Edouard Weil,
ses enfants,
Mme Robert Cerf,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Albert Weil,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel, le 16 avril 1988, de

Mme Jean-Pierre WEIL,
née Annie Cerf,

Elle a été inhumée dans la stricte intimité à *Besançon,* le mardi 19 avril.

51, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.
37, avenue Bugeaud,
75016 Paris.
5, avenue Siffert,
25000 Besançon.

Remerciements

— Emus par les nombreux témoignages d'amitié et de sympathie que vous leur avez manifestés lors de la disparition de

Raymond CORBIN,

Mme Raymond Corbin,
M. et Mme Michel Trilles
et leurs enfants,
M. et Mme André Dourdan
et leurs enfants,
vous expriment leur profonde gratitude.

— Mme Pierre Fredet,
Ses enfants,
Et toute leur famille,
ne pouvant répondre personnellement à tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du rappel à Dieu de

Pierre FREDET,

les prient de trouver ici leurs plus sincères remerciements.

— Catherine Prévert,
extrêmement touchée par les nombreuses marques d'*amitié* chaleureuse qui lui ont *été témoignées* lors du décès de son père,

Pierre PRÉVERT,

ne pouvant répondre personnellement à tous ses amis, les remercie ici et leur demande une pensée particulière pour

Gisèle,

disparue il y a tout juste un an.

Anniversaires

— Les amis du docteur

Marie-Claude BLAYO

tiennent à rappeler son souvenir à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition, le 18 avril.

INSERM U 13
et hôpital Claude-Bernard, Paris.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Henri LEMAITRE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

une messe a été célébrée dans l'intimité.

Une prière, ou une pensée, est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

Vanves.

— Le 21 avril 1987

François TRONIK

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu *et aimé.*

Avis de messes

— Ceux qui ont connu et ont eu de l'affection pour

Marie-Antoinette BERGER,
née Vaulot,

décédée le 15 mars dernier, voudront bien avoir une pensée pour elle, à l'occasion de la messe qui sera dite à son intention, le vendredi 22 avril, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis-Sainte-Isabelle, place de Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine.

(*Le Monde* du 23 mars 1988.)

Messes anniversaires

— La famille
Et les amis du

colonel François de LA ROCQUE,

feront célébrer le dimanche 24 avril 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin (chapelle Saint-François, entrée rue Saint-Lazare), une messe à sa mémoire, à la mémoire de ses deux *fils morts pour la France,* à celle de

Jean MERMOZ
et de
Noël OTTAVI,

et de tous leurs amis disparus.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I, le jeudi 21 avril, à 14 heures, salle des professeurs, UFR de philosophie, escalier C, 1er étage, M. Nicolas Vulpe : « Apologie du savoir poétique ».

— *Université* Paris-VIII, à Saint-Denis, le jeudi 21 avril, à 14 h 30, salle G 201, Mme Colette Saint-Marcoux, épouse Cortes : « Contribution à l'étude des relations syntaxiques. La relation circonstancielle dans les subordonnées de l'allemand moderne ».

— Université Paris-II, le jeudi 21 avril, à 14 h 30, salle des Commissions, *Mlle Véronique Guyomard :* « Intermédiation financière ou financement par fonds propres. Etude comparée du financement des entreprises en France et en Grande-Bretagne ».

— Université Bordeaux-III, le jeudi 21 avril, à 14 h 30, salle des Actes, domaine universitaire à Talence, M. Kasord Tumbwé : « La rébellion congolaise (zaïroise) de 1964 à 1965. Etude des discours politiques ».

Culture

ARCHITECTURE

Le concours du parc de Passy sous le feu des critiques

Quand un jury fait l'âne

Un terrain dans l'un des quartiers les plus chers de Paris était l'objet d'un concours exemplaire. Jusqu'à ce que le règlement dérape...

Le concours de Passy, cela devait être à la fois le modèle à suivre et le feu d'artifice du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (MELATT) à la veille de l'élection présidentielle. Un concours exemplaire pour l'architecture française, et exemplaire de la saine gestion des affaires nationales. Le libéralisme tempéré de qualité plastique, par opposition, bien sûr, aux dépenses somptuaires, voire princières de feu la période socialiste. Et voilà que tout paraît tomber à l'eau : « *Magouille !* », vocifère les uns. « *Trahison !* », clament les autres; tandis qu'ici et là on convoque ses avocats, on affûte ses recours ou on traque les failles du règlement.

Car ce sont moins les résultats du *concours qui méritent l'attention.* Résultats sans doute très satisfaisants mais majoritairement sans éclat sur un programme banal ; ce sont moins les noms de huit lauréats, *livrés le jeudi 14 avril par M. Paul* Belmont, président du jury, moins le lauréat final que les circonstances mêmes et les modalités du concours. Un concours formidable, en outre, par *les intérêts en jeu sur ce terrain* de près de 3 hectares dans l'un des quartiers les plus chers de Paris : nous verrons en effet qu'on estime à près de 600 millions de francs la pos*sibilité de n'en utiliser qu'une moitié* à peine.

Tout paraissait si net, jeudi, et encore vendredi midi, quand on sut que le premier des lauréats, le projet Arc-Union/Claude Parent, acceptait de payer la somme demandée pour obtenir le marché. Et voici que, vendredi soir, le ministère déclare le projet Parent hors concours, et désigne finalement comme vainqueur le second : le projet Bonnier-Soler/Fougerolle. Colère du premier, mais aussi colère du troisième, le projet Riboulet/Capri, qui, lundi, décide d'attaquer la décision, en retenant une ambiguïté du règlement du concours. Comment en est-on arrivé là ?

C'est en 1987 que M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, obtient de pouvoir enfin abandonner les bâtiments depuis si longtemps provisoires de Passy, derrière le quai Kennedy. Selon son vœu, les bureaux du MELATT occuperont l'un des piliers de l'arche de la Défense, un siège haut de gamme pour un ministère qui se cherche une image plus proche de l'esprit du temps, plus culturelle et moins technocratique. Un tel choix représente aussi une bonne action pour l'œuvre de l'architecte danois Spreckelseon, qui vient de disparaître : l'arche anciennement vouée à la communication retrouvera ainsi une forte symbolique avec le nouveau coktail ministériel, fait d'architecture, de routes, de transports, de ville... Bref, le visible et le solide de la communi*cation, par rapport aux ondes impal*pables, aux lumières fugitives du projet d'origine.

Une belle idée, assurément, mais comment payer l'installation nouvelle, *et que faire des terrains de* Passy ? La réponse viendra vite, et sous la forme d'un concours inhabituel, puisqu'il implique simultanément l'exigence de qualité architec*turale et l'intérêt financier*, réconciliant l'art et la promotion. Selon le règlement du concours, en effet, l'Etat vendra le terrain au prix du plus offrant des meilleurs projets, si l'on peut ainsi résumer une affaire qui compte d'autre part d'amples contraintes pour l'acquéreur. Ce n'est pas parce qu'on est dans un quartier gratin qu'on ne fait pas sa part au social et au bien public.

Selon la règle du jeu, l'acquéreur ne dispose pas comme il l'entend des surfaces libérées, 27 000 mètres carrés qui, avant l'installation « provisoire » des bureaux ministériels, avaient connu maints avatars révélateurs de l'histoire du quartier. Propriété de moines au dix-septième siècle, divisée au dix-huitième, réunie *par la famille* Delessert *au dix*-neuvième, puis reprise par une compagnie financière, le terrain avait finalement fait l'objet d'un lotissement en 1932, dont les parties les *plus basses (sur le quai dit alors de* Passy), et les plus hautes (rue Raynouard) avaient seules trouvé preneurs avant la guerre. C'est en 1945 que l'Etat réquisitionne enfin le ter*rain qu'il a rachètera en 1950.*

Compromis entre l'Etat et la Ville

Le *plan d'occupation des sols* (POS) prévoyait pour le terrain une réserve d'espace vert. Un compromis a facilement, *semble-t-il, été* trouvé entre l'Etat et la Ville, celle-*ci obtenant à bon compte des équi*pements et un jardin, quand elle aurait été plus embarrassée, peut-être, pour racheter le terrain au prix que l'histoire s'est chargé de fixer... 13 500 mètres carrés, soit *la* moitié, devront conserver la vocation bucolique initiale. Sur le restant, le promoteur devra s'engager à rester dans les limites de 45 000 mètres carrés de logements, à quoi s'ajouteront, construits à ses frais, quelques équipements publics : gymnase, crèche, bibliothèque, etc.

Le concours était ouvert non aux architectes eux-mêmes, mais aux maîtres d'ouvrage qui, dès le départ, avaient à verser une caution de 70 millions de francs. Une peccadille qui aura permis de limiter le nombre des concurrents à trente-trois, et de *vérifier la solidité* de leurs reins. Chacun des candidats présentait à la fois le projet d'un architecte de son choix, dont le nom restait secret, et une offre d'achat *dans une enveloppe scellée* jusqu'aux premiers résultats du concours. Secret également jusqu'au jeudi 14 avril, le montant minimum exigé par l'Etat.

Résultats du concours. Huit *pro*jets ont *été* sélectionnés, et classés, par le jury.

Premier : Claude Parent, architecte du groupe Arc-Union, qui *proposait 421 millions de francs du ter*rain.

Deuxième : Bonnier et Soler, pour la société Fougerolle, qui n'en donnait, elle, que 345 millions.

Troisième : *Pierre Riboulet*, pour la société Capri, qui montait en revanche son offre à 575 millions.

Une méthode ingénieuse

Arrêtons-nous là, de la liste des huit primés, car la somme minima *fixée* par la direction des services *fonciers de Paris, devait se révéler* de 510 millions, assez largement en deçà de l'offre de Capri. Arc-Union – puis Fougerolle si Arc-Union refusait, – avait jusqu'à vendredi *11 heures pour décider d'aligner ou* non sa proposition sur celle de Capri. Enfin si les deux premiers refusaient, Capri emportait donc le marché au prix qu'elle en avait elle-*même offert. On a vu que l'affaire* n'a pas été aussi aisément conclue.

La méthode est ingénieuse. Elle paraît exclure les risques de complaisance, sinon de tricherie, mais surtout *elle* pousse naturellement vers la qualité architecturale des entreprises, qui ne font pas toujours la meilleure preuve de leur perspicacité en la matière. Un inconvénient de la *méthode* est qu'*elle* implique un jury dont le choix soit homogène. Parmi les huit projets primés, ainsi, on ne trouve aucun des enfants terribles du vedettariat architectural, *ni Bofill, ni* Nouvel, *ni* Michael Grave, par exemple, qui avaient participé au concours (et dont les projets étaient sans doute reconnaissables fût-ce par le moins attentif des membres du jury...). Imaginons que les trois susdites vedettes se soient trouvées en tête. Aurait-on pu laisser à la seule agressivité financière des sociétés, dont ils étaient les champions, la responsabilité d'imposer sur un tel site, certes enclavé mais sensible, le mégalo-classicisme de Bofill, l'onirico-métallurgisme de Nouvel, ou l'ironie post-bariolée de Grave ? L'inconvénient, pourtant, peut aussi *apparaître* comme un avantage : ainsi, au ministère, les organisateurs du concours de Passy estiment-ils qu'une telle procédure doit inciter *les maîtres d'œuvre et les maîtres* d'ouvrage à respecter attentivement les demandes formulées par les villes, et à ne pas se satisfaire d'un geste brillant mais peu soucieux du *POS. C'est ainsi qu'on se satisfait* malgré tout de la claque infligée à Parent et à son financier : une bonne leçon, pense-t-on, qui leur apprendra à mieux se tenir, et à ne pas compter sur les *dérogations*.

Moyennant quoi, rétorque Claude Parent, l'arche de la Défense n'aurait pas vu le jour, pas plus que le ministère des finances de Bercy ou que l'Opéra de la Bastille, tous monuments qui n'auraient pu être envisagés sans un ajustement du POS et des réglementations.

Mais c'est que, tous avantages ou inconvénients pesés, la belle ordonnance d'un tel concours peut aussi se trouver grippée. C'est en effet délibérément que le jury a choisi de placer en tête le seul projet véritablement original des huit, sans doute, et aussi le seul qui ne respectait pas le programme d'origine. Parent en effet proposait de créer une sorte de double pont au-dessus du jardin, quand les autres candidats se sont plus ou moins sagement rangés autour du jardin. Dès lors, le ministère, selon qu'on a pu finalement comprendre de ses intentions, ne pouvait guère qu'annuler « à chaud » le premier choix du jury, comme le règlement semble lui permettre, afin d'éviter autant de recours qu'il y avait d'autres projets sélectionnés.

« A chaud », dit-on en effet au ministère. C'est-à-dire à la fois trop tard pour ne pas laisser planer le *doute, et trop tôt par rapport* à la fougue des passions en jeu. Pour leur rendre leur dû, il convient de préciser ici que nombreux parmi nos interlocuteurs sont ceux qui, à tort *ou à raison, mettent en cause l'atti*tude de la Ville de Paris, de qui dépend le permis de construire... Avec ou sans la Ville, on conviendra soit que le règlement manquait des *éléments qui auraient permis* d'éviter cette fausse manœuvre, soit que le jury a joué un bien mauvais tour : le premier des concours qui voulait réconcilier la qualité de l'architecture et les « impératifs » financiers y aura laissé quelques plumes, voire davantage, à compter le nombre des recours en perspective. Et voilà pourquoi, à Passy, votre fille est muette !

FRÉDÉRIC EDELMANNN.

★ Les huit projets lauréats seront exposés à l'Institut français d'architecture, du 25 avril au 5 mai.

ARTS

Mort de Louise Nevelson

La reine du bois noir

Le sculpteur américain Louise Nevelson est mort le 17 avril à son domicile new-yorkais. Elle avait quatre-vingt-huit ans.

Avec elle disparaît une artiste devenue célèbre par ses grands murs de bois noir chevillés, collés, cloués, récupérés dans le mobilier de maison et le matériel d'usine, et par ses constructions monumentales indissolublement liées au paysage urbain américain, à son espace, à son échelle, celle de New-York, où Nevelson a réalisé, de Park Avenue au World Trade Center, de grandes pièces ; celle, de San-Francisco, de Kansas-City ou de Los Angeles.

Cette orientation monumentale que la gloire, venue à la fin des années 60, autorisait, amena l'artiste à traiter des matériaux à l'épreuve des saisons et du temps, comme l'acier cor-ten, qu'elle a aussi peint en noir, sa couleur privilégiée, celle du secret, du mystère, des ombres tout à la fois coupantes et insidieuses, participant d'une structure complexe, telle un labyrinthe du mental – dans l'œuvre de Nevelson il y a toujours un fond de surréalisme libérateur et contrôlé.

Une structure dont chaque élément, du plus grand au plus petit, de la planche au petit trou d'équerre, de la roue à la dent d'engrenage, du poteau à la vis, participe avec force à l'équilibre souverain du tout. Nevelson ou la reine de l'assemblage de ces méchants bois, de cette méchante ferraille, de ces formes et modèles industriels voués à la poubelle, magnifiés, musicalement orchestrés, en concerto pour orgue, en opéra, et fanfares, mais aussi en sonates, sonatines lorsque l'artiste quittait le domaine public des grandes commandes et donnait à ses petites pièces l'aspect précieux de boîtes et de tiroirs secrets remplis d'amulettes.

Savoir placer les choses comme savoir contrôler son corps, avoir la maîtrise de soi, contrôler la tension intérieure, telle a été tout au long de sa vie la démarche de ce grand sculpteur pour qui la musique et la danse, la déclamation aussi, ont été essentiels à la pratique de la sculpture. Une femme extravagante, qui a travaillé jusqu'à la dernière heure, qui, passé quatre-vingts ans, drapée d'or, se tenait toujours droite, hiératique, lointaine, mais pourtant restait attentive au monde, à la vie des arts, à la vie des autres, des femmes artistes en particulier, pour lesquelles elle s'est longtemps battue, en « mutter courage » comme l'avaient appelée les féministes. C'est que sa propre reconnaissance n'est pas venue de bonne *heure. Il lui a* fallu l'arracher, en tant que femme, qu'Américaine, qu'artiste.

Nevelson était née à Kiev en 1899, et était arrivée aux Etats-Unis quatre ans plus tard avec sa famille. Dans les années 20 et 30 elle avait étudié le dessin, la peinture, mais aussi l'art dramatique et le chant, et beaucoup bourlingué, passant de l'Art Student's league à l'enseignement de Josef Hofmann à Munich, de l'assistanat de Diego Rivera pour sa série de fresques *Portrait of America*, à New-York, à l'étude de la danse moderne avec H. Kearns.

Des objets de récupération

Puis elle s'était fixée à New-York, où ses premières expositions de groupes et individuelles eurent lieu : celle de 1941, où l'artiste a commencé à utiliser les objets de récupération ; celle de 1944, sa première exposition d'assemblages abstraits en bois. Mais c'est seulement à la fin des années 50 que son travail fut pris réellement en considération, quand le Whitney Museum, en 1956, lui acheta une œuvre : *Black Majesty*.

Le musée, plus tard, devait lui acheter d'autres pièces et un *mur : Young Shadow*, et lui organiser en 1967 une grande rétrospective. C'est à cette date que les commandes d'œuvres monumentales ont commencé à *affluer, et que* l'artiste, *déjà* bien connu en Europe, notamment depuis sa participation en 1962 à la Biennale de Venise, était consacrée internationalement. *Pour la force envoûtante de son* œuvre, pourtant fondamentalement classique.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

● **Mort du poète turc Oktay Rifat.** – Le poète turc Oktay Rifat vient de mourir à Istanbul. Né en 1914, il avait fondé le mouvement Garib (l'Etrange), qui a renouvelé l'art poétique en Turquie dans les années 40. Il fut aussi l'une des figures marquantes du second nouveau, mouvement poétique des années 60.

CINÉMA

Festival du film policier de Cognac

Les acteurs gagnent

Cognac (la ville) s'endormait dans la torpeur d'un week-end provincial par temps gris. Le septième Festival international du film policier allait attribuer ses prix. Dans une avenue sans voitures (parce que barrée pour la circonstance), face à la multisalle Pathé, maintenus par des barrières qu'ils n'avaient vraiment pas dans l'idée de déborder, les badauds attendaient.

Ils attendaient les acteurs, primés ou non. Peu importait lesquels. Des acteurs. La veille, la foule s'était précipitée pour la séance d'autographes, sans savoir qui signait. « *Patrick Sébastien ?* », demandait une téléspectatrice émoustillée. « *Mais non, il n'est pas là, c'est le cinéma* », répondait son jeune fils, agacé. Les enfants étaient nombreux, c'était la fin des vacances de Pâques dans le secteur sud.

A 20 h 15, ce dimanche-là, le palmarès était annoncé et le discours s'achevait sur « *Et vive le cinéma !* ». Ont été primé *El Lute*, très belle histoire vraie, présentée déjà au Festival du cinéma espagnol, qui retrace la descente aux enfers d'un gitan accusé d'un crime. Ainsi que *Stepfather*, de Joseph Fluben (E.-U.), pastiche dans lequel, obsédé par le rêve américain – famille unie, père patriarche, – déçu de ne pas parvenir à le réaliser, un homme au-dessus de tout soupçon, se transforme en tueur sanguinaire. *Le film* est moins aigu que *Sang pour sang*, le chef-d'œuvre des frères Coen, mais fonctionne grâce à l'imperturbable humour du *bloody daddy* : Terry O'Quinn.

Le grand prix a failli être attribué à un film d'atmosphère, prenant bien qu'un peu lent, *The Rosary Murders*, de Fred Walton (E.-U.) : Donald Sutherland, curé *désabusé* tenu par le secret de la confession est infiniment séduisant. Finalement, le jury s'est décidé pour *Die Katze*, de Dominik Graf (RFA), d'ailleurs magnifique, centré sur un hold-up manigancé par un esprit extrêmement tortueux... Les Allemands prouvent là que dans le rythme, l'action, le comportement, ils sont capables de faire aussi bien que les Américains, et même mieux. Car trois groupes d'adversaires s'épient et avec chacun, nous sommes partie prenante ; parce que le cerveau n'est pas un homme froid et infaillible et nous avons peur avec lui. Surtout, il y a ce qui est dit et ce qui se révèle dans les hésitations, les silences, ainsi que la manière dont se dévoilent les relations entre les personnages, des personnages humains, riches de secrets.

« *C'est la grande qualité des films allemands* », confirme Peter Ustinov, fan du feuilleton « Inspecteur Derrick » et venu à Cognac pour présenter (hors compétition) *Rendez-Vous avec la mort*, où pour la seconde fois, il incarne Hercule Poirot. Il est venu directement de Berlin où il joue, en allemand, au Schiller Theater sa pièce *la Dixième Symphonie de Beethoven* : « *Je trouve ça plus authentique qu'en anglais, même avec accent. J'ai un accent, parce que l'intérieur de ma bouche est arrangé par l'anglais, mais il suffirait que j'en change la forme.* »

La preuve : simplement, en rentrant les lèvres, il imite François Mitterrand (pour recevoir la médaille que lui a donnée le maire de Cognac) ou en allongeant son menton, il est absolument Brejnev (pour raconter comment il a maté une cantatrice soviétique qu'il mettait en scène à la Scala). « *Parfois*, dit-il, *pendant les répétitions avec le piano, on est découragé. Et puis vient l'orchestre et, comme les trompettes de la cavalerie à la fin des westerns, Mozart arrive en sauveur.* »

COLETTE GODARD.

« Bagdad Café », de Percy Adlon

Les lois de l'hospitalité

Couronné par le Toucan d'or au IVe Festival international de Rio, le troisième film de l'Allemand Percy Adlon sort mercredi en France. Quatre-vingt onze minutes de bonheur.

C'est une belle plante, Mme Jasmin, un joli brin de Bavaroise, d'environ cent vingt kilos à vue de nez, une grosse dame aux gestes délicats, sidérante avec son chapeau à plumes en plein désert californien, où elle s'engueule ferme avec son mari, M. Munchgstettner, pour Dieu sait quelle raison. Il conduit comme un pied mais finit quand même par démarrer en laissant Jasmin sur le bord de la route, sa valise à roulettes au bout du bras. Le ciel se couvre, vire au sombre, au sépia, on le dirait peint à la main, un azur trafiqué, tandis qu'éclate une superbe chanson triste et que Jasmin se dirige vers un motel miteux, le « Bagdad Café », où règne, derrière la pompe à essence, une Noire exaspérée, Brenda.

Elle est tout le contraire de Jasmin, Brenda. Mince, braillarde, survoltée et de très mauvais poil. Son paresseux de mari l'a quittée, elle aussi, et ça lui fait monter la température. Tout juste si elle n'envoie pas promener Jasmin, qui ose lui demander une chambre. Une chambre. Dans ce bled. Il y a vraiment des gens qui ne savent pas où aller. C'est louche. Et quand Brenda, en passant l'aspirateur, s'aperçoit que la valise de Jasmin est bourrée de loden et de culottes de peau tyroliennes, elle appelle le shérif, aussi sec.

Jasmin baisse les yeux, encaisse les rebuffades, les orages. Qui lui donne cette patience sinon le désespoir de la solitude, l'envie d'être aimée,



CCH Pounder (à gauche) et Marianne Sagebrecht

d'aimer surtout ? Elle est si désarmante que Brenda en oublie de crier, tout à coup, baisse la garde. Et les voilà copines, du jour au lendemain. Jasmin est un soleil, se fait accepter de tous, des enfants de Brenda : Phyllis, exquis petit pétard coiffé d'un walkman, et Salomo, un gamin dont l'idole, l'idée fixe, est Jean-Sébastien Bach. Un drôle de peintre, Rudi Cox (Jack Palance), la prend pour modèle, et les routiers viennent par dizaines assister aux spectacles de magie que Jasmin et Brenda montent chaque soir.

Un miracle ne s'explique pas. A quoi cela tient ? A ces couleurs truquées, à cet humour naïf et sophistiqué, à ces deux interprètes formidables (Marianne Sagebrecht et CCH Pounder), à cette immense gentillesse, cet amour de la vie, à ce style bizarre, déhanché comme le jazz de Monk, à tout cela sûrement. Et à un zeste mystérieux qui est le talent très original de Percy Adlon, un cousin léger, aérien, de Jim Jarmusch. C'est un miracle modeste, certes, ce n'est pas *Fanny et Alexandre*, c'est un miracle de poche ; on l'emporte avec soi, on y repense en souriant, longtemps après. Il vous rend heureux, un peu baba ; c'est peut-être une dope, ce film. Vous en serez fou, ce sera le titre à la mode dès demain. Tant mieux.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Sortie le 20 avril.

Culture

La disparition de Pierre Desproges

Etonnant, non ?

L'humoriste Pierre Desproges est mort le lundi 18 avril des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante-neuf ans.

« *Pierre Desproges est mort d'un cancer. Etonnant, non ?* » C'est sous forme d'une boutade, laconique et ironique, suggérée par l'humoriste lui-même, que l'entourage de Pierre Desproges a annoncé sa disparition. « *Je trouve insupportable, déplacé, que nous puissions mourir,* nous avait dit un jour Desproges. *J'aimerais qu'on m'invite un soir de Toussaint à* « *Apostrophes* » *sur le thème de la mort. Entouré de croque-morts, on pourrait fabriquer une belle émission sur la mort et donc sur le rire.* »

Né en 1939 à Pantin, Pierre Desproges s'était découvert humoriste il y a une douzaine d'années. Auparavant, il avait fait tous les métiers, avec « *une constante,* disait-il, *qui était le doute* ». Vendeur d'assurances-vie, enquêteur à l'IFOP, rédacteur au courrier du cœur de *Bonne Soirée*, directeur commercial d'une société fabriquant des poutres en polystyrène, journaliste enfin à *l'Aurore*, « *le seul journal juif-pétainiste,* commentait Desproges rétrospectivement, *qui réclamait à longueur d'année le retour à Douaumont des cendres du maréchal* ».

Après les « chiens écrasés », le même journal confie à Pierre Desproges une rubrique d'informations loufoques mais vraies qui retient, en 1985, l'attention de Jacques Martin à la recherche de collaborateurs pour son « Petit rapporteur » : « *La veille de mon premier passage à la télévision, je me suis dit : Tu vas avoir le trac, tu vas être bredouillant et sinistre. Pour me mettre à l'aise, j'ai décidé de jouer un personnage à la mine patibulaire qui bafouillait.* » La même année, quand il commencera à faire de la scène au côté de Thierry Le Luron, Pierre Desproges, adoptera la même démarche en se servant de la hantise d'être gêné, debout devant un public.

Après « Le petit rapporteur » à la télévision, « Le tribunal des flagrants délire » à la radio affinera son personnage et singulièrement son écriture : la nécessité de concevoir dix minutes de sketches chaque jour lui apprend à se servir des artifices du comique. Il ne manquera plus alors que les encouragements et les conseils de Guy Bedos pour que Desproges présente son premier « one man show » en 1984 sur la scène du Théâtre Fontaine en s'appuyant sur des sarcasmes, des digressions délirantes, un sadisme flegmatique, en mêlant à la violence des diatribes de brusques échappées humaines, le cri d'un homme qui veut croire au bonheur en dépit des arbitraires de la vie.

Bouffon moderne, se déchaînant en toute liberté, Pierre Desproges ne pouvait s'empêcher de rire – ou plutôt de sourire – lui-même à certaines de ses maximes loufoques, à certains de ses traits acides.

Il y a deux ans, Pierre Desproges présente au théâtre du Musée Grévin son deuxième spectacle, qu'il décrivait ainsi : « *L'auteur ne craint pas d'aborder dans ce déballage exhibitionniste des sujets aussi variés que la psychanalyse, le racisme, les idéologies totalitaires ou le trou du cul.* »

Le style d'humour incisif de Desproges lui avait posé quelques problèmes à la télévision où il avait néanmoins interprété pendant près d'un an le personnage de Monsieur Cyclopède. Se disant « écriveur », Pierre Desproges, avait publié quelques ouvrages aux éditions du Seuil : *Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis, Vivons heureux en attendant la mort, Dictionnaire superflu à l'usage de l'élite et des bien nantis.*

Le 31 mars dernier, il donnait encore une représentation de son spectacle en province.

CLAUDE FLÉOUTER.

« En attendant la mort »

Voici quelques aphorismes de Pierre Desproges dans son livre *En attendant la mort* (Ed. du Seuil).

« Tout homme plongé dans la science subit une poussée de bas en haut susceptible de lui remonter le moral. »

∴

« Il faut rire de tout, avec un aplomb qui devrait logiquement valoir l'excommunication, le retrait de sa carte du parti, et l'indignation pincée du décoré monopode réanimateur de la flamme sacrée réchauffant à jamais le tombeau prétentieux du mouton inconnu mort pour la France pendant la guerre contre les Allemands et les Français. »

∴

« – Alors, tu viens chéri ? » dit la mort, dans un souffle infernal et brûlant qui m'envahit le cou jusqu'à la moelle. « Allez, viens. Je te promets que la nuit sera longue. Je te ferai tout oublier. Tu oublieras la pluie, ta vieillesse qui pointe, les passages cloutés, les bombes atomiques, le tiers provisionnel et l'angoisse quotidienne d'avoir à se lever le matin pour être sûr d'avoir envie de se coucher le soir.

» – Excusez-moi, madame, mais j'hésite. D'un côté, il est vrai que ce monde est oppressant. Mais d'un autre côté, depuis que j'ai connu ces étés lointains dans le foin, avec une mirabelle dans une main et la fille du fermier dans l'autre, j'ai pris l'habitude de vivre. Et l'habitude, au bout d'un temps, ça devient toujours une manie, vous savez ce que c'est. »

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Le diable boiteux

1 *Mon salon du livre*

L'ennui du « petit chef-d'œuvre classique », c'est comme on s'en doute qu'il est rare et qu'il ne supporte pas la demi-mesure. Cette spécialité éminemment française est submergée par les contrefaçons. Dès qu'une histoire d'amour se termine, on veut la mettre en boîte aussi joliment que possible pour peu qu'on ait une certaine connaissance de la littérature et le sens de la formule. Les résultats sont généralement catastrophiques.

Au lieu d'écrire *la Princesse de Clèves, Adolphe, Dominique, le Diable au corps* ou *Bonjour tristesse*, comme on se le promettait, on accouche d'un récit mort-né et qui, malgré sa brièveté, décourage la lecture. On croyait avoir mis toutes les chances de son côté, les phrases sont écrites, le cœur est au premier rang, la psychologie est raffinée, ça pourrait se passer aussi bien au Moyen Age que de nos jours, et pourtant ça ne prend pas ! C'est que le petit chef-d'œuvre, malgré les apparences, n'est pas du tout un être désincarné et, quand bien même il se passerait du temps des Valois comme dans *la Princesse de Clèves*, il a bel et bien été écrit par une contemporaine de Louis XIV qui avait quinze ans au moment de la mort de son père et de la Fronde.

L'histoire d'amour de cette princesse, loin de sembler « classique » quand le roman fut publié, fit sursauter beaucoup de bons esprits. Il y eut une vraie bataille. Bussy-Rabutin, homme de goût, trouvait qu'il était ridicule de prêter à une héroïne *« des sentiments si extraordinaires »* et reprochait à Mme de La Fayette d'avoir plus eu le souci par sa *Princesse de Clèves* d'écrire un roman qui se distingue des autres que de suivre le bon sens. Pour être clair, le petit chef-d'œuvre n'a jamais existé. Ce que nous nommons ainsi par commodité, c'est, le temps d'un récit, une révolution éclair dans le roman et les mœurs. Les plus ou moins jeunes romanciers qui « font » dans le genre mettent la charrue avant les bœufs. C'est qu'ils ont lu davantage les histoires de la littérature que les romans en question. Auraient-ils fait le contraire, ils se seraient aperçus que ce qui distingue *le Diable au corps* d'*Adolphe* est aussi net que ce qui sépare un roman de Conrad de *la Chartreuse de Parme*, et donc qu'il n'y a pas de recettes magiques.

On avait choisi le « petit chef-d'œuvre » parce qu'il semblait facile, et c'est vrai que ça demande moins de temps, moins d'expérience, d'écrire *l'Etranger* que *Guerre et Paix*. On n'avait pas tenu compte que cette facilité était une illusion, ne concernait qu'un seul livre, qu'un seul auteur. On s'était laissé avoir par le côté gros lot si délicieusement injuste du court récit : qu'il suffisait d'écrire quelques lignes, et hop ! avec un peu de chance, à nous deux la fortune ! Je ne sais pas si *les Hommes de bonne volonté*, dont je vous entretiens avec un malin plaisir depuis plusieurs semaines, et dont, grâce à « Bouquins » (Robert Laffont), vous pourrez lire ou relire les quatorze premiers épisodes en deux volumes (1 380 pages et 130 francs chacun), est une œuvre géniale (le mot génie est l'un des mots qui ont le plus nui à la compréhension de la chose littéraire !) mais ce qui est certain c'est que Romains fut et demeure l'un de ces grands tailleurs de quartier de notre littérature qui n'avaient pas besoin d'enseignes lumineuses, de vitrines, de façades extravagantes, et qui savaient vous bâtir, vous couper en trois ou quatre essayages, à l'ombre de leur rez-de-chaussée bourgeois, des complets impeccables, faits non seulement à vos mesures, ce qui est la moindre des choses, mais à vos défauts, et où il ne manquait ni les boutonnières des manches, ni le gilet ajusté, ni les revers, ni les pattes, ni les belles doublures, ni les poches secrètes.

Les Hommes de bonne volonté est sans doute le dernier roman français confortable du vingtième siècle, l'un de ces romans où il faisait bon se perdre et dont le secret semble s'être volatilisé. Et ce secret est d'autant plus perdu qu'il était à base de travail acharné, d'enquêtes maniaques, d'ambition démesurée gentiment teintée de canular normalien et de ce que les Allemands appellent une *Weltanschauung* ! Aujourd'hui, grâce à Romains, comme le diable boiteux de Lesage nous pouvons soulever les toits de Paris et entrer subrepticement dans les appartements d'autrefois. Nous sommes bien en 1908, un certain 6 octobre et, avec une âme de voyeur, nous savourons un passé qui sans le talent de Romains serait lettre morte. Regardez cette femme : « *A la même heure dans son appartement du quai des Grands-Augustins, Germaine Baader continue à dormir. La chambre donne sur le quai même, au quatrième étage. C'est en réalité l'ancien salon...* » Plus loin, à 9 heures du matin, nous sommes chez les Saint-Papoul. « *Les Saint-Papoul habitent rue Vaneau. Ils occupent, au deuxième étage d'un immeuble qui date du dix-huitième siècle, un appartement de sept pièces. Les plafonds sont à trois mètres quatre-vingts. Il y a des boiseries...* » « *Les Champcenais occupaient un appartement de six pièces dans un immeuble neuf de la rue Mozart. Les pièces n'étaient pas très grandes (...). Mais il y avait deux salles de bain, plus un cabinet de toilette et, dans la maison, un ascenseur et un monte-charge.* » Ce n'est qu'un début, en apparence le plus fastidieux, le plus « inventaire » de cette formidable machine à remonter le temps qui va bientôt s'animer, grouiller d'agitation, de bavardages et d'intrigues.

Tout est faux dans l'enseignement du français. Aux futurs écrivains, aux lecteurs, il faudrait dire le contraire de ce qu'on leur serine. Il n'y a de chefs-d'œuvre que datés. Soignez les détails, etc.

2 *La cinquième tirée d'affaire*

En ce dernier papier avant le premier tour, j'ai un peu snobé les préaux. Nous ne sommes pas au *Figaro* et vous n'attendez pas de moi de consignes de vote. Rendons-leur cet hommage, ce qu'ils ont pu trimer pour leur Chirac, les éditorialistes de la feuille en chef à Hersant ! Qu'ils soient Peyrefitte ou Clos, Rebois, Mariano ou pauvre Bothorel qui n'était déjà pas si gai au *Matin*, chaque jour, sans se lasser, ils ont tiré comme des forçats la lourde chaîne, ils ont scandé pour donner du cœur à l'article : Chi-i-rac !, Oh !-hisse !

Beaucoup de sympathisants de la majorité se sont demandé avec la meilleure foi du monde ce qui distinguait, en dehors de leur envergure respective, les deux candidats à la présidence. A quelques jours du vote, je peux, sans trop d'indiscrétion, lever le secret : Raymond Barre était certes le meilleur, risquait de faire gagner la majorité ; mais même s'il perdait, Jacques Chirac avait sur lui l'immense avantage d'être soutenu jusqu'à la caricature par *le Figaro* et les gazettes qui sont ses satellites. Le vrai programme de Chirac, si l'on enlève le rimmel, c'est que *le Figaro* soit prospère, que la CNCL persiste, Droit compris – et c'est normal puisque Droit, dans le RPR, c'est tout ce qui reste du gaullisme ! – et que la cinquième chaîne, faute de cinquième République, soit tirée d'affaire.

Maintenant que Chirac a pris la tête des perdants, depuis une bonne semaine *le Figaro* rassuré ménage Barre, lui fait même la risette (style : honneur au capitaine malheureux qui n'a pas baissé pavillon, qui a su conserver son sang-froid dans la tempête) pour que les électeurs qui auront voté pour lui dimanche prochain trouvent en Chiraquie un centre d'accueil qui ne leur semble pas trop rébarbatif. Bothorel qui met les choses au pis sonne l'alarme : « *Des dérapages sont toujours possibles* [accident de voiture]. *D'ici au 24 avril, la tension ne cessera de monter entre les deux familles de la majorité* [crise d'hypertension]. *La pression des entourages n'en sera que plus redoutable* [une veine peut péter, un accident vasculaire est vite arrivé]. *Et puis, il faut compter sur la fatigue des challengers* [neurasthénie]. »

Je ne voudrais pas quitter ce riant tableau de la majorité par l'un des siens sans attirer votre attention sur François Léotard, qui, avec *le Figaro*, aura le plus contribué à ce que Raymond Barre ne se hausse pas du col. Si vous vous souvenez de l'admirable *Eve (All about Eve)* de Mankiewicz, vous ne serez pas surpris si je vous dis que Léotard a joué dans cette campagne le rôle que joue Marilyn Monroe à la fin de ce film où la grande actrice (passée ou future) se mire dans des glaces multiples. Il y a d'abord Bette Davis, l'immense Bette Davis qu'admire en rampant Anne Baxter, toute recroquevillée dans son minable imperméable... Et puis quand Anne Baxter est à son tour au sommet de la gloire, Marilyn, éperdue dans les dernières images, frappe à la porte de sa loge. Si j'étais Chirac, j'irais revoir ce film. *Eve*, après tout, pour lui comme pour moi, c'est notre jeunesse !

3 *Les dames de Margaux*

Vendredi dernier, quarante-huit dégustateurs professionnels venus du monde entier étaient réunis à Château Lascombes (deuxième grand cru classé) pour tenter à travers soixante vins (millésimes retenus : 1978, 1981, 1982, 1985) de définir le style des vins de Margaux. Envoyé spécial du *Monde*, je me suis contenté de regarder, verre en main, le cœur battant, cette première mondiale. Pourtant, lors d'un dîner à Margaux même (sublime château 53), j'ai dû constater que Chirac l'emportait nettement sur Barre dans le cœur des dames des grands châteaux. Mes charmantes voisines de table, Corinne Mentzelopoulos (château Margaux) et Mme William Alain B. Miailhe (château Siran) ne me le celèrent point. A Giscours, où je dormis d'une façon incomparable, échaudé par ces illustres exemples, je n'osai demander à Nicole Tari, mon hôtesse, pourtant si spontanée, son opinion. Bah ! Quel château est sans défaut ?

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ISTANBUL HOTEL. Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

PAROLES EN VOYAGE. Th. nat. de Chaillot (47-27-81-15), mar. 10 h et 14 h 30.

SOUS LES BOULINGRINS BLEUS. Th. nat. de Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

LE ROI LEAR. Th. de Boulogne-Billancourt (46-03-60-44), 20 h 30.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Centre culturel de la Poterne des Peupliers (47-26-79-37), 20 h 45.

LES CHAISES. Th. nat. de la Colline (43-66-43-60), 21 h.

LA MOUETTE. Espace Marais (42-71-10-10), 20 h 30.

WOYZECK. Maison des arts de Créteil (48-99-18-88), 20 h 30.

FRAGMENTS D'UN DISCOURS ITALIEN. Théâtre de l'Europe, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.

HORS PARIS

LORIENT. – Agatha, de Marguerite Duras par le T.C.L. (97-21-51-51), mise en scène de Madeleine Marion au théâtre de la Parcheminerie à Rennes.

DUNKERQUE. – Lola Montès, adaptation de Jacques Tephany, musique d'Oswald d'Andréa par le Théâtre du Nord, centre dramatique national, mise en scène de Jean-Louis Martin Barbaz (21-01-52-39) sous chapiteau à Dunkerque et tournée.

SAINT-CHAMOND. – Machiavel, par Prosper Diss à la Comédie de Saint-Etienne, salle Gérard-Philippe (77-25-01-24).

DOUAI. – Préludes flasques pour un chien, d'après Eric Satie, mise en scène de Jean-Louis Jacopin à l'Hippodrome de Douai (27-96-62-83).

MARSEILLE. – Jour de la mort de Lorca... par l'Egregore, mise en scène de Ivan Romeuf au Gyptis (91-53-58-62).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chantiers : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 18 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. *Les Créanciers* : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Je ne veux pas mourir idiot : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h 30. Bacchus : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Akhmatova/Tsvetaeva : 18 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Juste avant Tamerlan : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30. La Pièce de Chambertin : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). ◇ Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 45.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des méconnus de tout : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. ◇ Rip : 20 h 30 et 22 h. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée... moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◇ Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. ◇ Le Gel du matin : 22 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◇ La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Hommes du Rhin (Lecture-Rencontres) : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Monroe : 20 h 30. les Voisins : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). L'Anticyclone des Açores : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Voleurs de livres : fragments d'un discours italien : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rapaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE – SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Boris Godounov (Version 1869) : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Mesplé... comme musique : Rencontres du Palais royal : 14 h 30. L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agathe : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Béoureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉÂTRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). *Vol au-dessus d'un nid de coucou* : 20 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Premier Prix Grévin du théâtre étudiant : 20 h.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). ◇ Abu Hassan : 18 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 10 h et 14 h 30. Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. ◇ Sous les boulingrins bleus : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. ◇ Les Chaises : 21 h.

Mardi 19 avril

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Istambul Hôtel : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *El Secundo* (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). *Zingaro* : 20 h 15.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Crime de Monsieur Lange (1936), de Jean Renoir, 16 h ; la Dolorosa (1934, v.o.), de Jean Grémillon, 19 h ; Orange mécanique (1971, v.o.s.t.f.), de Stanley Kubrick, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-banlieue : Banlieue mode d'emploi : Où va-t-on se nicher ? (1982), le Couple témoin (1975), de William Klein, 14 h 30 ; Enfants de banlieue : Baby comme back (1983), de Ph. Lopès-Curval, Enfants des courants d'air (1959), de E. Luntz, Nous les gosses (1941), de Louis Daquin, 16 h 30 ; Paris contre banlieue : Pathologie du paysage (1986), de P. Samson, Paris banlieue (1961), de A. Périe, Paris et le désert français (1956), de R. Leenhardt et S. Jezequiel, L'amour existe (1961), de Maurice Pialat, 18 h 30 ; Bidonville : Antoine chante les élucubrations (1966), de A. Brunet, Aubervilliers (1945), de E. Lotar, la Ville bidon (1975), de Jacques Baratier, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOUANS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GANDAHAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN *(A., v.o.)* : *Utopia Champollion*, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Images, 18e (45-22-47-94).

MIRACLE SUR LA 8e RUE *(A., v.o.)* : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST MALADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *v.f. : Rex*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNÉES SANDWICHES. Film français de Pierre Boutron : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Champs-Elysées*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE. Film américain de Jennifer Fox, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

260 CHRONO. (*) Film américain de Peter Werner, v.o. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ÉTROITE SURVEILLANCE. Film américain de John Badham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

GABY. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Saint-Michel*, 5e (43-26-79-17) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICAL. Film français de Joseph Morder : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS. (*) Film américain de Marek Kanievska, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT *L'OUBLI*. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE. Film américain de Ridley Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TWIST AND SHOUT. Film danois de Bille August, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT. (**) Film canadien de Jean-Claude Lauzon, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WHERE IS PARSI ? Film britannique de Henri Helman, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 AVRIL

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et cours du vieux Vaugirard », 14 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Pygma).

« *Jardins et abbaye du bourg de* Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche principal de l'église (Arts et curiosités).

« Le quartier de l'Odéon », 15 heures, métro Odéon, pied de la statue de Danton.

« *Petit Palais, histoire, architecture et* collections du dix-neuvième siècle », 15 heures, vestibule d'entrée, avenue Winston-Churchill.

« Le quartier juif et ses synagogues », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« *La Folie Saint-James* », *15 heures*, 34, avenue de Madrid à Neuilly (Approche de l'Art).

« Le chant du monde de Jean Lurçat », 15 h 15, entrée du musée, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Winterhalter », 14 h 30, Petit Palais, dans le hall (Ville de Paris).

« Exposition le Minotaure », 14 h 30, Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, dans le hall (Ville de Paris).

« Ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et place de Furstemberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

« De Monet à *Picasso* », 14 h 30, Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« L'Ecole des Beaux-Arts », 15 heures, 14, rue Bonaparte (Pygma).

« Arts de l'Inde au Musée Guimet », 15 heures, hall d'entrée, 6, place d'Iéna.

« Les plans et reliefs », 15 heures, « L'institution nationale des Invalides et son apothicairerie », 15 h 30, cour d'honneur des Invalides, statue de Napoléon (Monuments historiques).

« La maison de Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin (Isabelle Hauller).

« L'Hôtel des ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sous la grosse horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le château de Saint-Ouen », 15 heures, sortie métro Mairie-de-*Saint-Ouen* (Paris et son histoire).

JEUDI 21 AVRIL

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-ville, sortie rue Lobeau (Paris Passion).

« Versailles : la paroisse royale », 14 h 30, façade de l'église Notre-Dame, rue de la Paroisse (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

MERCREDI 20 AVRIL

4 bis, avenue Hoche, 18 heures : « L'Amérique latine au carrefour de la pauvreté et de la démocratie », par M. Ramon Escovar Salom, ambassadeur du Venezuela (Académie diplomatique internationale).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « La fabrique du corps humain et les droits de l'homme », débat animé par Claire Ambroselli et Antoine Spire (entrée libre).

17, rue de la Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 18 h 15 : « Genèse du système solaire », par André Brahic (Mouvement de la responsabilité scientifique).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 18 h 30 : « L'aventure de la réparation chirurgicale : de la survie au confort » ; (salle Jean-Painlevé), 18 h 30 : « Sang et cultures », par François Raveau (entrée libre), Cité des sciences et de l'industrie.

Hôtel Concorde Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « L'ère du verseau, ère de lumière » (AGEASAC).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Comprendre la maladie mentale. L'obsession. La phobie », par Yves Diénal (Psychiatrie-psychanalytique).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique », par J. Baryosher (L'Homme et la connaissance).

JEUDI 21 AVRIL

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « Architecture industrielle du dix-neuvième siècle dans le Nord-Pas-de-Calais », par Martine Le Blan et Jacqueline Grislain (Maison de la région Nord-Pas-de-Calais).

9, rue Maspero, 18 heures : « Du *refuge à l'exil : le retour des Huguenots* en France », par M. Eckart Birnstiel (Institut historique allemand de Paris).

33, faubourg Saint-Honoré, 18 heures : « Le sogho rouge », par Ya Ding (Cercle de l'union interalliée).

184, boulevard Saint-Germain, *18 h 30 : « La route de la soie », par* André Journaux (Société de géographie).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Le livre espagnol : dix ans de création et de pensée », débat animé par Jean-Pierre Salgas.

FIAP, 30, rue Cabanis, 18 h 30 et 20 h 30 : « Argentine », audiovisuel réalisé par Jean-Claude Simon (Forum de l'image et du voyage).

3, rue Rousselet, 19 heures : « La Tunisie romaine : l'urbanisme romain » (Arcus).

108, rue de Vaugirard, 19 h 30 : « Doctrine et pratique de la religion universelle », par le Père Biondi (L'Homme et la connaissance).

61, boulevard Saint-Jacques, 20 heures : « L'obésité », par le professeur Varma (Institut croissance de la personne).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 19 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Les professionnels. ■■ Film américain de Richard Brooks (1966). Avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan, Jack Palance, Claudia Cardinale. ▶ **22.35 Magazine : Reportages.** De Jean-Claude Paris et Michèle Cotta. Le salaire de la sueur, de Didier Delaitre. *L'aventure d'un convoyeur de camions en Afrique.* **23.45 Journal. 23.55 La Bourse. 0.00 Magazine : Minuit sport. 1.00 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.** 5. Rivière d'or.

A 2

20.35 Mardi cinéma : Le gang. ■ Film français de Jacques Deray (1977). Avec Alain Delon, Nicole Calfan, Roland Bertin, Xavier Depraz, Maurice Barrier. **22.15** *Les jeux de Mardi cinéma* : Présentés par Fabrice. Invités : Peter Ustinov, Valérie Alain, Micheline Presle, Jean-Pierre Sarras. **23.30** *Informations : 24 heures sur la 2.*

FR 3

20.30 Cinéma : Rocky II. □ Film américain de Sylvester Stallone (1979). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Carl Weasthers, Burt Young. **22.35 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.05 Journal.** Avec un résumé de l'Open de Monte-Carlo de tennis. **23.35 Espace francophone.** Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Manon des sources. ■■ Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma :** *Le clochard de Beverly Hills.* ■ Film américain de Paul Mazursky (1985). Avec Nick Nolte, Richard Dreyfuss, Bette Midler (*v.o.*). *0.05 Cinéma : Sang pour sang.* ■■ *Film américain de Joel Coen (1983). Avec John Getz, Frances McDormand, Dan Hedaya.* **1.40 Documentaire : Woody Allen, Mr Manhattan.**

LA 5

20.30 Cinéma : Le diable par la queue. ■■ Film français de Philippe de Broca (1968). Avec Yves Montand, Madeleine Renaud, Maria Schell, Jean Rochefort. **22.15 Série : Spenser.** Sombres visions. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.20 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.30 Aria de rêve.** Symphonie *n° 59* en la majeur, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Paris.

M 6

20.00 Série : Les routes du paradis. Souriez. 20.50 Cinéma : Tête de pont pour huit implacables. □ Film italo-français d'Al Bradley (1968). Avec Peter Lee Lawrence, Guy Madison, Erika Blanc. *22.50 Série : Peter gun. 23.20 Série : Mr. Lucky.* **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller, avec Michel Chion (Musique et cinéma), Patrick Bensard (directeur de la cinémathèque de la danse), Laurent Hilaire (danseur), Elizabeth Vatel (danseuse) et Eric Berchaut. **0.45 Fréquenstar** (rediff.). **1.30 Musique : boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Dossier : La science et les livres. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. L'identité française, avec Bruno Etienne, Pierre Chaunu, Jean-Marc Varaut et Pierre-André Taguieff. **22.40 Nuits magnétiques.** Les libraires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 avril 1988 au Grand Auditorium) : Requies, de Berio ; Magische Klanggestalt, de Moeller ; Refrain, d'Amy ; Concerto pour piano et orchestre, d'Alsina, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gilbert Amy ; 1er violon : Jacques Prat, piano : Carlos Roqué Alsina. **23.07** *Club d'archives.* L'Orchestre symphonique de Boston, dir. *Serge Koussevitsky (Symphonie n° 5 en ut mineur, op. 67 ; Symphonie n° 9 en ré mineur,* op. 125, 2e et 3e mouvements, de Beethoven) ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski.

Mercredi 20 avril

TF 1

13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée. Bioman ; *Gigi* ; *Goldorak* ; *Les Minipouss* ; *GI Joe* ; *Jem* ; Silverhawks ; *Le top junior* ; Le Jacky Seau. **18.00 Série : Agence tous risques.** Le crâne de cristal. **18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 19.52 Le Bébête show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.40 Football.** Ajax d'Amsterdam-Olympique de Marseille. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, demi-finale (match retour). **22.35 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Sommaire : Un volcan dans mon jardin ; Des rêves et dérives ; Transe Congo express ; Khon Pricha et ses colosses ; la croisière jaune. **23.35 Magazine : Minuit sport.** Football : PSV Eindhoven-Real de Madrid (1re mi-temps). **0.20 Journal. 0.30 La Bourse. 0.35 Football.** PSV Eindhoven-Real de Madrid (2e mi-temps). **Attention, en cas de prolongation de macht** : *23.05 Magazine : Sirocco. 0.05 Magazine : Minuit sport. 0.50 Journal. 1.00 La Bourse. 1.05 Minuit sport.*

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Récré A2. Les cosmocats ; Les mystérieuses cités d'or ; La comédie de récré A 2 ; Cobra ; C'est chouette ; Galaxy rangers ; Les Schtroumpfs. **17.15 Série : Au fil des jours. 17.40 Flash d'informations. 17.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Clowneries. *18.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 18.55 INC. Spécial crédit. 19.00 Campagne électorale. 19.35 Divertissement : riez, nous ferons le reste.* Emission d'André Halimi. **20.00 Journal. 20.30 Météo.** ▶ **2035 Mazazine La ache du siele** De Jean-Marie Cavada. Les vieux nouveaux sont arrivés : Le deuxième Souffle. Avec Alain Cotta (professeur d'économie à Dauphine, responsable du Centre de recherche économique pure et appliquée) ; Ségolène Royal (auteur du *Printemps des grands-parents*) ; Xavier Gaullier (chercheur au CNRS, spécialiste de l'étude des âges, auteur de *la Deuxième Carrière...*). **22.15 Spécial caméra cachée.** Michel Serrault. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.00 Tennis. Open de Monte-Carlo. En direct et en Eurovision. 8e de finale du simple, 1er tour du double. **17.00 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 18.00 Feuilleton : Flamingo road.** D'après la nouvelle de Robert Wilder, avec John Beck, Woody Brown, Howard Duff (3e épisode). *19.00 Le 19-20 de l'information.* De *19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé :* **Diplodo.** A la *recherche des diplodos.* *20.05 Jeux : La classe.* Présentés par Fabrice. **20.30 Concert.** Classic AID 2. En direct et en Eurovision, diffusé simultanément en *stéréo* sur France-Musique. Concert de l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. Solistes : Salvatore Accardo, Larry Alder, Sodi Braide, Yefim Broufman, Placido Domingo, Simon Estes, James Galway, Barbara Hendricks, Stefan Milenkovic, Shirley Verret, Alexis Weissenberg, Lucero Tena, Yan Yan Wang, Naoko Yoshino, Antonio Serrano-Dalmas, Ingoef Turban, Julian Llyod Webber. *22.35 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.05 Journal.* Avec *un résumé* de l'Open de *tennis* de Monte-Carlo. **23.35 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en fa dièse majeur).

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.10 Série : Un flic dans la Mafia. **15.00 Documentaire : Les allumés du sport.** Emmanuel Pinda, champion de karaté. **15.30 Téléfilm : Inspecteur Morse, mort à Jéricho.** D'Anthony Minghella, avec Kevin Whately, John Thaw, Gemma Jones. **17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé :** *Le piaf.* **18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Henri Tisot, George Eddy, Yvette Horner. *19.20 Magazine :* **Nulle part ailleurs.** *Présenté par Philippe Gildas et les Nuls.* **20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Le pape de Greenwich Village.** ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1984). Avec Eric Roberts, Mickey Rourke, Daryl Hannah, Géraldine Page. *Le maître d'hôtel frimeur d'un restaurant de Greenwich Village perd sa place à cause d'un cousin qu'il a fait engager. Mythomane, il le compromet dans le casse d'un coffre-fort contenant le magot du chef de la Mafia. Comédie d'ambitions dérisoires et de magouilles où l'on retrouve, en mineur, les mœurs de la « petite Italie » à New York. Mise en scène de confection courante.* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Jeux d'artifices.** □ Film français de Virginie Thévenet (1987). Avec Myriam David, Gaël Seguin, Ludovic Henry.
0.35 Cinéma : La loi. ■ Film franco-italien de Jules Dassin (1958). Avec Gina Lollobrigida, Marcello Mastroianni, Yves Montand, Pierre Brasseur. **2.30 Documentaire : Kopjes, des îles dans un océan d'herbe** (2e partie).

LA 5

13.35 Série : Matthew star. 14.30 Série : Galactica. 15.50 Série : Superminds. 16.10 Variétés : Childéric. **16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Au bout du chemin.** De Robert Day, avec Deborah Raffin, Tony Bill, Toni Kalem. *Douze ans après les avoir quittés, une femme tente de regagner l'amour de son mari et de sa fille.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Matthew star** (rediff.). *1.00 Série : Galactica* (rediff.). *1.55 Variétés :* **Childéric** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.** Intermezzi – *Op. 116 pour piano, de Brahms, par Catherine Collard.*

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Carrefour des musiques. 15.30 Magazine : Mediator. Invités : Les Ablettes. **16.00 Hit, hit, hit, hourra !** *17.05 Série : Daktari.* **18.00 Journal.** *18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Incroyable Hulk.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Espion modèle.** La vengeance. **20.50 Feuilleton : Dynastie.** La fête. **21.45 Série : Starsky et Hutch.** L'épidémie (2e partie). **22.35 Série : Peter Gun. 23.05 Série : Mr Lucky. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller, avec J.-B. Moraly, Jean Douchet, Estève Lamandier, Pascal Lecort et Pierre Lenert (duo, piano alto). **0.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Portrait d'un sémiologue devenu romancier : Umberto Eco. **21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** *22.40* **Nuits magnétiques.** Les libraires. *0.05 Du jour au lendemain.* **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'UNESCO et en simultané sur FR 3) : Concert Classic Aid II, donné au profit du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés : Œuvres d'Elgar, Mendelssohn, Verdi, Weber, Paganini, Puccini, Gounod, Gershwin, Enesco, Serrano, Albeniz, Wieniawski, par l'orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **23.07 Jazz-club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Spike Robinson.

Audience TV du 18 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.4	Santa-Barbara 17.6	Elections 5.3	Actual. région. 8.4	Nulle part 2.1	Porte magique 5.3	Pas sorti 3.7
19 h 45	51.1	Roue fortune 26.6	Divertissement 7.4	Actual. région. 4.3	Nulle part 4.3	Boul. Bouvard 2.1	Pas sorti 6.4
20 h 16	69.1	Journal 29.8	Journal 18.1	La classe 11.2	Nulle part 3.7	Journal 3.2	Homme de fer 3.2
20 h 55	66.5	Ils sont grands 17.6	Le quart d'heure 20.7	Quelques mies 13.8	Exercices machos 0.5	Les Démons 13.3	Jeux d'espions 2.1
22 h 08	58.5	Ils sont grands 24.5	Documentaire 10.1	Elections 5.9	Flash 2.7	Les Démons 15.4	Jeux d'espions 1.1
22 h 44	35.1	Choc 15.3	Documentaire 8.5	Elections 2.1	Boxe 5.3	Accords diabolo 6.9	Peter Gun 1.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 avril à 0 heure et le dimanche 24 avril à 24 heures.

La perturbation qui traverse actuellement notre pays finira de s'évacuer demain. L'évolution pluvio-orageuse reprendra sur le régions de l'Ouest jeudi après-midi, se poursuivra vendredi, puis samedi sur l'Est du pays. Le beau temps se généralisera dimanche à l'ensemble des régions.

Mercredi 20 : Les pluies orageuses vont s'évacuer par l'Est, à nouveau des éclaircies.

Le matin une bande nuageuse et pluvieuse persistera le long des frontières. Des orages locaux éclateront. Les températures minimales seront entre 11 et 14 degrés. De la Haute-Normandie à la Bourgogne et au Languedoc et *sur les Pyrénées, le ciel sera encore chargé.*

Sur les autres régions, brouillards souvent épais *alterneront avec éclaircies* et passages nuageux. Seuls de rares averses côtières *restent* probables. Il fera 6 à 8 degrés.

L'après-midi amélioration générale, le temps sera bien ensoleillé sur la moitié Ouest et dans le Sud du pays. Le mistral se lèvera sur la basse vallée du Rhône.

Du Nord et du Nord-est à la région lyonnaise et au nord des Alpes il y aura *encore* quelques averses orageuses.

Les températures maximales seront de 15 à 18 *degrés sur* le quart Nord-Est entre *18 et 20 degrés près* de la Méditerranée et de 18 à 22 degrés de la Manche aux Pyrénées.

Jeudi 21 : Aggravation orageuse sur l'Ouest.

Après dissipation des brumes et brouillards, la matinée sera ensoleillée sur l'ensemble des régions. Une évolution orageuse se dessinera dans le courant de l'après-midi sur les régions proches du littoral atlantique. Les orages gagneront en soirée la Bretagne, la Normandie, les Pays de la Loire, ainsi que le Poitou, le Limousin et le Midi-pyrénéen.

Températures minimales : 6 à 8 degrés sur l'ensemble des régions. Températures maximales : 18 à 20 degrés des frontières du Nord, jusqu'à 23 à 25 degrés sur le Sud-Ouest.

Vendredi 22 : Progression vers l'Est du temps perturbé.

Le matin le ciel sera généralement très nuageux avec des ondées résiduelles, excepté sur les régions du Nord et de l'Est où le ciel sera plus variable. Le ciel sera couvert sur les régions proches de l'Atlantique où les pluies prendront un caractère plus continu. Cette aggravation pluvieuse gagnera vers l'Est en cours de journée, et s'accompagnera *localement de développements orageux. Le ciel restera peu nuageux* au Nord-Est de la Seine,mais des orages se déclencheront l'après-midi à l'Est de la vallée de la Saône et du Rhône, spécialement sur le relief.

Les températures seront en légère hausse.

Samedi 23 : Amélioration progressive, mais net rafraîchissement.

Sur *la* bretagne, *les* pays de la Loire, Charentes, Poitou et *Limousin*, ainsi que *sur l'Aquitaine* et le *Midi-pyrénéen, de belles éclaircies de développeront* dès *le début de la matinée. Sur les autres régions c'est toujours* un ciel couvert et pluvieux qui *prédominera*, les pluies s'évacueront en cours de journée vers les frontières de l'Est, tandis que les éclaircies se généraliseront. On observera néanmoins quelques averses ponctuelles l'après-midi.

Les températures seront en baisse de 1 à 3 degrés, sauf sur le Sud-Est où elles resteront stationnaires.

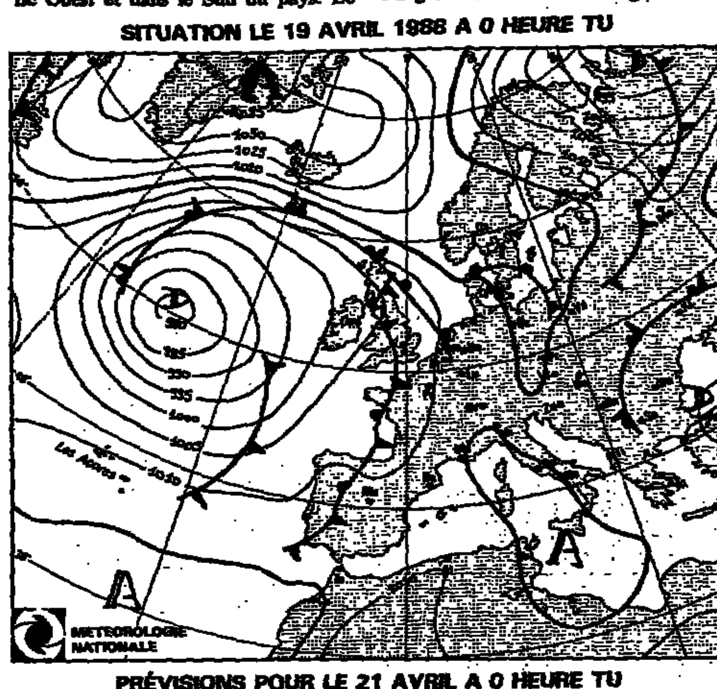
Dimanche 24 : Beau temps.

Les nuages persisteront encore le matin des *pays* de *la Loire* au Sud du *Massif* Central et aux Alpes. Partout ailleurs le *temps* ensoleillé *se généralisera.*

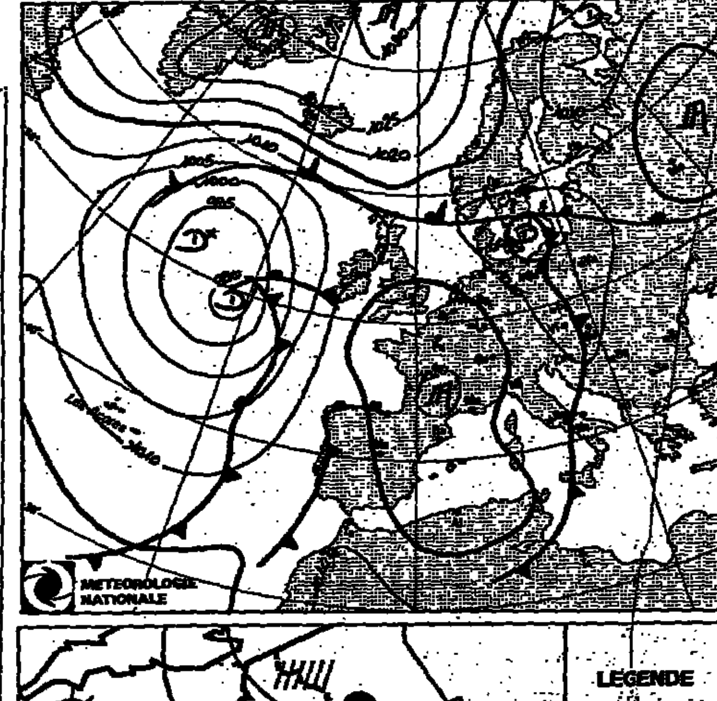
Températures minimales : *3* à 7 degrés du Nord-Est au *Sud-Ouest*, jusqu'à *10* degrés près de la Méditerranée.

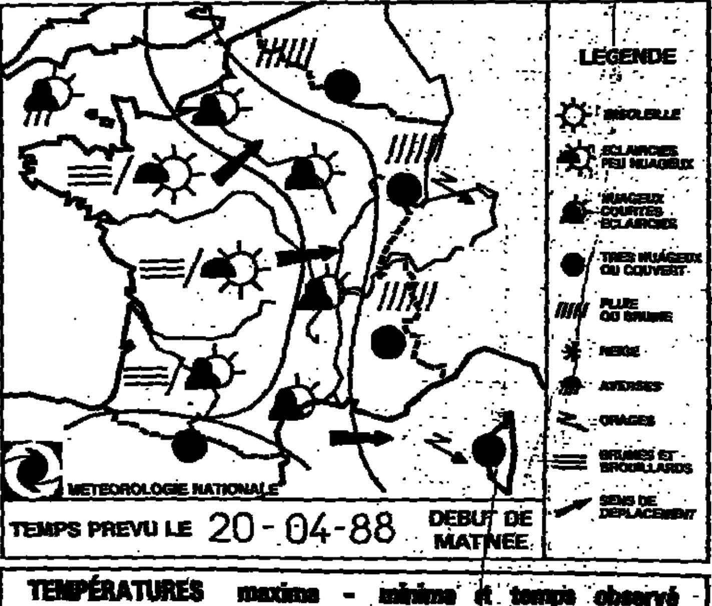
Températures maximales : 14 à 18 degrés du Nord au Sud.

SITUATION LE 19 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-4-1988 à 6 heures TU et le 19-4-1988 à 6 heures TU — le 19-4-1988

FRANCE

AJACCIO	20	7	D
BIARRITZ	25	14	P
BORDEAUX	23	14	P
BOURGES	22	13	O
BREST	15	11	B
CAEN	21	11	P
CHERBOURG	16	10	B
CLERMONT-FERR.	20	11	C
DIJON	21	8	N
GRENOBLE St-M-H	25	8	N
LILLE	22	14	C
LIMOGES	20	12	C
LYON	21	9	N
MARSEILLE-MAR.	18	10	C
NANCY	22	7	N
NANTES	22	14	P
NICE	17	11	N
PARIS-MONTS.	23	13	C
PAU	24	14	P
PERPIGNAN	17	14	C
RENNES	21	12	B
ST-ÉTIENNE	22	9	C
STRASBOURG	23	8	D
TOURS	22	14	O
TOULOUSE	20	14	P
POINTE-A-PITRE	31	23	A

ÉTRANGER

ALGER	22	10	C
AMSTERDAM	21	13	O
ATHÈNES	15	9	P
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	19	12	B
BELGRADE	16	9	C
BERLIN	18	8	D
BRUXELLES	21	12	D
LE CAIRE	24	21	D
COPENHAGUE	14	5	C
DAKAR	24	19	N
DELHI	37	25	N
DJERBA	21	13	N
GENÈVE	17	6	D
HONGKONG	27	21	C
ISTANBUL	12	4	P
JÉRUSALEM	18	5	D
LISBONNE	19	13	N
LONDRES	19	12	N
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	20	12	D
MADRID	21	13	P
MARRAKECH	28	14	N
MEXICO	31	13	B
MILAN	21	8	D
MONTRÉAL	14	1	A
MOSCOU	18	6	C
NAIROBI	26	17	P
NEW-YORK	19	6	D
OSLO	9	-2	N
PALMA-DE-MAJ.	22	13	N
PÉKIN	18	6	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	N
ROME	18	7	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	7	-5	D
SYDNEY	20	16	C
TOKYO	19	14	N
TUNIS	24	11	D
VARSOVIE	21	6	N
VENISE	17	9	B
VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4725

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III					■				
IV				■					
V									
VI									
VII			■						
VIII				■				■	
IX					■				
X	■						■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Des perruches et des perroquets peuvent en faire partie. – *II. Porté à* s'emporter. *Fut* amenée à *s'intéresser* à ce qu'il y avait à ses pieds. – *III.* A le poil rude. Partie de certaines « allumettes ». – *IV.* Sont moins nombreux au printemps qu'en automne. Représente une grande quantité de livres. – V. Qui a donc servi à « jouer ». Il est facile de lui faire perdre contenance. – VI. *Il* valait mieux ne pas être sous la griffe de cette tigresse. – *VII.* Facile à sortir parce que bien rentré. Tels qu'on a donc atteint des sommets. – VIII. A l'entendre, on peut supposer qu'il y a le feu. Avait les épaules larges. – *IX.* Lança des travaux. Celui qui cherche une prise compte parfois *sur lui.* – X. Eus *l'occasion de toucher du bois.* Conjonction. – XI. *Bien grasse. Réalise ses aspirations.*

VERTICALEMENT

1. Une personne qui *fait* bonne figure. – 2. Se situe en bordure de mer. *Ceux qui* ont apporté leur *pierre à l'édifice risquent* fort de ne pas les voir d'un très bon œil. – *3. Telle qu'on n'a pas à craindre de n'y voir que du bleu. Est utile après que l'on est monté.* – 4. Touche le fond. Attire le regard. Agent de voyages. – 5. Note. Fait partie d'un *ensemble de vingt-quatre éléments.* – 6. Ce sont certaines *dépenses* qui incitent à s'en payer. Bien attaché. – 7. *Spécialité* de courges. – 8. Où ceux qui ont été accrochés *n'ont* pas pu décrocher. Fut à l'origine de maints mauvais coups. – 9. Peuvent également être à l'origine de mauvais coups. Procède par élimination.

Solution du problème n° 4724

Horizontalement

I. Aguensie. – II. Catcheurs. – III. Ur. Tuile. – IV. Pé. Orle. – V. Pulsar. – VI. Nabi. Va. – VII. Crier. Da. – VIII. Tes. Isère. – IX. Une. Ci. – X. Retouches. – XI. Essorées.

Verticalement

1. Acupuncture. – 2. Gare. Arènes. – 3. Ut. Bisets. – 4. Ectopie. Oô. – 5. Uhura. Rieur. – 6. Seille. Ce. – 7. Iules. Dèche. – 8. Ere. Avariés. – 9. Ars.

GUY BROUTY.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les fonds privés de la recherche

Les fonds publics ne peuvent suffire à financer la recherche sur le cancer. Aussi l'analyse – que nous poursuivons ici – du fonctionnement administratif et financier de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer) ne doit pas avoir pour conséquence une remise en cause du principe même de l'aide privée à la recherche publique. Tous les témoignages des chercheurs concordent. Sans la charité publique, disent-ils en substance, nous n'aurions plus les moyens de travailler. Les organismes de recherche et les pouvoirs publics le savent bien qui ont ces dernières années laissé le mouvement associatif prendre une place considérable sans véritablement chercher à peser sur ses modalités de fonctionnement.

L'affaire de l'ARC soulève deux types de questions : sur les formes de l'action menée par cette association d'abord, ensuite sur l'harmonisation de ses initiatives et la politique du service public. La personnalisation excessive de l'action de l'ARC, son recours systématique et grandissant à la médiatisation et, en un mot, le monopole qu'elle convoite dans le domaine de la lutte contre le cancer paraissent inacceptables aujourd'hui ; les méthodes mises en œuvre risquent fort de jeter à court terme le discrédit sur les appels à la charité publique.

Mais il y a plus grave. Le poids de cette association et ses visées expansionnistes font qu'elle entre en compétition avec le service public lui-même. Dépassant le seul terrain du cancer, elle se fixe aujourd'hui de nouveaux objectifs, équipant des hôpitaux publics en matériel de diagnostic coûteux, s'intéressant à la prévention d'autres maladies avec l'intention de définir les besoins en appareillage médical et scientifique de la nation. Mais comme le soulignait, en 1982, M. Roger Grégoire, alors président du haut comité d'aide à la lutte contre le cancer, dans une lettre au directeur général de l'INSERM, redresser cette situation très critiquable imposerait la définition d'une véritable politique pour l'utilisation des fonds recueillis et la vérification de leur affectation. « *En dehors de la persuasion,* concluait M. Grégoire, *le seul moyen de pression que l'on puisse envisager est la menace d'engager une procédure de retrait de la reconnaissance d'utilité publique.* »

J.-Y N. et F. N.

La manne du cancer

L'AFFAIRE de l'ARC, dans le tour qu'elle prend aujourd'hui, n'est en réalité que l'aboutissement d'un conflit vieux de plus de dix ans. Un conflit qui trouve son origine dans la compétition acharnée et trop déséquilibrée qui oppose les deux principales associations privées reconnues d'utilité publique recueillant sur le thème du cancer les fonds provenant de la charité publique. Elle est également la conséquence d'une très curieuse absence de volonté des pouvoirs publics.

Tout s'est en effet passé comme si ces derniers avaient refusé de prendre les décisions qui auraient, en leur temps, permis de prévenir des débordements, et qui, aujourd'hui, ne peuvent plus être passés sous silence.

L'affaire de l'ARC met ainsi en lumière l'origine des ressources et les modes de financement et d'attribution des crédits d'une partie non négligeable de la recherche médicale française. Elle permet également de mieux comprendre la portée et les enjeux des appels, parfois concurrents, à la charité publique qui sont régulièrement lancés à l'échelon national afin de soutenir la recherche sur le cancer.

La coordination de l'aide privée à la lutte contre le cancer n'est pas un problème nouveau. Le premier document synthétique dont on dispose sur ce sujet est signé par M. Roger Goetze. Il est daté du 14 mai 1979. Ce rapport avait été rédigé par M. Goetze, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France, au terme d'une mission que lui avait confiée M. Raymond Barre, alors premier ministre. L'existence de ce document, toujours resté confidentiel, témoigne de l'inquiétude manifestée dès cette époque par les responsables politiques devant les premiers symptômes d'une situation très conflictuelle opposant la Ligue nationale contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (ADRCV), ancienne dénomination de l'ARC, deux associations de droit privé et reconnues d'utilité publique.



GILLES BASSIGNAC/GAMMA

M. Jacques Crozemarie, président de l'ARC

« A priori, *ces deux associations semblaient pouvoir prospérer en bonne entente,* écrivait M. Goetze. *La Ligue, en effet, était statutairement apte à fédérer non seulement ses propres comités départementaux, mais toutes les associations qui œuvrent contre le cancer* [...]. *L'autre, l'ADRCV, groupait seulement, quelle qu'en soit l'importance, cinq instituts localisés à Villejuif. A la limite, l'ADRCV pouvait donc apparaître, au regard de la Ligue, comme un « cas particulier » ; il suffisait que la recherche de l'ADRCV fût adéquatement financée par la Ligue. De fait, telle a bien été la situation semble-t-il durant plusieurs années. L'entente, formelle ou non, s'est fissurée le jour où l'ADRCV a considéré que les besoins de ses instituts n'étaient pas suffisamment appréciés par sources, elle a multiplié ses initiatives selon ses méthodes propres, donnant l'impression qu'elle poursuivait son histoire en cavalier seul.* »

C'est bien en effet cette volonté d'expansionnisme qui a été – qui est toujours – à l'origine des difficultés de cette affaire. Au départ, les ressources financières de l'association de Villejuif restaient modestes comparées à celles de la Ligue. L'ADRCV avait été créée en 1962. Elle n'a été reconnue d'utilité publique qu'en 1966 et n'a entamé sa politique de notoriété qu'en 1970. En pratique, c'est sa participation à la campagne nationale d'appel à la charité publique « Espoir » qui lui a donné en 1977 une véritable consécration. Elle a ensuite étendu son activité en France, *puis poussé des antennes vers les* Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

« Un instrument de liaison administratif »

« *En France, au départ, l'ADRCV se définissait comme un instrument de liaison administratif et financier entre les cinq instituts sortis par scissiparité de l'Institut Gustave-Roussy,* rappelait M. Goetze. *Elle ne pouvait œuvrer, aux termes de ses statuts, qu'en faveur de ses membres. Son objet n'était pas avant tout financier. Ayant choisi de se procurer elle-même des ressources, elle a progressivement étendu sa collecte à l'ensemble du territoire. Dans les départements, elle s'est assuré les concours de personnalités locales, et, à ce titre, concurrence les comités de la Ligue nationale contre le cancer.* »

L'association de Villejuif a notamment servi durant longtemps de lieu de passage entre les *subventions* ou les contrats de recherche en provenance d'administrations ou d'organismes publics, subventions qui étaient destinées aux instituts de Villejuif et qui ne faisaient que transiter par cette association. C'est la Cour des comptes qui demanda à ce que l'on mît fin à cette très curieuse pratique.

« *Pourvue, grâce à son action, de moyens de plus en plus importants, l'ADRCV a décidé d'apporter son aide non plus seulement aux instituts qui la composent, mais à l'ensemble des centres de recherche français,* peut-on lire dans le rapport Goetze. *Cette décision a été prise, malgré l'opposition de certains directeurs d'institut, au cours de deux réunions du conseil d'administration, en 1978 et 1979. Elle n'a pas reçu l'agrément du ministère de la santé.* ».

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 20.)

DES CRÉDITS TRÈS PERSONNALISÉS

ON l'oublie parfois : l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) possède non seulement un président, mais également un conseil d'administration. Ce dernier n'est pas exempt de critiques. Chargé notamment de répartir la plupart des subventions recueillies par l'ARC, il est devenu, au fil des ans, ce que l'ancien vice-président de l'Association, M. Ledoux, appelle « *une chambre d'enregistrement. D'enregistrement des volontés du président, M. Crozemarie* ».

Au conseil figurent, aux côtés de certains cancérologues célèbres comme les professeurs Lucien Israël, Léon Schwarzenberg, Maurice Tubiana et Michel Boiron, des médecins aux compétences plus réduites en cancérologie comme, par exemple, le professeur Gérard Milhaud, et des personnalités « indépendantes » comme M. Roger Andrieu, notaire honoraire. Sont membres de droit du conseil d'administration le directeur du CNRS et des représentants des facultés de médecine de Paris, du ministère de la recherche, du ministère de l'éducation nationale et de l'INSERM. En pratique, les membres de droit sont très rarement présents, « *preuve s'il en est,* explique un des membres du conseil, *que les pouvoirs publics ont, une bonne fois pour toutes, décidé de fermer les yeux sur ce qui se passe à l'ARC* ».

Les administrateurs sont, en général, les premiers servis : par exemple, en 1988, au titre de « construction et aménagement de laboratoires », le professeur Israël touchera 28805200 F pour son Institut d'oncologie cellulaire et moléculaire humaine, et l'Institut Gustave-Roussy 48214754 F pour les nouveaux bâtiments de recherche.

« S'il n'était pas là »...

Le ton monte parfois au sein de cette docte assemblée. Ainsi, à propos des déclarations faites par M. Crozemarie à Washington sur la nécessité de dépister l'ensemble de la population française pour le virus du SIDA. « *C'est Gérard Milhaud, parce qu'il en voulait à Mme Barzach, qui a poussé Crozemarie à prononcer de telles bêtises* », assure le professeur Schwarzenberg. Le conseil d'administration a tout de même refait récemment son unité pour « démissionner » M. Ledoux après avoir, pendant des années, accepté qu'en sa qualité de PDG de la société FAT-Communication il « *s'occupe* » de toute la promotion de l'ARC. Le conseil ne veut plus voir aujourd'hui, en l'ancien vice-président qui ne ménage plus ses critiques contre l'association, qu'« *un profiteur crachant dans la soupe* ».

Aujourd'hui, plusieurs grands chercheurs membres de l'ARC sont sortis de leur réserve. Le professeur Pierre Chambon, qui dirige l'une des commissions scientifiques de l'association, estime qu'il faudrait revoir la composition du conseil en y nommant davantage de représentants des grands organismes de recherche. Dénonçant le lobby qui occupe le conseil d'administration, le professeur Chambon n'en défend pas moins M. Crozemarie : « *S'il n'était pas là, dit-il, certains laboratoires français de recherche fondamentale n'existeraient pas...* »

FRANCK NOUCHI.

JACQUES D'ARC

« THÉOCRATE » ? Le rapport de l'IGAS, en qualifiant de théocratique le mode de fonctionnement de l'ARC, a-t-il véritablement réussi à percer le mystère de cette association et, au-delà, celle de la personnalité de celui qui la préside ? Etonnant personnage que M. Jacques Crozemarie. Omniprésent en texte et en images dans sa revue trimestrielle tirée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, régulièrement affiché et filmé au rythme des campagnes nationales d'appel à la charité publique en compagnie des quatre ou cinq plus célèbres cancérologues de Villejuif, le président de l'ARC est un homme mal connu.

Souvent appelé « *docteur* » ou « *professeur* », M. Crozemarie, qui n'est pas médecin, ne déteste pas, sans doute pour mieux défendre la cause de son association, ce quiproquo régulièrement entretenu dans les médias. Ingénieur de l'Ecole française de radioélectricité, ancien officier en Extrême-Orient, de 1949 à 1951, il est depuis 1954 agent du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), où il a rempli de nombreuses fonctions administratives. C'est en 1962 qu'il fonde et préside l'association qui devait devenir l'ARC, et qui était alors baptisée Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif.

Il administre le laboratoire de primatologie de Villejuif à partir de 1970 et se rapproche ensuite progressivement de la direction générale du CNRS dont il devient en 1977, « conseiller technique ». C'est cette même direction du CNRS qui, en 1981, décide de créer l'unité de service 47 « *pour le soutien de la recherche sur le cancer des laboratoires et organismes du CNRS à Villejuif* » (étroitement liée à l'ARC) dont il est le directeur et qui emploie aujourd'hui vingt-quatre ingénieurs techniques et administratifs du CNRS.

Craint de tous ceux dont il finance – ou pourrait financer – les recherches en cancérologie et en biologie, M. Crozemarie a fait de l'ARC sa passion. Logé à Villejuif même, ce célibataire de soixante-deux ans, officier de la Légion d'honneur, consacre l'essentiel de son temps et de son énergie à la mission qu'il s'est donnée, maîtrisant avec une assurance croissante la technique des relations publiques.

Il y a quelques années, il nous affirmait avec fougue, dans la luxueuse « *Maison de la chasse et de la nature* » dont il est membre fondateur, l'acharnement avec lequel il entendait poursuivre sa tâche grâce à l'appui des médias nationaux ou... internationaux. Sa volonté, depuis, n'a jamais faibli, mettant le cap sur l'essentiel « *Pour un objectif comme la victoire sur le cancer,* nous expliquait-il, la fin justifie pleinement les moyens. »

J.-Y. N.

Les fonds privés de la recherche

La manne du cancer

(Suite de la page 19.)

L'ADRCV devint, au fil de sa progression, l'ADRC, puis l'ARC (alors qu'elle n'était toujours reconnue d'utilité publique qu'en tant qu'ADRCV). Le sigle actuel ne fut en réalité reconnu par voie réglementaire qu'en 1986, en même temps qu'une modification des statuts était imposée par le ministère de l'intérieur. En pratique, ce furent essentiellement les méthodes employées par l'ARC qui firent l'objet de très vives critiques.

« *Certaines des méthodes employées par l'ADRCV aggravent la perplexité*, note le rapport Goetze. *Nombre d'initiatives sont mises en œuvre avant que n'ait été obtenu – ni peut-être sollicité – l'agrément de l'autorité de tutelle. L'extension de compétences à laquelle elle procède, la présentation qu'elle adopte vis-à-vis de ses correspondants, sont intrinsèquement abusives. L'ADRCV pratique volontiers le « fait accompli », négligeant la régularité administrative; elle attend du succès sa justification. Les dirigeants, dès lors, pour agir avec la promptitude et l'efficacité qu'ils souhaitent, doivent disposer de pouvoirs sûrs. A cet égard, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'association, le président a su ménager les moyens de l'autorité.*

» *La lecture des procès-verbaux permet de constater que le conseil d'administration est conduit d'une main très ferme, sans un excessif souci des formes. Il arrive que les directeurs minoritaires, convoqués avec leurs collègues dans des délais très courts, à des dates connues pour gênantes, doivent débattre de questions décisives qui ne figurent pas expressément à l'ordre du jour. Les assemblées générales ne sont guère contraignantes; les comptes sont distribués pendant la séance. Le rapport du conseil se limite à un exposé oral du président. D'autre part, l'autorité de celui-ci est soutenue par le titre qu'il détient dans la fonction publique.* » Tout cela ne fut pas sans choquer puis sans irriter au plus haut point les responsables de la Ligue nationale contre le cancer, association centenaire, fonctionnant sur un mode très traditionnel, à cause notamment des pouvoirs de ses comités départementaux.

A la suite du rapport Goetze, les pouvoirs publics décidèrent la création, en février 1980, d'un Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer, présidé par M. Roger Grégoire, conseiller d'Etat. Une structure originale, visant à « harmoniser » les efforts des différentes associations œuvrant en faveur de la recherche sur cette maladie. Il s'agissait de calmer les tensions entre la Ligue nationale contre le cancer et l'association de M. Jacques Crozemarie. Ce Haut Comité devait vite faire la preuve de son inefficacité. En février 1982, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, annonçait sa disparition prochaine. En juillet de la même année, M. Grégoire fit savoir qu'il souhaitait démissionner, et le Haut Comité se saborda le 27 octobre 1982.

« *Je ne me souviens plus très exactement de tous les détails de cette affaire*, nous a confié M. Grégoire, *mais je sais que je n'avais pas les moyens de mener à bien la mission qui m'avait été confiée.* »

De manière « quasi théorique »

M. Grégoire formule aussi les plus vives critiques sur les méthodes de M. Crozemarie. Il estime en particulier que ses capacités « *à trouver de l'argent* » sont « *plus celles des milieux publicitaires que celles qui devraient être utilisées au sein des associations reconnues d'utilité publique* ».

La même année, la Cour des comptes épinglait sévèrement le CNRS, coupable à ses yeux de rémunérer le président de l'association de Villejuif et nombre de ses collaborateurs par des voies pas toujours orthodoxes.

Le Haut Comité disparu, la lutte reprit de plus belle entre les deux associations, l'ARC manifestant à de multiples reprises ses volontés d'expansionnisme et de « professionnalisation » dans la quête et les appels systématiques à la charité publique. Après avoir, en 1978, « subtilisé » un fichier de donateurs qu'elle avait établi avec la Ligue (collectant ainsi à son seul profit 7 millions de francs), l'ARC chercha à tout prix à augmenter le nombre de ses donateurs potentiels, passant notamment en 1982 un contrat avec le groupe catholique Bayard-Presse, ce qui lui donna accès à une liste d'environ 2 millions de noms et d'adresses.

La polémique rebondit en 1984, lorsque le gouvernement décida d'attribuer le label « grande cause nationale » (qui permet la diffusion gratuite de messages publicitaires sur les radios et les chaînes de télévision) à la Ligue nationale contre le cancer.

M. Crozemarie qualifia de « déloyale » l'action de la Ligue et menaça alors, ni plus ni moins, de couper les crédits des chercheurs que son association finançait si l'ARC n'était pas bénéficiaire elle aussi du label « grande cause nationale ».

En 1985, une nouvelle fois, les inspecteurs de l'IGAS tentèrent d'enquêter sur le fonctionnement administratif et financier de l'association de M. Crozemarie. Une note fut alors transmise à M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. Note à laquelle ni l'Hôtel Matignon ni le ministère des finances ne donnèrent suite.

Ces différentes affaires n'empêchèrent nullement l'association de Villejuif de continuer sa progression et de dépasser notablement le budget de la Ligue nationale contre le cancer. Commençant à financer d'autres équipes de recherche que celles de Villejuif, l'ARC ne s'intéressa plus seulement à la recherche mais entreprit le financement de travaux cliniques de prévention et de dépistage, qui ne concernaient plus seulement le cancer (*le Monde* du 16 avril). Elle finança d'autre part l'acquisition de matériels diagnostiques particulièrement coûteux, comme l'appareil à résonance magnétique nucléaire qu'elle « offrit » à l'Assistance publique de Paris, il y a quelque temps.

Cette association intensifiait d'autre part sa politique de relations publiques, organisant notamment différents congrès d'un intérêt scientifique souvent très discutable, à Dakar, Pékin, aux Antilles ou à Washington. C'est lors de ce dernier congrès, organisé en décembre 1987, que M. Crozemarie fit valoir le très vif intérêt qu'il portait au SIDA en réclamant, contre l'avis de Mme Barzach, un dépistage systématique et obligatoire de la population française avant de critiquer ouvertement les interprétations que des journalistes avaient pu faire de ses propos.

Un incident qui eut pour effet le boycottage par l'Association nationale des journalistes d'information médicale des deux prochaines manifestations qu'organisera l'ARC.

C'est dans ce riche contexte que s'insèrent les critiques contenues dans le dernier rapport de l'IGAS. Si celles-ci ne révèlent rien qui sur le fond ne soit déjà connu, elles coïncident toutefois avec l'inquiétude croissante des pouvoirs publics devant la montée en puissance d'une association dirigée de manière « *quasi théocratique* ». Les rares critiques formulées ces dernières années contre l'ARC suscitaient des réparties immédiates du président, et parfois des principaux cancérologues de Villejuif, qui faisaient valoir qu'il ne s'agissait là que de vaines querelles risquant de jeter le trouble dans l'opinion publique. Et que le nombre des adhérents de l'ARC suffisait, s'il en était besoin, à prouver la qualité de son action.

Les temps semblent avoir changé, et si personne ne nie l'absolue nécessité d'un financement privé de la recherche sur le cancer, une pression de plus en plus grande se manifeste pour que les pouvoirs publics pèsent de tout leur poids afin de faire du conseil d'administration de l'ARC une structure dotée d'une efficacité réelle, et qu'au-delà le fonctionnement de cette association soit véritablement transparent. Non « théocratique ».

JEAN-YVES NAU.

● **Précision.** – Une erreur typographique nous a fait écrire dans l'article de M. Haroun Tazieff « Prévoir les séismes », paru dans *le Monde Sciences et Médecine* du mercredi 13 avril, que la magnitude du séisme survenu au large de l'île de Lesbos en 1981 devait être, selon les prévisions, de 5+0,7 soit 5,7. En réalité, ce n'était que la valeur haute de la prévision qui, dans son hypothèse basse, retenait aussi 5 – 0,7 soit 4,3. Ce qui fut la magnitude du choc effectivement enregistrée.

PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE

PARMI les initiatives les plus spectaculaires du président de l'ARC on peut citer le *Centre européen de recherche appliquée à la prévention et au dépistage précoce des cancers.* Ce centre, fer de lance de la campagne de l'association pour 1988, soulève de nombreuses objections parmi les cancérologues qui vont, pour certains, jusqu'à affirmer qu'une telle structure de prévention n'a, au plan scientifique, strictement aucun intérêt. Pour ce centre, qui devrait être édifié sur le site de l'hôpital Saint-Louis à Paris, il faudrait, peut-on lire dans le dernier numéro de *Fondamental*, la publication de l'ARC, que l'association recueille 87 530 000 F. « *Il faut le faire vite*, explique M. Crozemarie dans son éditorial. *Nous avons demandé aux établissements Bouygues-Construction d'assurer au plus tôt la réalisation de ce centre. Dès cette année, nous l'équiperons de matériels de la plus haute technologie mondiale nécessaires aux travaux de nos scientifiques.* »

« *Initialement, ce centre devait être construit à Villejuif pour le compte du professeur Schwarzenberg*, explique le professeur Boiron (hôpital Saint-Louis) qui dirigera cet établissement. *C'était logique, étant donnés les liens qui unissent l'ARC à Villejuif. Mais, très vite, des problèmes sont survenus, le constructeur, M. Bouygues, ne voulant pas accéder à la demande du maire communiste de Villejuif qui, en contrepartie du terrain, demandait la construction de nouveaux logements.* » « *C'est alors*, poursuit le professeur Boiron, *que la direction de l'Assistance publique est intervenue, souhaitant que ce centre soit construit en son sein. Dans un premier temps, les hôpitaux de la Pitié-Salpêtrière et d'Avicenne furent envisagés, mais l'environnement scientifique étant insuffisant, il fut décidé de le construire à l'hôpital Saint-Louis.* »

Le professeur Boiron connaît bien les critiques qui sont faites à ce centre, jusqu'au sein même de l'ARC : « *Il ne s'agira en aucun cas d'un centre de dépistage clinique. Nous ne ferons que de la recherche.* » Lorsqu'on lui fait remarquer que M. Crozemarie lui-même a parlé de dépistage clinique, le professeur Boiron répond : « *L'accord que j'ai passé avec M. Choussat, le directeur de l'Assistance publique, est formel : il ne s'agira que d'un centre de recherche. J'en prends l'engagement.* »

Reste à savoir si la commission des sites donnera son feu vert pour la construction de cette unité dans l'enceinte de l'hôpital Saint-Louis.

F. N.

Point de vue

CHASSER LES MARCHANDS D'ESPOIR

PAR GÉRARD SOLÉRIEUX (*)

« *UN monde sans cancer, c'est possible.* » Voilà une grossière contre-vérité. Nul ne peut, même par une extrapolation audacieuse, à partir de ce que l'on sait scientifiquement aujourd'hui, tenir de tels propos, qui sont une tromperie pure et simple. De même que c'est une hasardeuse spéculation d'affirmer comme ce fut le cas à la télévision que 75 % des cancers seront évités d'ici douze ans. Mais détromper le public, qui donne son argent généreusement, n'est-ce pas aussi lui faire perdre espoir ? Alors on s'arrange, et le silence est complice. Pour la bonne cause.

Oublions toutes les anecdotes un peu sordides du charity business. Essayons d'aller au fond des choses. Il y a deux ans, aux Etats-Unis, à la suite d'un article paru le 8 mai 1986 dans le très fameux *New England Journal of Medicine*, on s'interrogeait pour savoir *si* la guerre contre le cancer, déclenchée par le président Nixon, avait été perdue. De cela en France, on a peu parlé. Les faits publiés étaient simples : si l'on compte, là où on sait le faire, les décès par cancer et par classe d'âge et qu'on les compare avec la situation à vingt années d'écart (1962-1982, population blanche aux Etats-Unis), *on constate un indiscutable progrès pour les cancers des sujets de moins de trente ans qui représentent 5 % à 7 % du total. Pour le reste, si on sait mieux soigner*, on ne sait pas plus souvent guérir aujourd'hui qu'en 1960. Voilà une réalité désagréable, pour le public et pour tous ceux qui ont travaillé à cette guerre contre le cancer. Mais c'est ainsi, et les Français, comme les Américains ont le droit de le savoir.

Les chercheurs et les médecins ont-ils failli à leur tâche ? Certainement pas, ils ont travaillé intensément, ils savent beaucoup de choses sur la biologie humaine qu'ils ne savaient pas auparavant, ils ont exploré des voies thérapeuthiques qui sont des impasses, mais qu'il fallait explorer, ils ont amélioré la qualité des soins et la survie des *malades*. Les malades *ont* souffert, *mais* ils *ont été traités* avec les moyens disponibles.

Fuite en avant

Comment faire pour demander aux gens d'être généreux si vous vous présentez à eux avec un tel bilan ? Ils ne vous donneront pas un sou. Alors on partage le travail : en toile de fond, les médecins et les biologistes, *qui parlent, souvent avec enthousiasme, de leur travail ; et sur le devant de l'estrade, le collecteur de fonds,* auquel on laisse le soin de dire avec ses mots, ou plutôt avec ceux que lui proposent les publicitaires, ce qui assurera le meilleur rendement aux campagnes de collecte. Et qu'est-ce qui paie mieux que l'espoir, la perspective radieuse d'un monde sans cancer, version actualisée du paradis et de la vie *éternelle*. La recette est très *ancienne*, seuls les *procédés médiatiques sont contemporains.*

Les réalistes savent qu'il faut de l'argent et que l'on ne peut faire de l'angélisme. Les songe-creux demandent l'impossible : avoir des moyens tout en avouant l'échec. *Alors pour garder les mains propres, on met en place les outils et les hommes de la propagande, on mobilise les artistes et autres célébrités. Toujours pour* le bon motif. On *n'y échappe pas, si les gens*, les *citoyens*, les donateurs, n'ont *plus leurs illusions*, ils vont se retourner vers les illusions offertes par les charlatans, par les obscurantistes. Le choix est le suivant : accepter de travestir la vérité pour « maintenir », ou affronter la récession de la recherche. Ne nous y trompons pas, public ou privé, ce sera la même chose, les *déçus vont retirer leur soutien.*

Est-ce bien certain ? Faut-il mentir dans une fuite en avant tapageuse ?

S'il n'y a pas d'autres voies que la recherche scientifique pour réduire la mortalité par cancer, et c'est très difficile, il est peu probable que les orientations suivies depuis trente ans et les priorités affichées aux Etats-Unis, et fidèlement adoptées en Europe, soient les plus prometteuses. Il y a mieux à faire que d'exercer sous des formes diverses et perverses des pressions fortes *sur les médecins et les chercheurs pour qu'ils suivent* docilement les idées simples et contraignantes des guides *inspirés*.

La liberté de la recherche, dans ce domaine du moins, est un mythe. Les seules choses qu'on est en droit d'exiger des chercheurs, c'est qu'ils travaillent avec rigueur et ne perdent pas de vue que le cancer est aussi une maladie et pas seulement une étiquette à l'abri de laquelle les moyens abondent. Laissez les, eux-mêmes, être ardents et imaginatifs, et encouragez le public à prouver sa générosité sans le duper. Seule la diversité des travaux sur le cancer générera des progrès.

(*) Pseudonyme d'un médecin désirant garder l'anonymat.

SECTEURS DE POINTE

Radioscopie d'une centrale

Un simulateur permettra de reproduire les scénarios les plus inattendus à l'origine d'un accident nucléaire

DANS le silence feutré de la salle de commande, le réacteur affiche sa puissance : 900 MW. C'est un jour comme les autres pour l'équipe de quart qui surveille la machine. Et puis, soudain, en quelques secondes, tout bascule. Des voyants qui étaient verts passent au rouge. D'autres clignotent. Les niveaux d'eau dans les circuits du réacteur s'affolent. Les alarmes s'affichent de plus en plus nombreuses tandis que les capteurs de débit du circuit primaire, qui refroidit en permanence l'installation, témoignent de phénomènes apparemment incohérents dans les conduites.

Ce que tout le monde redoutait sans trop y croire est arrivé. Pour une raison inconnue, une canalisation de gros diamètre « a lâché sur le primaire ». La pression dans les circuits a aussitôt baissé – quelques minutes suffisent pour qu'elle passe de 155 bars à 5 bars ou 6 bars seulement, – et l'eau de refroidissement qui y circulait s'est transformée en un mélange « diphasique » de liquide et de vapeur, qui s'écoulent parfois en sens contraire l'un de l'autre. Devant une telle situation, il faut réagir vite faute de quoi le cœur du réacteur « se dénoiera » et ne sera plus léché par l'eau du circuit de refroidissement. Les gaines de combustible s'échaufferont alors rapidement, et l'accident tournera à la catastrophe.

Ce scénario n'est pas absurde. En mars 1979, la centrale américaine de Three-Mile-Island l'a vécu. Certes ce ne fut pas la rupture d'une canalisation qui fut à l'origine du drame, mais la non-fermeture d'une soupape. Qu'importe si la cause du mal fut différente. Le résultat fut catastrophique pour l'installation, mais sans gravité heureusement pour les populations environnantes. Le pire fut donc évité. Mais faute d'avoir compris ce qui leur arrivait, les équipes de quart du réacteur américain analysèrent fort mal les phénomènes auxquels elles étaient confrontées, puis réagirent à contretemps allant même jusqu'à laisser se « dénoyer » le cœur. On connaît la suite. Faute d'avoir pu le refroidir et évacuer sa puissance résiduelle, le tiers du cœur fondit sous l'effet de la chaleur, en raison de la montée rapide de la température du combustible.

Depuis, les exploitants de centrales nucléaires du monde entier ont disséqué cet accident. De nouvelles mesures ont été prises. De nouvelles procédures d'intervention ont été définies pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, de manière que les systèmes de sauvegarde qui ne sont pas automatiques soient mis en action à bon escient pour ramener le plus rapidement possible l'installation dans un état de sûreté satisfaisant. Tout cela, le simulateur post-accidentel d'EDF – SIPA, – dont l'implantation est prévue à Villeurbanne (Rhône), devrait être capable de le reproduire, en temps réel, à la fin de 1990.

Une question de secondes

Une performance unique. Car, si l'on était en mesure hier encore d'évaluer et même de calculer pas à pas le déroulement précis d'une situation post-accidentelle dans une centrale nucléaire, force est de reconnaître que les systèmes et les codes de calcul utilisés (1) étaient plutôt lents. « *Avec Cathare, le code calcul français développé en collaboration par EDF, le Commissariat à l'énergie atomique et Framatome, et dont la mise en service date de l'été 1984, on était de cent à mille fois moins rapide que les événements que l'on était censé décrire* », explique M. Guy Houdayer, chef de la division thermohydraulique, au service des études et projets thermiques (SEPTEN) d'EDF.

Or « *les phénomènes sont ultrarapides en début d'accident. C'est une question de secondes*, souligne M. Bernard Bouzon, chef adjoint du SEPTEN. *Il nous fallait donc aller plus loin et être en mesure de décrire, par exemple, des accidents consécutifs à des brèches, dans le circuit primaire, d'une taille supérieure à 20 centimètres de diamètre (2)* ». Aujourd'hui, le nouveau code de calcul issu de Cathare (Cathare-Simu), que les techniciens ont achevé de mettre au point avec Thomson en juillet 1986, permet de prendre en compte des brèches d'un diamètre maximum de 35 centimètres à 38 centimètres, et de calculer en temps réel le déroulement des événements. A chaque instant, le Cray-1 de la direction des études et recherches d'EDF, installé en région parisienne, à Clamart, met son énorme puissance de calcul au service de cette simulation, dont l'animation colorée apparaît sur les écrans.

Seul le SIPA est capable au monde de telles performances. Même dans sa version actuelle, il reste un outil unique. Bien qu'il ne reproduise pas, comme le font les sept grands simulateurs de formation d'EDF – ce n'est, en effet, qu'un ensemble de consoles de visualisation et de calculateurs – une salle de commande de centrale dans sa globalité, « *son utilisation devrait être précieuse pour la formation des ingénieurs de sûreté et de radioprotection (ISR), mais aussi celle des chefs de quart et des ingénieurs appartenant aux équipes de crise* », explique le chef du service de production thermique d'EDF, M. Lucien Bertron. « *Car*, dit-il, *bien que nous ayons développé des procédures pour pallier les situations accidentelles, l'expérience montre que ces consignes ne sont correctement appliquées que lorsque les gens ont bien compris les phénomènes. Il faut leur dire comment les choses se passent et pourquoi elles se passent de cette façon pour être sûr qu'ensuite ils réagiront dans le bon sens.* »

Acquérir des réflexes

C'est tout l'intérêt des simulateurs qui préparent à la fois aux tâches de routine nécessaires à la conduite du réacteur, mais aussi aux premières interventions « *en cas de pépin* ». Avec le SIPA, il devient possible d'aller plus loin encore en montrant sur des écrans couleur comment les conduites se vident après la rupture d'une conduite de gros diamètre, comment les niveaux baissent et à quelle vitesse, comment et où se forme de la vapeur, comment varient les températures, dans quel sens se déplacent les fluides – eau ou vapeur – présents dans les canalisations et surtout comment se traduisent les actions alors engagées par les équipes d'intervention. Aucun risque de faire sauter la centrale. La simulation du SIPA n'est pas aussi réaliste. « *Mais une chose est sûre, on appréhende mieux un problème quand on l'a déjà vécu sur un simulateur*, affirme M. Bertron, qui ajoute que *l'on peut ainsi acquérir des réflexes pour bien maîtriser ensuite les événements.* »

C'est pourquoi EDF devrait passer fin avril un contrat d'environ 60 millions de francs à la Thomson (45 millions de francs pour les logiciels et 15 millions de francs pour les matériels) pour la fourniture d'une partie des équipements de ce simulateur totalement informatisé qui peut traiter indifféremment du cas des réacteurs de 900 MW ou de 1 300 MW à eau pressurisée. Il suffit tout simplement de changer de modèle de calcul. A cela s'ajoute une quarantaine de millions de francs supplémentaires, dont la moitié est représentée par des dépenses internes à EDF et l'autre moitié par des coûts annexes et le passage d'un contrat d'environ 10 millions de francs à la Sema-Metra pour la reproduction sur le SIPA du traitement des informations en salle de commande.

Tout compris, en prenant en compte les études menées depuis 1974 et la construction de la boucle d'essai Betshy installée au centre d'études nucléaires de Grenoble pour valider les différents modèles de calcul développés par les ingénieurs, l'affaire SIPA aura à son achèvement coûté près de 1 milliard de francs. Une somme considérable mais que personne ne songe à contester ne serait-ce que parce que la sûreté n'a pas de prix. D'autant que le code de calcul Cathare-Simu « fait la nique » aux codes mis au point par les Américains de Los-Alamos (TRAC) et d'Idaho-Falls (RELAP-5), qui ne sont pas actuellement capables de travailler en temps réel. Aussi faut-il s'attendre que ce système intéresse les exploitants étrangers – des heures d'utilisation pourraient leur être vendues – tout comme l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, qui envisagerait de racheter une partie des logiciels développés pour SIPA en vue de créer son propre simulateur de conditions perturbées.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Ceux-là mêmes que l'on utilise pour la conception des réacteurs nucléaires.

(2) Les simulateurs classiques de formation des équipes de quart à la conduite des réacteurs nucléaires ne prennent en compte que des brèches de 5 cm à 7,5 cm de diamètre. Et encore seulement depuis deux ans.

Demain

LES ROBINSONS DE BIOSPHÈRE II

D'ici deux ans, une étincelante structure de verre et d'acier s'élèvera dans le désert de l'Arizona, aux Etats-Unis, à environ 56 kilomètres de Tucson. Appelée Biosphère II, cette structure cherche à recréer, sur une petite surface (environ un hectare), les conditions de vie de la planète Terre (dénommée, elle, Biopshère I). L'habitacle contiendra un environnement tropical (forêt humide, océan, marais salant, désert) dans lequel prendront place, début 1990, huit personnes, qui devront y subsister pendant deux ans, grâce aux ressources d'une ferme et d'animaux d'élevage. Cette structure sera complètement fermée au monde, hormis les liens dus à l'alimentation en énergie électrique, les communications téléphoniques... et la télévision.

Les promoteurs privés de cet étonnant projet – dont un multimillionnaire texan, – qui ont investi l'équivalent de 180 millions de francs dans l'affaire, ainsi que les scientifiques impliqués dans le projet, espèrent que cet habitacle sera autosuffisant, et que les enseignements qui en seront tirés permettront l'établissement de colonies humaines sur la Lune ou sur Mars. L'affaire est suivie avec intérêt par la NASA, qui, de son côté, étudie les moyens de faire vivre pendant de longues durées de petites colonies humaines à bord des futures *stations spatiales, mais avec* des moyens plus simples que Biosphère II (UPI).

Société

JUSTICE

Rebondissement d'une affaire d'héritage en Polynésie française

Le « roi de Tupaï » en prison

Là-bas, on l'appelle le « roi de Tupaï », du nom de l'atoll paradisiaque de 1 000 hectares qu'il possède au large de Bora-Bora. Me Marcel Lejeune, soixante-douze ans, pionnier du notariat en Polynésie française, mérite en effet ce titre, tant par sa réussite professionnelle et sa fortune que par le brin de mégalomanie qui l'habite (*le Monde* du 24 juin 1987). Mais il est aujourd'hui un « roi » déchu : depuis le vendredi 15 avril, Me Lejeune est en prison, inculpé de faux en écritures publiques et de détournement par un juge d'instruction de Papeete insensible aux pressions, M. Max Gatti.

Cette incarcération, qui défraye la chronique territoriale, ajoute un épisode spectaculaire à une vieille affaire d'héritage. Depuis plusieurs années, ce notaire est accusé par plusieurs Polynésiens de s'être livré à des manœuvres illicites en occultant à son profit indirect le contenu du testament d'un célèbre couple d'amateurs richissimes, Mary-Ann Higgins, morte en 1961, et Charles Brown-Petersen, décédé en 1962, dont l'héritage se chiffrait par centaines de millions de francs.

Si l'emprisonnement de Me Lejeune est jusqu'à présent passé inaperçu en métropole (comme si, par un grand mystère, les sources locales d'information à destination de la métropole s'étaient taries...), il suscite en Polynésie d'autant plus d'émoi que cette affaire a déjà provoqué beaucoup de remous au palais de justice où, il y a quelques semaines encore, des magistrats accusaient le parquet de chercher à « protéger » le notaire.

Dossier explosif

La détention de Me Lejeune fait suite au dépôt de nouvelles plaintes, et en particulier à une action engagée en février dernier par un nouveau protagoniste, M. Albert Guilloux-Chevalier, demeurant dans l'île de Raiatea, qui accuse à son tour le notaire d'avoir lésé son père dans une autre affaire d'héritage.

Inculpé, le notaire avait été placé, dans un premier temps, sous contrôle judiciaire et soumis, conformément au code de procédure pénale, à une stricte interdiction de tout contact avec la partie civile et les témoins. Des écoutes téléphoniques effectuées dans les conditions prévues par la loi ayant convaincu le juge d'instruction que Me Lejeune avait tenté de circonvenir le plaignant, le « roi de Tupaï » à quitté le palais de justice, vendredi, les menottes aux poignets.

Contrairement à ses décisions antérieures, le procureur général avait, cette fois, autorisé M. Max Gatti à poursuivre l'instruction du dossier.

Les défenseurs du notaire soutiennent la thèse de l' « *animosité personnelle manifestée par certains magistrats* » à l'encontre de leur client. Le doyen des juges d'instruction du tribunal de première instance de Papeete, M. Jean-Baptiste Taliercio, avait à l'avance répondu à cet argument, dans une note versée au dossier, en soulignant que Me Lejeune « *a eu la grande astuce de commencer par insulter ses juges naturels avant de voir ceux-ci saisis des multiples procédures tant pénales que civiles qu'il voyait poindre à l'horizon contre lui* ».

Saisie d'une requête en suspicion légitime déposée au nom de Me Lejeune contre MM. Gatti et Taliercio, la chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé, lundi 18 avril après-midi, à Paris, de... ne pas décider. L'examen de cette requête a été renvoyé *sine die* alors que la presse locale jugeait imminent le dessaisissement des magistrats instructeurs locaux.

Les juges parisiens ne tiennent pas, de toute évidence, à essuyer les éclaboussures d'un dossier qui apparaît aussi explosif pour certains de leurs confrères polynésiens...

ALAIN ROLLAT.

La mutinerie d'Ensisheim

Les détenus ont réintégré la centrale dévastée

MULHOUSE
de notre correspondant

La centrale sera reconstruite à la même place. M. Chalandon, ministre de la justice, venu impromptu à Ensisheim (en fin d'après-midi lundi 18 avril, pour se rendre personnellement compte de l'ampleur des dégâts causés par les mutins, l'a clairement affirmé. Il a également remis la médaille de l'administration pénitentiaire aux deux otages, sœur Françoise et le gardien Christian Paget. Auparavant il avait rendu visite à M. Raymond Mortiz, le gardien blessé au début de la mutinerie et toujours hospitalisé à Mulhouse.

Au risque de décevoir grandement les élus locaux qui demandent depuis plusieurs années la construction d'une nouvelle centrale hors des murs de la cité, – mettant un terrain à la disposition du ministre au sud de la ville, – M. Chalandon s'est montré très ferme. Les bâtiments détruits, cinq des sept immeubles constituant la centrale sur environ 2 hectares seront reconstruits « *le plus vite possible* » et les détenus resteront logés sur place dans les locaux préservés du feu et du saccage, pour l'heure, 90 cellules « *dont les portes ferment encore* ». Ces cellules, ils les ont réintégrées dimanche vers minuit après avoir été évacués au gymnase communal pendant une douzaine d'heures ; le temps d'un constat et d'un déblaiement rapide des décombres. Ils y sont entassés à trois, là où jusqu'ici un seul avait peine à se mouvoir. « *Tant pis pour eux,* a dit le ministre. *Ils ont scié la branche sur laquelle ils étaient assis.* » Cette situation de promiscuité risque de durer, même si l'administration compte sur la remise en état rapide de cellules supplémentaires permettant ainsi de ramener le taux d'occupation de 3 à 2.

Sous la surveillance des gendarmes

« *Ce qui va leur manquer le plus,* a constaté M. Albin Chalandon, à l'issue de la visite des lieux, face aux journalistes, *c'est le travail, le socioprofessionnel et le culturel. Ils vont souffrir du dégât qu'ils ont occasionné eux-mêmes.* » Le ministre faisait référence à la destruction par le feu et le saccage de l'ensemble des ateliers (menuiserie, fabrication de cotillons, mécanique, peinture), de la bibliothèque, des salles d'informatique, de la chapelle, du parloir...

Cette situation de grande précarité, dénoncée comme un « *scandale* » par les avocats dont les mutins avaient demandé la venue, n'apparaît pas porteuse de risques supplémentaires à M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice. « *Le personnel,* a-t-il dit, *fera face à ses responsabilités comme il sait le faire.* » Pour l'heure, des gendarmes mobiles des escadrons de Wissembourg (Bas-Rhin) et de Dole (Jura) assurent la sécurité aux côtés des surveillants, tandis qu'une soixantaines de militaires du 152e RI de Colmar poursuivent les opérations de déblaiement. Les repas des détenus ont été commandés à une société de restauration extérieure pour trois jours. Une cuisine roulante de l'armée devrait ensuite prendre la relève.

Sur les 251 plateaux servis lundi à midi, seuls 5 ont été rendus intacts. La grève de la faim des détenus (ceux-ci en avaient fait part à des riverains en criant la nouvelle par les fenêtres aux vitres brisées de leurs cellules) a donc fait long feu.

La mutinerie d'Ensisheim était prévisible, affirment aujourd'hui les leaders syndicaux nationaux du personnel pénitentiaire. M. Jacques Violettes (FO) qui était sur place au cours de la nuit et Jean-Marie Ligier (CFDT) qui tenait lundi une conférence de presse à Mulhouse se rejoignent : « *C'est l'aboutissement logique de la politique menée depuis deux ans par M. Chalandon. Malheureusement nos mises en garde ont été une fois de plus confirmées (...). C'est une conséquence de la politique de psychologie du désespoir menée par le garde des sceaux et l'administration. Quand on fait fi de l'avenir du condamné, voilà ce qui arrive.* » En d'autres termes, à force de supprimer les soupapes de sécurité telles que les réductions de peine ou les libérations conditionnelles, on supprime l'espoir.

A cet argument, le ministre répond : « *Ce qui est en cause, c'est la volonté de fermeté du gouvernement. On oublie que la politique de sécurité qui permet d'arrêter les terroristes et les délinquants a une face invisible : c'est l'action de la justice et celle du système pénitentiaire.* » Et d'ajouter : « *Les grands délinquants se révoltent contre cette politique de fermeté. Car ils espèrent, si on change demain de gouvernement, qu'une politique plus laxiste sera peut-être instaurée.* »

BERNARD LEDERER.

Un médecin anesthésiste condamné pour homicide involontaire

Les négligences coupables du docteur Martin

Une peine de dix-huit mois de prison avec sursis et une amende de 30 000 F ont été infligées, le lundi 18 avril, à un médecin anesthésiste, le docteur Philippe Martin, cinquante-huit ans, reconnu coupable, par la quatrième chambre du tribunal correctionnel de Pontoise, du délit d'homicide involontaire commis sur une fillette de onze ans décédée le 28 juin 1983 après avoir subi une banale intervention chirurgicale à la clinique Rouzaud, à Argenteuil (Val-d'Oise).

Sandrine Bertrand souffrait d'une épine calcaire au genou qui nécessitait une arthroscopie. Celle-ci fut pratiquée le 20 juin 1983 sous anesthésie générale par le docteur Billot. Au cours de l'opération un premier incident avait contraint le docteur Martin à effectuer un massage cardiaque mais l'opération avait cependant été poursuivie jusqu'à son terme. Au réveil, de nouvelles difficultés surgissaient et, malgré l'intervention du SAMU, l'enfant succombait à l'hôpital Bretonneau après huit jours de coma. Selon les trois expertises, le dosage de gaz anesthésiques utilisés en association avec une injection de curare aurait dû inciter le docteur Martin à exercer une surveillance particulièrement vigilante. Mais les spécialistes désignés au cours de l'instruction lui reprochaient surtout de n'avoir effectué les premiers gestes de réanimation qu'après un trop long délai (*le Monde* du 9 mars).

Le tribunal, présidé par Mme Christine Lamy-Rysiger, s'appuie sur ces conclusions techniques pour déclarer : « *Les expertises ont permis de déduire avec certitude que le décès de Sandrine Bertrand était en rapport de cause avec les imprudences et les négligences du docteur Martin.* » Les juges ont donc considéré que le délit d'homicide involontaire était constitué en refusant d'admettre la thèse soutenue par le défenseur du médecin, Me Michel Distel, selon laquelle seule une responsabilité civile pouvait être retenue. Le substitut du procureur de la République, M. Jean-Michel Benquet, avait demandé une sanction de deux ans de prison avec sursis, assortie d'une interdiction d'exercer la médecine pendant une durée limitée. Mais les magistrats observent dans leur jugement que le docteur Martin est médecin anesthésiste depuis plus de trente ans sans autre incident avant de relever que, depuis 1983, il a continué son activité et que, dans ces conditions, une interdiction d'exercer « *n'aurait plus de signification* ».

Sur le plan civil, le docteur Martin devra verser 275 000 F à la famille de Sandrine en réparation du préjudice moral auxquels s'ajoutent 35000 F de préjudice matériel et 27 122,40 F à la Caisse primaire d'assurance-maladie du Val-d'Oise.

MAURICE PEYROT.

Les « ardoises » de la politique

Le Parti républicain condamné à payer trois mille repas consommés en 1987

M. Vincent Lamanda, vice-président du tribunal de Paris, qui avait déjà rendu, le 15 avril, une ordonnance de référé condamnant le Parti républicain à payer une somme de 237 837 F, réclamée par la société Calberson, en paiement de différents transports non réglés (*le Monde* daté 17-18 avril), en a rendu une autre comparable concernant, cette fois, des « ardoises » réclamées, toujours au PR, par la Société française de restauration de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). Cette entreprise avait fourni au mouvement politique environ trois mille repas durant le mois d'août 1987 et lui avait adressé à la fin de ce même mois sa facture, d'un montant de 229 591 F, qui ne fut pas réglée. C'est pourquoi la Société française de restauration décida finalement d'assigner son débiteur en référé devant le tribunal de Paris.

La décision rendue relève que l'obligation de payer du PR n'est « *pas sérieusement contestable* », que celui-ci ne conteste d'ailleurs ni l'existence de sa dette ni son montant. Elle lui accorde cependant la possibilité de régler les 229 591 F en question en trois mensualités à partir du 15 mai prochain, faute de quoi la somme deviendrait immédiatement exigible dans son intégralité.

● *L'assassinat de Me Mecili :* **une démarche auprès du bâtonnier de Paris.** – Une délégation du comité pour la vérité sur l'assassinat de Me Ali Mecili, avocat français *d'origine algérienne, assassiné le 7 avril 1987, a été reçue,* vendredi 15 avril, au palais de justice de Paris, par Me Mario Stasi, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, représentant Me Philippe Lafarge, bâtonnier en exercice.

La délégation, conduite par Me Choukroun et Mme Mecili, entendait demander à l'ordre des avocats d'intervenir pour que « *la justice ne recule pas devant la raison d'Etat* », a déclaré Me Choukroun à l'issue de l'audience. Faisant allusion à la probable identité des tueurs et à l'expulsion de France, sur ordre de M. Pandraud, d'un Algérien fortement soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat, Me Choukroun a ajouté : « *Me Mecili a été victime de deux raisons d'Etat ; la raison d'Etat algérienne et la raison d'Etat française.* »

MÉDECINE

L'utilisation de fœtus humains pour le traitement de la maladie de Parkinson interdite aux Etats-Unis

Le gouvernement des Etats-Unis a décidé d'interdire l'utilisation par les scientifiques des laboratoires publics des tissus fœtaux humains dans le cadre d'une thérapeutique neurochirurgicale expérimentale de la maladie de Parkinson (1). Cette décision relance le débat éthique sur l'utilisation à des fins thérapeutiques des tissus d'origine fœtale et suscite une vive émotion dans la communauté des chercheurs spécialisés qui voit là un obstacle insupportable à la poursuite de travaux prometteurs.

La décision du gouvernement américain concerne les chercheurs des laboratoires dépendant des instituts nationaux pour la santé américains. Elle a pris la forme d'une lettre adressée par le docteur Robert Windom, secrétaire à la santé, à M. James Wingaarden, directeur de ces instituts nationaux. La technique expérimentale visée avait été officiellement mise en œuvre il y a quelques mois au Raza Medical Center de Mexico par un groupe de chirurgiens mexicains dirigés par le docteur Ignacio Madrazo (*le Monde* du 9 janvier). Il s'agit, schématiquement, de greffer dans une zone particulière du cerveau de patients atteints de Parkinson, des cellules prélevées dans la même zone cérébrale de fœtus humains. On espère ainsi modifier certaines cellules nerveuses incapables chez les malades, de fabriquer une molécule (la dopamine), indispensable au bon fonctionnement du système nerveux central.

Les premiers résultats dont on dispose laissent penser que cette voie thérapeutique constitue un sérieux espoir pour le traitement des parkinsoniens. Cette technique s'est heurtée toutefois à un obstacle éthique : peut-on, sans risque, prélever des cellules de foetus humains à des fins thérapeutiques, et si oui, dans quelles conditions ?

L'équipe mexicaine avait, pour sa première mondiale, prélevé après avortement des cellules sur un foetus de treize semaines. Les médecins britanniques viennent de prélever des cellules sur un foetus de « *moins de dix-huit semaines* ». Il semble, de l'avis des spécialistes, que, pour des raisons techniques et physiologiques, les meilleurs résultats soient à attendre de foetus âgés de neuf semaines.

La décision du gouvernement américain a surpris la communauté scientifique spécialisée. « *C'est une véritable catastrophe* nous a déclaré M. Marc Pechansky (unité 161 de l'ISERM). *Je souhaite très vivement que cette interdiction soit rapportée. Il s'agit, à l'évidence, d'une décision prise en période préélectorale américaine pour conforter les milieux conservateurs et réactionnaires. De toute manière, si elle était appliquée, une telle décision n'aurait pour effet que de développer les circuits de marché noir des tissus fœtaux humains.* »

En France, plusieurs équipes étudient actuellement les conditions d'expérimentation de cette nouvelle technique thérapeutique. Le Comité national d'éthique dans un avis daté de 1984 sur « *les prélèvements à des fins thérapeutiques, diagnostiques et scientifiques de tissus d'embryons et de fœtus humains morts* », n'a pas expressément interdit de telles expériences tout en soulignant que « *l'utilisation de tissus embryonnaires ou fœtaux dans un but thérapeutique, devait avoir un caractère exceptionnel justifié, en l'état actuel des connaissances, à la fois par la rareté des maladies traitées, l'absence de toute autre thérapeutique également efficace et l'avantage manifeste, tel que la survie, que retirerait le bénéficiaire du traitement* ». Ce comité soulignait aussi que les prélèvements de tissus fœtaux à des fins thérapeutiques « *pouvaient être interdits par la mère ou le père qui disposent de la faculté de s'y opposer* ».

Il apparaît donc que le développement des expériences neurochirurgicales de traitement de la maladie de Parkinson à partir de tissus fœtaux relancera en France, comme c'est aujourd'hui le cas aux Etats-Unis, le débat public sur la légitimité de telles pratiques et sur les risques de commercialisation de tissus de fœtus humains qui en dépendent.

J.-Y.N.

(1) Le même jour où la décision américaine était rendue publique, on apprenait que ce traitement expérimental avait, pour la première fois en Grande-Bretagne, été pratiqué apparemment avec succès sur deux malades âgés de trente-cinq ans et soixante-cinq ans.

SPORTS

Championnats d'Europe des poids moyens

Boxing business

Sauvé par le gong à la deuxième reprise, le Français Christophe Tiozzo a néanmoins été désigné vainqueur au terme des douze rounds disputés, lundi 18 avril, contre son compatriote Pierre Joly, titre européen des poids moyens en jeu. C'était le dix-neuvième combat professionnel du médaillé olympique de Los Angeles, dont la carrière a été soigneusement protégée.

En même temps qu'il partait à la conquête du titre européen des poids moyens, Christophe Tiozzo tentait lundi soir de conquérir le public parisien. Au terme de douze reprises, il a bien reçu la ceinture attribuée au champion continental, mais il a été plus sifflé qu'applaudi. Les spectateurs qui avaient suivi dans le même Palais des sports les grands combats des poids moyens de la décennie précédente ne se sont pas laissé abuser par la mise en scène médiatique.

De Saint-Denis à Deauville

En fait, Canal Plus, qui a présenté tous les combats professionnels du médaillé olympique de Los Angeles, le promotionne comme une marque de lessive. Tiozzo pratique, mais proprement, un sale sport. Rien dans son personnage et dans son entourage ne rappelle cette poésie des bas-fonds dans laquelle baigne généralement le monde des rings. Pas de tenue voyante, pas de liaisons tapageuses, pas de destinée fatale. C'est l'anti- « *Ragging Bull* » (1). Un garçon bien tranquille, moderne, délibérément ou par calcul. Il a choisi un entraîneur américain sans parler deux mots d'anglais. Pour gérer ses revenus, il a créé une société dirigée par Jean-Christophe Courrèges – le neveu du couturier, – plus proche du show-business que du sport.

Qui imaginerait que Tiozzo a fait ses débuts dans un gymnase de « banlieue rouge », à Saint-Denis ? Il habite désormais à côté du stade Roland-Garros, s'entraîne dans un grand hôtel de Deauville, roule en berline anglaise. En fait, l'image de Tiozzo paraît calquée sur celle des patrons des sociétés qui le soutiennent, comme Canal Plus, Adia, une entreprise de travail temporaire, et Egor, une société de « chasseurs de têtes ». En clair, les ambitions de Tiozzo ne sont pas celles d'un prolétaire. Il ne boxe pas pour échapper à la misère ou nourrir sa famille. Il boxe comme d'autres font une augmentation de capital ou lancent une OPA à la Bourse des rings. C'est un « raider ».

Ou, plutôt, il devrait être un « *raider* ». Car l'énorme investissement médiatique fait autour de sa carrière n'a pas eu l'effet escompté. La direction du Palais omnisports de Paris-Bercy, qui avait envisagé de favoriser sa conquête d'un titre mondial en 1985, a dû renoncer : le public ne suivait pas. Attendait-on trop et trop tôt d'un garçon alors âgé de vingt-deux ans ? Trois ans plus tard, porte de Versailles, Tiozzo n'a sûrement pas démontré qu'il était le grand poids moyen attendu. Certes, le combat fut d'une rare intensité entre deux hommes dont l'animosité avait été soigneusement entretenue. Mais cela ne devait pas masquer la relative médiocrité de leur registre. Considéré comme un technicien, Tiozzo n'est pas parvenu à « *cadrer* » Joly, qui, en dépit de ses trente cinq ans, virevoltait comme un danseur. Catalogué médiocre frappeur, l'Antillais a envoyé Tiozzo au tapis à la deuxième reprise, avec une droite qui devait encore faire mouche à plusieurs reprises.

Dans ces conditions, on s'expliquait mal comment deux juges sur trois avaient donné vainqueur Tiozzo, et plus mal encore comment le nouveau champion d'Europe pourrait valablement être présenté à un championnat du monde. A partir de maintenant Tiozzo, est en effet dans le rouge : tous ses combats seront dangereux.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Surnom donné à Jack La Motta*, champion du monde des poids moyens des années 50, qui a fait de nombreux séjours en prison.

● **TENNIS : Tournoi de Monte-Carlo.** – Thierry Tulasne et Tarik Benhabilès, les deux seuls Français au programme de la première journée, se sont qualifiés, lundi 18 avril, pour le second tour du Tournoi de tennis de Monte-Carlo, comptant pour le Nabisco Grand Prix, et doté de 502 500 dollars.

● **Le procès du Heysel reporté au mois d'octobre.** – Le procès des vingt-six « houligans » britanniques accusés d'être responsables de la mort de trente-neuf personnes lors de la finale de la Coupe d'Europe de football, le 29 mai 1985, au stade du Heysel, s'est ouvert, le lundi 18 avril, devant le tribunal correctionnel de Bruxelles.

La procès n'a duré que quelques minutes et la suite de l'audience a été reportée au 17 octobre. Les avocats des « supporters » britanniques estiment, en effet, qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer leur défense.

Quant aux inculpés, tous libérés contre une caution de 120 000 FB (environ 19 000 FF), ils n'avaient pas souhaité assister cette « fausse première ».

Religions

Dans une lettre apostolique

Jean-Paul II plaide pour la liberté de conscience des catholiques ukrainiens

Un mois après sa lettre apostolique écrite à l'occasion du millénaire du baptême de la Russie (*le Monde* du 16 mars), le pape a rendu public, le mardi 19 avril à Rome, un message destiné spécifiquement aux catholiques ukrainiens, intitulé « *Magnum baptismi donum* » (le grand don du baptême, page 38).

En annonçant qu'il se rendrait « *spirituellement* » en pèlerinage à Kiev, où le prince Vladimir, en 988, a converti au christianisme la Rous (aujourd'hui Russie, Biélorussie, Ukraine), et qu'il célèbrera ce millénaire à Saint-Pierre de Rome en langue ukrainienne, le pape fait officiellement son deuil d'un prochain voyage en Union soviétique. On sait à présent, de bonne source, que la double condition exprimée par le Vatican – un déplacement de Jean-Paul II à Kiev en Ukraine et un autre à Vilnius en Lituanie – n'a été acceptée ni par les autorités politiques ni par le patriarcat orthodoxe, qui souhaitaient limiter son éventuelle visite à Moscou.

Ce message adressé à l'Eglise catholique ukrainienne, qui, depuis 1946, n'a plus d'existence officielle en URSS, n'en est pas moins fort symbolique (1). On estime à environ cinq millions le nombre des fidèles unis à Rome (uniates) mais incorporés de force, depuis Staline, à l'Eglise russe orthodoxe. Les catholiques de la diaspora ukrainienne (surtout aux Etats-Unis, au Canada, en Europe, dont quelques milliers en France) sont environ un million.

En 1979, une première lettre du pape au cardinal ukrainien Slipjy, archevêque majeur de Lvov, emprisonné de 1946 à 1963 parce qu'il voulait établir à Kiev un patriarcat uni à Rome, avait provoqué une vive polémique avec Moscou. Comme s'il avait choisi de ne pas envenimer la situation à la veille du millénaire, Jean-Paul II n'évoque pas la question de la reconnaissance légale de l'Eglise catholique ukrainienne, réclamée dans les milieux dissidents et émigrés.

Il n'en appelle pas moins au respect des droits religieux de la communauté catholique. « *Votre Eglise*, écrit-il, *a été éprouvée par de grandes adversités en ces dernières décennies... Je voudrais réaffirmer que sa dimension de catholicité et son identité particulière méritent un grand respect* ».

Deux exigences contradictoires

« *Tout fidèle a le droit d'être respecté dans sa tradition, dans son rite, dans l'identité du peuple auquel il appartient* », ajoute Jean-Paul II, pour qui « *l'appartenance catholique ne doit être considérée par personne comme incompatible avec le bien de sa patrie terrestre et avec l'héritage de saint Vladimir. Puisse la multitude de vos fidèles jouir de la vraie liberté de conscience et du respect de leurs droits religieux, en rendant à Dieu un culte public, selon leurs traditions multiformes, dans leur rite, avec leurs pasteurs* ».

Le pape doit ainsi faire face à deux exigences contradictoires : affirmer l'identité culturelle, nationale, catholique, du peuple ukrainien, mais sans compromettre l'ostpolitik du Vatican ni les fragiles efforts de rapprochement avec les autorités russes orthodoxes. La chrétienté ukrainienne est traditionnellement une pomme de discorde entre Rome et Moscou. Ballottés par l'histoire du schisme, presque millénaire, entre l'orthodoxie et le catholicisme romain, les « uniates » se voient assigner par Jean-Paul II, qui ne craint pas le paradoxe, un rôle œcuménique particulièrement actif.

Il reconnaît que les tentatives passées de rattachement à Rome des chrétiens d'Orient séparés n'ont pas porté les fruits espérés. « *Elles ont même eu parfois pour conséquence*, dit-il, *d'introduire de nouveaux déchirements à l'intérieur de la communauté chrétienne.* »

Mais le climat a changé, assure-t-il, depuis Vatican II. Rappelant le concile, le pape souligne l'originalité liturgique, théologique et disciplinaire des Eglises de rite oriental, dont fait partie l'Eglise ukrainienne, qui a gardé le rite byzantin. « *Ces Eglises ne sont pas un obstacle à la pleine communion avec les vrais orthodoxes*, dit-il. *Au contraire, dans la mesure où resplendit en elles l'intuition première qui leur donna naissance (...). Elles sont appelées maintenant, plus que jamais, à remplir leur rôle, au nom de la construction de l'unité visible de l'Eglise.* »

Le pari semble bien difficile à tenir. Pour des raisons historiques, nationales et religieuses, un fossé profond existe entre les catholiques uniates d'Ukraine et l'Eglise russe orthodoxe. Successeur de cardinal Slipjy, le cardinal Liubachivski, qui réside à Rome, et le métropolite de Kiev, présents tous les deux lors de la réunion pour la paix à Assise, le 27 octobre 1986, avaient refusé de se serrer la main. Les catholiques d'Ukraine craignent de faire les frais d'un rapprochement entre Rome, le patriarcat de Moscou et de Constantinople. Par son dernier message, le pape tente des les rassurer, mais sans les bercer d'illusions excessives.

HENRI TINCQ.

(1) Présent au concile de Florence de 1439, destiné à rapprocher les Eglises d'Occident et d'Orient, le métropolite orthodoxe de Kiev, Isidor, avait été desavoué à son retour. L'uniatisme est né à Brest (Lituanie) en 1596, quand une partie de l'épiscopat ruthène (aujourd'hui dans les territoires d'Ukraine et de Biélorussie a souhaité s'« unir » à Rome, en gardant son culte byzantin. En 1946, à la suite d'un synod sollicité par Staline à Lvov, l'Eglise catholique ukrainienne était absorbée par l'Eglise russe orthodoxe, et tous ses évêques mis en prison.

Une Eglise « des catacombes »

Ils sont quatre millions, peut-être cinq, ces catholiques d'Ukraine qui, selon la formule de Jean-Paul II, « prient et souffrent pour l'unité avec l'Eglise universelle ». Leur nombre est impossible à connaître avec certitude, puisque à l'ère de la « transparence » gorbatchévienne, ils pratiquent encore leur foi dans la clandestinité, relégués au statut d'Eglise « des catacombes » en 1946 par Staline, qui les accusait d'avoir collaboré avec les nazis.

Les « uniates » – ce nom vient de leur union revendiquée avec Rome – représenteraient même de 40 % à 70 % de la population dans les régions de Tarnopil, Lvov, Ivano-Frankisk et en Ukraine sub-carpathique, selon un prêtre rencontré à Moscou, qui a préféré rester anonyme. Ingénieur dans le « civil », cet homme de trente-cinq ans environ estime de cinq cents à sept cents le nombre de prêtres uniates en Ukraine, et affirme connaître l'existence d'au moins huit évêques.

Un appel aux autorités

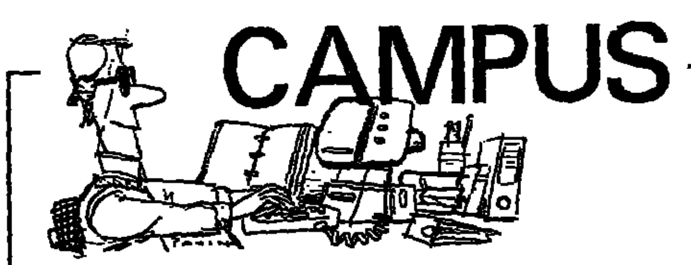
Tous ces prêtres ont une profession régulière qu'ils exercent au grand jour, avant de disparaître, « *jusqua'à deux à trois fois par jour* », pour retrouver leurs fidèles. Des messes sont dites dans des appartements ou des maisons, où il est arrivé à notre interlocuteur de voir réunis trois cents fidèles.

Mais, encouragés par une attitude plus souple des autorités, les « uniates » craignent de moins en moins de sortir de l'ombre. Ils ne sont plus emprisonnés, et la pratique de l'amende – 50 roubles (500 F) pour « *exercice illégal du culte* » – semble être tombée en désuétude. La dernière amende, infligée à un prêtre lors d'un enterrement, remonterait à environ un an.

Jugeant les circonstances favorables, deux évêques « uniates » (Petro Vassylik et Ivan Semedi), vingt-trois prêtres et cent soixante-quatorze fidèles sont sortis de la clandestinité en signant, le 4 août 1987, un appel aux autorités soviétiques et à Jean-Paul II en faveur de la légalisation de l'Eglise catholique ukrainienne. Puis le dissident catholique d'Ukraine Iossip Terelia a été libéré de camp, *comme quelque deux cents autres détenus politiques soviétiques*, et autorisé à quitter l'URSS. Mais il vient d'être privé de son passeport.

Les célébrations du millénaire, une plus grande tolérance des autorités, la volonté de M. Gorbatchev d'offrir une meilleure image de son pays à l'Occident, ont permis à certains catholiques d'Ukraine d'espérer. Mais d'aucuns avancent que le véritable obstacle se trouve non pas au Kremlin, mais au patriarcat orthodoxe de Moscou.

SYLVIE KAUFFMANN.



Les vacataires en colère

CRÉÉE il y a quelques semaines, l'ANVUE (Association nationale des vacataires universitaires enseignants) propose à l'ensemble des universitaires de participer, jusqu'au 23 avril, à une semaine d'information et de sensibilisation aux problèmes de la précarisation des enseignants du supérieur. Au centre de cette mobilisation, le problème complexe et multiforme des chargés de cours ou vacataires, qui constituent, selon l'expression de Roberta Schapiro, l'une des initiatrices du mouvement, les « *galériens de l'université* ».

Des galériens ignorés par le récent rapport Durry sur la condition des universitaires (*le Monde* du 19 février), mais souvent indispensables au fonctionnement même de l'Université : en sciences humaines, à Nanterre, la moitié des enseignants sont vacataires. En sociologie à Lyon-II, la moitié des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants de cette catégorie ; 55 % en droit et sciences économiques à Nice ; les deux tiers en sciences de l'éducation à Orléans et l'on pourrait multiplier les exemples.

Dans la plupart des cas, ces enseignants, peu ou pas reconnus par l'administration, ayant des statuts disparates et aléatoires, des salaires horaires dérisoires, malgré des diplômes le plus souvent supérieurs au 3e cycle, se retrouvent chargés des premiers cycles universitaires, où l'on aurait au contraire besoin d'enseignants chevronnés, disponibles et stables.

Pour les vacataires en colère, ce système, initialement destiné à permettre des interventions extérieures, est devenu une soupape pratique et peu coûteuse pour pallier la pénurie cruelle d'enseignants titulaires. Avec un risque croissant de dégradation de l'enseignement offert aux étudiants. Ils réclament donc la reprise massive des recrutements de titulaires, une revalorisation sensible des salaires des vacataires et, surtout, la reconnaissance de leur existence même et de leur rôle dans l'Université.

G. C.

(ANVUE, D. 204, université de Paris X, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.)

● « Shoah » à Supélec

Le ciné-club de Supélec propose, les 27 et 28 avril, une projection du film *Shoah*, suivie le lundi 2 mai d'une rencontre avec le réalisateur, Claude Lanzmann (Ciné-club Supélec, plateau du Moulon, 91190 Gif-sur-Yvette. Tél. : 69-85-32-66).

● Paris-II reçoit

Le centre d'information et d'orientation de Paris-II organise le 22 avril une journée Etudes-Carrières principalement ouverte aux étudiants de second année de DEUG, de 2e et 3e cycle (université de droit, 92, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 43-20-12-24).

● Forum ECOFI

« *Histoire et culture d'entreprise* » et « *le marketing bancaire : mode ou nécessité ?* » sont les thèmes retenus pour le troisième forum ECOFI organisé jeudi 21 et vendredi 22 avril, par les étudiants de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

(Institut d'études politiques de Bordeaux, BP 101, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-30-30).

DÉFENSE

La France modernisera les chars équatoriens

Plusieurs sociétés françaises, dont Fives-Cail Babcock et Sopelem, ont été retenues par l'Equateur pour moderniser le parc de chars AMX-13 de l'armée de terre équatorienne. Ce contrat porte sur la modernisation de la tourelle de tir (un canon de 105 mm) du blindé.

De plus en plus souvent, désormais, des pays dont les forces armées n'ont pas assez de crédits pour acheter des matériels neufs demandent à des sociétés de remettre à jour leurs équipements. Ce qui constitue une opération moins onéreuse. Déjà, par exemple, Sopelem avait été choisie en 1987 par l'armée égyptienne pour moderniser ses chars T-55 d'origine soviétique.

L'Allemagne demande l'arrêt des vols de F-16

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, a demandé, lundi 18 avril, au commandement des forces aériennes américaines en Europe, une suspension temporaire des vols de F-16 en Allemagne fédérale, après un nouvel accident d'avion de ce type, le même jour, près d'une petite ville de Rhénanie-Palatinat.

C'est le deuxième accident de F-16 américain en Allemagne fédérale en trois semaines. Aussi longtemps que les enquêtes n'auront pas exclu une défaillance mécanique, a indiqué M. Woerner, il est souhaitable que les Américains interrompent leurs vols.

Communication

La campagne électorale sur les ondes

Nouvelle polémique entre la CNCL et l'entourage de M. Mitterrand

La CNCL devait faire parvenir le mardi 19 avril aux présidents des différentes chaînes de télévision des observations précises sur le respect du pluralisme sur les ondes et les mesures à prendre pour la fin de la campagne électorale. Sans attendre cette mise en garde officielle, les responsables de la 5 et de M 6 ont déjà réagi à la publication par la commission du premier bilan des temps de parole des différents candidats (*le Monde* des 17 et 18 avril).

Pour Alexandre Baloud, « *M 6 ne dispose pas d'autant d'équipes de reportages que les autres chaînes et d'un faible temps d'antenne consacré à l'information. Nous nous efforçons donc de maintenir un équilibre entre tous les candidats sur les quinze jours de la campagne officielle et non sur la semaine choisie comme référence par la CNCL* ». La rédaction de la sixième chaîne assure donc que Mme Arlette Laguiller, MM. Jean-Marie Le Pen et Antoine Waechter, ignorés la semaine dernière, seront beaucoup mieux traités cette semaine.

Même son de cloche à la 5 où M. Patrice Duhamel affirme « *composer avec l'actualité des meetings et s'engager à respecter un équilibre entre tous les candidats sur quinze jours* ». Le sensible avantage accordé la semaine dernière sur la 5 à M. Jacques Chirac a été compensé par 20 minutes de reportage sur M. François Mitterrand. Le candidat écologiste, lui, s'est vu consacré un important sujet de magazine.

Par ailleurs, un nouvel incident oppose l'état major de campagne de M. Mitterrand à la CNCL. « *La CNCL récidive*, a déclaré M. Jack Lang le 18 avril. *Elle organise le viol de son propre droit au profit du RPR* ». Il semble, en effet, que la CNCL ait laissé diffuser lundi à 13 h 45 une intervention de M. Jacques Chirac dialoguant avec une demi-douzaine de personnalités culturelles. Or la CNCL, dans sa décision du 10 mars, a elle même interdit aux candidats d'inviter plus de quatre personnes dans les émissions officielles de la campagne. S'apercevant de la bévue, M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, a fait couper une des séquences de l'émission contestée avant sa rediffusion le soir même.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La diversification d'EDF

Câble, télésécurité, immeubles intelligents

« *On peut être polygame, et avoir une première femme* » : c'est par cette boutade empruntée à la cour de Chine que le président d'Electricité de France, M. Pierre Delaporte, qualifie la triple alliance conclue avec la Caisse des dépôts – non exclusive d'accords futurs avec d'autres câblo-opérateurs notamment – qui engage EDF sur la voie de la diversification (*le Monde* du 9 avril).

Cette alliance couvre trois domaines :

– *Les réseaux câblés* : EDF prend une participation de 10 % (soit 2,4 millions de francs) dans la société d'exploitation du réseau d'Angers (80 000 prises) en attendant d'autres sites comme sans doute Annecy ou Clermond-Ferrand, exploités par Communication Développement, filiale de la Caisse des dépôts. Ultérieurement, EDF contribuera à la construction grâce à ses supports de réseaux (tranchées ou poteaux) ;

– *La télésécurité* : Communication Développement (51 %) et EDF (39 %) constituent SDF Sécurité avec le danois Peter Kolind (10 %), qui est déjà leader sur ce marché aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, avec respectivement 100 000 et 8 000 abonnés. Dès juin 1988, SDF Sécurité commercialisera dans les régions de Rennes et de Redon des systèmes d'alarme à distance couvrant les risques d'intrusion, d'incendie et les accidents de santé pour un abonnement inférieur à 150 francs par mois ;

– *Les immeubles intelligents* : sur ce marché déjà convoité par les alliances entre IBM et Bouygues ou Bullhet SPIE, EDF et la SCIC-AMO (filiale de la Caisse des dépôts) créent le GIE Intelbat 2000. Sa vocation, sans être lié à un constructeur de matériel informatique, est d'être ensemblier ou conseil pour les futurs immeubles de bureau ou du tertiaire (hôtels, écoles, hôpitaux...).

Dans les trois domaines, M. Pierre Delaporte estime que l'alliance entre courants forts (l'énergie électrique qui est la vocation traditionnelle d'EDF, et courants faibles (ceux de « l'intelligence » électronique qui est à la base de ces nouveaux métiers) offre des potentiels importants d'économies d'énergie, de dynamisation du personnel d'EDF, et de nouveaux services sans risquer trop les finances de son établissement.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Reparution de « Légende du siècle »

Un ton résolument à gauche, mâtiné de « mitterrandolâtrie », une maquette plus claire, mais toujours huit pages grand format : *Légende du siècle*, le journal paru pendant le mois de mai 1987 sous la direction de l'architecte Roland Castro, est à nouveau en kiosques à partir du mardi 19 avril. Hebdomadaire il y a un an, il est devenu bimensuel. Au sommaire, des articles signés par Régis Debray, Alain Bombard, Jean-Paul Dollé, Joris Ivens, Yves Simon, Jean-François Vilar, etc. ainsi qu'un entretien avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. Ce « *journal résolument subjectif et de gauche* », prévoit d'insérer de la publicité dans ses prochains numéros.

Vendu au prix de 10 F, *Légende du siècle* a été tiré à 100 000 exemplaires. L'étude préparatoire à la relance du titre et sa fabrication ont été financées par des personnalités de gauche amies de Roland Castro ainsi que par le don d'une de leurs œuvres fait par cent trente-cinq artistes (peintres, auteurs de bandes dessinées, sculpteurs comme Valerio Adami, Enki Bilal, Roland Topor, Jean Messagier, etc.).

● **M. Balladur va « réexaminer » le dossier de la vente des *Echos*.** – Lors d'un point de presse lundi 18 avril, le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a annoncé son intention de « *réexaminer* » le dossier de la vente du quotidien économique *les Echos* au groupe anglais Pearson, à la suite des modifications apportées à la transaction (*le Monde* du 16 avril). Le ministre devrait faire connaître sa réponse rapidement.

Le nouveau contrat, qui laisse à la propriétaire actuelle des *Echos*, Mme Jacqueline Beytout, une minorité de blocage pendant un an, pourrait lever les réserves de M. Balladur sur le caractère européen de l'acheteur, le groupe Pearson qui édite le *Financial Times* et dont l'Américain M. Rupert Murdoch possède 20 %.

La mort de Jacques Anjubault

Un pionnier du journal télévisé

Avec Jacques Anjubault, décédé à l'âge de soixante-neuf ans, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 avril, vient de disparaître l'un des pionniers de la télévision. Ce grand journaliste avait en effet participé aux côtés de M. Pierre Sabbagh, aujourd'hui membre de la CNCL, au lancement du journal télévisé dans les années 50.

[Né en 1918, cet ingénieur électricien, spécialiste du son, entre à Pathé-Cinéma en 1945 où il devient chef monteur du Pathé-Journal. En 1949, il est recruté par M. Pierre Sabbagh à la RTF, comme monteur au journal télévisé. Il y gravit progressivement tous les échelons : journaliste, directeur des services sportifs, puis rédacteur en chef adjoint et rédacteur en chef. En 1961, il est promu directeur des actualités télévisées. Un poste qu'il occupe jusqu'en 1963, date à laquelle il prend la responsabilité du service des émissions documentaires et extérieures de la RTF.

Collaborateur de « Cinq colonnes à la une », il s'occupe alors principalement des documentaires historiques. En 1970, il renoue avec l'international en prenant la direction des affaires extérieures et de la coopération de l'ORTF. Lors de l'éclatement de cette dernière, il entre à la Société française de production (SFP), pour y diriger les opérations internationales, tout en occupant le poste de conseiller à la Sofirad pour la télévision libanaise. L'an dernier, il avait participé à la série d'émissions historiques « 50 ans de gaullisme outre-mer ».]

● **Les ambitions françaises du groupe Springer.** – Le groupe de presse ouest-allemand Springer, qui édite *Bild Zeitung, die Weld, Hörzu*, etc. en Allemagne fédérale, s'attaque maintenant au marché français des magazines, suivant ainsi les groupes Bertelsmann et sa filiale Prisma-Presse et Bauer. Springer a en effet racheté 49 % de la société Edimer qui édite *Bateaux magazine*.

Le groupe Springer a annoncé en outre qu'il publierait cette année en France et en Grande-Bretagne, deux éditions étrangères de son hebdomadaire *Auto-Bild* (90 000 exemplaires), en coopération avec les Editions mondiales d'une part, avec United Newspaper PLC d'autre part. L'édition italienne de *Auto-Bild*, publiée en collaboration avec l'éditeur italien Mondadori, a été lancée fin 1986 sous le titre *Auto-Oggi* et tire, selon Springer à 300 000 exemplaires.

SOMMAIRE

Accord franco-indien dans les charbonnages

CDF reste déficitaire

CALCUTTA
de notre envoyée spéciale

« Le travail que les Charbonnages de France font en Inde ne s'apprécie pas en termes financiers. Le fait que l'on réussisse ici a en soi une valeur. Les gens des Charbonnages, qui ont su obtenir la confiance de leurs partenaires indiens, ont aussi fait beaucoup en France : ils ont été capables d'économiser 1,8 milliard de francs, soit 11,47 % des charges courantes de l'année précédente. » Ainsi s'exprime M. Bernard Pache, PDG de Charbonnages de France. Il rend visite aux trente-quatre ingénieurs, agents de maîtrise, mineurs, venus de Carmaux, d'Albi et de Lorraine pour apporter une technologie performante à leurs homologues des mines d'East-Katras (Etat de Bihar) et de Chora (Bengale occidental). Il en profite pour rencontrer M. Maheshwari, président de la société Texmaco, du groupe Birla, deuxième groupe industriel indien, avec qui il a passé un accord pour la fabrication ultérieure, sous licence, d'un matériel mis en œuvre dans des mines locales. Il rencontre aussi, bien sûr, le ministre de l'énergie, M. Vasamt-Sathe.

Mais, pour réconfortante qu'elle soit, l'exportation de technologies n'est qu'une infime partie de l'activité de Charbonnages de France. Et il faut bien dire que M. Pache n'a pas de chance pour la première année d'application du plan d'entreprise qu'il a mis au point à son arrivée en septembre 1986 : le faible prix du charbon sur le marché international a annulé les efforts faits pour baisser de 14 % en francs constants le prix de revient du charbon français, toujours trop cher. La baisse du prix du pétrole, amplifiée par la baisse du dollar, a rendu moins attractives d'éventuelles reconversions du fioul vers le charbon...

« En 1987, si on avait eu les prix de 1985, l'exploitation des Houillères de Lorraine était industriellement équilibrée », fulmine M. Pache, qui ajoute philosophiquement : *« Le prix international de la thermie est la moitié de ce qu'il faudrait pour que le charbon soit compétitif. Et ce n'est pas vrai seulement pour le charbon français. C'est vrai aussi pour le charbon britannique et pour le charbon allemand. Le contre-choc pétrolier, à un moment où l'énergie abonde, nous fait vivre une situation qui n'a plus rien à voir avec celle que nos prédécesseurs ont connue. »*

200 millions de francs de pertes

Alors Charbonnages de France perd encore de l'argent : le chiffre d'affaires des Houillères de bassin et de l'établissement central s'établit à 10,8 milliards de francs en 1987 en baisse de 12,6 % sur 1986, en raison de la chute des prix, alors que le volume des ventes n'a diminué que de 2,5 % et la production (15,4 millions de tonnes) de 4,4 %. La restructuration avec 5 427 emplois supprimés (1 535 des salariés touchés ayant retrouvé du travail, dont 712 à EDF) a certes, ramené à 36 070 le nombre total des salariés et largement réduit les charges courantes. Mais, comme les gains de productivité, elle n'aura servi à rien. Le résultat courant est un déficit de 3 300 millions de francs, moins fort de 70 millions qu'en 1986 où il s'établissait à 3 372 millions. Les 3,2 milliards de francs de subvention à l'exploitation le couvrent à peine. Tout bien compté, subvention, charges et produits exceptionnels, la perte de l'exercice est de 200 millions de francs.

Sur les trois objectifs que s'était fixés M. Pache, et qui touchaient aux retraites, aux fonds propres et au contrat avec EDF (*le Monde* du 5 juin 1987), un seul a été atteint : un nouveau contrat a été signé avec EDF (*le Monde* du 24 décembre 1987) pour cinq ans et, de l'aveu de M. Pache, *« c'est une bonne convention, équitable. On ne peut pas demander l'impossible »*. Entendez : qu'EDF paie le charbon français à son prix de revient.

Quant au « poids du passé », que représentent les avantages servis à deux cent vingt mille retraités (logement et chauffage gratuits), on est loin encore d'en envisager le transfert à des organismes extérieurs. La seule satisfaction donnée en la matière à M. Pache est la ventilation de la subvention de l'Etat entre l'aide à l'exploitation (dont il a été question plus haut) et *« la couverture par l'Etat des charges spécifiques »* qui s'élève à 3,570 milliards de francs et qui, outre ces charges au régime social minier, couvre des frais divers, comme les dégâts causés par les mines aux tiers en surfaces (maisons qui se tassent, se lézardent). Un petit pas, que ce distinguo officiel entre les deux types de subventions, mais qui, selon M. Pache, *« va dans le bon sens »*.

Le renforcement du bilan reste un vœu pieux. L'endettement consolidé (emprunts et aides financières) est de 18,9 milliards de francs, en progression de 1 milliard sur 1986, et ne peut que s'alourdir, la subvention ne prenant en compte que le déficit d'exploitation. M. Pache voudrait que l'Etat prenne en considération les frais de restructuration (1,8 milliard en 1987), mais aussi trouve des solutions pour gommer les *« erreurs du passé »*, comme les emprunts faits pour soutenir CdF-*chimie (plus de 4 milliards de francs)* ou ceux contractés lorsque le charbon se vendait bien et que le gouvernement souhaitait que son prix reste stable (il y en a encore pour 4 milliards)...

On ne peut savoir si M. Pache se fera mieux entendre du prochain gouvernement que de l'actuel, avec lequel il a pourtant des affinités, mais l'effet d'une éventuelle bonne volonté ne pourrait qu'être étalé dans le temps, selon toute vraisemblance, et par étapes, la première ne pouvant pas intervenir avant le budget de 1989. Pour peu que la conjoncture énergétique reste aussi défavorable au charbon, l'année 1988 a peu de chances d'être meilleure pour Charbonnages de France que 1987.

Dans ces conditions, l'avenir du charbon à long terme en France reste une question purement académique.

JOSÉE DOYÈRE.

Une semaine de grève dans le transport aérien

Encore Air-Inter, toujours Air-Inter

C'est dans un grand désordre que les syndicats des personnels du transport aérien font valoir, cette semaine, leurs revendications. Pas moins de trois mouvements s'enchevêtrent où les usagers ne comprendront goutte, puisque les perturbations devraient être limitées à Air Inter, où la direction prévoit de réaliser 80 % de son programme de vols du 19 au 22 avril (1).

● *Les personnels au sol.* – La CGT s'efforce d'étendre à Air France et à Aéroports de Paris le mouvement revendicatif lancé à Air Inter par l'intersyndicale CGT-FO-SNPIT en faveur d'une augmentation mensuelle de 1 500 F *« correspondant au rattrapage du pouvoir d'achat depuis 1983 »*. L'ordre de grève concerne la journée du 19 avril, mais pourrait être reconduit le 20. A l'évidence, la CGT cherche à étoffer la grève de la SNECMA d'où est partie la revendication des 1 500 F mensuels.

● *Le Syndicat des pilotes d'aviation civile (SPAC).* – A la recherche d'une représentativité officielle et avec le SNOMAC (mécaniciens) en difficulté à Air Inter, le SPAC a lancé un mot d'ordre de grève à Air France, Air Inter et UTA, pour le 19 avril, afin d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les risques de la réforme de la formation des pilotes de ligne, mise à l'étude par la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Il estime que les brevets et licences au « rabais » mettraient en cause la sécurité aérienne. La vigoureuse contre-attaque du président d'UTA et les négociations à Air France et à la DGAC ont fait reculer le SNOMAC qui a annulé ses mots d'ordre dans ces deux entreprises. Le SPAC se retrouve donc seul à appeler à la grève à Air France et l'unité d'action s'est réalisée qu'à Air Inter.

● *Le pilotage à deux.* – C'est bien sûr Air Inter que se concentrent les foudres syndicales. La grève des pilotes et mécaniciens en faveur du pilotage à trois de l'Airbus A-320 – conçu pour être piloté à deux – n'est pas populaire au sein de la compagnie intérieure, mais elle sert de catalyseur à tous les mécontentements latents en matière de salaires, de conditions de travail et d'ambiance générale.

La généralisation de cette agitation est l'ultime carte que peuvent jouer les trois syndicats du personnel navigant technique, le SNPL, le SPAC (pilotes) et le SNOMAC (mécaniciens) car, en autorisant l'affrètement d'avions et d'équipages étrangers de remplacement, le gouvernement a limité les perturbations et a apporté un soutien décisif à la direction. Celle-ci publie, d'autre part, des propositions avantageuses en matière de garantie de carrière pour les mécaniciens dont la fonction disparaîtra peu à peu des cockpits des nouveaux avions. La compagnie s'engage à garantir leur emploi jusqu'à l'âge de soixante ans. Elle prendra à sa charge les frais de leur conversion en pilotes. S'ils en sont d'accord, elle les placera en semi-activité, en pré-retraite ; elle les détachera temporairement ou définitivement chez un autre transporteur.

Ces propositions devraient faire fléchir nombre de grévistes... si elles mécontentent d'autres catégories sociales. Il ne reste plus qu'à sauver la face des organisations syndicales afin de leur offrir une sortie, aussi honorable que possible, d'un conflit inutile et mal géré.

ALAIN FAUJAS.

(1) Renseignements sur les vols d'Air Inter : (1) 45-39-25-25 ou gratuitement par minitel (3614 code Airinter).

Les négociateurs français et canadiens se rencontreront le 21 avril à Paris

Les négociateurs, M. Jean-Pierre Puissochet pour la France et M. Yves Fortier pour le Canada, devraient se rencontrer jeudi 21 avril à Paris pour tenter de démêler l'écheveau du contentieux sur la pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. La France souhaite accélérer le processus de médiation pour aboutir, dans les meilleurs délais, à un accord sur les quotas dans les eaux canadiennes.

Rappelé pour consultation, l'ambassadeur de France à Ottawa a été reçu le 18 avril au Quai d'Orsay par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Libérées dimanche soir 17 avril, après avoir passé trois journées à la prison de Terre-Neuve, les quatre personnalités politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon et les dix-sept marins de l'équipage du chalutier *Croix-de-Lorraine* ont été accueillis en héros lorsqu'ils sont revenus lundi dans l'archipel.

Une foule s'était rassemblée à l'aéroport de Saint-Pierre (parmi elle, le préfet et l'évêque) pour réserver une chaleureuse ovation en chansons aux ex-détenus. Sur l'air des *Prisons de Londres*, dont les paroles avaient été revues et corrigées par un chansonnier local, la foule a salué ceux qui ont *« lutté pour la dignité »* du peuple de l'archipel, *« pendant que les grands princes se contentaient de prêcher »*.

Tandis que les élus préparaient une plainte pour *« séquestration arbitraire »* qu'ils ont l'intention de déposer à l'encontre du Canada, le gouvernement de M. Mulroney s'est efforcé de calmer les esprits à Ottawa et de relativiser les choses. En dépit du rappel à Paris de l'ambassadeur de France au Canada, *« il n'y a pas de crise grave »* entre Paris et Ottawa, a ainsi affirmé le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joseph Clark. Pas question pour lui de *« se laisser distraire (...) par des personnes cherchant à attirer l'attention en pleine période électorale française »*.

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, estimait, de son côté, qu'il n'y avait *« qu'une seule façon de régler la question de la pêche : par la négociation, pas par la violation des lois »*. Les vingt et un Saint-Pierrais avaient été inculpés vendredi pour avoir illégalement pêché, à bord du *Croix-de-Lorraine*, dans les eaux canadiennes, à l'est de Terre-Neuve.

On admettait toutefois, à Ottawa, qu'il ne fallait pas attendre de miracle de la reprise des conversations entre les négociateurs français et canadiens.

MARTINE JACOT.

La restructuration de l'industrie du pneu

Pirelli rachète Armstrong

Pirelli se rebiffe. Un mois après avoir raté son implantation aux Etats-Unis en se faisant « souffler » le rachat des activités pneumatiques de Firestone par le Japonais Bridgestone (*le Monde* du 9 mars), la firme milanaise récidive. Elle vient de conclure un accord avec le groupe américain Armteck en vue de lui reprendre la majeure partie des actifs de sa filiale Armstrong Tire, un petit manufacturier du Nouveau Monde installé à New-Haven (Connecticut).

Pirelli a convenu de payer *190 millions de dollars (1083 millions de francs)* pour prendre possession des trois usines d'Armstrong installées à Des Moines (Iowa), Hanford (Californie) et Nashville (Tennessee), ainsi que l'unité de Laurel-Hill (Caroline-du-Nord) où la firme américaine fabrique la tringlerie de ses pneumatiques. Armstrong Tire possède, en outre, une usine de pneus à Little-Rock (Arkansas), qui ne fait pas partie de la transaction mais à laquelle Pirelli pourrait ultérieurement s'intéresser.

Comparé aux géants Goodyear, Michelin, maintenant Bridgestone, *Armstrong fait figure de nain avec* ses 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) de chiffre d'affaires. En fait, la société est très connue. Elle approvisionne, en effet, les grands magasins à succursales multiples Sears Roebuck, qui se prévalent de détenir 8 % environ du marché des pneus de remplacement aux Etats-Unis.

Le rachat d'Armstrong par Pirelli modifie encore la géographie de l'industrie mondiale du pneumatique. Mais cette nouvelle opération, qui survient après les rachats de Dunlop par le japonais Sumitomo, de General Tire (EV) par Continental Gummi (RFA), puis de Firestone par le géant nippon Bridgestone, n'est probablement pas la dernière.

Tandis que Pirelli (18 milliards de francs de chiffre d'affaires dans la branche « pneu ») mettait la dernière main à son acquisition américaine, sa direction demandait aux autorités boursières italiennes et suisses de suspendre la cotation des actions de la Holding Pirelli. En huit jours, ses titres, très activement recherchés, ont grimpé de 23 %. Pirelli serait-il l'objet d'une OPA sauvage ? La direction de la firme milanaise affirme ne rien savoir des intentions d'un éventuel raider. Elle indique qu'une restructuration du capital n'est pas à l'ordre du jour.

A. D.

Selon le ministre de l'économie

La moitié des recettes de privatisation iront aux entreprises publiques en 1988

M. Balladur a annoncé, le 18 avril, la répartition des 12,94 milliards de francs de recettes de privatisation attendues pour l'année 1988, (alors que le gouvernement comptait sur 50 milliards avant le krach boursier) provenant pour 6,38 milliards de la mutualisation du Crédit agricole et pour 6,56 milliards de la cession de la participation de l'Etat dans Matra et dans le Crédit du Nord, enfin de la deuxième tranche du paiement de Suez. Au 30 avril, seuls 6,25 milliards de fancs ont été effectivement encaissés par l'Etat dont 3,57 au titre du Crédit agricole.

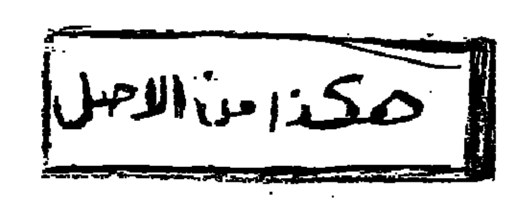
Les recettes tirées du Crédit agricole serviront au désendettement de l'Etat, à raison de 4,94 milliards pour la Caisse d'amortissment de la dette publique (CADEP) et de 1,44 milliards pour l'indemnisation des anciens actionnaires des entreprises nationalisées en 1982.

Les autres recettes seront consacrées aux dotations en capital du secteur public : pour 1,4 milliard aux ports autonomes, pour 1,1 à CDF-Chimie, pour 0,87 à la sidérurgie, pour 0,5 à Thomson, pour 0,4 aux sociétés de conversion, pour 1 en divers (Charbonnages de France, Compagnie générale maritime et audiovisuel). Le solde (1,29 milliard) est mis en réserve pour une répartition laissée au futur gouvernement.

Pour 1988, le gouvernement n'aura donc pas respecté la règle de répartition des recettes de privatisation qu'il *s'était fixée jusque-là* : deux tiers pour le désendettement de l'Etat, un tiers pour les dotations aux entreprises publiques, en raison de l'insuffisance de ces recettes.

Cependant, M. Balladur a souligné que sur trois ans (de 1986 à 1988), le principe avait été appliqué puisque 56,4 milliards (soit 67 % des recettes) auront servi à la réduction de la dette publique. Par ailleurs, le ministre d'Etat a confirmé qu'il déposerait au conseil des ministres du 20 avril le projet de loi modifiant la part de capital réservée au personnel lors des privatisations, qui passera de 10 % à 20 %.




مكتب من الإحمل

Économie

ÉTRANGER

Les ministres des finances de la CEE réunis à Luxembourg

Les Douze sont optimistes sur la libéralisation complète des mouvements de capitaux

Luxembourg. — Les ministres des finances des Douze, qui étaient réunis lundi 18 avril à Luxembourg, souhaitent adopter la directive qui instaurera la liberté complète des mouvements de capitaux dans la CEE lors de leur session du 6 juin ou, au plus tard, à l'occasion du conseil européen de Hanovre, les 27 et 28 juin. Il s'agit là d'une des cinq directives, qualifiée de *« stratégique »* par M. Jacques Delors, car, explique-t-il, *« elle rend le mouvement vers 92 irréversible »*. Les quatre autres, qu'il souhaite également approuver dans les meilleurs délais, concernent l'ouverture de marchés publics, la reconnaissance mutuelle des diplômes, la définition d'une société commerciale de droit européen, le renforcement de la coopération en matière de recherches.

M. Alain Juppé, le ministre du budget, qui conduisait la délégation française, les mesures d'accompagnement pourraient être traitées durant la période de transition qui séparera l'adoption de la directive de son entrée en vigueur.

Ce délai, que la commission avait proposé de limiter à trois mois, sera allongé à un an, voire un an et demi. *« Il est bien évident que tout ceci fonctionnera d'autant mieux que le système monétaire européen* [SME] *aura été renforcé »*, a commenté M. Juppé. C'est aussi l'opinion de M. Delors, qui ne semble pas autrement inquiet de l'avis plutôt négatif que vient de donner la Bundesbank, dans son rapport annuel, sur l'opportunité de mieux partager la charge des interventions au sein du SME. M. Delors escompte qu'à *Hanovre*, les chefs d'Etats et de gouvernements des Douze indiqueront clairement leur volonté de progresser sur ce front monétaire.

M. Juppé a insisté pour que les experts dressent un inventaire de la fiscalité sur les revenus du capital dans les pays de la CEE et sur la manière de la rapprocher. La France est désireuse d'éviter que le maintien *des disparités entraîne de trop* fortes distorsions de concurrence au profit de certaines places financières. Plusieurs Etats membres, et en particulier l'Italie, demandent que la directive prévoie une clause de sauvegarde spécifique permettant à un gouvernement de réagir très vite pour contrer des mouvements spéculatifs de capitaux à court terme.

La commission expliquait, dans ses propositions, que la suppression de toute entrave aux mouvements de capitaux exigeait que des progrès soient accomplis dans trois domaines : 1) la protection de l'épargne et l'encadrement du marché boursier ; c'est ce qu'on appelle les règles prudentielles ; 2) la coordination des politiques monétaires afin d'assurer la stabilité des changes ; 3) le rapprochement de la fiscalité sur le capital et sur les revenus du capital.

La RFA est très soucieuse de voir adopter la directive libérant les mouvements de capitaux avant la fin de sa présidence, le 1er juillet. La commission caressait donc l'idée d'utiliser cette directive comme un levier pour amener certains Etats membres, et en particulier l'Allemagne, à accepter d'aller de l'avant en matière de coopération monétaire. Nul ne conteste qu'il faut aller au-delà de la directive. Mais selon

Harmoniser les fiscalités

Les Douze ont tous estimé que la proposition de la commission visant *à rapprocher la fiscalité indirecte* (TVA et taxe à la consommation) allait dans la bonne voie, qu'un tel rapprochement était nécessaire si l'on voulait effectivement instaurer un marché unique sans frontières. *« On est sur la bonne voie et c'est une bonne surprise par rapport à ce qu'on entend dans le débat public »*, a observé M. Jacques Delors.

M. Juppé a, néanmoins, souligné que l'adoption de cette directive posait des problèmes considérables. Il s'est félicité de constater que deux d'entre eux, soulignés par la France, étaient également mis en relief dans le rapport du comité des politiques économiques de la CEE qui était examiné, lundi, par les ministres. Il s'agit des deux fourchettes des taux de la TVA proposées par la commission (14-20 ; 4-9) que Paris trouve trop larges, et des mécanismes de compensation prévus afin d'éviter des pertes de recettes fiscales dans les pays de consommation, si l'on retient l'idée de percevoir la TVA dans le pays d'origine. Ce système de compensation est jugé par la France trop compliqué et incontrôlable.

PHILIPPE LEMAITRE.

Selon l'OCDE

La Finlande a obtenu en 1987 des résultats « remarquables »

Les auteurs du rapport annuel de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur la Finlande ont de multiples raisons pour qualifier de *« remarquables »* les résultats de 1987. Leur réorientation vers les pays industriels a permis aux exportations de faire preuve d'une *« fermeté inattendue »* et de compenser la chute de 20 % des ventes vers l'URSS, longtemps un partenaire privilégié pour Helsinki. La consommation intérieure ayant été forte (+ 4,4 %) et les investissements dynamiques — à la mesure du regain de confiance des chefs d'entreprise, — les Finlandais ont pu enregistrer l'an dernier une croissance de 3,2 %, nettement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE.

Il existe bien un revers à la médaille. La poussée de la consommation a provoqué une hausse des importations et conduit à une détérioration du commerce extérieur dont l'excédent a diminué de moitié pour revenir à 2,5 milliards de markka (1). La lente croissance des recettes touristiques — la Finlande est devenue l'un des pays de l'OCDE les plus coûteux pour les touristes — et la dégradation de la balance des services d'une façon générale n'ont fait qu'accentuer ce phénomène : la balance des paiements courants a vu son déficit doubler en un an et représenter l'équivalent de 2,4 % du produit intérieur brut.

Autre sujet de préoccupation, l'inflation pourrait s'accélérer cette année encore en raison des retombées des accords salariaux conclus en 1986. Cet effet « report » est évalué à 0,5 % en 1988, et les prix à la consommation, en hausse de 3,7 % en 1987 pourraient connaître une nouvelle progression de 4 % cette année. Des gains de productivité substantiels ont permis jusqu'à présent de limiter les conséquences de la poussée salariale de 8,8 % l'an *dernier : les coûts unitaires de main-d'œuvre* dans les industries manufacturières n'ont augmenté que de 2,5 %. Mais un dérapage salaires-prix constitue l'une des menaces avec lesquelles le gouvernement devra compter à l'avenir, selon les spécialistes de l'OCDE.

Le budget 1988 prévoit un resserrement fiscal pour prévenir une surchauffe jugée imminente. Une réforme plus profonde de la fiscalité est à l'étude permettant notamment d'introduire une taxe à la valeur ajoutée. Mais l'OCDE estime nécessaire d'envisager d'autres mesures pour maintenir à moyen terme une croissance soutenue sans retour de flamme inflationniste. Parmi celles-ci figurent un effort de formation et de recyclage pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, une plus saine concurrence dans le secteur alimentaire, où les prix restent très élevés, une modernisation continue de *l'industrie pour faciliter l'intégration* internationale de la Finlande.

Car, dans un premier temps tout au moins, il semble bien que l'URSS, qui a joué les moteurs de l'exportation finlandaise, ne doive plus offrir des débouchés très favorables. Au moins la dépréciation du markka de 10 % en moyenne à l'égard du *système monétaire européen* permettra-t-elle aux exportateurs finlandais de bénéficier d'un atout compétitif à l'Ouest.

(1) 1 markka = 1,41 F.

Solide croissance et bonne reconversion...

% — 5,4 — croissance — 1,75 — Source : OCDE. — * estimations

1980 81 82 83 84 85 86 87* 88* 89*

Contribution de la consommation publique et privée.

Contribution de l'investissement fixe, de la formation de stocks et des exportations nettes.

● **Mme Thatcher lance une campagne de sensibilisation au « défi de 1992 ».** — Le premier ministre britannique a lancé, le lundi 18 avril à Londres, une campagne de sensibilisation au *« défi »* du grand marché européen de 1992. Pour Mme Thatcher, les Britanniques n'ont pas su profiter pleinement des avantages commerciaux de leur adhésion à la CEE, en 1973, mais le redressement économique du pays permet à la Grande-Bretagne d'aborder dans de meilleures conditions que ses partenaires européens les conséquences d'un grand marché au moment même où le tunnel sous la Manche permettra un accès direct au Continent.

Présent lors du lancement de la campagne, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a plaidé pour une monnaie commune. Mais le ministre de l'industrie et du commerce Lord Young est resté évasif quant à la date d'une éventuelle adhésion de la livre au système monétaire européen (SME). *« L'heure pourrait avoir sonné avant l'entrée en vigueur du marché européen unique »*, s'est-il contenté de déclarer. Pour sensibiliser avant la fin de l'année *« plus de 90 % des industriels britanniques »*, une campagne publicitaire a été lancée ainsi qu'une banque de données sur l'Europe de 1992. Une vingtaine de conférences régionales sont prévues, et une ligne téléphonique spéciale a été installée.

SOCIAL

Des syndicats dentaires viennent au secours des dentistes parisiens sanctionnés

La Confédération nationale des syndicats dentaires, organisation majoritaire chez les praticiens, *« exige le respect des procédures, en particulier des sanctions modulées et progressives »* après les mesures prises, au début du mois, par la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris à l'encontre de dentistes. Accusés d'avoir dépassé fréquemment et fortement les tarifs conventionnels, dix dentistes des 2e, 6e, 8e, 16e et 17e arrondissements de Paris ont été sanctionnés.

Les noms de ces praticiens sont affichés dans tous les centres de paiement de Paris. Les patients soignés par eux ne sont plus remboursés qu'aux tarifs d'autorité *(1,95 F au lieu de 63,75 F pour une* consultation par exemple). Les praticiens avaient été avertis par la Caisse en février, une telle mesure étant rare. La CNSD indique toutefois qu'*« elle ne saurait cautionner le dépassement des tarifs »* et réclame une révision de la nomenclature des actes dentaires.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de convention entre les dentistes et la sécurité sociale, la précédente qui arrivait à expiration en mai a été *invalidée par le Conseil d'Etat*, le 5 décembre 1986, l'autre organisation de praticiens, la Fédération nationale des dentistes de France, jugée non représentative, avait été écartée des négociations. Cette fédération et son syndicat parisien ont pris la défense des sanctionnés. Selon eux, la quasi-totalité des chirurgiens dentistes dépassent les tarifs, seul moyen d'équilibrer les comptes de leurs cabinets.

EN BREF

● **CIC : la CGT conteste le plan de réduction d'effectifs.** — Le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial de Paris avait annoncé, le 16 mars, un plan de *« diminution du personnel »* prévoyant la réduction des effectifs de deux cent cinquante personnes en 1988 et de six cents d'ici à 1990 (*le Monde* du 18 mars). Au cours d'une conférence de presse, le 18 avril, M. Michel Hoguin, administrateur CGT du CIC-Paris, a contesté le bien-fondé de ces mesures, qui constituent l'*« engrenage du déclin »* pour un établissement bancaire qui emploie quatre mille six cent cinquante salariés dans cent quinze agences en Ile-de-France. Le syndicat CGT a appelé à une journée nationale d'action le 4 mai dans le secteur bancaire, avec des manifestations à Paris et en province.

● **Campagne de pétitions de la CGT sur la Sécurité sociale.** — La CGT a annoncé le lundi 18 avril qu'elle lançait une campagne nationale de pétitions contre *« toute nouvelle contribution sociale sur les revenus salariés »qui, pourrait être décidée après l'élection présidentielle*. Elle dénonce *« les effets négatifs d'un tel prélèvement »* car il *« repose une nouvelle fois à 80 % sur les salariés et représente une ponction supplémentaire sur le pouvoir d'achat, alors que les revenus du capital (intérêts, revenus fonciers et immobiliers, dividendes, plus-values), déjà sous-imposés, sont quasi exonérés de contribution sociale et que la part des entreprises dans le financement de la protection sociale ne cesse de se réduire »*. La CGT propose que les revenus du capital soient frappés d'une cotisation de 12,6 %, *« égale à celle payée par les salariés »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DELMAS-VIELJEUX

1° – COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Au cours de sa séance du 13 avril, le conseil d'administration de la CFDV, réuni sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés audités de l'exercice 1987 à soumettre à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le 22 juin 1988.

1. – Comptes consolidés

Ces comptes font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 3 144 millions de francs, contre 3 123 millions en 1986.

La marge brute d'autofinancement nette d'impôt, soit 672 millions de francs, s'inscrit en augmentation sensible sur celle de l'exercice 1986 (+ 22 %), compte tenu notamment d'une plus-value exceptionnelle sur cession de titres de participation réalisée par la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux, principale filiale de CFDV. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) atteint, de ce fait, 230 millions, au lieu de 101 millions pour l'exercice précédent.

2. – Comptes sociaux

Avec des produits de gestion courante de 78,5 millions de francs, sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente, et compte tenu de produits excep-tionnels de 31 millions de francs, afférents principalement à des cessions de titres, le bénéfice net social dégagé sur l'exercice 1987 ressort à 49 189 507 F, en augmentation de près de 10 % sur celui de l'exercice antérieur.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire la distri-bution d'un dividende de 44 F par action ou certificat d'investissement (contre 43 F l'exercice précédent), représentant un revenu global de 66 F, compte tenu de l'avoir fiscal de 22 F.

2° – SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration, réuni le 13 avril 1988 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

1. – Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires s'est maintenu au niveau de l'exercice précédent, en dépit d'un contexte africain marqué par la persistance des difficultés économiques, mais après prise en compte, pour la première fois en année pleine, des nouvelles activités du groupe sur l'océan Indien et le Moyen-Orient.

L'excédent brut d'exploitation, qui s'inscrit en baisse, traduit néanmoins la diminution actuelle de la rentabilité des exploitations maritimes et terrestres de titres de participation, la marge brute d'autofinancement marque une augmen-tation sensible.

Les principales données financières consolidées sont les suivantes :

	1987	1986
	(en millions de francs)	
– Chiffre d'affaires hors taxes	2 915	2 898
– Excédent brut d'exploitation	327	447
– Marge d'autofinancement courant	324	444
– Marge brute d'autofinancement (nette d'impôt)	646	525
– Bénéfice net (part du groupe)	294	113

Les résultats consolidés par action, s'appliquant pour 1987 à un nombre d'actions augmenté de 3,60 % par rapport à 1986, ressortent à :

	1987	1986
	(en francs)	
– Marge brute d'autofinancement (nette d'impôts)	341,26	287,09
– Bénéfice net (part du groupe)	155,17	61,93
– Capitaux propres (part du groupe)	715,32	586,90

2. – Comptes sociaux

La marge brute d'autofinancement (après impôts) de la société s'établit à 449 millions de francs, contre 305 millions en 1986.

Le bénéfice net s'élève à 321 millions de francs (contre 75 millions en 1986), après des amortissements en augmentation de 40 millions sur ceux de l'exercice précédent et d'importantes provisions pour risques et charges exceptionnels.

Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour le 22 juin 1988 de mettre en distribution un dividende de 23 F par action (contre 21 F l'an dernier), donnant un revenu global de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal de 11,50 F.

3° – NAVALE ET COMMERCIALE HAVRAISE PÉNINSULAIRE

Le conseil d'administration de la Navale et commerciale havraise péninsulaire (NCHP), filiale commune de la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux (SNCDV) et de la Compagnie navale de navigation (CNN), au cours de sa séance du 12 avril 1988, a élu comme nouveau président M. Alain Wils, en remplacement de M. Gilles Bouthillier.

METROSERVICE

Le conseil d'administration de Metroservice s'est réuni le 5 avril dernier sous la présidence de M. André Moguerou pour arrêter les comptes de l'exercice 1987.

L'exercice a été clos sur un bénéfice net comptable de 6316361 francs, en accroissement de 66,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de l'exercice a été de 105,7 millions de francs, en augmenta-tion de 57 %, par l'accroissement du portefeuille de contrats de maintenance (85 millions de francs de redevances annuelles contre 63 millions de francs fin 1986) et le développement des nouvelles activités.

L'utilisation plus optimale de nos moyens et une rationalisation du parc de machines sous contrat ont permis une amélioration de la productivité et de la renta-bilité.

Il est rappelé que ces réalisations sont légèrement supérieures aux prévisions faites lors de l'introduction en Bourse en juin 1987.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 24 mai à 16 heures au siège social de la société, la distribution d'un dividende net de 1,50 franc par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,75 franc par action.

Le conseil a également décidé de convoquer, aux mêmes jour et lieu que l'assem-blée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire afin de donner la faculté à la société d'identifier ses actionnaires, en application des nouvelles disposi-tions de la loi, et d'autoriser le conseil à émettre des options de souscription d'actions au profit des membres du personnel de la société, à hauteur de 3 % du capital actuel.

Pour l'exercice en cours, le conseil prévoit encore une croissance importante, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 140 millions de francs et un résultat net de l'ordre de 8 millions de francs, soit 8 francs par action.

TRAN CHAU MINH,
responsable de l'information financière.



COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS
OPFI-PARIBAS et OPB-PARIBAS

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Une assemblée générale mixte de la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS est convoquée le jeudi 28 avril 1988 à 9 h 30, 3, rue d'Antin à Paris-2e ; toutefois, cette assemblée, selon toute vraisemblance, ne pourra délibérer valablement à cette date faute du quorum requis. En conséquence, elle sera de nouveau convoquée le jeudi 5 mai 1988 à 10 heures, à l'Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel à Paris-8e. Une synthèse des travaux de cette assemblée sera diffusée sur FR3 le samedi 7 mai 1988 à 11 heures.

∴

Les assemblées ordinaire et extraordinaire de l'OPFI-PARIBAS sont convoquées le lundi 2 mai 1988 à 15 h 30 à l'hôtel Saint-James et d'Albany, 202, rue de Rivoli, à Paris-1er.

Les assemblées ordinaire et extraordinaire de l'OPB-PARIBAS sont convoquées le lundi 2 mai 1988 à 11 heures, 3, rue d'Antin à Paris-2e.

∴

Les actionnaires peuvent obtenir au siège de chaque société et auprès de la Banque Paribas (Paribas Actionnariat), 3, rue d'Antin, 75002 Paris, les documents d'information prévus par la loi ainsi qu'une formule de procuration et de vote par correspondance.

L'actionnaire souhaitant utiliser la faculté de vote par correspondance devra demander par lettre recommandée avec demande d'avis de réception un formulaire auprès de la société ou de la Banque Paribas ; toute demande de formulaire devra, pour être honorée, avoir été reçue au siège de la société ou de la Banque Paribas six jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

GROUPE SLN

En 1987, les ventes de produits métallurgiques du groupe SLN ont été de 41416 tonnes, contre 43295 tonnes en 1986, en ligne avec une production elle-même réduite par suite de la réfection d'un four à Doniambo.

Le redressement des prix exprimés en dollard US est intervenu trop tard dans l'année pour effacer les effets sur les prix de vente en francs français d'une détérioration continue de la parité franc-dollar.

Le chiffre d'affaires a été de 1 208 millions de francs, contre 1 319 millions de francs en 1986.

Malgré de nouveaux progrès de productivité, le niveau anormalement déprimé des prix a conduit à une perte consolidée de 100,8 millions de francs. Cette perte s'entend après abandon de créances de 320,2 millions de francs par les actionnaires d'ERAMET-SLN (ERAP, SNEA, IMETAL), mais après constitution d'une provision pour risques de cours de 112,3 millions de francs. De son côté, ERAMET-SLN a consenti un abandon de créance de 460 millions de francs à la Société métallurgique Le Nickel-SLN, qui, de ce fait, dégage un profit de 6 millions de francs.

Le conseil d'administration d'ERAMET-SLN, après avoir arrêté les comptes de l'exercice 1987, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à une réduction de capital suivie d'une augmentation, réalisée par capitalisation d'une partie des avances antérieurement consenties par les actionnaires. Cette opération aura pour résultat de porter le capital à son niveau d'origine, soit 175 millions de francs, sans pour autant en modifier la répartition.

Au début de 1988, la remontée des cours s'est amplifiée et l'amélioration des résultats amorcée à la fin de 1987 s'est nettement confirmée. Pour l'ensemble de l'exercice 1988, le résultat consolidé devrait être largement positif.

Économie

SOCIAL

La recherche d'un « accord d'orientation » patronat-syndicats

Les partenaires sociaux veulent affirmer leur autonomie face au pouvoir politique

Le 3 mai, entre les deux tours de l'élection présidentielle, les organisations patronales et syndicales vont se réunir pour accomplir un acte symbolique. Dans l'idée du CNPF, il s'agit d'établir un ordre du jour de négociations interprofessionnelles visant à élaborer un *« accord de méthode »* (ou d'orientation), c'est-à-dire d'identifier les thèmes sur lesquels il sera possible d'engager des négociations dans les branches professionnelles puis dans les entreprises. Après s'être mis d'accord sur quelques orientations générales encadrant ces discussions.

Alors que la tentation est grande chez nombre d'employeurs de privilégier de plus en plus la négociation d'entreprise, M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, et président de la commission sociale, veut intensifier la politique contractuelle en la décentralisant et en donnant à son organisation un rôle d'impulsion et de régulation qui n'en fasse plus, comme par le passé, le théâtre privilégié de la négociation sociale. *« Nous éviterons ainsi*, expliquait M. Guillen dans *le Monde* du 16 février, *la tentation que pourraient avoir les organisations syndicales et patronales de se faire la courte échelle pour s'évader des réalités du terrain en traitant de tous les sujets exclusivement au plan professionnel. »*

M. Guillen, qui a préparé la voie à cette nouvelle méthode contractuelle par des contacts officieux avec toutes les confédérations à l'exception de la CGT, veut aussi avant l'élection présidentielle *« témoigner avec les syndicats d'une volonté commune d'autonomie à l'égard du pouvoir politique »*. Un tel souhait apparaît d'autant plus opportun qu'aucun des trois principaux candidats au scrutin du 24 avril ne semble désireux de vouloir modifier en profondeur la législation sociale. Priorité est donnée dans les discours de chacun à la négociation...

L'impulsion nécessaire

Le 14 avril devant la presse, M. Guillen a précisé qu'il était mandaté, lors de la définition de l'ordre du jour le 3 mai, pour inscrire au menu des discussions la mobilité géographique et professionnelle mais il s'attend aussi à des demandes sur *« les problèmes que posent certaines dispositions sur l'aménagement du temps de travail »*. Il semble prêt également à parler conditions de travail et formation et surtout à *« donner l'impulsion nécessaire à des négociations sur les conséquences des mutations technologiques »* (un protocole ayant déjà été conclu sur ce thème le 3 juin 1987). Pour M. Guillen, il s'agira *« d'isoler des chapitres homogènes sur lesquels il serait possible de trouver un juste compromis »*. A partir des orientations ainsi arrêtées en commun, les branches négocieront plus concrètement. *« Certaines feront le minimum, d'autres le maximum »*, commente M. Yves Lemoine, vice-président de la commission sociale.

Ce projet de « redéploiement » est loin de faire l'unanimité parmi les organisations syndicales. La CGT, qui a été maintenue hors du coup, sera présente le 3 mai, mais elle ne facilitera pas le jeu de la « bande des quatre » (CFDT, FO, CFTC, CGC), voyant dans cette démarche une nouvelle manœuvre du patronat pour imposer aux salariés ses exigences. FO est également très réticente. M. André Bergeron s'est à plusieurs reprises inquiété de la volonté patronale de *« décentralisation »* du dialogue social, ajoutant qu'il serait *« plus que vigilant si d'aventure, à l'initiative des uns ou des autres, on cherchait à nous réengager dans la voie de la déréglementation »*. *« Nous avons toujours revendiqué la possibilité de négocier et de contracter*, surenchérissait M. Claude Jenet, secrétaire confédéral de FO. *Cela vaut au plan général comme au niveau des branches professionnelles et ne suppose ni préalable ni cadre prédéterminé. »* Mais lors des discussions, FO se montrera peut-être un peu plus souple...

Au-delà du *« discours sur la méthode »*, selon la formule ironique de M. Paul Marchelli, président de la CGC, les réticences syndicales risquent d'être plus fortes encore sur le premier thème que le CNPF veut inscrire à l'ordre du jour, à savoir la mobilité géographique et professionnelle. Ayant encore en mémoire le projet récent d'Entreprise et Progrès sur une transformation progressive – et négociée – de la prime d'ancienneté (*le Monde* daté 12-13 juillet 1987), certains craignent qu'il s'agisse par ce biais de la supprimer purement et simplement.

D'ores et déjà, M. Jean Bornard, président de la CFTC, redoute une discussion *« difficile »* et lance un avertissement dans une interview à *la Tribune de l'Expansion* du 18 avril : *« Si parler de mobilité, c'est chercher comment supprimer la prime d'ancienneté et déstabiliser encore plus l'emploi, il ne faut pas compter sur la CFTC. Si c'est établir les fondements de la mobilité volontaire par des grilles de salaires tenues à jour, une formation qualifiante, une vigoureuse action paritaire pour l'emploi, une prévoyance généralisée, alors c'est une excellente initiative. »*

L'écueil de la mobilité

M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, qui cherche depuis des mois à mettre sur pied un tel accord d'orientation, est tout aussi catégorique : *« Si la mobilité c'est supprimer la prime d'ancienneté, eh bien le CNPF ira se faire voir ! »* Pour autant, la CFDT est prête à une *« clarification »* sur ce sujet, par exemple par le biais d'un groupe de travail qui dégagerait des points de discussion. Pourrait alors faire son chemin l'idée de bâtir une prime d'ancienneté au niveau d'une branche professionnelle pour favoriser la mobilité entre des entreprises d'un même secteur d'activité...

La CGC, de son côté, est prête à faire de la mobilité un des trois grands thèmes d'une négociation sur un accord de méthode, en intégrant les conclusions, prises en compte par le gouvernement, du rapport de M. Marchelli sur les salariés français à l'étranger. Elle souhaite aussi négocier sur l'aménagement du temps de travail – afin *« d'incorporer dans le temps de travail rémunéré la formation continue »* – et sur la politique salariale – afin de combattre *« les effets pernicieux de l'individualisation sauvage »*.

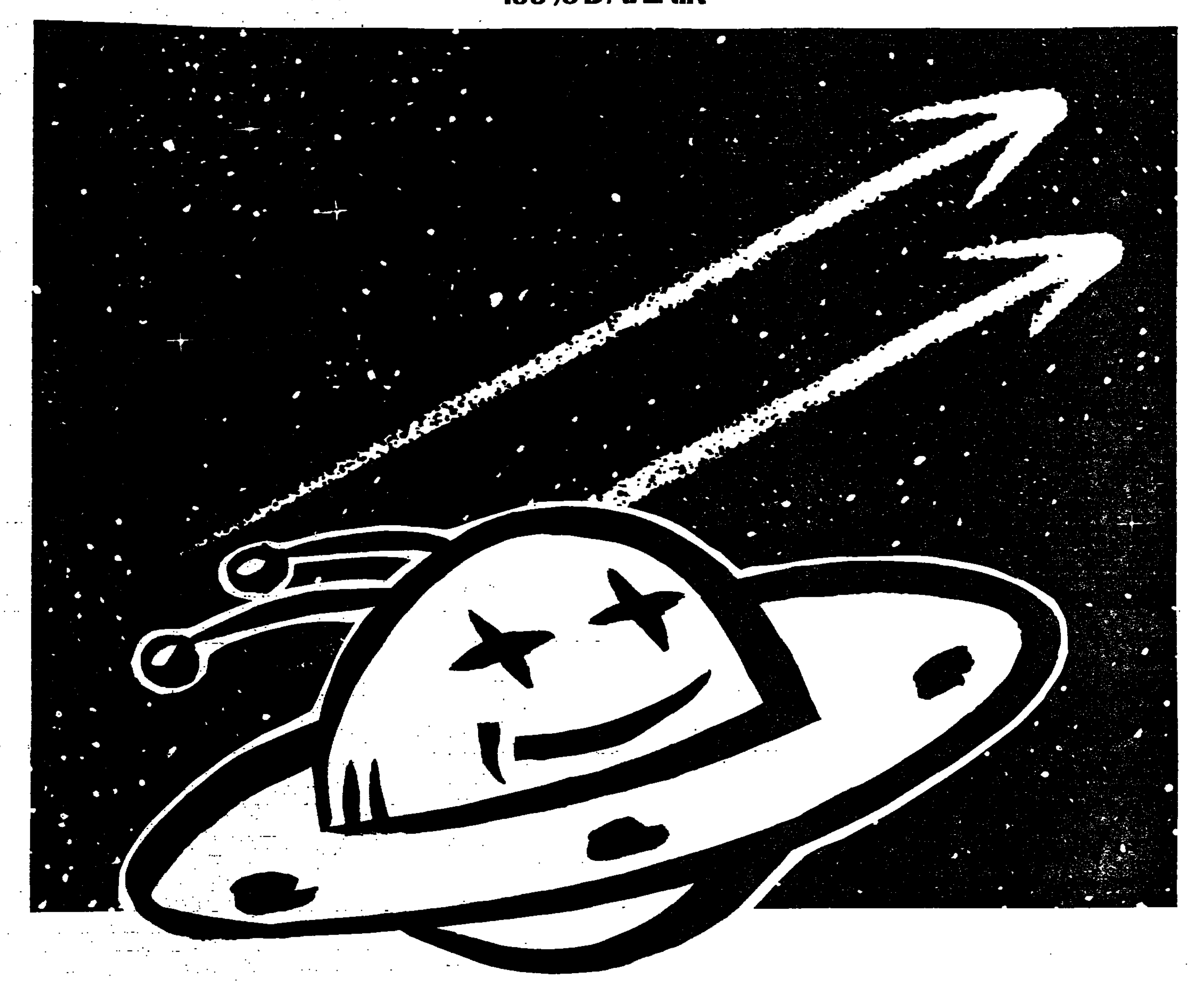
A l'issue de son récent conseil national, la CFDT a mis en avant quatre objectifs. Le premier concerne l'*« organisation du travail »* et recouvre plusieurs thèmes. Rejoignant la CGC, elle propose que 1 % du temps travaillé soit consacré à la formation (ce qui représenterait 1,70 % de la masse salariale). Par ailleurs, tout aménagement du temps de travail devrait avoir *« une contrepartie »* pour les salariés, qu'il s'agisse d'une réduction du temps de travail ou d'un renforcement des garanties collectives. Là où les possibilités de modulation horaire seront étendues, le recours aux heures supplémentaires devrait être limité d'autant. La centrale suggère aussi de dresser un bilan régulier des changements technologiques, lesquels devraient être justifiés par des raisons économiques.

La CFDT a mis en avant des *« thèmes relativement consensuels »*, ce qui l'a conduite à écarter, dans un premier temps, la question de la représentation collective dans les petites entreprises, sur laquelle elle poursuit sa réflexion. Sur ses trois autres objectifs (la prévention des maladies et des risques professionnels, l'égalité professionnelle, la protection sociale complémentaire), elle propose de commencer par un bilan au niveau des branches afin de recenser les points qui devront être négociés. Autant de différences d'approches qui risquent cependant de rendre la recherche d'un accord de « méthode » ou « d'orientation » longue et laborieuse.

MICHEL NOBLECOURT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

100% D'AVENIR



100% D'IMAGINATION
100% AVEC LES HOMMES
100% D'OUVERTURE SUR LE MONDE
100% D'INTELLIGENCE
100% D'INNOVATION
100% DE TECHNOLOGIE
100% AU SERVICE DES CLIENTS
100% D'EQUITE POUR LES ACTIONNAIRES
ENSEMBLE A 100% POUR DEFENDRE
UN PROJET D'AVENIR.

Information aux actionnaires.

05.20.84.92.
NUMERO VERT
APPEL GRATUIT





LES HOMMES QUI FONT LE 21e SIECLE.

Une note d'information présentée conjointement par Framatome et Télémécanique Électrique (visa COB n° 8883 en date du 26/2/88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.

Marchés financiers

En 1987

Le bénéfice net de la BNP a baissé de 5,9 %

Pour la première fois depuis 1974, date à laquelle les résultats de la BNP ont été publiés pour la première fois sous la forme consolidée, ces résultats s'inscrivent en légère baisse, à 2,835 milliards de francs en 1987 contre 3,015 milliards de francs en 1986, a annoncé M. René Thomas, PDG de la banque, qui les considère comme *« satisfaisants »* dans un environnement difficile marqué par une concurrence accrue et une crise boursière et financière internationale.

Le résultat d'exploitation a également fléchi à 9,421 milliards de francs contre 9,987 milliards de francs (– 5,7 %). A l'origine de ces reculs, on trouve, en exploitation, une augmentation nette des frais généraux, due à une accélération des investissements de modernisation, essentiellement en informatique (1,28 milliard de francs) mais aussi dans l'immobilier, notamment à l'étranger (sièges de Melbourne et Singapour). *« La modernisation doit être menée même au détriment de la rentabilité immédiate »*, a affirmé M. Thomas, qui a insisté, en outre, sur la réduction des marges bancaires dans le monde entier.

Ajoutons qu'au niveau des résultats réels, la diminution des plus-values sur portefeuille a été sensible, tandis qu'apparaissait, dans les provisions, une dotation pour les engagements sociaux (mises en retraite anticipée). De ce fait, ces provisions n'ont diminué, globalement, que de 5,7 % à 4,924 milliards de francs, celles pour créances douteuses fléchissant de 25,5 % et celles constituées sur les pays en voie de développement reculant légèrement à 2,383 milliards de francs, ce qui a permis, tout de même, de porter à 50 % le provisionnement sur les risques contractés dans soixante-dix pays.

La croissance des prêts aux particuliers a été très forte (50 % pour les prêts personnels), ce qui porte à 31 % la part de la clientèle particulière dans l'ensemble des crédits de la banque. Le montant du bilan consolidé a augmenté de 6,5 % à 975 milliards de francs, et le dividende sera augmenté de 15 %, passant à 17,25 F, avoir fiscal compris, après distribution d'une action gratuite pour dix anciennes en 1987.

F. R.

● **La Banca Comerciale Italiana souhaite racheter à l'amiable l'Irving Bank.** – La Banca Comerciale Italiana (COMIT), l'un des établissements les plus actifs de la péninsule et numéro deux du pays, a reçu l'accord de la banque new-yorkaise Irving pour racheter 51 % de son capital au prix de 620 millions de dollars (3,5 milliards de francs). L'Irving Bank est menacée par une OPA « hostile » de la Bank of New-York et a donc cherché un « chevalier blanc » pour venir à son secours. Si l'opération réussit, c'est-à-dire si la Bank of New-York ne relève pas le montant de son offre, la COMIT pourrait renforcer considérablement son implantation aux Etats-Unis, où elle est installée à New-York, à Chicago et à Los Angeles.

● **Generali accroît sa part dans la Compagnie du Midi.** – Le groupe italien Assurances Generali a porté sa part de 8,95 % à 13,61 % dans le capital de la Compagnie du Midi. Ainsi s'explique en partie le gonflement des transactions observé la semaine dernière sur le titre français. Entre le 8 et le 15 avril, environ 1 million d'actions Midi, soit près de 8 % du capital, ont changé de mains. En renforçant sa participation, le groupe italien entend donc conserver une part importante dans le Midi après l'augmentation de capital prévue par cette société.

NEW-YORK, 18 avril ↓

Irrégulier

La semaine s'est ouverte à New-York sur une note mitigée. Hausses et baisses ont alterné durant toute la séance, avec une tendance plutôt marquée à l'alourdissement. Cependant, sur une reprise de la demande à l'approche de la clôture, le terrain perdu a été, en partie, regagné. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 008,12, soit à 5,80 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 984 valeurs traitées, 785 ont monté, 759 ont reculé et 440 n'ont pas varié.

Les professionnels ne savaient pas trop que penser de cette séance. Vu la maigreur de l'activité, le marché n'a donné qu'un aperçu de ses possibilités. A-t-il réagi à l'aggravation des hostilités dans le Golfe et à la hausse des prix du pétrole ? Nul ne saurait le dire. Aux dires d'experts, la Bourse new-yorkaise est encore sous le choc de sa dernière dégringolade. *« Si vous étiez gérant de portefeuille*, disait un spécialiste, *il ne vous resterait plus qu'à vous asseoir et à attendre la suite des événements. »* Au total, 144,82 millions de titres ont changé de mains, contre 234,20 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 18 avril
Alcoa	43	43 1/2
Allegis (ex-UAL)	79 1/4	79 3/4
A.T.T.	28 3/4	28 3/8
Boeing	46 1/8	45 3/8
Chase Manhattan Bank	25	25 1/8
Du Pont de Nemours	82 1/8	84 3/8
Eastman Kodak	40 1/2	40 1/4
Exxon	43 5/8	43 3/8
Ford	45 1/4	45 7/8
General Electric	40	39 1/2
General Motors	72 3/4	71 7/8
Goodyear	63	62 1/4
I.B.M.	114 1/8	114 1/8
I.T.T.	46	45 1/2
Mobil Oil	46 3/4	46 5/8
Pfizer	58 5/8	58 1/4
Schlumberger	35 7/8	36
Texaco	48 3/4	48 3/8
Union Carbide	22 3/4	22 3/8
U.S.X.	32	32 3/4
Westinghouse	52 1/8	51 3/8
Xerox Corp.	54 5/8	54 1/4

PARIS, 18 avril =

Frémissement

Après une légère hésitation, les valeurs ont repris le chemin de la hausse lundi dès les premiers échanges de la matinée. L'indicateur de tendance gagnait jusqu'à 1 % avant de revenir à l'ouverture de la séance officielle à + 0,8 %. Il clôturait sur un gain de + 0,14%. Si les opérateurs apparemment ne semblent pas tenir compte des mauvais indices économiques américains annoncés la semaine dernière, ils demeurent néanmoins extrêmement prudents.

L'avancée de lundi s'est effectuée dans un marché calme où le volume des échanges a été inférieur à celui des jours précédents. Les étrangers continuent d'investir dans les actions françaises ainsi que les investisseurs institutionnels. Les défenseurs d'une hausse rappellent que, contrairement à ses grandes rivales (New-York et Tokyo), la place parisienne n'a pas rattrapé le niveau qu'elle avait au moment du krach. Ils ajoutent également que les perspectives de résultats des entreprises sont encore très favorables cette année. En revanche, d'autres opérateurs, sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, se limitent à préciser que les Bourses mondiales sont entraînées dans un cycle de baisse et que la tenue de la place française est liée avant tout à celle de Wall Street et du Kabuto Cho.

« Il ne faut pas avoir la mémoire courte », indiquait en guise de conclusion un banquier néanmoins séduit par la légère hausse. Si la SCOA demeurait très recherchée, il en était de même pour Moulinex et Peugeot. L'attrait pour cette valeur augmente à mesure que s'approche la date de publication de ses résultats. Certains attendent une nette progression du dividende. L'Institut Mérieux, SEB, les Docks de France et Cérus figuraient parmi les plus fortes hausses, tandis que les baisses étaient emmenées par Via Banque, Euromarché et UCB.

Sur le MATIF, le contrat de juin perdait 0,34 % à 101,8.

LONDRES, 18 avril =

Réduction des gains

La soudaine escalade militaire dans le Golfe et l'évolution du dollar ont entraîné une certaine prudence des investisseurs en fin de séance. La journée de lundi avait pourtant bien débuté. Stimulé par la perspective d'une nouvelle baisse des taux, alors que la livre continuait de grimper, l'indice FT gagnait jusqu'à 12,5 points. L'avance se réduisait ensuite à 3,9 points (+ 0,02 %), à 1 419,6. Quelque 416 millions de titres étaient alors échangés. Les valeurs pétrolières se sont distinguées par des gains appréciables, stimulées par la reprise des cours du brent de référence de la mer du Nord à la suite de la tension dans le Golfe. Aux bancaires, la Bank of Ireland a enregistré un recul, après avoir annoncé son intention de reprendre pour 370 millions de dollars, la première banque de l'Etat du New-Hampshire, la First New Hampshire Inc. Le constructeur de matériel électrique Thorn Emi déclarait, pour sa part, vouloir acheter la firme française Holofane, qui produit du verre destiné à l'industrie automobile. Blue Circle, principal fabricant de ciment britannique, a enregistré une hausse de 22 % de son bénéfice avant impôt en 1987, à 155 millions de livres, contre 127 millions l'année précédente. Ce résultat est supérieur à l'attente des analystes, qui avaient prévu une fourchette de 145 à 152 millions de livres.

TOKYO, 19 avril ↓

La baisse se ralentit

Nouveau repli des cours mardi à la Bourse de Tokyo. Le mouvement de baisse, toutefois, s'est fortement ralenti dans l'après-midi sur une reprise des achats. L'indice Nikkei, qui, en fin de matinée, perdait encore 226,44 points, n'abandonnait plus à la clôture de la journée que 14,45 points, à 26 657. Au plus bas de la séance, il avait touché la cote 26 444,81 points.

Le marché semble avoir été un peu rassuré par la résistance de Wall Street, dont beaucoup craignaient à Tokyo qu'il ne rechute. Les incertitudes sur la confrontation américano-iranienne dans le Golfe arabo-persique ont néanmoins pesé sur la tendance.

Baisse des maisons de courtage, des banques, de la communication, des transports ferroviaires et routiers, de la distribution, des compagnies d'assurances et des services publics. Hausse du crédit-bail, des automobiles, des pétroles, de l'immobilier et des instruments de précision.

VALEURS	Cours du 18 avril	Cours du 19 avril
Akai	621	623
Bridgestone	1 400	1 410
Canon	1 250	1 280
Fuji Bank	3 380	3 370
Honda Motors	1 750	1 780
Matsushita Electric	2 720	2 740
Mitsubishi Heavy	730	726
Sony Corp.	5 400	5 450
Toyota Motors	2 360	2 360

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le britannique Thorn Emi souhaite acquérir Holophane.** – Les cotations d'Holophane et de sa filiale Europhane ont été suspendues, le 18 avril, à la Bourse de Paris. Le britannique Thorn Emi a, en effet, décidé d'acquérir cette firme, spécialisée dans la fabrication de verrerie d'éclairage, notamment pour le secteur automobile. Ce secteur d'activité est l'un des axes de développement qu'a retenus Thorn Emi après sa restructuration.

● **La Caisse des dépôts, l'UAP et Kleinwort Benson actionnaires de la société de Bourse Fauchier-Magnan.** – La Caisse des dépôts et consignations, l'Union des assurances de Paris et la Banque d'investissement britannique vont entrer chacune à hauteur de 10 % dans le capital de la société de Bourse Fauchier-Magnan, Durant des Aulnois. Cette société est la vingt-septième à ouvrir son capital à des partenaires financiers ou banquiers. La Caisse des dépôts et l'UAP sont actionnaires également d'une autre société de Bourse, Dufour-Kervern, depuis le mois de février. La Caisse des dépôts n'exclut pas d'autres prises de participation minoritaires.

● **Un groupe norvégien prêt à racheter un chantier naval écossais.** – Le groupe norvégien Kvaërner, qui a des intérêts dans la construction navale et le transport maritime, a annoncé son intention de racheter le chantier naval britannique de Govan, situé près de Glasgow, en Ecosse. Govan emploie environ deux mille personnes et représente 40 % à peu près de la capacité totale des chantiers en Grande-Bretagne. Il appartient à l'Etat et est déficitaire. Kvaërner exploite une flotte importante de navires transporteurs de gaz et de produits chimiques.

● **Delmas-Vieljeux : forte hausse des bénéfices.** – La société navale et commerciale Delmas-Vieljeux (SNCDV) a dégagé, en 1987, un bénéfice net de 294 millions de francs, contre 113 millions en 1986, a indiqué le groupe dans un communiqué publié le 18 avril. Le chiffre d'affaires a été pratiquement stable, atteignant presque 3 milliards de francs. Il sera proposé aux actionnaires un dividende de 23 F par action, contre 21 F pour l'exercice précédent, soit 34,50 F avec l'avoir fiscal.

● **Epéda-Bertrand Faure dégage un résultat net de 201,6 millions.** – Le groupe Epéda-Bertrand Faure (EBF) a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé (part du groupe) de 201,6 millions de francs, contre 108,6 millions en 1986, soit une progression de 85 %, a indiqué le fabricant de sièges automobiles, également implanté dans la literie et les bagages (Delsey). M. Jean-François Michel, directeur financier, a précisé que le dividende proposé serait de 13 F (+ 6,50 F d'avoir fiscal) au lieu de 10 F (+ 5 F) au titre de 1986. La progression du résultat est allée de pair avec celle du chiffre d'affaires consolidé, qui est passé en un an de 3,48 milliards de francs à 6,26 milliards de francs, et de celle du résultat courant (478,5 millions, + 95 %), à la suite de l'acquisition du groupe Luchaire (automobiles, armement, aéronautique...) et de la Sotexo, ancienne filiale de Renault, spécialisée dans les sièges.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	208	222 80 d	Le gd livre du mois	238	247 50
Arnault & Associés	395	394	Loca Investissement	255	258
Asystel	314	309	Locamic	150	152
B.A.C.	455	455	Marlin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	385	385	Metallurg. Minière	100	107 d
B.I.C.M.	620	620	Métrologie Internat.	302	300
B.I.P.	440	442	Microservice	135	132
Boisset	....	....	M.M.B.M.	414	414
Bolloré Technologies	700	700	Molex	229	218
Bolsoal	740	....	Navale-Delmas	476	480
Câbles de Lyon	1150	1195	Olivetti-Logabax	159 80	159 80
Calberson	845	850	Om. Gest. Fin.	300	300
Canal Plus	480	478	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	97
Cardif	1205	1205	Rexel	800	780
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	250	250	St-Gobain Emballage	1150	1104
C.A.T.C.	126	127 10	St-Honoré Matignon	155	149
C.D.M.E.	824	820	S.C.G.P.M.	140	....
C. Equip. Elect.	293	294	Segin	270	280
C.E.G.I.D.	519	529	Seine-Métro	747	720
C.E.G.E.P.	169	160	S.E.P.	1136	1181
C.E.P.-Communication	1250	1260	S.E.P.R.	1120	1075
C.G.I. Informatique	615	600	Sligos	1320	1360
Comptoir d'Odgey	461 20	461 20	S.M.T. Goupil	210	212
C.N.I.M.	270	....	Sodexho	890	880
Concept	237 50	240 70	Supra	255	264
Conforama	531	535	TF-1	181 50	185
Creeks	338 20	350	Unilog	110	114 50
Dafsa	146 50	145	Union Financ. de Fr.	393 60	410
Dauphin	3400	3410	Valeurs de France	308	308
Devanlay	1056	1062			
Deville	636	640			
Duménil-Leblé	825	840			
Editions Belfond	117	120			
Elysées Investiss.	21 20	21 20			
Finacor	414	470 30 d			
Guintoli	582	575			
Guy Degrenne	850	....			
I.C.C.	235	233			
IDIA	170 50	170 50			
I.G.F.	140	138			
IM2	115	119 80			
Int. Metal Service	186 50	186 50			
La Commande Electro.	204	202			

Marché des options négociables le 18 avril 1988

Nombre de contrats : 7 426

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	240	46	48	1,40	–
Lafarge-Coppée	1 000	170	195	12,50	35
Michelin	160	32	39,50	3,60	–
Midi	1 300	320	380	32	70
Paribas	320	20	31	21	–
Peugeot	840	205	235	7	26
Saint-Gobain	400	18,50	24,50	16	–
Thomson-CSF	168	13,50	19	10,50	18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 avril 1988

Nombre de contrats : 54 342

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	101,75	100,80	100,30
Précédent	102,20	101,25	100,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,16	2,38	0,45	1,61

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,65 F ↑

Le dollar s'est un peu redressé, mardi 19 avril, sur toutes les places financières internationales. Il s'est, en particulier, échangé à 5,65 F, contre 5,6460 F la veille. L'activité a, toutefois, été relativement réduite. Les opérateurs attendent la publication des dernières statistiques sur la marche de l'économie américaine.

FRANCFORT	18 avril	19 avril
Dollar (en DM)	1,6621	1,6625

TOKYO	18 avril	19 avril
Dollar (en yens)	123,78	124,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 avril) ..... 7 1/4-7 3/16 %
New-York (18 avril). 6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	15 avril	18 avril
Valeurs françaises	106	106,5
Valeurs étrangères	107,6	107,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 avril	18 avril
Indice général	296,8	302,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 avril	18 avril
Industrielles	2 013,93	2 008,12

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 avril	18 avril
Industrielles	1 415,70	1 419,6
Mines d'or	217,58	221,4
Fonds d'Etat	91,26	91,43

TOKYO

	18 avril	19 avril
Nikkei Dow Jones	26 671,45	26 657
Indice général	2 155,25	2 158,89

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6475	5,6525	+ 25	+ 40	+ 65	+ 90	+ 200	+ 275
$ can.	4,5770	4,5790	– 54	– 31	– 84	– 49	– 229	– 47
Yen (100)	4,5420	4,5460	+ 139	+ 158	+ 281	+ 317	+ 859	+ 946
DM	3,3975	4,000	+ 114	+ 133	+ 249	+ 275	+ 779	+ 848
Florin	3,0300	3,0330	+ 87	+ 98	+ 190	+ 207	+ 585	+ 635
FB (100)	16,2325	16,2400	+ 165	+ 303	+ 445	+ 635	+1 424	+1 800
FS	4,1050	4,1100	+ 187	+ 207	+ 405	+ 433	+1 207	+1 291
L (1 000)	4,5700	4,5750	– 109	– 75	– 228	– 186	– 669	– 575
£	10,6900	10,7000	– 31	+ 14	– 23	+ 46	– 62	+ 119

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	1 5/8	2 1/8	1 7/8	2	1 15/16	2 1/16	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	7 1/4	7 3/4	9 1/4	9 3/4	10	10 3/8	10 1/2	10 7/8
£	8 1/8	8 3/8	7 7/8	8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4
F. franç.	7	7 1/2	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 18 AVRIL

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1596	4,5 % 1973	1455 10	1469	1469	+ 0 96
....	C.N.E. 3%	3810	3810	3810	....
1024	B.N.P. T.P.	1041	1036	1036	- 0 48
1036	C.C.F. T.P.	1080	1075	1075	- 0 46
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1255	Renault T.P.	1249	1250	1250	+ 0 08
1460	Rhone-Poul. T.P.	1483	1485	1485	+ 0 13
1238	St-Gobain T.P.	1255	1240	1250	- 0 40
1176	Thomson T.P.	1195	1212	1212	+ 1 42
365	Accor	370	371	370	....
460	Air Liquide	470	475	477	+ 1 49
1790	Alcatel	1800	1810	1820	+ 1 11
1120	Als. Superm.	1141	1141	1141	....
205	A.L.S.P.I.	213	216 20	217	+ 1 88
230	Alsthom ★	252	252	247	- 1 98
2010	Arjom. Prioux	2074	2100	2100	+ 1 25
395	Aussedat-Rey	509	530	522	+ 2 55
750	Ass. Entrepr. ★	747	755	757	+ 1 34
670	Av. Dassault ★	750	730	770	+ 2 67
315	BAFIP	309	301	305	- 1 29
260	Bail-Equipem. ★	265 10	275	275	+ 3 73
870	Bail Investiss.	847	846	847	....
225	B.N.P. C.I.	263	263	265	+ 0 79
415	Cie Bancaire ★	388 10	387	386	- 0 54
320	Bazar H.-V.	295	291	292 10	- 0 98
375	Béghin-Say ★	388	383	380	- 2 06
720	Berger (Ma)	690	688	688	- 0 29
605	Bic ★	602	591	594	- 1 33
1020	B.I.S.	960	990	978	+ 1 88
2020	Bongrain S.A.	1990	2040	2030	+ 2 01
760	Bouygues ★	798	781	787	- 1 38
65	B.P. France ★	68	64 10	68 50	+ 0 74
3910	B.S.N. ★	4000	4031	4010	+ 0 25
1650	Cap Gem. S. ★	1770	1775	1800	+ 1 69
1310	Carnaud	1318	1310	1312	- 0 46
2080	Carrefour ★	2231	2285	2200	- 1 39
111	Casino	112 50	110	115 10	+ 2 31
96	Casino A.D.P.	100 90	101 50	101 50	+ 0 59
965	C.C.M.C.	950	946	950	....
680	Cetelem	686	687	689	+ 0 44
485	Cerus	474	488	484	+ 2 11
1180	C.F.A.O. ★	1135	1127	1131	- 0 35
225	C.G.E.	237 50	239	240 50	+ 1 26
820	C.G.I.P. ★	819	826	829	+ 1 22
800	Chargeurs S.A. ★	822	825	841	+ 2 31
810	Ciments franç. ★	836	844	852	+ 2 04
410	Club Méditerr. ★	379 20	381	375	- 1 11
163	Codetel ★	160 50	161	160	- 0 31
295	Colimeg	290	288	293	+ 1 03
1730	Colas	1765	1775	1775	+ 0 57
171	Compt. Entrepr.	166	166	165	- 0 60
580	Compt. Mod. ★	598	605	610	+ 2 01
880	Créd. Foncier	867	862	862	- 0 58
380	Crédit F. Imm. ★	386	408	396	+ 2 59
111	C.C.F.	113	110	111 50	- 1 33
460	Créd. Lyon. (CI)	500	504	504	+ 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	Crédit Nat. ★	768	770	766	- 0 26
200	Crouzet ★	215	212 50	221	+ 2 79
2000	Damart S.A.	2045	2070	2070	+ 1 22
315	Darty ★	332	333	332 50	+ 0 15
245	Darty (DP)	237	241	242	+ 2 11
1470	De Dietrich	1440	1450	1448	+ 0 56
191	Dév. R.d.C. (Li)	194 10	194	194	- 0 05
440	D.M.C.	420	421	425	+ 1 19
290	Drouot Assur.	303	303	303	....
1520	Docks France ★	1441	1469	1500	+ 4 09
525	Dumez ★	501	511	496	- 1
975	Eaux (Gén.)	1055	1070	1059	+ 0 38
960	Ecco ★	971	970	1000	+ 2 99
635	Electrofinanc. ★	590	593	595	+ 0 85
....	El. S. Dassault	389 20	385	385	- 1 08
270	Elf-Aquitaine	281	284 50	287	+ 2 14
225	— (certific.)	245	247	245	....
580	Epeda-B-Faure	586	579	579	- 1 03
2280	Essilor	2005	2030	2010	+ 0 25
1460	Essilor Int. (DP)	1360	1414	1400	+ 2 94
310	Esso S.A.F. ★	300	305	304	+ 1 33
1150	Eurafrance	1205	1205	1200	- 0 41
915	Eurocom ★	910	920	915	+ 0 55
2400	Euromarché	2450	2449	2367	- 3 39
460	Europe n° 1 ★	425 10	429	429	+ 0 92
34	Eurotunnel ★	33 90	34 20	34 40	+ 1 47
800	Exor ★	820	826	829	+ 1 10
700	Facom	732	730	742	+ 1 37
970	Fiches-bauche	955	940	945	- 1 05
210	Finextel ★	206 90	205 10	202 50	- 2 13
76	Fives-Lille ★	81 90	82 50	83	+ 1 34
1010	Fromageries Bel	971	970	990	+ 1 96
790	Gal. Lafayette ★	788	799	771	- 2 16
230	Gascogne	233	250	254	+ 9 01
1220	Gaz et Eaux	1130	1141	1145	+ 1 33
340	Géophysique ★	380	376	391	+ 2 89
470	Gerland	475	475	475	....
460	GTM-Entrepose	410	412	413	+ 0 73
515	Guyenne-Gas. ★	500	510	521	+ 4 20
1720	Hachette ★	1994	1995	1979	- 0 75
515	Havas ★	524	528	527	+ 0 57
415	Hénin (La)	424	421	405	- 4 48
1040	Hutchinson ★	990	971	980	- 1 01
....	Imétal	154 40	154	153 90	- 0 32
....	Imm. Plaine-M.	313	312	312	- 0 32
1020	Ingénico	1060	1040	1039	- 1 98
3100	Inst. Mérieux	3185	3260	3300	+ 3 61
515	Interbail ★	512	512	512	....
900	Intertechnique	1005	1006	1045	+ 3 98
685	J. Lefebvre	699	695	695	- 0 57
1040	Lab. Bellon	1023	1015	1025	+ 0 20
1120	Lafarge-Coppée	1138	1152	1145	+ 0 62
1130	Lebon ★	1095	1110	1100	+ 0 46
2310	Legrand ★	2490	2500	2495	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1870	Legrand (DP) ★	1930	1945	1940	+ 0 52
530	Leroy-Somer ★	580	587	580	....
1800	Lesieur	1765	1772	1770	+ 0 28
740	Locabail Immob.	684	685	685	+ 0 15
400	Locafrance ★	385 20	390	385	- 0 05
860	Locindus	890	880	870	- 2 25
240	Luchaire	240	235	236	- 1 67
1750	L.V.M.H. ★	1775	1784	1780	+ 0 28
1190	Lyonn. Eaux ★	1125	1117	1125	....
46	Mais. Phénix	45 25	45 80	45 35	+ 0 22
305	Majorette (Ly)	325	327	333	+ 2 46
240	Mar. Wendel ★	246	248	252 10	+ 2 48
141	Matra	142	142 90	142	....
1580	Merlin-Gerin ★	1700	1701	1710	+ 0 59
178	Michelin	190	195	192 80	+ 1 37
1300	Midi (Cie)	1612	1649	1630	+ 1 12
184	Midland Bk SA ★	177 50	176	177 10	- 0 23
485	Min. Salsig. (Ma)	500	504	504	+ 0 80
34	M.M. Penarroya	39 60	....	....	....
52	Moulinex	60 40	62	64 70	+ 7 12
840	Navig. Mixtes	850	840	840	- 1 18
79	Nord-Est ★	77 75	78 20	80 30	+ 3 28
320	Nordon (Ny)	330	340	340	+ 3 03
350	Nouvelles Gal.	334	341	331	- 0 90
676	Occid. (Gén.) ★	710	700	690	- 2 82
910	Omn.F.Paris	949	925	926	- 2 42
205	Olida-Caby	251 50	254	254	+ 0 99
....	Opfi-Paribas	325	325	317	- 2 46
2750	Oréal (L')	3010	3011	3008	- 0 03
305	Paribas	323	327	327 50	+ 1 39
365	Paris-Réesc. ★	345	338 10	337 80	- 2 09
825	Pechelbronn ★	880	855	866	+ 0 70
290	Penhoet	280	272	280	....
660	Pernod-Ricard ★	728	706	716	- 1 65
930	Peugeot S.A.	1030	1070	1058	+ 2 72
435	Poliet	441	440	440	- 0 23
615	P.M. Labinal	602	598	598	- 0 66
2580	Presses Cité ★	2520	2540	2520	....
1090	Prétabail Sic.	1091	1115	1100	+ 0 82
550	Primagaz	572	571	571	- 0 17
395	Printemps ★	395	388	399 50	+ 1 14
1260	Promodès	1230	1201	1230	....
845	Radiotechn.	835	811	822	- 1 56
....	Raff. Dist. Total	73 50	73	74	+ 0 68
2300	Redoute (La) ★	2040	2070	2090	+ 2 45
325	Rober financière	313 20	317	317	+ 1 21
795	Roussel-Uclaf	795	782	785	- 1 26
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3190	3210	3210	+ 0 63
165	Sade	188	166	166	- 1 19
1380	Sagem ★	1350	1317	1339	- 0 81
410	Saint-Gobain	395 60	389 50	405	+ 2 38
1030	St-Louis	992	1013	1014	+ 2 22
1080	Salomon	1185	1180	1195	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
605	Salvepar	570	575	575	+ 0 88
540	Sanofi ★	584	580	600	+ 2 74
485	S.A.T. ★	600	602	606	+ 1
....	Saulz.-Chât. (B)	167 50	160	160	- 4 48
1030	Saupiquet (Na)	1065	1065	1065	....
280	Schneider ★	242	244	239	- 1 24
38	S.C.O.A.	55 65	57	52	- 6 56
595	S.C.R.E.G.	556	565	566	+ 1 80
665	Seb ★	638	650	666	+ 4 58
425	Sefimeg ★	419 80	419 80	415	- 1 14
1440	S.F.I.M.	1640	1645	1689	+ 2 99
28	S.G.E.	27	27	27 10	+ 0 37
500	Signaux ★	535	519	525	- 1 87
690	Silic	680	695	691	+ 0 14
535	Simco-U.P.H. ★	511	509	512	+ 0 20
305	Simnor (Li)	308	307	307	- 0 65
735	Skis Rossignol	730	720	715	- 2 05
670	Siminco	671	680	672	+ 0 15
285	Société Générale	276	275	275	- 0 36
167	Sodecco	170	174 90	174 90	+ 2 88
168	Sodero (Na)	154	154	154	....
2010	Sodexho ★	2000	2043	2060	+ 3
94	Sogenal (Ny)	94 50	93 50	93 50	- 1 06
265	Sogerap	263	262 50	262 50	- 0 19
1980	Somm-Allib. ★	1852	1875	1853	+ 0 05
575	Source Perrier	619	619	609	- 1 62
640	Sovac ★	595	590	581	- 2 35
325	Spie-Batignol.	337	347	347	+ 2 97
430	Strafor ★	415	419	418	+ 0 72
230	Suez	233	233	231	- 0 86
365	Synthélabo ★	368	368	372	+ 1 09
670	Talcs Luzenac	790	802	802	+ 1 52
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
158	Thomson-C.S.F.	171 80	174	170	- 1 05
335	Total (CFP) ★	345	345	351 50	+ 1 88
70	— (certific.)	72 30	73	74 50	+ 3 04
980	T.R.T. ★	1013	1013	1030	+ 1 68
360	U.F.B.	361 10	361	362	+ 0 25
785	U.I.C. ★	795	819	805	+ 1 26
530	U.I.F. ★	511	511	507	- 0 78
860	U.I.S.	848	841	850	+ 0 24
185	U.C.B. ★	172 80	169 10	169	- 2 20
725	Unibail	674	674	675	+ 0 15
410	Valéo	418 10	419 80	415	- 0 74
69	Vallourec	77	75	75 50	- 1 95
320	Via Banque	320	310	309	- 3 44
605	Elf-Gabon	630	650	657	+ 4 29
111	Amax Inc.	113 60	114	114	+ 0 35
148	Amer. Express	142	138	139	- 2 11
161	Amer. Teleph.	152	151	151	- 0 66
104	Anglo Amer. C.	94 90	96 50	96 50	+ 1 69
535	Amgold	491 80	503	504	+ 2 48
855	BASF (Akt)	831	829	829	- 0 24
930	Bayer	912	912	915	+ 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
108	Buffelsfont.	103 90	105 10	105 10	+ 1 55
147	Chase Manh.	138 80	139 80	140	+ 0 86
61	De Beers	61	61	61 80	+ 1 31
1460	Deutsche Bank	1400	1416	1416	+ 1 14
860	Dresdner Bank	850	850	849	- 0 12
67	Driefontein Cst.	66	65 30	65 80	- 0 30
495	Du Pont-Nem.	473	466	466	- 1 48
240	Eastman Kodak	229	229	230	+ 0 44
32	East Rand	31 10	31 25	31 30	+ 0 64
220	Electrolux	234	233 50	235	+ 0 43
220	Ericsson	218 80	218 80	218 80	....
245	Exxon Corp.	244	244	245 10	+ 0 45
250	Ford Motors	250 50	255	255	+ 1 80
81	Freegold	80	80	80 20	+ 0 33
97	Gencor	90 80	91 70	91 70	+ 0 99
290	Gén. Electr.	231	230	406	+ 75 76
1320	Gén. Belgique	805	805	800	- 0 62
415	Gen. Motors	404	406	406	+ 0 50
97	Goldfields	96	97 20	97 20	+ 1 25
52	GdMetropolitain	52	52	52	....
48	Harmony	46 10	46 35	47	+ 1 95
63	Hitachi	65 20	63 90	64	- 1 84
910	Hoechst Akt.	870	865	866	- 0 46
110	Imp. Chemical	106 90	104	105 50	- 1 31
645	IBM	621	640	636	+ 2 42
270	ITT	260 50	257 50	258	- 0 96
188	Ito-Yokado	208 50	208 20	208 20	- 0 14
121	Matsushita	125 40	123 10	124 30	- 0 88
925	Merck	910	904	903	- 0 77
360	Minnesota M.	333	335 50	335 50	+ 0 75
260	Mobil Corp.	285 50	286	286	+ 0 19
194	Morgan J.P.	190	181	181	- 4 74
35800	Nestlé	34950	35200	35200	+ 0 72
176	Norsk Hydro	175	180 70	180 70	+ 3 26
156	Ofsil	151 50	151	151	- 0 33
1820	Petrofina	1830	1795	1799	- 1 69
535	Philip Morris	499	493 80	494	- 1
90	Philips	84 60	85	85	+ 0 47
74	Placer Dome	75	74 90	74 80	- 0 27
340	Quilmès	318	315	315	- 0 94
480	Randfontein	445	454 70	458	+ 2 92
695	Royal Dutch	695	696	695	....
39	Rio Tinto Zinc	36 80	37 10	37 20	+ 1 09
52	St Helena Co	50 90	52	53	+ 4 13
205	Schlumberger	202	202 50	203	+ 0 50
114	Shell transp.	115 30	116 50	116 50	+ 1 04
1350	Siemens A.G.	1180	1210	1185	+ 0 42
240	Sony	250 90	247 90	248	- 1 16
205	T.D.K.	210	207 50	207 50	- 1 19
36	Toshiba Corp.	36 10	35 55	35 50	- 1 66
360	Unilever	333 10	333	333	- 0 03
240	Unit. Techn.	222	219	219	- 1 35
530	Vaal Reefs	509	510	512	+ 0 59
325	Volvo	325 50	327 50	327 50	+ 0 61
225	West Deep	215	217	217	+ 0 93
330	Xerox Corp.	304	306	306	+ 0 66
1 36	Zambia Corp.	1 38	1 38	1 39	+ 0 72

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 20	7 983
8,80 % 78/93	102	7 561
10,80 % 79/94	104 30	6 728
13,25 % 80/90	106 60	11 621
13,80 % 81/89	103 95	3 582
16,20 % 82/90	112 50	4 293
16 % juin 82	114 43	13 770
14,60 % fév. 83	114 75	2 314
13,40 % déc. 83	117 70	4 383
12,20 % oct. 84	111 68	6 467
11 % fév. 85	110 90	1 743
10,26 % mars 86	105 05	1 068
ORT 12,75 % 83	1878	..
OAT 10 % 2000	103 98	8 982
OAT 9,80 % 1997	106 35	3 462
OAT 9,80 % 1996	103 20	2 142
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 43	3 003
CNB Paribas	102 48	3 003
CNB Suez	102 48	3 003
CNI janv. 82	102 48	3 003
PTT 11,20% 85	108 20	4 021
CFF 10,30% 88	101 80	2 280
CNE 11,50% 85	108 80	9 077
CNT 9% 86	100	0 266
CRH 10,90% déc. 85	106 50	2 975
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2120	212
Métalogie I. 6% 6/7	77 95	7 780

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1450	1450
A.G.F. (St Cent.)	600	599
Applic. Hydraul.	617	....
Arbel	345	345
Astorg	180	185 50
Avenir Publicité	531	532
Bain C. Monaco	180	189
Banque Hypoth. Eur.	294	295
Béghin-Say (C.I.)	336	330
B.S.L.	340	350 o
Blanzy-Ouest	535	535
B.N.P. Intercontin.	217 50	219
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	730	780
B.T.P.	128	127
Caff	612	610
Cambodge	619	615
C.A.M.E.	111 10	106 60
Campenon Bern.	150 40	157 d
Carbone-Lorraine	448	460
C.E.G.Frig.	480	473
Centen. Blanzy	1580	....
Centrest (Ny)	203	211 10
Cerabati	111	116

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	142 10	146
C.I.C. (Financ. de)	212	210
C.I. Maritime	690	690
Ciments (B)	629	629
Clause	665	680
Cofradel (Ly)	960	986
Cogifi	337 50	340
Comiphos	305	306
Cie Industrielle	2360	2360
Comp. Lyon-Alem.	270	276
Concorde (La)	780	784
C.M.P.	13 50	14 05
Créd. Gén. Ind.	594	570
Cr. Universel (Cie)	575	570
Créditel	138 50	138 50
Darblay S.A.	500	501
Delalande S.A.	1000	1040
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1540
Didot-Bottin	840	850
Eaux Bass. Vichy	938	938
Eaux Vittel	1920	1843
E.C.I.A.	698	726
Économats Centre	279	275
Electro-Banque	291	298
Elf-Antargaz	559	....
E.L.M. Leblanc	578	579
Entr. Bretagne	228	230
Entrepôts Paris	479	479
Epargne (B)	2888	2850 o
Europ. Accumul.	42 60	44 20
Europe Soufre Indust.	80	....
Éternit	1750	1800
Finalens	173	173
FIPP	385	....
Fonc.	620	620
Foncière (Cie)	465	401
Fonc. Lyonnaise	520	494 o
Foncina	417	415
Forinter	1085	1085
Fougerolle	282	286
France I.A.R.D.	260	280 d
France (La)	3794	4147 d
From. Paul Renard	548	587 d
GAN	870	900
Gaumont	339	339
Gévelot	500	500
Gr. Fin. Constr.	387	390
Gds Moul. Paris	358	358
Groupe Victoire	440	440
G. Transp. Ind.	430	431
Immindo S.A.	400	400
Imminvest	275	275
Immobail	388	385
Immobanque	675	671
Immob. Marseille	6300	6300
Immofice	445	447
Invest. (Sté Cent.)	785	780
Jaeger	94 80	98 60 d
Lafitte-Bail	436	436 50
Lambert Frères	221	225
Lille-Bonnières	516	536 d
Loca-Expansion	275	285
Locafinancière	322	322
Locatel	765	767
Louvre (Sté)	1182	1200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	795	795
Lyonnaise Immob. (Cie)	320	320 20
Machines Bull	107 50	105
Magasins Uniprix	146	134 80 o
Magnant S.A.	118	117
Maritimes Part.	222	230
Métal Déployé	428	412
Mors	53	52
Navig. (Nat. de)	53	52
OPB Paribas	204	212
Optorg	255	258
Oréal (L') C.I.	1950	1950
Origny-Desvroise	1080	1080
Palais Nouveauté	440	449
Parfinance	162	164
Paribas-CIP	386	380
Paris France	180	184
Paris-Orléans	235	239
Partenhos	210 20	215
Patern. Risq. Div.	1050	1080
Pathé-Cinéma	315	325
Pechiney (cert. inv.)	235	230
Piles Wonder	720	691
Piper-Heidsieck	1025	1010
P.L.M.	86	89 40 d
Poclain	33 90	27 55 o
Porcher	380	374
Promodès	936	936
Providence S.A.	1190	1145
Publicis	2340	2400
Rhône-Poul. (c. inv.)	324	320
Ricqlès-Zan	205	....
Rochefortaise S.A.	540	518 o
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	485	505 d
Roudière	190	190
Rougier et Fils	71	73
Sacer	471	480
SAFAA	260	260
Safic-Alcan	800	800
SAFT	1348	1294
Saga	174	170
St-Gobain C.I.	443	460
Salins du Midi	490	488
Santa-Fé	114	111
Satam	72 60	72 50
Savoisienne (M)	246 70	201 60 o
SCAC	430	....
Semelle Maubeuge	307	308 50
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	188	170
Sicotel	298	298
Sinvim	285	283 50
Siph (Plant. Hévéas)	347 50	350
Sté Générale-CIP	188	200
Sofal financière	1688	1650
Soficat	880	880
Sofio	476	600
Soficomi	717	....
S.O.F.I.P. (M)	115 10	115 10
Sofragi	839	805 o
Souchon Autog.	364	349 40 c
Sovabail	620	620
S.P.I.	509	520
Suez (Fin. de)-CIP	180	180
Stemi	780	780
Taittinger	2300	2392

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	241	220 o
Tour Eiffel	415	416
Ufiner S.M.D.	509	505
U.A.P.	308	306
U.T.A.	1000	980
Veuve Clicquot	3100	3188
Vicat	1274	1325 d
Viniprix	1100	1129
Vitos	103	106
Waterman S.A.	643	660
Brass. du Maroc	125	....
Étrangères		
A.E.G.	825	750
Akzo	323	....
Alcan Alum.	163	160
Algemeine Bank	120	....
American Brands	238	235 10
Am. Petrofina	356	....
Arbed	180	200 d
Asturienne Mines	125	125
Banco de Santander	300	305
Bco Pop Espanol	450	455
Banque Ottomane	2080	....
B. Régl. Internat.	45010	46000
Br. Lambert	476	490
Canadian-Pacific	108	108 90
Chrysler corporation	136	129
CIR	25 60	25 60
Commerzbank	748	750
Dart. and Kraft	303	288
De Beers (port.)	63	....
Dow Chemical	495	480
Gén. Belgique	805	800
Gevaert	1102	....
Glaxo	106 90	105
Goodyear	353	350
Grace and Co	152	151 50
Honeywell Inc.	377	378
I.C. Industries	204	192
Johannesburg	750	....
Kubota	31 60	32
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40	41 50
Mineral-Ressourc.	70 10	70 05
Nixdorf	1847	1810
Noranda	106 80	105
Olivetti	30	29 80
Pakhoed Holding	230	230
Pfizer Inc.	320	328
Procter Gamble	460	443
Ricoh Cy Ltd	58 70	55 80
Rolinco	255	261 80
Robeco	272	275
Rodamco	463 50	465
Saipem	9 70	9 50
Shell tr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	220	215 10
Steel Cy of Can.	105	106
Squibb	370	350 20
Tenneco	259 80	....
Thorn EMI	61	....
Toray indust. inc	37	38 80
Vieille Montagne	910	905
Wagons-Lits	780	780
West Rand	12 10	11 20
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	140	140
Cochery	174	....
Cogenhor	141 70	130 30
C. Occid. Forestière	180	....
Copareux	335	337
Dubois Inv. (Centr.)	600	600
Gachot	62 20	62
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 70	....
Nicolas	615	762
Révillon	330	....
Rorento N.V.	172 80	173 40
Serv. Equip. Veh.	56 30	....
S.P.R.	308	308
Sté Lecteurs du Monde	695	695
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 646	5 646	5 450	5 850
ECU	7 041	7 060	....	....
Allemagne (100 DM)	339 240	339 580	329	348
Belgique (100 F)	16 210	16 222	15 800	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 470	302 880	293	313
Danemark (100 krd)	88 265	88 250	85	92
Norvège (100 k)	91 050	91 600	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 623	10 691	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 235	4 238	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 570	4 589	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 780	410 960	398	418
Suède (100 krs)	96 190	96 470	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 250	48 280	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 105	5 123	4 800	5 400
Portugal (100 esc.)	4 143	4 149	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 583	4 586	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 551	4 541	4 400	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/4
Or fin (kilo en barre)	82450	83200
Or fin (en lingot)	82450	82750
Pièce française (20 fr)	512	512
Pièce française (10 fr)	362	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	535
Pièce latine (20 fr)	476	475
Souverain	601	602
Pièce de 20 dollars	2930	2925
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3175	3185
Pièce de 10 florins	499	501
Or Londres	453 85	457 55
Or Zurich	453 50	458 60
Or Hongkong	447 05	457 50
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 18/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	700 04	682 97
Actilion	199 64	194 30
Actions France	381 40	367 61
Actions sélectionnées	489 02	471 34
Aedificandi	550 38	530 49
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1009 55	984 93
A.G.F. 5000	497 72	485 58
A.G.F. ECU	1108 78	1097 80
A.G.F. Interfonds	434 30	423 71
A.G.F. Invest	101 29	98 82
A.G.F. OBLIG.	1120 84	1115 36
A.G.F. Sécurité	10698 22	10698 22
Agfimo	568 09	554 23
Altefi	207 16	199 66
A.L.T.O.	174 95	169 63
Amei-Gan	5038 67	4811 14 ◆
America-Valor	661 32	631 33
Amplitude	471 12	457 40
Arbitrages court terme	5369 27	5358 54 ◆
Argonautes	343 68	332 86
Associc	1130 79	1130 79
Atout Futur	254 94	246 56
Aurecic	1416 11	1374 86
Axa Europe	118 43	113 06
Axa Investissements	104 50	99 76
Brad Associations	2547 86	2540 24
Brad International	79 20	77 65
Capital Plus	1773 69	1773 69
Cardan-Pierre	26 16	25 03
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptamaire	105 99	102 80
Convertimmo	337 49	324 51
Cortal court terme	1264 86	1264 86
Cortal Invest. Inter.	1053 81	1033 65 ◆
Credinter	483 65	469 56
Drouot-France	560 87	535 44
Drouot-Investiss.	889 31	858 53
Drouot-Sécurité	252 30	240 86
Drouot-Sélection	141 33	134 82
Ecuric	1151 81	1134 79
Ecureuil Privatisations	325 39	315 81
Energie	230 41	219 96
Epancic	2913 22	2913 22
Epacourt Sicav	4073 28	4063 12
Epargne Associations	25666 36	25627 92
Epargne-Capital	7862 87	7786 12
Epargne-Industr.	67 14	64 10
Epargne-J	52596 51	52596 51
Epargne Long-Terme	172 76	168 14
Epargne Monde	1038	1010 22
Epargne Première	12383 38	12383 38
Epargne-Oblig.	185 72	180 76
Epargne-Ouest	1080 59	1060 59
Epargne-Unie	1119 89	1079 41
Epargne-Valeur	382	371 78
Eparoblig	1261 57	1258 05
Epsilon	1061 63	1051 32
Eurinvest Croissance	1113 35	1082 88
Eurinvest Rendement	1108 63	1059 31
Europic	8970 70	8836 13
Eurodyn	970 55	936 64
Euro-Gan	4298 50	4103 58
Euro-Mall	25 47	25 08
Finord Placement	59637 09	59461 70
Finord Valorisation	13347 60	13085 88
Fonsicav (div. par 10)	10864 16	10864 16
Fonciel	237 41	226 64
France-Gan	5260 27	5021 74
France-Garantie	294 61	294 02
France-Investiss.	378 27	362 07
France-Obligations	432 17	427 89
Francic	336 28	326 49
Francic Pierre	92 80	90 10
Francic Régions	915 83	889 16
Fructi-Associations	27 90	27 90
Fructi-Épargne	26 21	25 57
Fructicapi	318 88	314 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	110243 39	110243 39
Fructidor	244 34	240 73
Fructifrance	639 86	624 24
Fructimmo	233 19	227 50
Fructiver	85732 09	85518 29
Fructi ECU	560 82	552 53
Fructi-Première	11858 74	11498 44
Fructoblig	1098 02	1062 88
Gestilion	80520 04	80369 12
Gestion Sécuricourt	11084 22	10974 48
Gestion Associations	145 77	142 56
Gestion Mobilière	601 70	574 42
Haussmann Associat.	1176 43	1175 43
Haussmann court terme	1177 67	1177 67
Haussmann Epargne	1376 63	1376 63
Haussmann Europe	1966 78	1886 05
Haussmann France	795 18	766 44
Haussmann Multiter.	1366 93	1295 40
Haussmann Obligation	1399 40	1348 82
Horizon	996 91	967 87
Interoblig.	12246 69	11776 68
Intersélect France	380 26	369 18
Invest. net	14604 69	14535 61
Invest. Obligataire	17968 65	17932 78
Japacic	181 34	176 06 ◆
Jeune épargne	237 68	234 17 ◆
Laffitte-Amérique	238 79	227 96
Laffitte Europe	239 27	228 42
Laffitte-Expansion	252 21	240 77
Laffitte-France	273 40	261
Laffitte-Immobilier	222 69	212 59
Laffitte-Japon	367 03	350 39
Laffitte-Oblig.	146 02	139 40
Laffitte-Rend.	215 81	205 83
Laffitte-Tokyo	362 84	346 39
Lion-Associations	11227 85	11227 85
Lion court terme	114529 51	114529 51
Lion-Institutionnels	22810 84	22554 25
Lionplus	725 86	718 67
Livret Bourse Investis.	382 58	371 44
Livret portefeuille	590 50	573 30
Méditerranée	153 35	146 40
Minimax	25964 22	25964 22
Mondiale Investissem.	398 95	380 86
Monecic	5811 08	5811 08
Monelion	63607 27	63607 27
Moné J.	64147 91	64147 91 ◆
Morgan court terme	14896 49	14895 49 ◆
Mutuelle Unie Sél.	141 41	136
Natio-Assoc.	8534 14	8521 10
Natio-Épargne	14247 84	14108 77
Natio-Court terme	208993	208993
Natio-Inter.	1224 25	1181 48
Natio-Obligations	537 46	523 08
Natio-Patrimoine	1282 80	1248 47
Natio-Placements	63729 87	63729 87
Natio-Revenus	1054 08	1043 82
Natio-Sécurité	11265 80	11265 80
Natio-Valeurs	582 02	576 18
Nippon-Gan	5391 20	5146 73
Nord-Sud Développ.	1164 04	1161 72
Normat IF	12830 36	12578 78
Obli Association	128 60	127 33
Oblicic Régions	1081 25	1076 12
Obligations Convert.	392 97	375 16
Oblilion	1085 25	1074 50
Optimavalor	170 72	166 56
Oraction	1120 60	1083 66
Oravalor	5516 56	5317 17
Paribas Croissance	568 82	545 83
Paribas Épargne	15419 10	15398 32
Paribas France	81 03	78 67
Paribas Obligations	990 84	976 20
Paribas Opportunités	102 75	98 78
Paribas Patrimoine	506 20	486 58
Paribas Revenu	95 49	94 64
Placem.-Valor	1089 72	1088 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1702 78	1669 39
Pervalor	540 67	524 92
Phénix Placements	262 03	260 73
Pierre Investiss.	656 44	626 57
Placement A	819 18	819 18
Placement court-terme	75138 30	75138 30
Placement J	57782 01	57782 01
Placement Premier	56722 26	56722 26
Plénitude	105 50	103 85
Première Obligations	10391 51	10370 77
Prévoyance Ecureuil	105 87	103 04
Pri/Association	21894 11	21894 11
Quartz	108 98	105 30
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	163 17	160 76
Revenus Trimestriels	5581 91	5528 64
Revenu Vert	1145 29	1144 14 c
Rivoli Action Invest.	317 81	303 40
Rivoli Plus	1118 98	1068 24
St-Honoré Assoc.	13826 23	13757 44
St-Honoré Bio-aliment.	707 37	675 29
St-Honoré Pacifique	510 72	487 56
St-Honoré P.M.E.	416 34	397 46
St-Honoré Réel	11834 19	11787 04
St-Honoré Rendement	12006	11946 27
St-Honoré Services	457 01	439 43
St-Honoré Technol.	698 38	667 65
St-Honoré Valor	11768 47	11768 47
Sécuric	11444 78	11433 35
Sécuri Taux	10424 46	10424 46
Sélection Croissance	469 44	455 77
Scandion (Caudec BP)	729 45	718 67
Sicav-Associations	1463 36	1461 17
S.F.I. fr. et étr.	573 84	557 13
Sicav 5000	298 13	290 15
S.I. Est	1168 79	1115 79 c
S.I.G.	774 38	738 93
Silvafrance	476 21	462 49
Silvam	378 07	367 95
Silvarente	214 43	212 31
Silvinter	404 03	393 22
S.N.I.	1130 82	1097 88
Sogepargne	354 43	341 52
Sogevar	959 66	916 13
Sogiter	1276 62	1218 92
Soleil Investissement	469 19	447 91
Stratégie Actions	981 64	943 89
Stratégie Rendement	1110 57	1075 61
Technocic	1091 22	1059 44
Techno-Gan	5743 79	5483 33
Trilion	5282 63	5230 33
U.A.P. Investiss.	367 69	354 40
Uni-Associations	111 46	111 46 ◆
Unifrance	397 97	383 69
Unifoncier	1095 33	1055 74
Uni-Garantie	1303 69	1278 10
Uni-Régions	2348 93	2264 03
Univers	2289 54	2213 29
Univar	181 41	181 41 ◆
Univers-Actions	1015 17	981 79
Univers-Obligations	1540 71	1480 05
Valorem	469 97	458 51
Valorg	1551 23	1549 68
Valrel	83472 34	83430 62

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Prochaine rencontre entre M. Barre et M. Chirac

M. Barre et M. Chirac pourraient se rencontrer en tête-à-tête avant le premier tour de l'élection présidentielle. Le principe d'un tel entretien avait été retenu lors de leur dernier entretien le 26 mars dernier au domicile parisien du député du Rhône. Les états-majors de campagne des deux candidats et les dirigeants du RPR et de l'UDF étudient également les modalités de la concertation qu'ils établiront entre eux dès le dimanche 24 avril.

La grève à la RATP entraîne peu de perturbations

Le trafic était peu perturbé, le mardi 19 avril au matin, à la RATP, à la suite du mot d'ordre de grève – pouvant aller de deux heures à vingt-quatre heures – lancé par la CGT. Par ce mouvement, la CGT entend protester contre la révocation d'un machiniste du dépôt de Nanterre et les incidents, ayant entraîné une intervention de la police, qui s'y sont déroulés le 14 avril.

Pour le métro et le RER, la CGT avait appelé à des arrêts de travail de deux heures à la fin de chaque service. Le 19 avril au matin, le trafic était, selon la direction, normal tant dans le RER que dans le métro. Sur la ligne 10 (Austerlitz-Boulogne), le trafic n'était assuré qu'à 60 % jusqu'à 7 h 30, mais il est ensuite redevenu normal. Des perturbations un peu plus fortes risquaient de se produire entre 11 heures et 12 heures, 17 heures et 18 heures et après 23 heures.

Le mot d'ordre de la CGT était de vingt-heures pour les autobus. Mais le 19 avril au matin le trafic était assuré à 91 %, y compris au dépôt de Nanterre. C'est au dépôt de Lebrun dans le treizième arrondissement de Paris que le mouvement était le plus suivi (trafic assuré à 72 %).

Le numéro du « Monde » daté 19 avril 1988 a été tiré à 562 830 exemplaires

ISRAËL : il était bien « Ivan le Terrible »

John Demjanjuk est déclaré coupable de « crimes contre l'humanité »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

John Demjanjuk était « Ivan le Terrible », bourreau du camp de la mort de Treblinka, et il est coupable de « *crimes contre l'humanité* », de « *crimes contre le peuple juif* » et de « *crimes de guerre* ». Ainsi en a jugé, lundi 18 avril, le président du tribunal de Jérusalem, à l'issue d'un procès de quatorze mois, au terme de treize heures de délibérations, etaprès avoir lu un procès-verbal de quatre cents pages détaillant ce verdict « *scrupuleusement pesé* ».

Dans la salle du Palais des congrès, les quelque deux cent cinquante personnes présentes – dont des rescapés de Treblinka, où les nazis exterminèrent plus de huit cent cinquante mille juifs, – applaudirent à tout rompre. Mais le président, l'austère juge Dov Levin, imperturbable, plus soucieux, affirme-t-il, « *de dire le droit* » que de céder à l'émotion, a imposé le calme. Le premier grand procès à s'être tenu en Israël pour crime contre l'humanité depuis la pendaison d'Adolf Eichmann, il y a près d'un quart de siècle, s'est terminé dans la sérénité.

Le coupable risque la peine de mort ou la prison à vie, mais la sentence ne sera pas rendue avant lundi prochain. Toute la journée, le box des accusés est resté vide. John Demjanjuk (soixante-seize ans) s'est fait excuser ; il est resté dans sa cellule pour « *mal de dos* », et cette absence qui ressemble à de l'indifférence résume ce que fut la ligne de défense de l'accusé durant ces quatorze mois : ce procès n'est pas le sien, il n'a pas et n'a jamais été « Ivan le Terrible ».

John Demjanjuk est cet Ukrainien enrôlé dans l'armée rouge au début de la guerre, blessé en Crimée en mai 1942, puis fait prisonnier par les Allemands qui, selon l'accusation, en feront un auxiliaire des SS à Treblinka. A la fin de la guerre, il vit dans des camps pour personnes déplacées jusqu'à son émigration aux Etats-Unis en 1952. Il y mènera durant trente ans l'existence paisible d'un modeste mécanicien. Il est « repéré » au début des années 80 et perd sa citoyenneté américaine pour avoir fait de fausses déclarations lors de sa demande de naturalisation. Israël réclame son extradition en 1983 et l'obtient trois ans plus tard. C'est la première fois que l'Etat hébreu demande ainsi l'expulsion d'un criminel de guerre réfugié aux Etats-Unis. Le procès de John Demjanjuk commencera en février 1987.

Il porte sur moins de quatre années, sur la période allant de juillet 1942 à 1945. C'est à cette époque que sévit à Treblinka (Pologne) un auxiliaire des SS appelé « Ivan le Terrible », chargé de mettre en marche les moteurs des chambres à gaz. Mais, outre cette « *mission* », l'homme surveillait aussi l'entrée des « mouroirs », s'y distinguant par un comportement particulièrement sadique : viols, tortures, assassinats, tabassages, à coups de tuyaux de fer, de femmes et d'enfants qui n'avaient plus qu'une demi-heure à vivre.

Quatorze mois de débats

La défense, assurée par un avocat israélien, Me Yoram Scheftel, n'a pas contesté l'« *existence du monstre* », mais s'est efforcée de prouver que ce ne pouvait pas être John Demjanjuk. Si l'accusé, a-t-elle fait valoir, a bien été détenu par les Allemands en 1942, il fut ensuite contraint de servir dans une division *ukrainienne, constituée par les nazis* dans la ville autrichienne de Graz, puis de rejoindre l'« *armée Vlassov* », qui combattit pour le Reich sur le front de l'Est.

Quatorze mois de débats tour à tour très techniques – sur les méthodes d'authentification des documents – ou bouleversants – quand des rescapés seront appelés à témoigner – ont convaincu le tribunal du contraire. Unanimes, le président Levin et les deux autres magistrats ont résumé, lundi, en trois points le « *faisceau de preuves* » qui, disent-ils, ne souffrent « *aucune contestation* ».

● Les témoignages des rescapés d'abord. Que ceux-ci aient été interrogés à partir de photos prises à des époques différentes, ou qu'ils soient venus à la barre observer l'homme à *la silhouette épaisse*, tassé dans le box des accusés, ils n'eurent pas d'hésitation : c'est bien « *Ivan le Terrible* ». « *Ils ont témoigné sans précipitation, sans désir de revanche, calmement* », dira le juge Levin, affirmant, citations d'experts à l'appui, qu'il n'avait pas à douter de la « *crédibilité* » de leurs récits, même *recueillis quarante-cinq ans* plus tard.

● Le document de Trawniki, ensuite. C'est une carte d'auxiliaire des SS, portant la photo de l'accusé, sa signature ainsi que celle du commandant de Trawniki. L'établissement était un « *camp d'entraînement* », à l'Est de Lublin, en Pologne, où la SS « *formait* » d'anciens prisonniers de guerre, notamment des Ukrainiens, à leur tâche de tortionnaires nazis. La carte a été mise à la disposition d'Israël par l'Union soviétique, grâce à l'entremise de l'homme d'affaires américain Armand Hammer.

La défense a voulu prouver qu'il s'agissait d'un faux, forgé par le KGB. Elle le fit sans jamais réellement convaincre, citant à comparaître des experts dont les diplômes s'avèreront douteux et dont les déclarations seront aussitôt contredites par autant d'autres spécialistes convoqués par l'accusation.

● Les déclarations de l'accusé lui-même, enfin. John Demjanjuk a d'embarrassants trous de mémoire. Il prétend qu'il était encore prisonnier quand « Ivan le Terrible » sévissait déjà à Treblinka, mais il est incapable de fournir le moindre détail sur ses camarades ou sur ses conditions de détention. Ses déclarations à l'immigration américaine sont, d'autre part, pleines de contradictions.

Le procureur plaidera lundi pour telle ou telle sentence, la décision revenant aux trois magistrats du tribunal. Elle est susceptible d'appel devant la Cour suprême et d'un recours en grâce présidentielle. Elle conclura un procès qui faut aussi, pour des milliers de jeunes Israéliens, une leçon d'histoire : ne pas oublier et savoir ce que fut la Shoah, au moment où fleurissent ces thèses révisionnistes qui veulent tout bonnement nier l'existence même des chambres à gaz.

ALAIN FRACHON.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 avril

Effritement

Six mois jour pour jour après le krach d'octobre, la séance a démarré mardi sur un léger recul. Dans le sillage de Wall Street, la place parisienne perdait durant les premiers échanges 0,5 %. Parmi les valeurs en hausses figuraient BP France (+ 6,5 %), la SCOA (+ 4 %), l'Institut Mérieux (+ 3 %), Essilor (+ 2,5 %), Electronique Serge Dassault (+ 2,3 %) et Europe 1 (+ 2,3 %).

PUBLICATION JUDICIAIRE

– Déclaration d'absence

Cabinet de Maître ROUCH Henri, avocat, 9, rue Marbeuf – 75008 PARIS

Mme Mireille VERNET, veuve VALET, a déposé au Tribunal de grande instance de Paris une requête afin de faire déclarer l'absence de sa sœur,

Mme Gisèle VERNET, née le 15 janvier 1921 à Nice (06),

disparue en 1956, de son dernier domicile, sis à PARIS (7e), 239, bd Saint-Germain.

● **Le mouvement Black War revendique l'attentat contre un huissier.** – Le mouvement Black War, dont les objectifs sont proches de ceux d'Action directe, a revendiqué, lundi 18 avril, l'attentat dirigé la veille contre l'étude de Me Claude Thomazon, huissier, rue Tiquetonne à Paris, et qui causa de graves brûlures à deux habitants de l'immeuble (*le Monde* du 19 avril). Depuis décembre 1985, Black War avait déjà revendiqué huit attentats commis à Paris, mais dont aucun n'avait fait de victime corporelle.

Sur le vif

A bientôt, Desproges

Non mais, qu'est-ce qui se passe, Là-Haut ? A quoi vous jouez ? Le Bon Dieu s'ennuie, c'est ça ? Alors, il fait venir à Lui – passez me voir dans mon bureau – tous nos amuseurs, les uns après les autres ? Et pas n'importe lesquels, les meilleurs. Le Luron, Coluche... Et puis, hier, ce communiqué : Pierre Desproges est mort d'un cancer. Etonnant, non ? Oui, plutôt. Le hasard ? J'y crois pas. Quand le destin frappe aussi souvent et aussi fort, il doit y avoir une raison que la raison ignore.

Ce matin, à la télé, on lui rendait hommage, à Desproges. Un sketch. Cherchez l'intrus : tumeur ? chimiothérapie ? Schwarzenberg ? avenir ? Je le regardais, bouleversée. Je ne pouvais pas m'empêcher de me demander s'il le savait, à ce moment-là, qu'il était bon pour le grand voyage, qu'il allait rejoindre les copains. Rien, on ne voyait rien !

Il était génial, ce mec. Imperturbable, impénétrable, d'une impertinence si pénétrante qu'il n'avait pas besoin d'allumer le voyant d'un sourire pour provoquer l'éclat de rire. Ce rire qui bouscule et qui fait trébucher sur l'absurdité des tabous, des clichés.

Ça a pas l'air, comme ça, mais il faisait – avec quelle maestria ! – le même métier que nous ici. C'était – Le Luron et Coluche pareil – le roi des journalistes. Un journaliste multi-médias, capable de court-circuiter, jour après jour, l'actualité. Il suffisait d'un mot, et hop ! les plombs sautaient, ça disjonctait. Noir, lumière. Là, ça y est, on y voit clair. Enfin !

Et pas que l'actualité, la vie, la mort, tout ça... La mort, cette mort, c'est sa faute aussi ! A force de la courtiser, de la reluquer, de la charrier, de la chercher, il l'a trouvée, la garce. Ça n'a pas tardé. Elle s'est empressée de se rappeler à notre mauvais souvenir : je vous la prends, lui aussi. Faites pas cette tête d'enterrement. Vous n'allez pas vous mettre à chialer. Vous le retrouverez, ayez pas peur !

Bon, ben, alors, au revoir, Desproges, bravo, merci et à bientôt.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Salon du livre : les anniversaires d'Actes Sud et de Corti

Editeurs à taille humaine

Dans le monde de l'édition comme ailleurs, un anniversaire offre une bonne occasion de réunir et de compter ses amis. Montrer sa bonne santé et sa vigueur n'est pas non plus inutile quand menacent la morosité d'un côté et les puissants groupes éditoriaux de l'autre. Lieu très public, le Salon du livre est un cadre idéal pour ce genre de festivités. Actes sud et José Corti, qui n'ont en commun que d'être tous deux des éditeurs à taille encore humaine, ont chacun soufflé leurs bougies.

Gestionnaire avisé, Hubert Nyssen préside, depuis 1978, aux destinées d'Actes Sud. Installé à Arles, il ne cultive aucun provincialisme et considère les Parisiens comme des régionaux parmi d'autres. En dix ans, il est parvenu à imposer une image originale de ses livres en maintenant contre pressions et conseils leur présentation et leur format. Objets séduisants, prisés, et surtout parfaitement identifiés, les livres d'Actes Sud doivent probablement une bonne part de leur succès à cette originalité.

C'est dans les domaines étrangers qu'Hubert Nyssen a pu manifester ses talents de découvreur. De Nina Berberova à Torgny Lindgren et Stig Dagerman, de la littérature allemande aux lettres russes, scandinaves ou chinoises, il a su introduire auprès du public français plusieurs auteurs de grande valeur. Actes Sud publie beaucoup (huit livres actuellement par mois, cinq cents titres en dix ans), trop, entend-on dire parfois. L'éditeur écarte le reproche : la France ne publie pas assez par rapport à ses voisins, estime-t-il. La reprise, en 1987, des activités des éditions théâtrales Papiers et le renouvellement, cette année, de l'accord de diffusion conclu en 1981 avec les Presses universitaires de France (PUF), et dont les intéressés se déclarent fort satisfaits, témoignent, quoi qu'il en soit, de la bonne santé et de la maturité d'Actes Sud.

José Corti : ce nom évoque pour les amateurs tout un monde littéraire qui ne doit rien au tintamarre médiatique, à la publicité, ni aux suffrages grégaires. L'ombre de M. Corti, tassé au fond de sa librairie de la rue de Médicis à Paris, s'est peu à peu évanouie, mais la relève avait été assurée du vivant même de l'éditeur. Bertrand Fillaudeau, héritier réel autant que spirituel de Corti, et quatre collaborateurs ont repris le flambeau, avec la volonté de maintenir l'esprit de la maison. La présence, pour la première fois, des éditions Corti au Salon, si elle n'est pas une révolution, est un événement : elle marque, à l'occasion du cinquantième anniversaire, le désir d'entrouvrir un peu la maison vers l'extérieur.

L'histoire des éditions Corti est si riche qu'elle devrait trouver un jour un chroniqueur scrupuleux comme le fut Pierre Assouline racontant le destin de Gaston Gallimard. C'est en 1938 que José Corti, compagnon des surréalistes, édite ses premiers livres sous son nom. Cette première année sortent Albert Béguin, Julien Gracq (qui attachera son nom, avec une fidélité sans faille, à celui de Corti), les œuvres complètes de Lautréamont et l'essai de Bachelard sur ce dernier. Le pli de la qualité est pris. On tentera, avec un bon taux de réussite, de rester près de ces hauteurs.

Pour marquer le cinquantenaire de la maison, Bertrand Fillaudeau a publié ce mois-ci un volumineux et provocateur ouvrage de Pierre Cheymol en deux volumes, *les Aventures de la poésie* (domaine que Corti connaît et défend) et prépare pour la fin de l'année un catalogue raisonné des publications de la maison.

PATRICK KÉCHICHIAN.

Courte visite

Le Salon du livre a eu, le lundi 18 avril, son visiteur de marque. M. Jacques Chirac a parcouru en milieu d'après-midi, au pas de charge et de campagne, quelques stands du Salon. Accompagné de Mme Françoise de Panafieu, adjointe au maire de Paris, chargée de la culture, le premier ministre-candidat a serré quelques mains, feuilleté quelques livres, pour enfin, après dix bonnes minutes de visite, s'éclipser dans une souriante bousculade, sous le crépitement des flashes.